

# JOURNAL ASIATIQUE,

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BELIN,
CHERBONNEAU, DEFRÉMERY, J. DERENBOURG, DUGAT, DULAURIER,
FEER, FOUCAUX, GARCIN DE TASSY,
MOHL, OPPERT, REGNIER, RENAN, SANGUINETTI,
SÉDILLOT, DE SLANE, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

## SEPTIÈME SÉRIE.

TOME PREMIER.

N° 3. — AVRIL 1873.



PARIS.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS, DE CALCUTTA ET DE NEW-HAVEN (U. S.),

RUE BONAPARTE, N° 28.

# OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

NOUVEAU JOURNAL ASIATIQUE (2e série de la collection), années 1828-1835, 16 vol. in-8° ........ 144 fr.

JOURNAL ASIATIQUE (3e série), 1836-1842, 14 vol. in-8° ........ 126 fr.

JOURNAL ASIATIQUE (4e série), 1843-1852, 20 vol. in-8° ........ 180 fr.

JOURNAL ASIATIQUE (5e série), 1853-1862, 20 vol. in-8° ........ 250 fr.

JOURNAL ASIATIQUE (6e série), 1863-1872. Tomes I-XX ........ 250 fr.

MENG-TSEU, seu Mencius, Sinarum philosophus; latine transtulit *Stan. Julien*. Lut. Par. 1824, in-8° ........ 9 fr.

FABLES DE VARTAN, en armén. et en franç. par *Saint-Martin* et *Zohrab*. in-8°. 3 fr.

ÉLÉMENTS DE LA GRAMMAIRE JAPONAISE, par le P. *Rodriguez*; traduits du portugais par *C. Landresse*; précédés d'une explication des syllabaires japonais, par *Abel Rémusat*, avec un supplément; in-8° ........ 7 fr. 50 c.

ÉLÉGIE sur la prise d'Édesse par les musulmans, par *Nersès Klaietsi*, publiée en arménien, par *J. Zohrab*. In-8° ........ 4 fr. 50 c.

ESSAI SUR LE PALI, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange; avec six planches lithographiées, et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque royale, par *E. Burnouf* et *Ch. Lassen*. 1 vol. in-8° ........ 9 fr.

OBSERVATIONS sur le même ouvrage, par *E. Burnouf*. Grand in-8° ... 2 fr.

LA RECONNAISSANCE DE SACOUNTALA, drame sanscrit et pracrit de Calidasa, publié en sanscrit et en français, par *A. L. Chézy*. Paris, 1830, in-4°. 24 fr.

YADJNADATTABADHA, ou la mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, en sanscrit et en français, par *A. L. Chézy*. 1 vol. in-4° ........ 9 fr.

VOCABULAIRE DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par *Klaproth*. In-8° .. 7 fr. 50 c.

CHRONIQUE GÉORGIENNE, texte et traduction, par M. *Brosset*. 1 vol. in-8°. 9 fr.
La traduction seule, sans le texte ........ 6 fr.

CHRESTOMATHIE CHINOISE, publiée par *Klaproth*. Paris, 1833, in-4° .. 9 fr.

ÉLÉMENTS DE LA LANGUE GÉORGIENNE, par M. *Brosset*. 1 vol. in-8° .. 9 fr.

GÉOGRAPHIE D'ABOU'LFÉDA, texte arabe, publié par MM. *Reinaud* et *de Slane*. Paris, Imprimerie royale, 1840, in-4° ........ 24 fr.

RÂDJATARANGINI, ou Histoire des rois du Kachmîr, publiée en sanscrit et traduite en français, par M. *Troyer*. Paris, 1840-52, 3 vol. in-8° ... 36 fr.

PRÉCIS DE LÉGISLATION MUSULMANE, suivant le rite malékite, par *Sidi Khalil*. Troisième tirage. Paris, 1872, in-8° ........ 6 fr.

## COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

VOYAGES D'IBN BATOUTAH, texte arabe et traduction, par MM. *Defrémery* et *Sanguinetti*. Paris, Imprimerie impériale, 1853-58, 4 vol. in-8° ... 30 fr.

INDEX ALPHABÉTIQUE POUR IBN BATOUTAH. Paris, 1859, in-8° ... 1 fr. 50 c.

MAÇOUDI. LES PRAIRIES D'OR, texte arabe et traduction, par M. *Barbier de Meynard* (les trois premiers volumes en collaboration avec M. *Pavet de Courteille*). Tom. I-VII, 1861-72, in-8°. Chaque volume ...... 7 fr. 50 c.

## LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE SE TROUVENT

A PARIS, chez Ernest Leroux, rue Bonaparte, n° 28;

A LONDRES, chez Williams et Norgate, Henrietta street, n° 14.

JOURNAL ASIATIQUE.

AVRIL 1873.

# NOTE

SUR

# DEUX INSCRIPTIONS NABATÉENNES[1],

PAR M. E. RENAN.

## I

La première des inscriptions dont je m'occupe, et qui fut trouvée à Um-er-Russas, a été publiée d'abord dans le recueil de la société anglaise pour les fouilles de la Palestine[2]. Le grand paléographe dont nous regrettons tous la mort prématurée, M. Lévy de Breslau, en donna une explication telle qu'on devait l'attendre d'un savant aussi distingué[3]. Malheureusement, la reproduction donnée par la société anglaise était très-médiocre, et, mal-

[1] Cette note fut remise à la rédaction du journal avant mon départ pour l'Italie (septembre 1872). Dans ce voyage, j'ai eu occasion de voir la seconde des inscriptions dont il est question ici et d'en découvrir une troisième. Je réserve la publication de cette troisième inscription pour un numéro prochain de ce journal.

[2] *Palestine Exploration Fund. Quarterly statement*, n° 6, mars à juin 1870.

[3] *Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1871, 3e cahier, p. 429 et suiv. et p. 508.

gré son habileté, M. Lévy n'a pu éviter de commettre quelques graves erreurs.

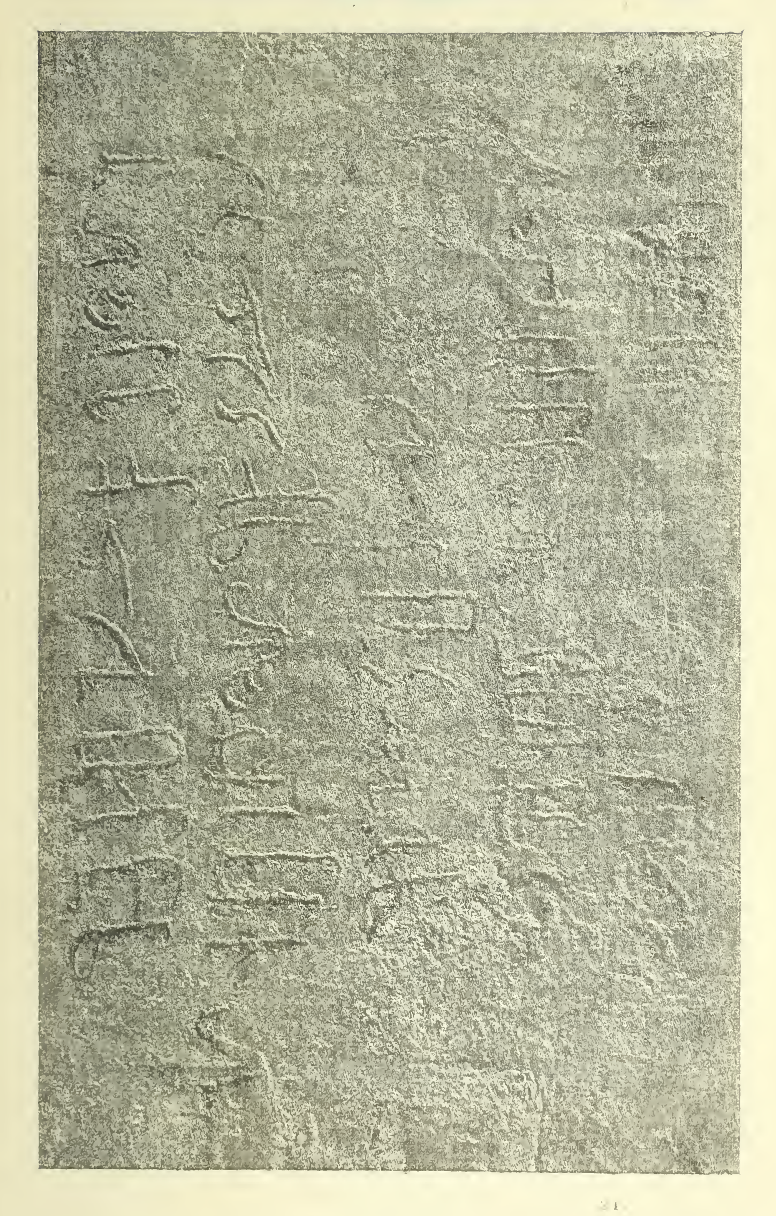
Les moyens de rectifier le *fac-simile* donné par la société anglaise nous ont été fournis par M. Clermont-Ganneau. M. Ganneau, quelque temps avant la guerre, fit parvenir un très-bon estampage du monument à M. de Vogüé, qui le déposa au cabinet du *Corpus inscriptionum semiticarum*. Depuis, M. Ganneau a bien voulu m'en remettre d'autres estampages, plus ou moins complets, au moyen desquels j'ai expliqué l'inscription, dans mon cours du second semestre de 1872 au Collége de France. C'est grâce à ces mêmes estampages que nous offrons ici une reproduction exacte du monument.

On lit avec certitude les quatre premières lignes:

דא נפש עבד מלכו
בר עבישו עסרתגא
דהעבד לה יעמרו
אסרתגא אחוהי

Les personnes qui voudront comparer cette lecture à celle de M. Lévy verront les différences qui les séparent. Pour le nom propre de la seconde ligne, M. Lévy a hésité, et, quoiqu'il ait vu la possibilité de lire *Abeisu*, il s'est arrêté à חרישו ou עךישו [1]. Nul doute que la vraie lecture ne soit عُبَيْس, diminutif du nom de عَبْس, si connu dans l'Arabie anté-isla-

[1] M. Lévy et d'autres philologues ont trop insisté sur ces finales en ו pour que j'y revienne.



mique. Ce nom se retrouve dans le Hauran, sous la forme עבישת, Ὀϐαίσατος (Waddington, *Inscr. gr. de Syrie*, n° 2364; de Vogüé, *Inscr. sém.* p. 95).

L'erreur légère de M. Lévy sur אסרתגא (deuxième ligne) vient tout entière de la mauvaise reproduction qu'il avait sous les yeux [1]. Bien excusable également est l'erreur qui l'a empêché de reconnaître le ה de לה, à la troisième ligne. Mais cette faute, qu'il ne pouvait guère éviter, a eu pour lui les plus graves conséquences, et l'a empêché de voir la construction de la phrase et l'agencement général de l'inscription.

Selon M. Lévy, en effet, la construction de l'inscription serait redondante et tout à fait inusitée en épigraphie. Il s'y trouverait deux phrases commençant toutes deux par le pronom démonstratif: *Hoc monumentum fecit Caius strategus; hoc fecit Caio stratego.* Sans parler de la différence d'orthographe, דא, דה, il y a dans cette hypothèse plusieurs impossibilités. D'abord, pour une telle explication, il faudrait נפשא et non pas נפש (voyez Palmyréniennes de Vogüé, n^os 30, 31, 32, 33, 35, 36 *a*, 36 *b*, 37, 65 et 71; Nabatéennes de Vogüé, n^os 3, 6, 10 [2] et 11). En se-

[1] M. Lévy transcrit avec raison la seconde lettre de ce mot par ס. C'est à tort que M. de Vogüé transcrit אצרתגא, dans l'inscription du musée Parent (p. 113, 114). De même, dans le mot קיסר (p. 100), il faut lire ס et non ץ. Le ץ nabatéen a la queue plus longue. En outre, la première consonne des mots στρατηγός, στρατιώτης est transcrite en palmyrénien et en talmudique par ס (Vogüé, p. 18, 20, 21 et 25).

[2] C'est par inadvertance que M. Lévy a allégué cet exemple pour

cond lieu, la répétition de עבד est tout à fait choquante. En troisième lieu, il n'est pas naturel que le nom du personnage qui élève le tombeau soit avant celui du personnage à qui le tombeau est élevé. En quatrième lieu, le nom בריעמרו est impossible; il y aurait un autre nom avant בר; et, de plus, puisque les deux personnages étaient frères, l'un ne pouvait avoir pour père Obeïs et l'autre Iamer. Enfin la lecture certaine de לה lève tous les doutes. Ces ה fermés par le bas sont une des particularités les mieux constatées de l'écriture nabatéenne. On peut s'en convaincre en consultant le recueil des inscriptions de ce genre publié par M. de Vogüé : *Syrie centrale. Inscriptions sémitiques*, Hauran, n^os^ 1, 2; Nabatéennes, n^os^ 1, 3, 4, 6, 7, 8, 10 et 11[1].

Du moment qu'on a obtenu la lecture לה, il n'y a pas d'obscurité sur la construction de la phrase. Il est clair que Iamer est celui qui a érigé le tombeau, et que le nom (au génitif) de celui qui y est enterré se compose de tout ce qui suit נפש. De la sorte, עבד n'est employé qu'une fois avec le sens de «faire». De la sorte, enfin, l'inscription n'offre plus qu'une seule phrase, construite exactement comme le sont la plupart des phrases que nous a conservées l'épigraphie araméenne. Voir, en particulier, de Vogüé, recueil cité, inscriptions palmyréniennes, n^os^ 30, 31, 32, 33, 35, 63 et 71; hauraniennes, n° 1; na-

justifier l'absence de la terminaison emphatique dans notre inscription. Dans le n° 10 de Vogüé, נפש est suivi d'un génitif.

[1] Voir aussi *Mél. d'arch. orientale* du même, tableau, p. 144.

batéennes, n$^{os}$ 1, 3, 6 et 10, sans parler de l'inscription du musée Parent, de celle de Bosra, publiée par M. Lévy (*Zeitschrift der d. m. G.* 1868, p. 263), et de celle dont nous nous occuperons tout à l'heure.

Il faut donc traduire ainsi l'inscription :

« Ceci est le tombeau d'Abd-Malkou, fils d'Obeïsu, le stratége, que lui a fait faire Iameru, le stratége, son frère. »

L'*aphel* de העבד n'a rien que de naturel ; le nabatéen, comme le chaldéen biblique, employait le ה dans des cas où, plus tard, l'orthographe araméenne a préféré l'א (voir n° 71 des palmyréniennes et n$^{os}$ 3 et 8 des hauraniennes de Vogüé). Mais je ne me dissimule pas les objections que l'on peut élever contre le nom propre *Abd-Malkou.* On admet généralement que *Abd*, dans un nom propre, doit être suivi d'un nom de Dieu, si bien que, même dans le nom d'*Abd el-mélik*, on entend *mélik* comme un synonyme de dieu, « roi » de l'univers. J'ai de grands doutes là-dessus. Je ne crois pas que le nom עבדמלך, porté par un Couschite dans Jérémie (XXXVIII, 7 ; XXXIX, 16), et par un Phénicien dans la seconde inscription phénicienne de Cittium, signifie « serviteur de Dieu ». On peut faire le même raisonnement sur le nom du lévite עֹבֵד־אֱדֹם. La royauté était assez respectée dans les pays sémitiques pour que le nom de « serviteur du roi » fût un titre susceptible de devenir un nom propre. *Malkou*, dans notre inscription, est d'ailleurs probablement le nom du roi Malchus. Je regarde donc עבד־מלכו comme l'équivalent exact

de عبد اللاك et comme un nom propre. Cela admis, les quatre premières lignes de l'inscription n'offrent plus une ombre de difficulté.

La cinquième ligne et la sixième, s'il y en avait une, sont presque entièrement effacées. Elles contenaient certainement la date du monument, par l'année d'un roi nabatéen, un Hartat ou un Malkou. On lit assez clairement, en tête de la cinquième ligne, בשנת; vers la fin de la même ligne, on croit voir des traces du mot לחרתת.

II

La deuxième inscription sur laquelle j'ai quelques explications à proposer a été publiée en 1851, à Naples, avec d'autres inscriptions trouvées à Pouzzoles et aux environs. Elle est maintenant au musée de Naples. Grâce à la complaisance de M. Fiorelli, directeur du Musée, j'ai pu la voir et l'examiner[1]. La reproduction qui en a été donnée en 1851 et qu'a répétée M. Gildemeister, est suffisamment exacte pour que nous puissions nous dispenser, pour le moment, d'en donner une autre. Il est singulier que ce texte important ait échappé pendant près de vingt ans à l'attention des savants qui ont créé, en ces dernières années, l'épigraphie et la paléographie araméennes. C'est M. Gildemeister, professeur à l'Université de Bonn, qui a eu l'honneur d'en tenter le premier

[1] Un moulage de cette inscription, destiné à notre cabinet du *Corpus*, et que nous devons également à l'obligeance de M. Fiorelli, nous est depuis parvenu.

l'interprétation[1]. Si cette interprétation n'est que partiellement réussie, cela tient à ce que, à l'époque où M. Gildemeister composait son mémoire, le recueil des *Inscriptions sémitiques* de M. de Vogüé n'avait pas paru ou du moins n'avait pas encore pénétré en Allemagne. M. Lévy a repris l'inscription découverte (le mot n'est pas trop fort) par M. Gildemeister, et a fait faire à l'interprétation de remarquables progrès.

Voici comme je lis le texte en question :

[ד]ה תרי גמליא די
נדבו זידו ועבדלגא
בני תימו לדושרא די
בדהנאו
[בש]נת λ לח־
[רתת מלך נבטו]

M. Lévy a très-bien vu qu'il ne manque presque rien sur la droite du monument. Il supplée [דנ]ה. Mais l'analogie des autres monuments nabatéens et la comparaison attentive de la première ligne et de la seconde portent à suppléer seulement [ד]ה. M. Lévy a vu ensuite, avec une remarquable sagacité, que la quatrième lettre visible de la première ligne et la troisième lettre de la troisième ligne sont des י[2]. La vraie construction de la phrase lui échappa d'abord; mais, dans un *Nachtrag* ajouté à son travail, il re-

[1] *Zeitschrift der d. m. G.* 1er et 2e cahier, 1869, p. 150 et suiv.

[2] La forme בני n'a rien qui doive surprendre. En syriaque aussi, בר tire ses pluriels masculins et féminins de בן. A Palmyre, les deux formes coexistaient. (Vogüé, n° 30.)

connut le tour de l'inscription, absolument analogue à celui des autres inscriptions nabatéennes, et lut en tête de la deuxième ligne le mot capital נדבו. Il ne s'exprima sur ce dernier point qu'avec doute. Je dirai, uniquement pour éclairer la controverse, que, dans mon cours au Collége de France, avant de connaître le mémoire de M. Lévy, j'avais aussi proposé et démontré la lecture נדבו.

Le tour de l'inscription est donc celui-ci :

« Ceci est....... que Zeïd et Abdelga, fils de Teim, ont offert à Dusarès... »

La difficulté est de savoir quel était l'objet offert par ces deux personnages à Dusarès. M. Lévy lit חרי גמליא. Dans le mot גמליא, il s'obstine, après M. Gildemeister, à voir un dérivé du nom de la ville de Gamala, ce qui ne le mène à rien de satisfaisant. Je ne doute pas, pour ma part, qu'il ne faille lire les trois premières lettres תרי « les deux ». Cette lecture est confirmée par cette circonstance que les auteurs de l'offrande sont au nombre de deux.

Maintenant comment traduire le mot גמליא? C'est là notoirement un pluriel emphatique, conforme aux règles du chaldéen biblique; mais quel est le sens d'un tel mot? je l'ignore. La signification ordinaire de « chameau » n'est guère de mise ici; car de supposer que Zeid et Abdelga aient offert chacun un chameau à Dusarès, chameaux qui auraient été remisés dans les dépendances du temple en une sorte d'étable au-dessus de laquelle pouvait être l'inscription, cela est peu probable, cela est même impos-

sible à Pouzzoles. Mieux vaut, jusqu'à nouvel ordre, songer au sens de l'hébreu גמל, גמול [1], et traduire par *εὐχαριστήρια* [2].

Les deux dernières lettres de la troisième ligne et toute la quatrième sont pleines de difficultés. L'avant-dernière lettre de la troisième ligne est de l'aveu de tous un ד. La suivante, qui est médiocrement représentée dans la gravure, est, selon M. Gildemeister, un ו, selon M. Lévy, un י. Devant le monument ou l'estampage, on n'a pas de doute. La lettre ressemble aux י de תרי et de בני ; c'est sûrement un י final; il faut lire די.

Les deux premières lettres de la quatrième ligne sont בד ou בר. La troisième lettre est un ה. Ce qui suit est médiocrement représenté dans la gravure. La lettre qui suit le ה semble un ן. La dernière lettre est sûrement un ו; mais la lettre pénultième est très-difficile à déterminer. C'est, ce me semble, un א médial de la même forme que les א de עבדאלגא, mais très-serré, à cause du désir qu'avait le graveur de faire tenir son dernier mot au milieu de la ligne. On obtient ainsi ברהנאו, dont je laisse l'interprétation à de plus habiles que moi. En tout cas, ces lettres ne contiennent pas le nom de Pouzzoles, comme l'avait cru M. Lévy, quoique le rapprochement de la sixième nabatéenne (די בצלחד) porte à l'idée que דהנאו soit un nom de lieu.

La restitution de la cinquième ligne est due à

[1] Cf. Gesenius, *Thes.* p. 293.

[2] M. Derenbourg propose *κειμήλια*.

M. Lévy. Il paraît d'abord singulier qu'une inscription gravée à Pouzzoles soit datée par les années du règne d'Arétas. Mais l'autre inscription de Pouzzoles, dont nous parlerons ultérieurement, présente la même particularité. Ces deux textes sont d'ailleurs gravés sur des dalles de marbre d'Italie, probablement de Carrare, marbre qui était, si l'on peut s'exprimer ainsi, le marbre ordinaire de Pouzzoles, celui qui se vendait chez les marbriers. Un habile praticien du musée de Naples m'a positivement affirmé ceci. Il n'y a donc pas à hésiter: les deux inscriptions dont il s'agit ont été gravées à Pouzzoles, par des Arabes qui y résidaient. On sait qu'une inscription du temps de Trajan mentionne un *librarius arabicus*[1]. L'écriture que traçait ce *librarius* n'était autre chose que celle dont nous nous occupons en ce moment.

M. Gildemeister a bien recueilli les faits qui établissent le séjour des Nabatéens et des Orientaux en général à Pouzzoles. Nous n'y insistons pas.

P. S. Ainsi que je l'ai dit, en recherchant avec M. Fiorelli la petite inscription de Zeid et Abdelga, j'ai rencontré dans les dépôts du musée de Naples une autre inscription nabatéenne, beaucoup plus grande et plus monumentale, également trouvée à Pouzzoles et gravée sur marbre d'Italie. Je publierai bientôt cet important monument. Je rechercherai alors l'âge des deux inscriptions, que je crois antérieures à l'ère chrétienne et contemporaines de Pompée et de César.

[1] Orelli, n° 825. Cf. Henzen, p. 83, et *Mém. de l'Acad. des inscr.* 1re série, t. L, p. 316, 317.

# L'INSCRIPTION DE DIBON,

TRADUITE ET ANNOTÉE

PAR M. CH. BRUSTON.

Voici la traduction de ce remarquable document. Nous la donnons sous forme de distiques et de tristiques, parce que le parallélisme des membres nous paraît évident en plusieurs endroits et, en général, aussi régulier que celui des écrits poétiques des Hébreux.

### I. Lignes 1-4.

Je suis Mésha, fils de Camosgad, roi de Moab, le Dibonite. | Mon père a régné sur Moab trente ans, et moi j'ai régné après mon père. | Et j'ai fait ce haut-lieu à Camos dans Qorkha [2], | dans [la cité de Mé]sha [1], parce qu'il m'a délivré de tous les envahisseurs [3], et qu'il m'a fait voir tous mes ennemis humiliés [4]. |

### II. Lignes 4-7.

O[mr]i fut roi d'Israël [1], et il opprima [2] Moab pendant longtemps, vu que Camos était irrité contre son [pa]ys. | Et son fils lui succéda, et il dit, lui aussi : « J'opprimerai Moab. » | C'est de mon temps qu'il parla [ainsi] [3], et je l'ai vu humilié, lui et sa maison [4]. | Et Israël a péri d'une ruine éternelle [5]. |

### III. Lignes 7-10.

Et Omri conquit le [pay]s de Madeba, et il y demeura[1]. . . . . . les jours de son fils, quarante ans, et Camos y [est revenu][2] de mon temps. | Et j'ai construit Baal-Meon, et j'y ai fait le *fossé* (?), et j'ai [construit][3] Qiriathaïn. |

### IV. Lignes 10-14.

Et les hommes de Gad habitaient dans le pays d'[Ataro]th depuis très-longtemps[1]; et le roi d'Israël s'était construit Ataroth. | Et j'attaquai[2] la cité et je la pris. | Et je tuai tout le [peuple][3] de la cité, spectacle à Camos et à Moab. | Et j'emmenai de là l'ariël Dodo[4], et je le traînai devant Camos et Querioth[5]. | Et j'y fis habiter les hommes de Sharon et les hom[mes] de Makharath[6]. |

### V. Lignes 14-18.

Puis Camos me dit : « Va, prends Nebo sur Israël. » | [Et je] marchai de nuit, et je l'attaquai depuis le lever de l'aurore jusqu'à midi. | Et je la pris et je la tuai tout entière, sept mille [hommes. | Et je[1] . . . . . .] les dames et les filles, car je les avais vouées à l'Asthar de Camos[2]. [ | ] Et je pris de là les [va]ses (?)[3] de l'Éternel, et je les traînai devant Camos. |

### VI. Lignes 18-21.

Or, le roi d'Israël avait construit Iahats, et il y habitait quand il me faisait la guerre. | Et Camos le chassa de devant [ma] face[1]. Je pris de Moab deux cents hommes, toute son élite[2]. | Et je la dirigeai contre Iahats, et je la pris, | pour ajouter à Dibon. |

### VII. Lignes 21-26.

C'est moi qui ai construit Qorkha, le rempart des forêts et le rempart des. . . . . .[1] | Et c'est moi qui ai construit ses

portes, et c'est moi qui ai construit ses tours. | Et c'est moi qui ai construit le palais royal ; et c'est moi qui ai fait les réservoirs de l'aq[ued]uc[2] au milieu de la cité. | Or, il n'y avait point de puits[3] au milieu de la cité, à Qorkha; et je dis à tout le peuple : « Faites-vous chacun une citerne[4] dans sa maison. » | Et c'est moi qui fis creuser le canal[5] pour Qorkha par les pri[sonniers] d'Israël. |

VIII. Lignes 26-31.

C'est moi qui ai construit Aroër, et c'est moi qui ai fait la chaussée contre l'Arnon[1]. [ | ] C'est moi qui ai construit Beth-Bamoth, car elle était en ruines[2]. C'est moi qui ai construit Betser, car je m'en [emparai avec][3] cinquante hommes de Dibon, car tout Dibon était soumis. | Et c'est moi qui ai [établi] cent [princes] (?) dans les cités que j'ai ajoutées au pays. | Et c'est moi qui ai construit . . . . . . . . et Beth-Diblathaïn | et Beth-Baal-Meon, et j'y ai porté les [statues de Camos, dieu (?)] du pays[4]. |

IX. Lignes 31-33.

Et Khoronaïn, B . . . . . . y habitait, et . . . . . . . . . . . [1] et Camos me dit : « Descends, attaque Khoronaïn. » | Et je . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . . .[2] [et] Camos y [est revenu] de mon temps[3], et sur . . . . . . | Et je . . . . . . . . . . . . . . . . . .[4]

I. Lignes 1-4.

1. Qorkha signifie proprement *calvitie.* La colline qui portait ce nom, probablement la plus élevée des deux éminences qu'on voit encore à Dibon, devait donc, à l'origine, être une hauteur nue ou aride et offrir peut-être quelque ressemblance avec le célèbre coteau, voisin de Jérusalem, qui se nommait Golgotha, c'est-à-dire le *crâne.*

2. La fin de la troisième ligne est mutilée. On a

proposé deux restitutions : ב[מת מ]שע, *le haut-lieu de Mésha*, et ב[מת י]שע, *haut-lieu de délivrance.*

La première n'est pas admissible, et pour plusieurs raisons. D'abord ce détail est insignifiant, sans portée, interrompt la marche régulière de la phrase et le développement naturel de la pensée, ne se rattache enfin qu'avec peine à ce qui précède. Ensuite, comme il s'agit ici d'un objet spécial et unique en son genre, qui se serait nommé *le haut-lieu de Mésha*, il aurait fallu l'article הבמת מ. (Voy. Gramm. de Gesenius, § 110, 2, b.) Enfin, ce sanctuaire n'aurait pu recevoir un pareil nom qu'après sa fondation; il n'est pas vraisemblable que, dès l'érection de la stèle, Mésha ait ordonné qu'on l'appelât ainsi, ni surtout qu'il se soit servi, dans son inscription, d'une expression qui indiquerait qu'on avait l'habitude de le désigner sous ce nom.

La seconde restitution, *haut-lieu de délivrance*, est beaucoup plus séduisante, surtout à cause des mots qui suivent : *parce qu'il m'a délivré*, qui indiquent la raison pour laquelle le roi de Moab aurait ainsi appelé ce haut-lieu. Malheureusement, le substantif ישע ne se retrouve pas dans le reste de l'inscription, et il semble plus naturel de restituer un nom qui se lit plusieurs fois dans le texte, comme celui de Mésha, qu'un mot qui n'y paraît point.

Je lis donc ב[קר מ]שע et je suppose que Korkha était, à Dibon ou près de Dibon, *la cité de Mésha*, comme Sion était, à Jérusalem, *la cité de David*. Le moabite קר est équivalent à l'hébreu עיר *cité*. On peut

cependant opposer une objection assez sérieuse à cette conjecture : c'est la barre verticale qui précède, et qui, dans mon hypothèse, ne devrait se trouver qu'après *Mésha*. Mais il faut observer qu'il y a plusieurs irrégularités dans l'emploi de ces signes. Ainsi, il devrait incontestablement y en avoir un, à la ligne 7, après עלם, pour marquer la fin, non-seulement de la phrase, mais du § 2 tout entier; et cependant il n'y en a pas. A l'inverse, il y en a un à la fin de la ligne 20, où il est inutile, puisque la phrase n'est pas terminée. M. Ganneau en a jugé ainsi; car il l'a supprimé dans sa transcription en caractères carrés. De même, à la ligne 30, le trait vertical aurait dû être placé après Beth-Baal-Meon et non après Beth-Diblathaïn. Il est arrivé, dans ces trois passages, que le lapicide, croyant être parvenu à la fin de la phrase, a taillé un trait vertical plus tôt qu'il ne devait. Une fois, à la ligne 21, il en a taillé un second à l'endroit où la phrase se termine réellement. Les deux autres fois, il a négligé de le faire. Je suppose qu'il a commis la même erreur à la fin de la ligne 3, et la même négligence au commencement de la ligne 4. Cette conjecture a l'avantage de donner un membre parallèle au précédent, qui, sans cela, demeurerait isolé; ce qui n'est peut-être pas sans exemple, mais est du moins très-rare dans l'inscription.

3. Puisque la lecture שלכן paraît certaine, je considère ce mot comme le pluriel de שָׁלָךְ (*celui qui se précipite*), qui est, en hébreu, le nom d'un oiseau

aquatique, d'une espèce de pélican, ainsi nommé parce qu'il *se précipite* du haut des rochers dans l'eau pour prendre les poissons. En grec, *καταῤῥάκτης*. (Voir Gesenius, *Thesaurus*.)

Il s'agit ici de princes étrangers qui avaient opprimé les Moabites. Ces envahisseurs sont, en premier lieu, le roi d'Israël, puis le roi qui s'était emparé de Khoronaïn et dont le nom commençait, à ce qu'il semble, par un B (l. 31), peut-être aussi le roi de Juda et le roi d'Édom, qui marchèrent avec le roi d'Israël contre le roi de Moab (cp. II *Rois*, III). Nous voyons par là que l'inscription est fort incomplète et qu'il ne nous en reste que le commencement. Mésha déclare, en effet, qu'il a fait ce haut-lieu à Camos, parce qu'il l'a délivré de *tous* les envahisseurs et lui a fait voir *tous* ses ennemis humiliés. Il est donc naturel de supposer que, dans la suite de l'inscription, il énumérait successivement *tous* ces rois, ou du moins les principaux d'entre eux. Puisque ce qui nous reste de l'inscription ne parle que d'Omri ou de ses successeurs et s'arrête au moment où il commence à être question de ce mystérieux B. . . . qui habitait à Khoronaïn, c'est qu'évidemment l'inscription est mutilée et devait être beaucoup plus longue. D'ailleurs, ce qui reste des dernières lignes ne permet guère de supposer que ce fût là la fin. Qui sait si des fouilles entreprises à Dibon n'amèneraient pas la découverte de la suite de l'inscription ?

4. ראה ב est un hébraïsme fréquent dans les

Psaumes (LIV, 9, etc.) et qui signifie « se réjouir de voir quelqu'un humilié, confondu, vaincu. »

II. Lignes 4-7.

1. Comme le verbe manque, il vaudrait peut-être mieux considérer ces mots : *Omri, roi d'Israël,* comme une sorte de titre indiquant que, parmi tous ces ennemis, il va d'abord être question des Israélites et de leur roi.

2. Piël de la racine ענו = l'hébreu ענה qui avait lui-même primitivement une forme semblable, comme le prouvent les dérivés ענוים, *les débonnaires*, et ענוה, *humilité.*

3. Ce passage est si facile qu'il y a lieu de s'étonner qu'il ait été, en général, si étrangement interprété. Les uns ont supposé que le mot effacé à la fin de la ligne était *Camos*, et ils ont traduit en conséquence : *Camos a parlé de mon temps.* Seulement, on ne voit pas ce qu'il a dit. D'autres ont pris אמר pour la première personne du futur hiphil de מרר, sous prétexte que le verbe qui précède et celui qui suit sont également à la première personne; et ils ont traduit, en supposant sans doute que le mot qui manque était לה, *à lui*, et en mettant ces paroles dans la bouche du fils d'Omri, c'est-à-dire d'Akhab : « Je l'abreuverai d'amertume tant que je vivrai. » Mais le mot qu'on a traduit par « tant que je vivrai » ne supporte guère un pareil sens; il y a dans le texte : « en mes jours, » c'est-à-dire « de mon temps. » De plus, la barre verticale qui précède indique évi-

demment que le discours d'Akhab est terminé et que Mésha reprend la parole. Cette interprétation donne d'ailleurs une redondance inutile et fastidieuse : « J'opprimerai Moab, tant que je vivrai je le tourmenterai ; » sans compter qu'Akhab ne pouvait guère tourmenter Moab après sa mort, et qu'on lui fait dire, en traduisant ainsi, une étrange naïveté.

Nous supposons donc que le mot effacé est כֵּן « ainsi. » On voit encore à la fin de la ligne le trait principal du א. Mésha indique par ces paroles qu'il était contemporain d'Akhab, mais qu'il commençait sa carrière lorsque Akhab terminait la sienne.

4. La maison d'Akhab, c'est évidemment sa dynastie, c'est-à-dire Ochosias et Joram, qui régnèrent successivement après lui. Puisqu'il a vu leur ruine, Mésha a donc survécu à Joram, qui fut, comme on sait, tué par Jéhu en 884. La stèle n'est donc pas antérieure à cette date, et il est à croire qu'elle fut érigée au moins quelques années plus tard.

5. Les défaites successives d'Akhab, qui fut battu par Ben-hadad II, roi de Syrie, et blessé à mort dans la bataille, de Joram et de Jéhu, qui furent vaincus par Hazaël, la perte des provinces transjordaniennes que les Syriens conquirent sur Jéhu, abaissèrent si profondément le royaume d'Israël, qu'il était permis aux Moabites de croire qu'il ne s'en relèverait jamais.

On est étonné de ne pas trouver à la fin de ce paragraphe le trait vertical qui marque la fin des

phrases. Nous avons expliqué plus haut (I, note 2) cette négligence du lapicide. Quoi qu'il en soit, le sens de tout ce passage est trop clair pour que nous soyons tenté un seul instant de joindre cette phrase à la suivante.

III. Lignes 7-10.

1. La lacune est trop considérable pour qu'on ose proposer une restitution; M. Ganneau a seul entre les mains les documents nécessaires pour cela. En tenant compte des données chronologiques fournies par la Bible, je vois deux moyens de combler cette lacune : ou bien en faisant rentrer dans la même phrase les mots qui la précèdent et ceux qui la suivent, et en suppléant Israël, ou Jéhovah ou un nom d'homme avec עד אחר : « Et [Jéhovah] y demeura [jusqu'après] les jours de son fils, pendant quarante ans; » ou bien en formant deux phrases distinctes et en suppléant, par exemple, בחיה | ואשאלה] מ[ימי, ou quelque chose d'analogue :

« Et il y demeura [pendant sa vie.

« Mais je le revendiquai dès] les jours de son fils, pendant quarante ans. »

Cette division en deux phrases nous paraît plus probable; mais encore une fois, il est impossible de rien affirmer.

2. Je restitue à la fin de la ligne 8 ויֵשב de la racine שוב, *retourner*.

3. Il faut évidemment lire à la fin de la ligne 9 : וא[בן].

IV. Lignes 10-14.

1. La ville d'Ataroth avait été donnée à la tribu de Gad par Moïse (*Nombres*, XXXII, 34), environ 600 ans auparavant.

2. Il n'est pas nécessaire de recourir à la 8e conjugaison arabe pour expliquer la forme הלתחם. C'est tout simplement un *hithpaïl* avec transposition du ת après la première radicale, comme dans les racines commençant par une sifflante. Le ל semble avoir eu une certaine affinité avec le ש : cp. כשדים et Χαλδαῖοι. D'après les assyriologues les plus compétents, M. Oppert, par exemple, en Assyrie, les racines verbales qui commencent par une sifflante changent dans certains cas, en particulier au *hithpaïl*, cette sifflante en *lamed*.

Au lieu du *hithpaïl*, on emploie en hébreu le *niphal* : נלחם. Mais ces deux conjugaisons ont la plus grande analogie; elles ont l'une et l'autre le sens réfléchi. On pourrait les rendre très-exactement en traduisant : « Je m'attaquai à la cité. »

3. M. Ganneau propose de lire גוי. Si la dernière lettre est un נ, c'est en effet presque le seul mot possible, bien qu'on pût songer aussi à גלה, *les exilés* ou *les captifs*. Si c'était un ה, il faudrait probablement lire ה[עם]; ce qui donne le même sens.

4. Dans une communication récente à l'Académie des Inscriptions, M. Ganneau a fait connaître qu'il était parvenu à lire sur son grand estampage אראל דודה. Le nom de Dodo se trouve plusieurs fois

dans la Bible sous une forme légèrement différente (II *Sam.* xxiii, 9, 24; *Chron.* I, xi, 12, 26); et *ariël* (lion de Dieu) veut dire un « héros » (voy. II *Sam.* xxiii, 20). Il est remarquable que, dans ce passage, ce mot écrit, comme dans l'inscription, avec orthographe défectueuse, est appliqué précisément à deux héros moabites.

5. סחב signifie moins « traîner » que « déchirer en traînant. » Dodo fut donc mis en pièces devant Camos. Cela n'a rien d'étonnant. David n'avait-il pas jadis « mesuré les Moabites au cordeau, en les faisant coucher par terre, deux cordeaux à mettre à mort et un cordeau entier à laisser vivre? » (II *Sam.* viii, 2).

6. Saron était probablement quelque plaine voisine : שרן (pour ישרן) signifie *plaine.*

Makharath doit être Machéronte (près d'Ataroth, au nord), célèbre par la décapitation de Jean-Baptiste.

Toutes les autres villes dont il est question dans l'inscription sont connues par la Bible. On peut consulter, pour leur situation, les cartes de Palestine et les dictionnaires spéciaux, en particulier le *Realwörterbuch* de Winer.

V. Lignes 14-18.

1. Nous proposons de combler ainsi la lacune : [ואחיה | שא] ou quelque autre verbe analogue : « Je fis vivre, » c'est-à-dire, « je sauvai la vie » aux femmes, etc.

2. Je tiens de M. Ganneau lui-même qu'il est parvenu à lire sur son grand estampage החרמתיה. Il y avait évidemment dans le texte | החרמתיהן .

3. M. Clermont-Ganneau a proposé de lire [כ]לי, « les vases de Jéhovah. » M. Oppert préfère [עג]לי, « les veaux, » et il a peut-être raison; seulement il a tort de traduire : « les veaux de Jéhu; » le nom de Jéhu s'écrit par un א à la fin, tandis qu'il y a un ה.

Il n'y aurait rien d'étonnant à ce que Jéhovah eût été adoré à Nebo sous la forme d'un veau, puisque un culte semblable lui était rendu à la même époque par les Israélites à Dan, à Béthel et peut-être a Béer-séba (I *Rois*, XII, 28, sq.; II *Rois*, X, 29, etc.; *Amos*, VIII, 14). La seule difficulté, c'est qu'il y aurait eu deux veaux à Nebo, tandis qu'il n'y en avait qu'un à Béthel et à Dan. Faudrait-il supposer qu'il y avait plusieurs sanctuaires et un veau seulement dans chaque sanctuaire ?

## VI. Lignes 18-21.

1. Lisez מפ[ני] (Nöldeke) ou מפ[ניה] (Ganneau), « de ma face » ou « de sa face. »

2. Littéralement « toute sa tête. » Les commentateurs de l'inscription ont entendu par là, généralement, toute la « noblesse » de Moab. Mais il serait bien étonnant que toute la noblesse d'un pays se fût engagée à la fois dans une entreprise si téméraire, et que le roi, non-seulement y eût consenti, mais en eût eu lui-même la pensée et en eût pris l'initiative. ראש signifie « ce qu'il y a de mieux; » ici, na-

turellement, ce qu'il y a de mieux en fait de soldats, c'est-à-dire « l'élite » de l'armée. C'est du moins ce qui nous paraît le plus probable.

VII. Lignes 21-26.

1. Il y a là un mot incertain que M. Clermont-Ganneau croit pouvoir lire עפן et traduire par « oiseaux » ou « feuillages. » Mais ces deux interprétations sont également inadmissibles; la première, parce que le mot qui signifie « oiseau » en hébreu est un collectif qui n'a pas de pluriel; la seconde, parce qu'il faudrait dans le texte עפאן ou עפין (voir Gesenius, *Thesaurus*). La lettre qu'on a prise pour un ק (פ) ne serait-elle pas un ל (נ), et ne pourrait-on pas traduire : « le rempart des fontaines? » On comprend qu'il n'était pas moins important de protéger les « sources » que les « bois » qui entouraient Qorkha. Il est vrai qu'en hébreu, quand עין signifie « source, » il fait au pluriel עינות; mais il pouvait en être autrement en moabite.

2. On a traduit souvent : « C'est moi qui ai fait les prisons des hommes. » Expression étrange! comme si l'on faisait des prisons pour autre chose! D'ailleurs, jamais un roi ne s'est vanté d'avoir fait bâtir des prisons. Ensuite, si l'auteur de l'inscription avait voulu parler de prisons, il aurait dû employer le verbe בנה, comme il l'a fait partout où il est question de constructions. Enfin, il ne s'agit pas seulement d'expliquer tant bien que mal ce qui précède la lacune; il faut tenir compte de la lacune elle-

même, qui paraît être de trois lettres, quatre au plus, et du fragment de mot qui la suit. Si nous considérons, en outre, qu'il est question, dans ce qui suit immédiatement, de puits, de citernes, d'un canal, nous conclurons presque invinciblement que le mot dont il nous reste la fin devait être [מ]ין, « eau, » et que celui qui précédait et dont il ne nous reste que le commencement devait signifier quelque chose comme « conduite » ou « distribution. » Je propose donc de lire אשׁ[ד ת מ]ין ou אשׁ[ר המ]ין, « l'effusion d'eau, » c'est-à-dire « l'aqueduc » ou « le château d'eau ». Les « prisons » deviennent tout naturellement des « écluses » ou des « réservoirs. » (Voir *Nomb.* XXI, 15; *Josué*, X, 40; XII, 8; *Deut.* III, 17, etc.).

3. Il nous semble que le premier בר doit signifier « puits » et le second « citerne. » Nous proposons même de lire le premier *Ber* et le second *Bor*. En tout cas, le roi ne pouvait forcer chacun des habitants à faire un puits dans sa maison, s'il n'y avait pas d'eau. Il leur ordonna donc de faire des « citernes, » parce qu'il était impossible de trouver des sources en creusant, c'est-à-dire d'avoir des « puits; » et il amena l'eau par un canal.

4. Pour expliquer la forme מכרתת, qui ne peut guère signifier autre chose que le « canal » qui conduisait l'eau à Qorkha, il faut admettre qu'elle dérive de la racine כרת, « couper. » Il devient alors très-vraisemblable que le verbe qui précède se rapporte à la même racine. Il faut supposer que les Moabites l'employaient dans le sens de « creuser, » au lieu de

כרה, de même qu'ils disaient עני au lieu de ענה, במת au lieu de במה, etc. Si cela était, ils avaient l'avantage d'éviter la confusion qui résulte, en hébreu, des deux significations entièrement différentes de כרה, 1° « creuser, » 2° « acheter, préparer un repas. » Remarquons encore que כְּרִית était le nom d'une vallée et d'un torrent de Palestine (I *Rois*, XVII, 3).

5. Mésha fit creuser ce canal par les prisonniers israélites qu'il avait faits dans les précédentes guerres.

Nous avions pensé d'abord à lire simplement בא[ש], « par les hommes » d'Israël. Mais comme la lacune paraît supposer plus d'une lettre, nous préférons maintenant restituer א[חֻיֵ]י יש׳, « les prisonniers d'Israël, » ce qui donne aussi un sens bien plus satisfaisant (cp. *Ps*. LVIII, 1; *Nomb*. XXXI, 30, etc., et l'éthiopien እኁዝ [prononcez *ekhoûz*] « captif »).

VIII. Lignes 26-31.

1. Nous croyons qu'il s'agit ici d'une digue. Il est vrai que le mot מסלה désigne généralement en hébreu une « route. » Mais qu'est-ce qu'une route dans une rivière? Le sens de la racine סלל, « élever, accumuler, » et de la plupart de ses dérivés se prête d'ailleurs parfaitement à notre interprétation; cp. surtout le *hithpoel* « résister, » qui veut dire « s'opposer. » Le mot en question signifie lui-même moins une route qu'une chaussée, en anglais *high-way*. De là à l'idée de « digue, » il n'y a pas loin.

2. Je lis עצ[רתי בה בא]ש (cp. I *Samuel*, IX, 17). C'est la phrase qui suit qui m'a mis sur la voie de

cette restitution et qui me paraît la justifier, autant du moins qu'une conjecture peut être justifiée. Dibon appartenait donc à Mésha et n'avait peut-être même jamais été envahi par les Israélites. Nous aurions déjà pu le conclure de la fin du § 6, où il est dit que Mésha ajouta au territoire de Dibon sa nouvelle conquête Jahats. Nous ne comprenons pas comment M. Clermont-Ganneau a pu traduire : « afin que » tout Dibon fût soumis. Jamais כי n'a signifié « afin que. »

3. Je propose de lire : מל[אתי יד שרן]מאת (cp. *Exod.* XXVIII, 41 ; XXIX, 9, etc.). Mais je ne puis pas dire que cette restitution me satisfasse entièrement. On pouvait proposer aussi מל[כתי שרן] en supposant que le *piël* avait le même sens que le *hiphil* en hébreu : « J'ai fait régner cent princes. » Mais tout cela est bien hasardé.

4. Je restitue ainsi : מ[צבת כמש אלהי]הארץ. J'avais pensé d'abord à מזבחת et je traduisais : « J'y ai élevé les autels de Camos, » etc. Mais le verbe נשא ne convient pas à ce substantif.

IX. Lignes 31-33.

1. Lacune de plusieurs mots.

2. Le sens général des mots qui manquent en cet endroit devait être que Mésha attaqua Khoronaïn et la prit.

3. Voyez pour cette restitution le § 3. Nous lisons : [וישב ב]ה de שוב.

4. Ce n'est évidemment pas là une fin. Je crois

que l'inscription devait être beaucoup plus longue, et j'en ai donné les raisons plus haut (voir § 1, note 2).

Il y aurait encore bien des observations à présenter sur le contenu de cette inscription; mais je n'ai voulu toucher que les points qui ne me paraissaient pas suffisamment étudiés et sur lesquels j'ai pensé pouvoir jeter quelque lumière.

Orléans, le 2 mai 1872.

# UN COMMENTAIRE SAMARITAIN INCONNU,

DEUXIÈME APPENDICE

À LA CHRONIQUE SAMARITAINE[1],

PAR M. AD. NEUBAUER.

La bibliothèque Bodléienne, dont les trésors scientifiques s'augmentent toutes les fois qu'une occasion favorable se présente, a acquis dernièrement un fragment d'un commentaire inconnu, croyons-nous, sur *Genèse*, I à XXVIII, 10, composé par un Samaritain en l'année 445 de l'hégire = 1053. Si nous ne nous trompons, ce commentaire est l'un des premiers qui aient été faits dans la petite secte que nous connaissons sous le nom de *Samaritains;* en effet, l'auteur anonyme, comme nous le verrons dans la suite, ne cite aucun devancier. Ce commentaire, à en juger d'après notre fragment, n'a aucune valeur ni pour l'exégèse, ni pour la grammaire, ni même au point de vue de la controverse contre les rabbanites, et nous n'en publions des extraits qu'à cause de l'intérêt qu'il pourrait présenter pour l'histoire de la littérature des Samaritains. Mais avant de parler du commentaire lui-même, nous voulons,

[1] Voyez *Journal asiatique,* 1869, t. II, p. 385 et suiv.

selon l'usage, donner la description du ms. opp. add. 4°, 99.

Il est écrit en beaux caractères arabes, à l'exception des versets du Pentateuque, auxquels le commentaire se rapporte, qui sont en caractères samaritains. Il y a pour l'arabe quelquefois abondance et d'autres fois omission des points diacritiques; les points-voyelles sont assez souvent marqués, mais pas toujours avec régularité. Mentionnons une seule particularité pour les lettres : le س est pourvu de trois points au-dessous de la lettre. La copie du ms. fut achevée en l'année 749[1] de l'hégire = 1348. Au commencement du ms. se trouvent deux liturgies samaritaines, dont la première porte en tête : على سبت (?) الموسم بالصام التو(?) كاتبه سلامه هكهن هلوى; elle se compose de vingt-deux lignes et commence : ࠀࠋࠄࠉ · ࠀࠁࠓࠄࠌ · ࠁࠊ · ࠍࠓࠇ : ࠀࠓࠔ · ࠄࠊࠀࠌࠊࠉࠌ :

La seconde, qui consiste en huit lignes, porte la suscription suivante : ࠔࠁࠇࠅ · ࠈࠅࠁࠄ · ࠆࠓࠈࠊࠄ ࠏࠋ · ࠉࠅࠌ · ࠕࠌࠅࠍ · ࠄࠂࠑࠅࠍ · ࠌࠊ · ࠌࠉࠌࠓ · ࠑࠍࠅࠁࠄ · ࠔࠋࠌࠄ ࠁࠊ · ࠈࠅࠁࠉࠄ · ࠄࠑࠄࠊ · ࠄࠋࠅࠉ; elle commence par les mots suivants : ࠔࠌ ࠉࠄࠅࠄ · ࠊࠔࠁࠇ : ࠄࠊࠂࠍࠓ · ࠋࠅ · ࠃࠋࠉ

[1] En voici l'épigraphe : نجز نصف السفر الاول من شرح التوراة المقدّسة على محضرها السلام بحمد الله تعالى وكرمه فى سادس شهر شبعان المكرم سنة تسع واربعين وسبع ماية يتلوه فى الجزء الثانى من وبصا يعقب مبار شبع·

Sur la feuille 2 *b*, il y a une note en arabe sur une famine à Nablos en 1242 de l'hégire = 1826. A la fin du ms. on lit les noms des possesseurs du volume, noms que nous n'avons pu déchiffrer qu'en partie; les voici : بنيمين بن عبد الله اللوى الاسرائلى اليوسفى النسب الموسوى المذهب ࠁࠔࠋࠌࠄ · ࠉࠀࠄ, et d'autres membres de cette famille.

L'introduction du commentaire lui-même commence, comme il est d'usage chez les auteurs musulmans, par un morceau en prose cadencée à la louange de Dieu et de la loi de Moïse; le début de cette introduction manque. A la suite de ce morceau, l'auteur donne sa préface, que nous reproduirons intégralement. Voici le résumé des faits historiques qui y sont contenus. Un certain Abou 'l-Ḥassan Daûd, fils d'ᶜAmrân, fils de Levi, arriva à Jérusalem en l'année 445 de l'hégire = 1033, et y vit un commentaire très-étendu sur le Lévitique fait par notre anonyme; celui-ci fut prié par Abou 'l-Ḥassan d'en faire un résumé à l'usage de son jeune fils Abou-Saïd Levi. Notre auteur ne put se rendre immédiatement au désir d'Abou 'l-Ḥassan, et composa plus tard le commentaire dont un fragment est contenu dans notre ms.

Nous ne pouvons pas dire avec certitude si le jeune homme Abou-Saïd est identique avec le célèbre traducteur du Pentateuque, à l'œuvre duquel M. de Sacy a consacré un mémoire détaillé[1]. Cette

[1] *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*, t. XLIX, p. 1 à 149.

traduction, comme on le sait, a été en partie publiée par M. Kuenen[1]. La date de 1070 A. D., que le P. Le Long[2] assigne à Abou-Saïd sans indiquer sa source, s'accorderait assez avec la date de la composition de notre commentaire. Il est vrai qu'Abou-Saïd porte, dans la préface que nous publions, l'épithète de Levi, épithète qu'on ne trouve pas dans les mss. de la traduction du Pentateuque; mais on voit par la chronique samaritaine que nous avons publiée autrefois, que cette épithète est d'un usage banal chez les Samaritains. Ce qui nous induit surtout à croire qu'Abou-Saïd, le traducteur, est postérieur à notre auteur, c'est que sa traduction n'est jamais citée dans le commentaire. En effet, les quelques passages d'une traduction arabe cités dans le corps du commentaire, ou à la marge du ms., ne s'accordent nullement, comme nous le verrons, avec celle d'Abou-Saïd.

Voici le texte de la préface :

امّا بعد فانّه لمّا وصل سيّدى الشيخ الفاضل ابو الحسن
داود بن عمران بن لوى حرسه الله الى القدس المحروس
حاجًّا وزائرًا فى شهر تشرى الموافق من شهور العرب لجمادى
الآخرة من سنة خمس واربعين واربع مائة ووقف على بعض

[1] *Libri Geneseos* (1851), *Exodi et Levitici* (1854), *secundum Arabicam Pentateuchi Samaritani versionem ab Abu-Saïdo conscriptam*, publiés par M. A. Kuenen à Leyde.

[2] *Bibl. sacra*, p. 541 et 592.

ما علّقته فى تفسير سفر ويقرا رأى الكلام فيه متّسعًا لاشتماله
على اقوال العلماء والمصنّفين والمتقدّمين والمتاخّرين من
طايفى القرّائين والربّانين معما ان[ضاف] الى ذلك من زيادة
واعتراض وجواب وانفصال وما لحق به من ذكر ما سنح
لى مما لم يوجد له من الغير ذكر ومن تعقّب لقول او
نصرة لم يحصل له فيهما فكر. رغب[1] فى عمل ما هو اخصر
منه يشتمل على تفسير كل التوراة يكون هذا التفسير برسم
ولده ابى سعيد لوى (ابقاه الله وانماه وثبّته واحياه
واعزّه ولا ابتزه) بكون البغية[2] فيه فى الاكثر ذكر ما اراه
قطعًا وما اجيز كونه ممكنًا محتملاً وغلق ذلك بالاكثر لانّه
مع كثرة الخلف[3] وذهاب الناس فى ما تضمنته التوراة من
الشرائع والاخبار الى الطرق المتباينة يصعب خلاص ما
يعتمد من التفسير من حكاية بعض ذلك بل قد يكون فيما
يحكا تكميلا للغرض بنصرة ما ينصر وتبيينًا لمزيّة قول على
قول واظهارًا لقوّة مذهب على مذهب ورفعًا بشبهة لعلّها
تعترض نفع كثير له فى الغرض المقصود اليه. وآثر (ادام
الله حراسته) كون هذا التفسير مكملاً بترجمة الفواسيق[4]

[1] فرغب ?
[2] النيّة ?
[3] Ms. الحلق.
[4] C'est la traduction de הפסוקים.

الى العربية وبايراد شىء من اللغة العبرانية فى المواضع المحتاج الى ذكر ذلك فيها على وجه الاختصار ايضا بحيث يكون المذكور منها ما يتعلّق بذكر الموضع من دون الاتّساع فما خرج عنه الّا ان تدعو الى ذلك ضرورة وان لا اخلّيه من التنبيه على امور عقلية ومسائل كلامية ليحصّل الانتفاع به من وجوه فيصلح لمن يبتدأ[1] علمًا من العلوم الدينية من المتوسّطين ولمن لا يرتضى بذلك من المتقدّمين فيتدرّسه هذا الولد الميمون الناصية تدرّسًا يلهيه عمّا سواه مما قد تقلّ عائدته ان لم يذهب فائدته. ووافقتْ هذه الرغبة منّى اشغالاً قد يحول مثلها بين الانسان وبين ما يريده من اجابة هذه الطلبة وقد عرف (ادام الله نعماه) معانية بعضها وانّ التخلّف عمّا هذا سبيله قد يحصل لمثل ذلك الّا انّه لفرط ميله الى اسباب الدين وقوّة دواعيه الى ما عاد بعمارته كرّر البعث على الشروع فى هذا الباب قولاً ومكاتبةً واكّد فيه تاكيدًا رَجَح[2] الداعى عنده الى الاخذ فيه على الصوارف عنه وحصّل العزم على الاجتهاد فى التخفيف ممّا يقتطع دونه ان وافق ذلك توفيقا منه تعالى وصادف تسهيلا للطريق اليه: وكان يبدى حينئذ مما شرعت فيه من تفسير سفر ويقرأ ما

[1] Ms. يبتدا.
[2] Ms. رجح.

انجز منه اليسير بعد اليسير فى خلل اشغالى ما لم يكن[1] قطعه بالكلّية فرأيت ان اشغل بعض الوقت الذى انتهز فيه الفرصة لما اريده من هذا الشأن فى هذا المطلوب مستعينا بالله الكريم عليه وعلى كل ما ارجو[2] به قربًا اليه : واعلمْ انّ من ينقل لغة الى لغة ان لم يستعمل فى بعض المواضع الزيادة والنقصان او نقل المذكر بمؤنّث والمؤنّث بمذكّر ولفظ الجمع بالواحد وعكسه الى غير ذلك ممّا ستراه مبيّنًا عند وقوفك على ما فى هذا التفسير من الترجمات ربما جاء معناه منجمًا ولفظه اعجميًّا فى اللغة المنقول اليها فلا تُنكرن شيئًا تراه كذلك فقد كشفت لك عن الغرض به وان بعُد فى ضابط اللغة العربيّة إنكار ما يجرى هذا المجرى بل هو كالمحال ممّن اختصّ فيها بقدر من الفصاحة : وممّا اذكره انّ المترجمين قد يتفنّنون فى الترجمة فربما وقف على بعض ذلك من لم يقف على غيره فيعيب ما تخالفه او يستبعده او ينكره لاستغرابه ايّاه وعليه ان ينظر فيما يتبعه من المعنى فاذا عرف مطابقته له استصوبه وهأنا مقدّم مقدّمة فى جمل تتعلّق بالتوراة واتبعها بامر يقرب فيما يختصّ السفر الاول منها الذى

[1] Ms. يكى.
[2] Ms. ارجوا.

البداية بتفسيره تحصل وملحق [بذ]لك الترجمة لفصل فصل او لِما هو كالفصل لكونه كلامًا فى معنى بمُفْرد وان لم يكن مفصولا بالكتابة او بازيد من ذلك لكن يجئ الترجمة منسوقة غير منقطعة حسب ما استقرّ على الطالب لهذا التفسير (حرس الله مدّته) ثم انتقل الى الكلام فى المعنى معوّلاً على ما ينعم (جلّ ذكره) به من المعونة ان شاء الله

اعلمْ انّ التوراة تنقسم قسمين احدهما خبر والاخر شرع. وينقسم الخبر قسمين احدهما وعد ووعيد والاخر ليس كذلك. وينقسم الوعد والوعيد قسمين احدهما يتعلّق بجماعات والاخر بآحاد. وينقسمان [ايضا] قسمين من جهة اخرى احدهما فيه شرح وبسط والاخر فيه اختصار واجمال. وينقسمان ايضا من وجه اخر قسمين احدهما معجّل والاخر مؤجل. وينقسمان ايضا قسمين من طريق اخرى احدهما مخصوص باهل الشرع والاخر يرجع الى غيرهم. وينقسمان قسمين فى باب اخر احدهما يجرى مجرى الدعا للمذكور والموما اليه وعليه والاخر وصف لِما يكون فامّا الخبر الذى ليس وعدا ولا وعيدا فانّه ايضا ينقسم قسمين احدهما خبر عن محمودين وما كان منهم جماعة كانوا آحادًا من امّة بنى اسرائيل هم او من سواهم والاخر خبر عن مذمومين وما صاروا اليه على الاوجه الثلثة

ايضا . وينقسم ايضا قسمين احدهما خبر عن قوم
واحوالهم واوصافهم على ما يقدّم ذكره والاخر خبر عن
حوادث يخرج عن هذا الضرب . وينقسم ايضا قسمين
احدهما خبر عمّا مضى والاخر خبر عمّا يستقبل . وينقسم
المستقبل قسمين احدهما يختصّ الامّة والاخر يختصّ
سواها . وينقسم قسمين احدهما شيح والاخر جنى .
وينقسمان والجنى للامّة لا يقتضى هلاكًا كليًا وهو لسواها
قد يقتضى ذلك فى البعض والشيح قد يكون خبرا عن
افعال مرضية تحصل وقد يكون خبرا عن منافع تقابل
ذلك . والشرع ينقسم قسمين احدهما يقتضى الفعل
والاخر يقتضى تركه . وينقسم الاول قسمين احدهما ينهض
العقل بمعرفته والاخر ليس كذلك . وينقسم ايضا قسمين
احدهما ايجاب والاخر ترغيب . وما يقتضى الترك يجرى
ايضا كذلك وينقسم ايضا قسمين احدهما فيه حكم
مذكور والاخر لم يذكر فيه حكم . وينقسم ايضا فمنه ما
الامّة ومَن انضاف اليها سوى فى اللزوم لهم ومنه ما يختصّ
لزومه بالامّة فقط على نظر فى هذا يجى فى مواضعه . وينقسم
ايضا فمنه ما يعمّ وجوبه الذكور والآنات ومنه ما يخصّ
الذكور ومنه ما يخصّ الآنات . وينقسم ايضا فمنه ما يختصّ
لزومه بفريق من الامّة وفيه ما يلزم جميعها . وينقسم ايضا

فمنه ما قد ثبت وجوبه على الامّة من قبل زمان الرسول عليه السلام ومنه ما وجب على يده دون غيره . وينقسم ايضا فمنه ما قد ثبت لزومه على كل قول لكل مَن هو من ذرية ابرهم عليو هشلوم ومنه ما لم يثبت لزومه الّا لبعض نسل ابرهيم عليه السلام وهم نسل يعقب عليه السلام على قول البعض . وينقسم ايضا فمنه ما يلزم المكلّف فى نفسه ومنه ما يلزمه فى غيره . وينقسم ذلك الغير فقد يكون مكلّفا وقد يكون غير مكلّف . وينقسم ايضا فمنه ما لزم متكرّرا ومنه ما لزم ليس كذلك . وينقسم المتكرّر اللزوم قسمين فقد يكون مؤبّدا وقد يكون غير مؤبّد . وينقسم المؤبّد فقد يسقط فى وقت لعذر من رفع التمكّن او لعدم شرط وقد يكون فى جماعة فى آحاد وقد لا يسقط لكون التمكّن منه حاصلا وثبوت اسباب الوجوب . وهذه الجملة وان كنتُ قد اتّسعت بذكرها ففيها اختصار وتفاصيلها تجى فى التفسير ومن قوى فى العلم قوّة ما وطلبها وجدها :
فالسفر الاول من اسفار التورية قد انتظم خبرا وشرعا وفى اخباره ما لولا وقوع النصّ ببيانه لاستحال ان يعلم من العقول لانّ اكثر ما يدلّ دليل العقل على حدوث العالم من غير ان يعلم به كونه محدثا فى اوقات متغايرة واذا جاز ذلك بقى عليه معرفة المتقدّم من المحدث فى الوجود

والمتاّخر فيه ثم لا يعلم بالعقل انّ بعضه حدث من بعض
ولا انه كان حين خلقه على صفة ما ثم تغيّر عنها فبيّن
الشرع جميع ذلك كما يجى شرحه فى مواضعه. ومدّة هذا
السفر الفان وثلاث مائة وسبع سنين سيمن بشز تفصيل
ذلك من ادم الى المبول الف وستماية وست وخمسون سنة
سيمن انوم وتفصيل هذه المدّة يستدرك من ذكر عمر كل
واحد من الاصول من العشرة القرون الاول الى ان ولد
الاصل الذى بعده. ثم من المبول الى ابرهيم عليه السلم
مايتان وتسعون سنة والى ان اولد يصحق عليه السلام
مائة سنة واولد يصحق يعقب عليه السلام وله ستون
سنة وانحدر يعقب الى مصر وله مائة وثلاثون سنة وعاش
يوسف بعد ذلك احدى وسبعين سنة الفَذْلكة[1]
ما تقدم

Tout en se proposant de faire le résumé d'un commentaire, notre auteur s'étend beaucoup trop dans ses explications. Il connaissait parfaitement la grammaire arabe, et même dans toutes ses subtilités, qu'il applique assez souvent pour expliquer grammaticalement les mots hébreux; mais le système trilitère, introduit par Hayyoudj, n'était pas encore connu de notre auteur. Il se sert souvent, comme

[1] Ce mot est aussi en usage chez les Qaraïtes. (Voyez mon *Aus der Petersburger Bibliothek,* Leipzig, 1866, p. 106.)



appui à ses explications, des versets bibliques qu'on trouve dans notre ms. transcrits en caractères arabes, pourvus des lignes au-dessus des mots. Ces transcriptions, dont on rencontrera quelques-unes dans les extraits que nous allons reproduire, donneront une idée de la prononciation des mots hébreux par les Samaritains de l'époque où notre auteur vivait.

Voici comment il explique le mot בראשית (*Gen.* I, 1) :

ࠁࠓࠀࠔࠉࠕ ࠁࠓࠀ ࠀࠋࠄࠉࠌ:

قد تقدم ترجم كثير من العلمآء براشيت اول واسقط
هولاء الباء ولا حاجة الى ذلك لامكان ثباتها حسب ما
مضى فى الترجمة [1]. وحقيقة الحال حادث يحدث اى حادث
كان وكل حادثين حدثا معًا صحّ ان يوقت احدهما بالاخر
ويقصد المخبر الى كشف حال احدهما بحال الاخر يكون
احدهما وقتا والاخر موقّتًا به : مثاله قول قائل جاءنى زيد
وقت كونى اكلًا فصار الاكل وقتا لمجىء زيد ولو عكس
القضيّة لجاز ولا فرق بين قوله جاءنى زيد وقت كونى اكلًا
او حين كونى آكلا او عند كونى اكلا الى ما يجرى هذا
المجرى ولمّا قارن خلق السماوات والارض حدوث غيرهما من
الحوادث صحّ التوقيت به وكونه حالا لحدوثها وذلك الظلام

[1] La traduction se trouve à la marge du ms.; voir plus loin, p. 366.

والماء وفى الروح كلام نذكره ومعنى قولك فى اول حال ومع اول حال سواء لانّه قد يقصد بالتظريف فيما يعود الى الحوادث مقارنة احد الحادثين بالاخر. واذا قلت فى اول حال صحّ أن يدخل فى ذلك الظلام والماء وكل حادث قارن حدوثه حدوث السماء والارض. وأذا قلت مع الظلام او مع العرب خصصته ببعض ذلك. واذا قلت مع اول مخلوق خلقتنا السماء والارض كان المعنى متّفقا والسماء انما كانت سماء لكونها جواهر على صفة مخصوصة بالاكوان التى بها كانت كذلك فلا يمكن توقيت بعض ذلك ببعض وقد تضمن الخبر ذكر السماء وكذاك الحال فى الارض. واذا قيل فى اول الزمان خلق الله السماء والارض وعنى بالزمان الظلام جاز ويبقى النظر فى تسمية الظلام زمانا فى لغة العرب هل تصحّ ام لا ولم يثبت صحّة ذلك. واذا قيل فى اول يوم وقصد اول حال من اول يوم جاز لانّ مسموع القول لا يقتضى اول حال من اليوم دون غيرها من احواله وكذلك لو قيل مع اول يوم : واوردنا فى جملة ما تقدّم لفظة مع لانّ الحروف المتعلقه بالاسماء قد ينوب بعضها مناب بعض لما ستراه كثيرا فيما نورده. ومن امثلة موضعنا هذا اولى اوكل لهلحم بو[1]. ويلحم بيشرال[2] وامثال

[1] *Nombres*, XXII, 11.
[2] *Ibidem*, XXI, 1.

ذلك كثير فى الحرف مما الباء فيه مقام مع مثل ونلحم عم
هفلشتى هزه[1]. بنى يشرال ال تلحمو عم احيكم[2] ولا
اعتراض بان كون الباء مقام عم مجازا لانّ ذلك غير مانع
مما قلناه لا سيّما مع كثرة اشتهاره :

Notre auteur se sert des expressions hébraïques en usage chez les commentateurs rabbanites et qaraïtes, telles que לשון רבים, לשון יחיד et d'autres; on en trouvera un spécimen dans l'explication du passage (*Gen.* I, 4)[3] : .....وقال [illegible] وهو لفظ واحد
ومذكّر وجاء بعده لفظ جمع ومؤنّث وذلك جائز فى
العبرانى فى لشون هيوت وغير ذلك لجوازه فى العربى وان
جاز من خلافه فى العبرانى ما ليس جائزا فى العربى . الا
ترى الى قوله كى يهيه نعره بتوله[4]. وهيه هنعره اشر امر
اليه[5]. وهيه هعلمه هيوصات لشاب[6] فجاء لفظ هيوت
مذكّرا وما بعده موتّثا . وفى غير لشون هيوت ما جاء
جمعا بعد واحد قوله ويامر بنى جد[7]. ويقم اليشب هكهن
هجدول واحيو هكهنيم[8]. ويلك مشه واهرن وياسفو[9]. ويلك

[1] I *Samuel*, XVII, 32.
[2] II *Paralipomènes*, XIII, 12.
[3] Ms. fol. 31[b],
[4] *Deutéron.* XXII, 23.
[5] *Gen.* XXIV, 14.
[6] *Ibid.* 23.
[7] *Nombres*, XXXII, 25.
[8] *Néh.* III, 1.
[9] *Exod.* IV, 29.

احريهم هوشيعه وحصى سرى يهوذه[1]. كى يعص عليك
ارم رعه افريم وبن رمليهو[2]. ويشب يهوذه ويشرال[3]. ويشلح
سنبلط وجشم الى لامر[4]. ويبا يهوشع وكل عم هلحمه[5].
وعشه بصلال واهلياب وكل ايش حكم لب[6] بل فى لشون
بياه قد يجى مقدّما وموخّرا كما تقدّم ذكره. وكقوله
ايضا ويبا الى انشيم[7]. ويعلو بنجب ويبا عد حبرون[8] الذى
الاقرب فيه رجوعه الى الكل. وقام فى المتاخّر مارص تحربهم[9]
اوصيا اتم وال اذمت يشرال لا يبا[10]. والاكثر فى العبرانى
اخراج الفعل اذا تقدّم بالتكثير اذا كان ما بعده ازيد
من واحد فالوجه الاختصار عن ذكر امثلته بل قد ذكر
استشهادا لما انتظم القسمين من القصص. قوله ويقم على
معله هلويم يشوع وبنى[11] وتمامه ثم قال ويامرو هلويم
يشوع وقدميال[12] وتمامه. وفى العربية لا تختلف فى انه اذا

[1] *Néh.* XII, 32.
[2] *Isaïe,* V, 8.
[3] I *Rois,* V, 5.
[4] *Néh.* VI, 2.
[5] *Jos.* XI, 7
[6] *Exod.* XXXVI, 1.
[7] *Ézéch.* XIV, 1.
[8] *Nombres,* XIII, 22.
[9] *Sic.*
[10] *Ézéch.* XX, 38.
[11] *Néh.* IX, 4.
[12] *Ibidem,* 5.

تقدّم الفعل وحد واذا تاخّرثنى وجمع للضمير الذى يظهر فيه كقولك فى مثال الاول قام زيد قام الزيدان قام الزيدون وفى مثال الثانى زيد قام الزيدان قاما الزيدون قاموا والكلام فى ذلك يتّسع ولو وقع الضبط له لمّا قيل يهى هاور وماوروث ولو ثبت بطلان ذلك الاور عمّا كان عليه لجاز حصول شبهة ما فى ذلك وان كانت ضعيفة فكيف ولم يبطل بل سنوكّد ما قدمنا ذكره فى ثباته على حاله :

En voici un autre exemple (*Gen.* I, 26)[1] : وقوله... نعشه ولم يقل اعشه يجوز كونه لشون جدوله ويجوز ان يكون النون نون الاسم وتجرى مجرى واشر هيه نعشه ليوم احد[2] وتفسير الكلمة مفعولا يكون اذم وفى معناه أبيث[3] هنبنه لشم يهوه لهيوه هزاه اليو[4] ويكون على هذا الثانى امره هعشه وعلى الاول عشه

Voici un spécimen des explications grammaticales (*Gen.* II, 1)[5] : ࠅࠉࠊࠋࠅ · ࠄࠔࠌࠉࠌ · ࠅࠄࠀࠓࠑ هو من قبيل الفعل الذى لم يسمّ فاعله ومثله ويكسو كل

[1] Ms. fol. 47*b*.
[2] *Néh.* V, 18.
[3] *Sic.*
[4] I *Paralip.* XXII, 19.
[5] Ms. fol. 51.

ههريم [1] والامر منها كسه كله ويكل هو مقام ويكله ويكس
بمثابة ويكسه والأم منهما كله كسه :

En voici une autre concernant les adverbes (*Gen.* vi, 4)[2] : ࠄࠍࠐࠉࠋࠉࠌ يعنى به الاعلاج, مثل وشم
راينو اث هنفيليم بنى عنق من هنفيليم[3] وهم قوم ذوو
قامات طوال ولهم جبروة فابتدءوا بالفساد اولا ثم تبعهم
اولاد الاخلّاء ويجوز انهم توالدوا من هذا الزنا ويكون
قوله وجم احرى كن على هذا القول بيانا لسبب حصول
النفيليم فكانّه قال كان فى الارض النفيليم بعد ما كان بنى
هالهيم يباو ال بنوث هاذم ويلدن لهم مَن هو بهذا
الوصف :

Notre auteur cite la Mishnah comme le font les Qaraïtes[4] très-souvent. Voici comment le mot הואלתי (*Gen.* xviii, 27) est expliqué[5] : ࠄࠅࠀࠋࠕࠉ قوله
قد ترجمناه بغير عزمت وامنعت مع كونهما صالحين له
وفى استعمال الاوائل ان يقولوا فى من ابتدأ فى الامر واخذ
فى فعله هوال وعشه كن وكن[6] وعلى مثل هذا يجرى قول

[1] *Gen.* vii, 19.
[2] Ms. fol. 75.
[3] *Nombres*, xiii, 33.
[4] Voyez *Journal asiatique*, 1862, t. I, p. 381.
[5] Ms. fol. 125[b].
[6] Mishnah dans plusieurs endroits,

دود هوال وبرك ات بيت عبدك[1] ومعناه ومعنى الابتداء
يتقارب :

Notre commentateur, à l'exemple de tous ses prédécesseurs et contemporains rabbanites et qaraïtes, n'admet point les anthropomorphismes. Nous ne reproduirons que le passage se rapportant à *Gen.* VI, 6, dont M. de Sacy[2] a donné différentes versions juives, et pour lequel M. Geiger[3] donne le commentaire d'un certain Ibrahim, un Samaritain également.

Voici les paroles de notre auteur[4] : وقوله וינחם
יהוה يجب تاوّله لاستحالة الندم عليه سبحانه بان يقال
كما انّ النادم على الفعل يكف عن الاستمرار عليه كذلك
كان عرضه تعالى بخلقهم ان يطيعوا او يدو..... بقاوهم
ودك..... انتفاعهم فعند ما عصوا واسرفوا فى المعاصى
اقتضت الحكمة تغيير البنية ا...لى وقوله ויתעצב ·
אל · לבו يعنى شقّ ذلك على وليه ونبيه وصاحب
سرّه ويجوز انه سمّى نبيه לבו لكونه عزيزا عنده كما ان
القلب اشرف الاعضاء ويمكن ما قيل ايضا من كون الواو فى
لبو ضميرا لاذم اراد لمّا عرف الآدميون بالوعيد الصعب

[1] II *Samuel*, VII, 29.
[2] De Sacy, *l. c.* p. 77.
[3] *Zeitschrift der Deutsch. morg. Gesellschaft*, t. XX, p. 152.
[4] Ms. fol. $75^b$ ; la page est un peu endommagée.

عظم غمّهم وتزايدت همومهم وهذا الوعيد هو قوله
ࠀࠌࠉࠕ · ࠀࠍ · ࠅࠀࠇࠉ

Notre auteur attribue presque toujours, comme le fait Abou-Saïd[1], aux anges les actions que le texte original attribue à Dieu même. En voici un exemple (*Gen.* XI, 5)[2] : ࠅࠉࠓࠃ · ࠉࠄࠅࠄ لما كان فيما اخذوا فيه من هذا الالتيام نقض غرضه سبحانه اعلم الملائكة بالحال حسب ما علمه من الصلاح وانفذ ملكا او ملائكة لتشاهد فعلهم وتعلمه ضرورة ويجوز ان يخبر به غيرها من الملائكة فتعلمه ايضا كذلك ويتاكد تعديلهم لله تعالى فيما يفعله تلقا فعلهم

Nous donnerons à présent quelques exemples pour démontrer que notre auteur s'abstient de toute controverse contre les autres sectes juives, et n'emploie point son interprétation au profit de sa propre secte. *Gen.* XII, 6[3] : ࠌࠒࠅࠌ · ࠔࠊࠌ يجوز شكم اسم انسان اضيف الموضع اليه ولذلك اضيفت الشجر المذكورة الى رجل يقال له موره او اضيفت الى موضع اسمه موره

*Gen.* XXII, 2[4] : ࠅࠋࠊ · ࠋࠊ · ࠀࠋ · ࠀࠓࠑ[5] · ࠄࠌࠅࠓࠀࠄ وقد وجدنا هر هوربة ذلك يجرى مجرى

[1] De Sacy, *l. c.* p. 67.
[2] Ms. fol. 96.
[3] Ms. fol. 103[b].
[4] Ms. fol. 140.
[5] *Sic.*

مذ بر سينى وهر سينى فاضيف الجبل الى ضيعة او ما يجرى
مجراها هى سينى واضيف البرّ الذى هو اوسع من ذلك
اليه وكذلك الحال هاهنا ويجوز كون موريه اسم رجل ايضا
فالارض عرفها ابرهم عليه السلام وقصد اليها وبقى المكان
الذى يقصده منها قال عنه عل احد ههريم اشر امر
اليك وذلك بعد حصوله فى الصقع [1]

Quant au passage *Gen.* XXII, 4, notre auteur s'accorde avec l'interprétation rabbanite; il dit[2]: ࠁࠉࠅࠌ ࠄࠔࠋࠉࠔࠉ كان ذلك فى اليوم الثالث لخروجه من بير سبع [3]

Nous nous serions certainement attendu de trouver, dans notre commentaire sur la dernière partie de *Gen.* I, 14, une réfutation des théories des autres sectes juives concernant le *Moled* (fixation de la néoménie); mais après avoir exposé le système de Ptolémée, notre auteur dit[4] : وقد دخل فى هذه الجملة
كثير ممّا يحتاج اليه باختصار هو المقصود بهذا التفسير
وما سواه ممّا يتعلّق بالشهادات فى الهلال وحصول الاضطراب
فيها يجده مشروحًا لنا فى فصل العِد فانا قد وفيناه

[1] Voyez l'application du Moriah à Nablos, M. Geiger, *Z. d. D. m. G.* t. XVI, p. 726.

[2] Ms. fol. 143^b^.

[3] Voyez le passage que M. Geiger reproduit (*op. cit.* t. XX, p. 154) au nom d'Ibrahim.

[4] Ms. fol. 40.

هناك حقّه الذى احتمله ذلك الموضع وما يعترض به على
الروية من ان اهل الجلوث مبدّدون فى الارض ولا يتمّ كون
عيدهم وراس شهرهم واحدا الّا بالمولد اعتراض بفرع على
اصل واذا ثبت انّ التكليف ورد على استقرار الفصل بين
الشهور بالروية جاز الاتّفاق من الكل على يوم واحد اذا
كانوا مجتمعين فى بلدهم وما قاربه واذا حصل التباعد وقد
ثبت كون الارض كرة ومن المحال ان يكون الهلال مرتبًا فى
بلاد سرنديب فى الوقت الذى يرى فى الشأم وبغداد فلا
بدّ من اختلاف التبعّد فيه ولبس ذلك باكثر من
الاختلاف فى دخول السبت على قوم ولم يدخل على عيرهم
فيقيم البعض فى عمل الملاكوث ما قدره ثلاث ساعات وازيد
وانقص وغيرهم قد امتنع منها الغيبة الشمس عن ديارهم
وما قلناه من اختلاف احوال الشمس والقمر فى هذا الباب
معلوم باضطرار من الظاهر الذى لا يجرى مجرى ما انكرنا
تحريره فى المولد وما ناسبه والعزم حاصل على ايراد القول
فى هذا الباب وفى الفاصل بين السنين موفيا اذا وصلت
فى التفسير المشروح الذى ابتدأت به فى سفر ويقرا الى
فصل الفسخ فى فراشة امور والله يوفق لما يرضيه برحمته

Notre auteur renvoie, au passage de *Gen.* II, 3, à une autre partie de son commentaire; il dit[1] :

[1] Ms. fol. 53[b].

وقدوش هذا اليوم بالامتناع من الملاكوث المخصوصة فيه
وقد اوردنا فى تفسير عشرت هدبريم فى ذلك شروحا
يوفق عليها من ثمّ

A propos du second fleuve (*Gen.* II, 13) dans l'Éden, il dit[1] : والثانى قوم من السودان غير من فى ارض حويله وقد ذكرنا فى كتاب التوربة جملة من وصف اهل تلك الديار

Mentionnons encore que les noms propres des pays et des villes sont rarement expliqués dans notre commentaire. On y rencontre quelquefois des *excursus* qui sont introduits en forme de questions et de réponses. Ainsi, par exemple, au sujet de l'histoire du serpent, notre auteur dit[2] : مسائل فى النحس : منها هل توعّده الله تعالى بما تقدّم ذكره وهو بهمه او وهو على صفة التحشيم . والجواب . انه يجوز سماعه الوعيد وهو بهمه وانما سمّى نحش بالاسم الذى صار اليه وهو اجود من غيره . ومنها... Les réponses prennent quelquefois une telle étendue qu'on pourrait plutôt les considérer comme des dissertations.

A la marge du ms. sont notées quelques variantes, la plupart connues, entre les textes hébreu et samaritain; les voici :

[1] Ms. fol. 59.
[2] Ms. fol. 66.

I. *Gen.* IV, 10 : ࠒࠅࠋ · ࠃࠌࠉ · ࠀࠇࠉࠊ; à la marge : عندهم [دمى ?] (fol. 70 *b*).

II. VIII, 22 : ࠏࠅࠃ · ࠊࠋ · ࠉࠌࠉ; à la marge : عندهم عود. Le commentaire dit : قال عود لانّ الحال يعود الى مثل ما كانت عليه من قبل المبول (fol. 85).

III. IX, 5 : ࠅࠀࠊ · ࠃࠌࠊࠌ; عندهم واك ات دمكم.

IV. *Ibidem* : ࠌࠉࠃ · ࠊࠋ · ࠇࠉࠄ; عندهم ميد كل حيه (fol. 87 *b*).

V. IX, 16 : ࠅࠓࠀࠉࠕࠉࠄ; عندهم ورايتيه. Le commentaire dit : يقتضى رويته تعالى لها وذلك صحيح فيه سبحانه لا كقول من قال انّ معناه انه يريها للمخلوقين. Le mot suivant dans le texte est dans le ms. ࠋࠆࠊࠓࠅ (fol. 89 *b*).

VI. X, 19, à la marge : عندهم ويهى جبول هكنعنى مصيدون باكه جرره عد عزه باكه سدمه وعمره وادمه وصبيم عد لشع. Le commentaire porte : ثم قال ࠅࠉࠄࠉ · ࠂࠁࠅࠋ · ࠄࠊࠍࠏࠍࠉ فذكر حدود بلد كنعن فقط لانّه صار الى يشرال وقوله مصيدون هو ابتداء الغاية فاقتضى ذلك ان يقال عد باكه ليجرى مجرى ما يقال من موضع كذا الى موضع كذا وصيدون هى زاوية الغرب المتّصلة بالجنوب وذكر سدم وعمرها وبقى شير فى ارض يشرال كقوله فى لوط ويسع لوط مقدم والى هناك رحل ولشع يقال انها صعر ويسمّى ايضا بلع وهى من ارض

يشرال كما صيدون وعزة لهم ولتمام ما يحتاج اليه فى هذا موضع اخر نذكر فيه (fol. 93 *b* et 94).

VII. XIII, 18 : [Samaritan] · [Samaritan]; عندهم وياهل معناه نقل مضربه وعليه الشرح. Le commentaire a ici : بخلاف وياهل عد سدم[1] الذى هو نصب مضربه فجرت هذه اللفظة تجرى وتشرش شرشيه[2] الذى هو نصب الشوك وقوله وصاصاى يشورشو[3] هو قلع الاصول ومثله وشرشك مارص حييم[4] (fol. 107 *b*).

VIII. XIV, 19 : عندهم ويبركهو عوض ويبرك اث ابرم. Le commentaire ne mentionne pas ce passage (fol. 109 *b*).

IX. XIV, 23 : [Samaritan] · [Samaritan]; عندهم وام بواو عطف. Le commentaire dit : يريد ولا اخذ منك عوضًا وان كان من غير هذا السلب ويجوز انه اراد بالاول مال اهل البلد وعطف عليه ما ادخله فى القسم بان لا ياخذ ايضا شيئًا من ماله. Le commentaire porte : [Samaritan] et سروج (fol. 110 *b*).

X. XVII, 1 : [Samaritan] · [Samaritan]; عندهم وهيه تميم (fol. 118).

XI. XVIII, 10 : كون يحتمل [Samaritan] · [Samaritan]

[1] *Gen.* XIII, 12.
[2] *Psaumes*, LXXX, 10.
[3] *Job*, XXXI, 8.
[4] *Psaumes*, LII, 7.

المضرب او بابه وراء ابرهم ࠄ : ࠀ : او وراء الرسول ; à la marge : عندهم وهو وعليه الشرح (fol. 122 *b*).

XII. xviii, 19 : كى يدعتى الاشبه به المناجاة لا سيما ; à la marge : عندهم يدعتيو (fol. 124).

XIII. xix, 12 : ࠅࠉࠀࠌࠓࠅ · ࠄࠀࠍࠔࠉࠌ ; عندهم ويامرو هانشيم (fol. 127 *b*).

XIV. xx, 13 : ࠄࠕࠏࠅ ; عندهم هتعو. Le commentaire y dit ce qui suit : قد يجوز رجوعه الى انّ ابيه اراد قاموا بحرن على المذهب الفاسد الذى لولا صحّة عقيدته فى الدين لكانوا قد اضلّوه فرأى تعالى اخراجه من بينهم وحصل متردّدا بين قوم ظلمة فاحتاج الى التحيّل فى الخلاص من شرّهم ويجوز ردّ هتعو الى الله جلّ ذكره بمعنى انه جعله كالتايه فى الطريق لا يدرى اين يقصد حسب ما قال له لك لك ال هارص اشر اراك[1] ثم بعد حصوله فى الارض كان ينتقل فيه ولا مستقرّ له اما بامره تعالى له بالانتقال الى كل موضع كان يحصل فيه منها او باختياره حسب قوله قوم هتهلك بارص[2]. وقال هتعو ولم يقل هتعه من ان الهيم موضوع اوزانه للجمع واطلاقه عليه تعالى وهو واحد للتفخيم وقد يجى نعته كذلك مثل هوا الهيم

[1] *Gen.* xii, 1

[2] *Gen.* xiii, 17.

حبيم[1]. كى الهيم قدوشيم هوا[2] وقد وصفه بلفظ التفريد كقوله كى الهيم شوفط[3]. الهيم شوفط صديق[4] (fol. 133 *b* et 134).

Il ne nous reste, pour terminer notre notice, que de donner les passages cités d'une traduction arabe qui ne s'accorde ni avec celle de Saʿadyah ni avec celle d'Abou-Saïd. Ces passages se trouvent également à la marge du ms. :

I. *Gen.* I, 1 : ترجمة براشيت فى اول حال او مع الظلام او مع اول عرب (fol. 10 *b*).

II. II, 4 : قال فى الترجمة. ثم بارك الله اليوم السابع وقدسه لانه لم يصنع فيه شيًا من جميع صنعته التى خلقها ومكل فعلها او ليفعل منها على الدوام (fol. 54). Au-dessous : وفيها ما يرى فعله.

III. IV, 11 : وقال فى الترجمة وشربت دما اخيك من يديك او يكنى (?) بذلك اخذ حق دما اخيك من يديك (fol. 70 *b*).

IV. VI, 3 : قال فى الترجمة. قال الله ليس يخاصم روحى او لا يحكم صاحب نبوتى فى الآدميين للدهر لسبب انهم بشر بل اكثر ما يكون ايّام مهلهمماية وعشرون سنة (fol. 74 *b*).

V. XIV, 24 : قال فى الترجمة فامّا ما صار الى سواى وهو

[1] *Deutéron.* V, 23.
[2] *Josué*, XXIV, 9.
[3] *Psaumes*, L, 6.
[4] *Psaumes*, VII, 12.

ما اكله الغلمان فانّى لا اقوم بعوضه وكذاك قسم القوم الذين صاروا معى وهم عنرم اشكول وممرا فلهم ان ياخذوا قسمهم (fol. 110 *b*).

VI. xviii, 14 : قال فى الترجمة. هل يخفا او يغرب (fol. 123).

VII. xviii, 21 : ترجمة الغسوق. فاحدر الآن اليها مكلا وارى ما يكون عند ذلك فان كان مثل صرختها التى جاءت الى من الظلم يكونوا وقد حصل فيهم فنا والم فانا اعرف ما اصنع بهم (fol. 124 *b*).

VIII. xxiv, 10 : الترجمة. ثم اخذ العبد عشرة اجمال من جمال سيده وسار او مع ما راى اخذه من خير مولاه فى جملته (fol. 153).

*P. S.* M. Bensly, sous-bibliothécaire à la bibliothèque de l'Université de Cambridge, me communique les deux épigraphes suivantes, qui se trouvent dans deux manuscrits de cette bibliothèque et que nous reproduisons comme complément à la chronique samaritaine.

A. Le ms. Add. 713, qui renferme le texte hébraïco-samaritain du Pentateuque, a à la fin du Lévitique le document suivant :

[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]
[illegible]

[illegible] :
[illegible] :
ࠀࠌࠍ · ࠀࠌࠍ :- :-

B. Le ms. Add. 714, écrit en deux colonnes, renferme le texte hébraïco-samaritain du Pentateuque et la version arabe d'Abou-Saïd en caractères samaritains. L'acrostiche, au commencement du Deutéronome, donne le passage suivant :

אנה אבי ברכהתה בר אב
זהותה בר אב נפושה
בר אברהם צרפתאה
כתבת הדה ארהותה
קדישתה לכהנה שלח
בר כהנה שלאמה
בר כהנה אברהם דמן
עפתאי שנת י״ו
וק׳ למלכות ישמעאל
והיא מלוי מ׳ אוראון
כתבת רב חילה
דכנ[1] סעד ואשול לה
דימלינה מלף לגבה
בנים ובני בנים
אמן אמן .

Errata. *Journal asiatique*, 1869, t. II, p. 425, l. 16, à lire « jusqu'à ce jour, qui est le mois de Thammouz, correspondant à rebia el-Awal (comme à la page 426) » au lieu de « jour, qui est le quatrième mois, le Thammouz. » (Communication de M. le docteur Geiger.)

[1] *Sic.*

# NOUVELLES ET MÉLANGES.

## SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

### PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1873.

La séance est ouverte à 8 heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

M. Ermakow, ingénieur à Trébizonde, adresse à la Société l'épreuve photographiée d'une inscription grecque trouvée à Amasia, et portant le nom de Pharnace, roi du Pont. Cette inscription sera communiquée à l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

M. l'abbé Martin écrit au Conseil pour lui indiquer une série de documents syriaques historiques qui mériteraient d'être publiés par la Société. La proposition de M. l'abbé Martin est renvoyée au Bureau, qui fera en son temps un rapport sur tous les ouvrages présentés ou proposés.

La Commission des inscriptions sémitiques de l'Académie des inscriptions et belles-lettres communique à la Société une série d'inscriptions coufiques du nord de l'Asie Mineure, copiées par M. Taylor et envoyées par M. Gilbert, consul de France en cette ville. Des remerciements seront adressés à M. Taylor pour cet envoi, qui sera l'objet d'un travail dans le *Journal asiatique*.

M. Oppert continue ses observations sur la langue su-

mérienne et en particulier sur le mécanisme de la conjugaison, qui présente certaines analogies avec le verbe turc.

M. Ganneau, à propos d'un article publié dans le cahier III-IV du Journal de la Société orientale allemande (année 1872) et contenant un certain nombre de textes himyarites inédits, fait observer que l'un de ces textes, accompagnant un bas-relief, a déjà été de sa part un objet de communication à l'Académie des inscriptions (août 1872). M. Ganneau rappelle que ce monument doit appartenir à une série funéraire, caractérisée par l'identité des formules épigraphiques et l'analogie du style artistique. Cette série comprend le monument publié par lui dans le *Journal asiatique* et des monuments conservés au Musée de Bombay. M. Ganneau termine en disant qu'il serait utile que la Société fît des démarches pour obtenir des *fac-simile*, estampages ou moulages, des originaux conservés à Bombay, les reproductions données en 1848 par le Journal de la Société de Bombay laissant à désirer.

## OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le Comité de rédaction. *Journal des Savants*, janvier 1873, in-4°.

Par l'éditeur. *Indian Antiquary*, edited by Jas. Burgess. April, part. XII. Bombay, 1873, in-4°.

— *The Phœnix*, edited by Rev. J. Summers, vol. III, n° 30, december 1872, pet. in-4°.

Par les rédacteurs. *The Academy*, n° 64, jan. 15, 1873, in-4°.

Par les éditeurs. *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 4^e^ série, t. IV. Nancy, 1872, in-8°, 406 p.

Par la Commission. *Maçoudi*, les Prairies d'or, texte et traduction par C. Barbier de Meynard, t. VII. Paris, 1873, in-8°.

Par l'auteur. *Oriental and linguistic studies*. The Veda;

the Avesta; the science of language, by W. D. Whitney. New-York, 1873, in-8°, 416 p.

Par l'auteur. *Storia dei Musulmani di Sicilia,* scritta da M. Amari, vol. terzo, part. second. Firenze, 1872, in-8°, p. 345 à 976.

— *The indian travels* of Apollonius of Tyana and the indian embassies to Rome, etc. by Osmond de Beauvoir-Priaulx. London, 1873, pet. in-8°, 260 p.

---

## PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 MARS 1873.

La séance s'ouvre à 8 heures sous la présidence de M. Mohl.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu ; la rédaction en est adoptée.

Le Conseil apprend avec un vif regret la mort subite de M. Pauthier, qui a rendu à la Société de si grands et de si constants services, et qui a été de la part de tous l'objet de tant de respect et de sympathie.

M. Pagnon, bibliothécaire de Saint-Étienne, écrit à la Société pour la consulter sur un manuscrit indien, qui a été donné à la bibliothèque de cette ville. La copie d'une ligne qui accompagnait la lettre étant insuffisante, le Conseil prie M. Pagnon d'envoyer ou le manuscrit même ou un fac-simile exact de quelques lignes.

M. Oppert communique la traduction d'une inscription bilingue publiée dans le recueil du Musée Britannique, t. II, p. 10. Ce texte, contenant des dispositions judiciaires, a été plusieurs fois traduit, mais, à ce que croit M. Oppert, d'une manière complétement erronée. Voici la traduction que M. Oppert présente à la Société et qui a été inspirée surtout par l'étude du texte sumérien.

### LOIS SUR LES RAPPORTS DE PARENTÉ.

« Pour toujours, pour tous les temps à venir :

« Quand, par décision du juge, un fils (autorisé à cela)

dira à son père : Tu n'es pas mon père, et qu'il aura attesté cela par l'apposition de son ongle et dénié la paternité, il (le père) payera de l'argent.

« Quand, par décision du juge, un fils dira à sa mère : Tu n'es pas ma mère, en y mettant sa griffe, on assemblera le peuple de la ville et on le chassera de la maison.

« Quand, par décision du juge, un père dira à son fils : Tu n'es pas mon fils, on l'enfermera dans les fondations de la maison.

« Quand, par décision du juge, une mère dira à son fils : Tu n'es pas mon fils, on l'enfermera dans la prison.

« Quand, par décision du juge, un homme répudiera sa femme et lui dira : Tu n'es pas ma femme, on la jettera à l'eau.

« Quand, par décision du juge, une femme aura dit à son mari : Tu n'es pas mon mari, elle donnera une demi-mine d'argent.

« Quand, par décision du juge, un maître punira son esclave, et s'il meurt, se perd, s'enfuit, devient faible ou malade de ses membres, il (le maître) payera au fisc, tous les jours, une demi-mesure de blé. »

On avait jusqu'ici cru que la partie succombante était celle qui prononçait la renégation, mais il y a une considération à objecter : si quelqu'un doit être puni pour avoir dit à son parent : tu n'es pas mon parent, que fera-t-il ? Il ne le dira pas. Et pourquoi mettrait-on une mère en prison pour avoir refusé la maternité à son fils, tandis qu'un fils qui méconnaîtrait son père ne serait frappé que d'une amende ? Cela est inadmissible. Une difficulté très-sérieuse cependant est soulevée par les deux passages qui traitent des rapports entre époux. L'original ne fait aucune distinction entre mari et femme, et M. Oppert suppose que, dans la traduction assyrienne, il y a une transposition des deux phrases. Jusqu'ici on avait traduit, d'après le texte assyrien : « quand une femme dit à son mari : Tu n'es pas mon mari, il faut la jeter à l'eau, et quand un mari dit à sa femme :

Tu n'es pas ma femme, il payera une demi-mine d'argent.» M. Oppert ne se dissimule pas la hardiesse de la modification qu'il propose, mais il fait observer que le texte assyrien qu'il traduit est rempli d'incorrections grammaticales, relevées déjà par Hincks. Il se peut donc qu'il y ait une transposition du scribe. La tablette sur laquelle se trouve ce texte bilingue contient un mélange de copies de divers documents antiques sans cohésion aucune; elles formaient la tablette n° 7 d'une collection intitulée : *Kĭkiribbiku*, Ana ittisu, ainsi nommée de la première tablette que nous avons encore et qui donne surtout des conjugaisons dans les deux langues. Le mot *kikiribbiku* expliqué par l'assyrien signifie : «à son temps.» Le changement dans la traduction assyrienne n'a, à vrai dire, rien de bien grave, surtout parce que l'original sumérien admet le sens proposé par M. Oppert.

M. Clermont-Ganneau présente au Conseil des photographies exécutées pour le *Palestine exploration fund* anglais, d'après les estampages des textes hiéroglyphiques de Hama, et un dessin tiré de sa propre collection et représentant une inscription du même genre trouvée à Alep. Voici ses observations sur ces objets :

### INSCRIPTIONS IDÉOGRAPHIQUES DE HAMA ET D'ALEP.

Depuis quelque temps, l'attention des savants, principalement en Angleterre, a été appelée sur de curieux monuments épigraphiques provenant de la Haute-Syrie. Je veux parler de ces énigmatiques inscriptions gravées sur basalte, en relief, et dont on a retrouvé différents fragments à Hama, capitale d'un petit royaume chananéen, ville qui apparaît dans la Bible comme formant la limite septentrionale de la Palestine et qui reçut, sous les Séleucides, le nom grec d'*Epiphaneia*.

Ces textes furent signalés, pour la première fois, au commencement de ce siècle, par le célèbre Burckhardt, qui

constata la présence « de figures et de signes paraissant être une espèce d'écriture hiéroglyphique, différente de celle d'Égypte. » Depuis, ils furent revus par différents voyageurs qui n'y attachèrent pas grande importance.

C'est le consul général d'Amérique à Beyrouth, M. Johnson, qui, le premier, publia de l'un de ces monuments un dessin fort intéressant [1].

Un peu plus tard, le capitaine Burton et M. Drake donnèrent dans leur ouvrage *Unexplored Syria* une reproduction générale de tous ces monuments vus par eux à Hama.

La publication de ces matériaux amena quelques essais prématurés de déchiffrements, complétement infructueux du reste.

Le *Palestine exploration fund*, n'ayant pas obtenu les originaux de ces textes, réussit cependant, non sans des sacrifices dont tous les amis de la science doivent lui être reconnaissants, à en faire prendre des estampages qui permettront au moins de discuter sur des éléments plus sûrs que des croquis et des dessins d'une exactitude douteuse ou d'une exécution arbitraire.

Les photographies de ces estampages, au nombre de sept, que j'ai l'honneur de mettre sous les yeux des membres du Conseil, donnent mieux que toute description une idée de l'aspect des textes de Hama. Les signes et figures sont, non pas gravés en creux, mais taillés en relief, ainsi que les barres horizontales qui les séparent en lignes.

MM. Drake et Burton m'ayant parlé de ces inscriptions lors de leur passage à Jérusalem en 1871, je leur communiquai et laissai copier le dessin, fait par M. Paucker, d'un texte tout à fait analogue existant à Alep, dessin inédit que je devais à l'obligeance de mon collègue et ami M. G. Colonna-Ceccaldi, bien connu par ses belles recherches en Chypre.

[1] *American Palestine exploration Society. — First Statement.* July, 1871, New-York.

Ce texte[1] se compose de deux lignes contenant des figures dont la parenté avec celles des inscriptions de Hama est évidente. L'original, également en basalte, était encastré dans une mosquée; malheureusement, la suite ou le commencement de l'inscription est engagé dans le mur mitoyen du *harem* d'une maison musulmane adjacente.

Plus tard, M. Drake, étant allé à Alep, retrouva le monument encore en place dans la mosquée d'El-Kakân. On peut en voir, dans l'ouvrage cité plus haut[2], un dessin qui offre avec le mien d'assez notables divergences.

L'existence bien établie, à Alep, d'un texte appartenant au système graphique des inscriptions de Hama est un fait d'une haute importance et qui tend à présenter cette obscure question sous un jour nouveau et une face plus large. Quelle que soit l'opinion qu'on ait pu se former jusqu'ici sur l'origine, l'âge et la signification des monuments de Hama, on ne peut plus, en tout cas, n'y voir qu'une particularité locale, un accident isolé. Nous avons évidemment affaire, non pas à un phénomène sporadique, mais à un ensemble bien lié. Il devient aujourd'hui presque certain que le système graphique constaté à Hama et à Alep était un système *régional*, et il est fort probable qu'en cherchant bien on en découvrira des spécimens sur d'autres points de la Haute-Syrie.

On a déjà signalé dans les collections du British Museum quelques sceaux trouvés à Ninive et présentant des caractères analogues; mais la chose demanderait à être vérifiée, et c'est peut-être aller un peu vite que d'en conclure qu'il faut y voir des sceaux venant des rois de Hama.

Je ne veux et ne puis entreprendre en ce moment sur ces textes une étude qui revient à des savants plus autorisés. Je me bornerai à faire remarquer que les signes sont, en somme, peu nombreux et se répètent fréquemment en for-

[1] Paraîtra dans le prochain *Quarterly Statement* du *Palestine exploration fund.*

[2] *Unexplored Syria,* vol. II, p. 186

mant des groupes différents, ce qui paraîtrait indiquer qu'ils correspondent à des éléments phonétiques assez simples, syllabiques, sinon alphabétiques.

A part même l'intérêt historique que peuvent nous réserver ces textes jusqu'à présent indéchiffrés, l'existence, à peu près indiscutable aujourd'hui, d'un système d'écriture d'apparence figurative appartenant en propre à la Syrie, et remontant, selon toute vraisemblance, à une haute antiquité, suffirait à elle seule pour leur faire attribuer une grande valeur; ils peuvent, en effet, introduire dans l'étude encore si peu avancée des origines de l'alphabet des données inattendues.

Sans vouloir contester des résultats désormais acquis à la science, sans prétendre que l'alphabet chananéen soit né tout entier de cette écriture idéographique syrienne qui serait morte en lui donnant le jour, il n'est pas tout à fait téméraire de penser cependant que l'une a exercé sur la formation de l'autre une certaine influence, une action de présence, si l'on veut. Il restera, d'ailleurs, toujours à déterminer si la génération de l'idéographisme syrien est elle-même spontanée, ou bien si elle n'a pas eu son point de départ dans l'un de ces deux grands centres civilisés, l'Égypte ou l'Assyrie, dont la Syrie, géographiquement vassale, fut toujours alternativement satellite.

Il se pourrait fort bien que les idéogrammes et l'alphabet syrien, sans que l'un dérive de l'autre, soient deux emprunts successifs et indépendants, faits à la même source, à plusieurs siècles d'intervalle.

La séance est levée à 10 heures.

### OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le Comité de rédaction. *Journal des Savants*, février 1873, in-4°.

Par les rédacteurs. *Notulen van de Algemeene Bestuurs-*

*Vergaderingen van het Bataviaasch Genootschap*, Deel X, n°s 1, 2 et 3, 1872, in-8°.

Par les rédacteurs. *Tijdschrift voor Indische Taal- Land- en Volkenkunde*, Deel XVIII, Zesde serie, Deel I, Aflev. 5 en 6, 1868-1872, in-8°.

Par l'éditeur. *The Phœnix*, vol. III, n° 31, janvier 1873, in-4°.

— *Cosmos* (nouveau journal géographique en italien, publié par M. Guido Cora), n° 1, janvier 1873. Turin, in-4°.

Par l'Académie des Inscriptions. *Recueil des historiens des Croisades*, publié par les soins de l'Académie des inscriptions et belles-lettres, Documents arméniens, t. I, 1869, in-folio, CXXIV, 855 pages, et Historiens arabes, t. I, 1872, in-folio, LXXI, 865 pages.

Par l'auteur. *Traités de paix et de commerce* et documents divers concernant les relations des chrétiens avec les Arabes de l'Afrique septentrionale au moyen âge, publiés, avec une introduction historique, par M. Ch. de Mas-Latrie. — Supplément et tables. Paris, 1872, in-4°, II, 119 pages.

Par le ministère des Indes. *Grammar of the Sindhi language*, compared with the Sanskrit-Prakrit and the cognate indian vernaculars, by Dr. E. Trumpp. London-Leipzig, 1872, gr. in-8°, IV, 540 pages.

Par l'auteur. *Les quatre facultés de Nancy* et le mouvement intellectuel en Lorraine, par F. Nève. Louvain, 1873, broch. in-8° de 31 pages.

---

*Uïgurische Sprachmonumente und das Kudatku Bilik*, uïgurischer Text mit Transcription und Uebersetzung nebst einem uïgurisch-deutschen Wörterbuche und lithografirten Facsimile, aus dem Originaltexte des Kudatku-Bilik, von Hermann Vambéry.

M. Hermann Vambéry, professeur de langues orientales à Pest, s'est déjà fait connaître du monde savant par d'estimables travaux relatifs à la langue turke, telle qu'elle

est parlée dans le Turkestan, et par la relation de son voyage dans ces contrées d'un accès si difficile aux Européens. Le livre dont j'ai à parler aujourd'hui, et qui a paru à Insbruck en 1870, mérite certainement une mention toute spéciale et doit contribuer largement à répandre parmi les savants la réputation de l'auteur. Il est le premier qui nous ait donné un texte considérable en ouïgour, en l'accompagnant d'une traduction et d'un vocabulaire rédigé avec beaucoup de soin. Nous n'avions jusqu'à présent pour nous guider dans cette difficile étude que les fragments publiés par MM. Jaubert et Lumley Davids, secours bien insuffisants, comme ont pu s'en convaincre les quelques personnes qui se sont adonnées à ce genre d'étude. Je ne parle pas ici des excellentes observations recueillies par MM. A. Rémusat [1] et Klaproth [2], parce qu'elles renferment plutôt des détails relatifs aux Ouïgours, à leur dialecte en général comparé aux autres dialectes turks, et à sa grammaire, que des indications qui puissent guider dans le déchiffrement si difficile des manuscrits ouïgours. Quelques listes de mots et des fragments d'une originalité douteuse ne sont rien en comparaison d'un texte publié d'après un manuscrit dont on ne connaissait guère que le nom. Le *fac-simile* qui se trouve à la fin du beau volume de M. Vambéry donne une idée saisissante des difficultés qu'il a eu à vaincre pour mener à bonne fin son entreprise, et je dois déclarer franchement que, même avec le secours de sa transcription et l'étude attentive de l'alphabet qu'il a fait graver, il faut beaucoup de patience et de courage pour réussir à déchiffrer une pareille énigme. Jamais peut-être la différence entre les caractères imprimés et l'écriture cursive n'a été plus grande que dans le texte publié et le manuscrit dont il est tiré. Il n'en faut pas moins rendre justice au savant orientaliste qui a exécuté le premier ce qu'aucun de ses devanciers n'avait pu faire. Il est à remarquer d'ailleurs que des

[1] *Recherches sur les langues tartares*, t. I, p. 249.

[2] *Tableaux historiques de l'Asie*, p. 121, et *Abhandlung über die Sprache und Schrift der Uiguren.*

rares manuscrits ouïgours existant en Europe, le Koudatkou-Bilik est celui dont l'écriture négligée présente le plus de difficultés.

Le Koudatkou-Bilik [1] est un ouvrage de morale générale, on pourrait presque dire d'économie politique, où il est traité des devoirs du Prince envers ses sujets, des qualités requises de la part des différents fonctionnaires de l'État, des vertus nécessaires à un bon citoyen, des vices qui compromettent le bonheur de la société, en un mot de tout ce qui peut intéresser les hommes vivant dans un monde passager et soumis aux arrêts inexorables du destin. Le livre entier est écrit en vers, sauf l'une des deux préfaces qui est rédigée en prose [2]. Il a été composé à Kachgar par un certain Youçouf, خاصّ حاجب, ministre ou chambellan particulier de Bokra-Khan, conquérant de Komoul et de Tourfan. L'auteur a eu soin de nous indiquer lui-même, dans deux passages différents, l'époque précise où son livre a été achevé. Dans le premier on lit :

بيبل التميش ايكى اردى تورت يوز بيله
بيتابيب تونكاتنتيم بو سوز اولكوره

On était en l'année quatre cent soixante-deux lorsque j'ai achevé d'écrire ces paroles.

Le second est ainsi conçu :

بيبل التميش ايكى اردى تورت يوز بيله
بو سوز سوزلاديم من توتوب جان سره

[1] C'est-a-dire «la science capable de rendre heureux.» Le mot قوتانقو est proprement un adjectif verbal dérivant du verbe قوتانمق qui signifie «rendre heureux.» Cette forme se rencontre dans certaines expressions du turk ottoman, comme بيلكو «pierre à aiguiser,» سوركو «herse,» c'est-à-dire «propre à traîner,» ويركو «tribut,» mot à mot «bon à donner, etc.».

[2] M. Jaubert en a donné le texte, la transcription en caractères arabes et la traduction dans le *Journ. asiat.* cahier 31, année 1825. Le 32e cahier renferme l'analyse de quelques chapitres et un petit vocabulaire.

On était en l'année quatre cent soixante-douze lorsque, mettant en œuvre toutes mes forces, j'ai dit toutes ces paroles.

Or l'année de l'hégire 462 s'étend du 19 octobre 1069 au 8 octobre 1070 de notre ère[1]; d'où il est aisé de voir que le Koudatkou-Bilik remonte à une antiquité très-respectable et qu'il a précédé en date la plupart des ouvrages qui nous viennent de l'Orient. Il serait même le premier livre rédigé en langue ouïgoure, si l'on en croit l'auteur lui-même lorsqu'il dit :

عرب چه تاجیك چه كتابلار اوكوش
بیزنینك تیلیمیزدا بو بیرینكی اوقوش[2]

Il existe de nombreux ouvrages écrits dans la langue des Arabes ou des Tadjiks ; celui-ci est le premier rédigé dans notre langue.

Sans doute il ne faut pas prendre à la lettre une pareille assertion. Il est difficile de croire que, dans une langue qui n'a jamais été écrite, on débute par un ouvrage de la valeur de celui qui nous occupe ; mais il est probable que par « livre » l'auteur entend parler d'une composition purement littéraire et de longue haleine, écrite sous l'inspiration de la religion musulmane. Ce qui donne beaucoup de poids à cette opinion, c'est cette déclaration très-significative de Youçouf-Khass-Hadjib se plaignant de l'imperfection de l'instrument qu'il employait :

كسبيك دخی كوردوم بو تورکچه سوزوك

J'ai trouvé que cette langue turke était bien défectueuse.

A quoi pouvait tenir cet état d'imperfection, sinon à l'état

[1] Il n'est pas facile de concilier cette date avec celle de 1051 assignée à la mort de Bokra-Khan d'après un manuscrit rapporté de Kachgar par M. Velichanoff. Il doit y avoir là une confusion.

[2] Je donne ce vers tel que l'a imprimé M. Vambéry, quoique le second hémistiche soit fautif et ne se laisse pas scander. Le fait qu'il exprime n'en est pas moins curieux à relater.

de barbarie de la langue turke et au peu de culture qu'elle avait reçu jusqu'alors? L'introduction du christianisme dans l'Asie centrale par les missionnaires nestoriens, et plus tard de l'islamisme, n'avait aidé en rien le développement littéraire de l'ouïgour, mais avait plutôt servi à l'étouffer en introduisant chez ces peuples les livres écrits en syriaque et en arabe.

Quoi qu'il en soit, le Koudatkou-Bilik semble avoir joui dans l'Orient d'une grande réputation, comme on est induit à le supposer d'après ces paroles de la préface en prose :

چین وماچین علیملاری قاموغی اتّفاق بولدیلارکیم مشرق
ولایتیدا قاموق تورکستان ایلیندا بوقراخان تیلیندا تورك
لغانیدا بوکتابدین یخشیراق هرکزکیم ارسه تصنیف قیلمای
توروربوکتاب قایوما پادشاهقا قایوما اقلیمقا تکدی ارسه
خیرت اوزلوکیندین اورو‌قدین کچه کورکلوکلوکیندین اول
ایللارنینك حکیملاری قبول قیلیب دکمه بیری بیر تورلوك ات[1]
اوردیلار چینلیقلار ادب الملوك اتادیلار ماچین ملیکی نینك
حکمالاری عین المملکة دیدیلار مشرق لیقلار زینة الامرآء
دیب ایتّیلار ایران لیقلار شاه نامهء تورکی اتامیشلار
بعضیلاریدا پند نامهء ملوك دمیشلار توران لیقلار قوتاتقو
بیلیك دیب ایمیشلار

Les savants de Chine et de Matchin ont été unanimes sur ce point que, dans toute l'étendue de l'Orient, sur le territoire entier du Turkestan, dans la langue de Bokra-Khan et dans l'idiome turk, personne n'a jamais rien composé de plus parfait que ce livre. Chez quelque souverain qu'il soit parvenu, dans quelque contrée qu'il soit arrivé, les sages de ce pays, séduits par son excellence[2] et par sa

[1] Je supprime le mot لقب qui suit ات dans le texte imprimé et qui me paraît une glose interpolée.

[2] M. Vambéry a lu خبرة اوزلوغیندین et suppose dans son dictionnaire, p. 207, que اوزلوق est pour اوزونلوق «longueur, étendue;» je

beauté, qui dépasse toute lumière, l'ont accueilli avec faveur et lui ont donné chacun un nom particulier. Les Chinois l'ont appelé *Edeb-el-Mulouk* « la conduite des rois ; » les sages de l'empire du Matchin *Aïn-el-Memleket* « l'œil de la royauté ; » les Orientaux[1], *Zinet-el-Umérâ* « l'ornement des émirs ; » les Iraniens l'ont surnommé *Chéh-Nâmeh-i-turki* « le livre royal turk ; » d'autres encore, *Pend-Nâmeh-i-Mulouk* « le livre des conseils des rois ; » enfin les Touraniens lui ont appliqué le titre de *Koudatkou-Bilik* « la science capable de rendre heureux. »

S'il faut s'en rapporter à ce passage, le Koudatkou-Bilik a joui d'une immense réputation, non-seulement dans une partie de l'Orient musulman, mais encore dans l'extrême Orient ; il a été traduit dans plusieurs langues et s'est fait connaître sous différents titres, variant suivant le génie et les habitudes de chaque nation, mais se rapportant tous à une idée commune, celle de la bonne gestion des affaires de l'État et de la prospérité de l'empire qui en est la conséquence naturelle. Mais quel a été le type primitif de tous ces livres, le modèle sur lequel ils ont été composés, ou plutôt l'original dont ils ne représentent qu'une traduction plus ou moins amplifiée, comme le *Humaïoun-Nâmeh* des Osmanlis qui a eu pour patron l'*Envari-Soheïli* des Persans, lequel est une amplification du *Kalila-oue-Dimnah* des Arabes, enfanté lui-même par un recueil d'apologues éclos dans l'Inde ? On n'invente pas beaucoup en Orient, on se contente de refaire à neuf et de rajeunir la physionomie des productions antiques ou étran-

pense que اوزلوق doit être pris dans le sens de اوزلوك que j'ai expliqué dans mon dictionnaire, p. 63, par « personnalité, existence » et dont j'ai cité un exemple. D'après cela, je lirais ainsi le second hémistiche du premier vers du chapitre XXV, p. 140 :

تیریلکی تیلاب ایلکین اوزلوك قیلور

« Recherchant les moyens de vivre, ils font acte d'existence, avec leurs mains, c'est-à-dire, ils mettent leurs mains en mouvement. »

[1] Il est assez difficile de préciser ce que l'auteur entend par là. Seraient-ce les Hindous ?

gères. Témoin la littérature des Osmanlis et aussi celle des musulmans de l'Inde qui empruntent aux Persans la plupart de leurs ouvrages et se contentent de les revêtir d'un costume national. Témoin encore les chants nationaux des peuplades de la Sibérie publiés, texte et traduction allemande, par le docteur Radloff[1], les légendes tatares et samoyèdes traduites ou mises en scène par Schiefner[2], et les récits kalmouks édités et traduits par Jülg[3], dont l'origine bouddhique ou musulmane, cette dernière plus rarement toutefois, se trahit pour ainsi dire à chaque ligne.

Pour en revenir au Koudatkou-Bilik, n'est-il qu'une traduction ou un original qui a donné naissance à l'*Edeb-el-Mulouk*, au *Aïn-el-Memleket*, au *Zinet-el-Umerâ*, etc.? Je crois qu'il y aurait de la présomption à vouloir trancher absolument une pareille question en l'absence de documents précis sur une matière aussi incertaine; toutefois, j'estime qu'il est très-soutenable en bonne critique d'avancer que l'ouvrage qui nous occupe n'est lui même qu'une imitation d'un traité venu des pays situés à l'est de Kachgar. Autrement, comment expliquer cette phrase de la préface :

بوكتاب تورور اتى ياولاق تانكسوق چين حكمالارى نينك
اشعارلارى بيله آراسته ماچين علمالارى نينك امثالى بيله
بيزنميش تورور

Ce livre a pour titre *la Grande Merveille*; il est orné des poésies des sages de la Chine et embelli par les apologues des savants du Matchin.

Il me paraît difficile de concilier cette déclaration si nette

[1] *Proben der Volkslitteratur der turkischen Stämme süd-Sibiriens.*

[2] M. Alexander Castren, *Ethnologische Vorlesungen über die altaïschen Völker nebst samojedischen Märchen und tatarischen Heldensagen herausgegeben von Anton Schiefner.*

[3] *Die Märchen des Siddhi-Kür. Kalmükischer Text mit deutscher Uebersetzung herausgegeben von B. Jülg.*

et si précise de l'auteur avec l'opinion de M. Vambéry qui ne veut voir dans le Koudatkou-Bilik qu'un pur produit de l'esprit et de la civilisation turks dans l'Asie centrale. En admettant cette hypothèse sans restriction, on ne s'expliquerait pas davantage cette affirmation qu'on lit v. 15 de la préface en vers :

اوكوش توركلار اوقماز مونونك معنىسى

Beaucoup de Turks ne comprennent pas le sens de ce livre.

Le plus probable est, si je ne me trompe, que le traité en question a été puisé à une source étrangère, mais revêtu d'une forme turke et présenté sous des couleurs qui pussent plaire aux yeux de ces peuplades que leurs mœurs, leurs habitudes, leurs goûts, les traditions de leurs ancêtres rendaient si dissemblables des Chinois auxquels elles étaient politiquement subordonnées. Pour n'en citer qu'un trait, mais des plus frappants, qu'y a-t-il de plus turk que le chapitre XXIV, p. 138, intitulé :

ايكتيش جيلار بيله قاتيلماغين ايور

Ce chapitre dit quelles relations on a avec les inspecteurs des haras?

Et dans ce chapitre, quoi de plus caractéristique que le deuxième et le quatrième vers, dans leur simplicité toute pastorale?

بيكو ايچكو مينكوات اتغير سولوك
بولاردين چيقار هم يونوركوكولوك [1]
قيميز سوت يا يونك ياغ يا يوغورت قوروت
ييتيم ياكنيم هم اراس اوپكتوت

Ce qu'on mange, ce qu'on boit, les chevaux bons à monter, les

[1] M. Vambéry a traduit ainsi ce vers : «Zu essen, zu trinken, Pferd zu reiten....... Hengste, stammt von diesen her, so auch.....»

étalons rapides, tout cela vient d'eux, ainsi que les chameaux propres à porter les fardeaux, le koumis (lait aigri de jument), le lait, la laine, la graisse, le lait caillé, le fromage, les vivres, le vêtement, le camelot, les cordes.

Ce passage convient avant tout et par-dessus tout à un peuple menant une existence nomade, et nous voilà bien loin de la vie chinoise et de l'étiquette des cours de l'Orient musulman. Il n'en est pas moins vrai que l'influence musulmane se fait sentir à chaque instant dans le Koudatkou-Bilik, où la présence des mots arabes et persans, quoique en nombre assez restreint, accuse de la part de l'auteur une certaine connaissance des littératures et des langues de l'islamisme. Ce fait n'a du reste rien qui puisse nous surprendre, si nous réfléchissons, d'une part, que chez les musulmans le Koran n'est pas seulement la source de toute vérité et de toute justice, mais encore le prototype de toute composition purement littéraire; d'autre part, que le persan a été longtemps et est peut-être encore pour les peuples de l'Asie centrale la langue des beaux esprits et des classes bien élevées.

Le Koudatkou-Bilik se divise en quatre parties principales, comme nous l'apprenons par ce passage de la préface en prose :

بو عزیز کتاب تورت اولوق اغیر اول اوز ادمه کوترولمیش ارور بر
اولی عدل دورور توز یوریتمك ایکینجی قوت دولت تورور
اوچونجی عقل اوقوش ارور تورتونجی قناعة اوزا تیریلمك تورور

Ce noble livre est élevé, pour ainsi dire, sur quatre grandes bases importantes : la première, *adl*, qui enseigne à marcher droit; la seconde, *kout*, ou la félicité; la troisième, *akl*, ou l'intelligence; la quatrième, l'art de vivre avec le *kanaat*, ou le contentement et la modestie dans les désirs.

Ces quatres livres se subdivisent eux-mêmes en soixante-douze chapitres ou sections sur lesquels M. Vambéry en a publié trente-sept. Je vais en donner les titres en y joignant

quelques-unes des observations que m'a suggérées une étude attentive et approfondie.

Le premier chapitre renferme la préface en prose, et le second la préface en vers. Le troisième[1] donne l'énumération des soixante-douze sections qui composent le livre.

Le quatrième porte ce titre :

تنكرى عزّ وجلّ اوكتوسون ايور

Ce chapitre dit les louanges du Dieu très-glorieux et très-illustre.

Le cinquième,

يالاوج عليه السلام اوكتوسون ايور

Contient les louanges de l'Envoyé, que sur lui soit le salut!

Le mot يالاوج ou يالاوجى « envoyé, messager », se lit aussi dans le *Kisseh-i-Youçouf* imprimé à Kasan en 1841[2], p. 39.

يكرمى يتى بيكدان يالاوجبلار

Des messagers au nombre de plus de vingt-sept mille.

Ce mot se trouve aussi dans le sens de « directeur, » comme on le voit dans les poésies d'Ahmed-Turkestâni, fol. 82 v° de mon manuscrit.

فَاَذْكَرُونِى امرينى الغان قُللار دايمًا
يلاوجلار همراهى جنتداكوردوم

Quant aux fidèles serviteurs qui obéissent sans cesse à l'ordre de faire la prière, je les ai vus dans le paradis en compagnie de leurs directeurs.

Dans ce dernier sens on écrit aussi يولاوج, comme on peut le voir dans mon dictionnaire, p. 548.

[1] Son titre est فهرست ابواب

[2] Voyez le *Chronologisches Verzeichniss der seit dem Jahre 1801 bis 1866 in Kasan gedruckten arabischen, türkischen, tatarischen und persischen Werke, von B. Dorn.*

Dans ce même chapitre il y a à remarquer, v. 4, le mot يولوق que j'ai expliqué dans mon dictionnaire, p. 549, par « à qui on a arraché les poils, les cheveux, » et qui signifie « offrande » dans le passage en question :

اتاسين اناسين يولوق قيلدى اول

Il a offert son père et sa mère.

Vers 11, on trouve انكار pour انكا « à lui[1] » :

انكار بردى تنكرى اغيرليق اوكوش

Dieu lui a donné beaucoup d'honneur.

Je crois bien me rappeler que la même chose se remarque dans les chants publiés par le docteur Radloff, ce qu'il faut attribuer, je pense, à l'emphase de la prononciation. Il n'est pas inutile non plus de se souvenir que dans le mongol la particule ᠳᠤᠷ sert à indiquer l'un des deux datifs[2].

V. 14, on lit :

سووك ساوچى بيرله قووار قووقومى

que M. Vambéry a traduit par « mit dem theuern Propheten erwecke mich, wenn ich aufstehen muss, » et beaucoup mieux dans son dictionnaire, p. 224, par « erfreue mit dem theuern Propheten mir das Gemüth. » Le sens propre est : « réjouis ma joie avec ton prophète bien-aimé. » Le verbe قووارمق, que j'ai traduit dans mon dictionnaire par « pâlir, blêmir, » veut dire aussi « réjouir. » قووانمق, qui signifie « se réjouir, » existe dans le djagataï. C'est ainsi qu'on lit dans le roman de Seïf-el-Melik, imprimé à Kasan en 1840, p. 122 :

جفاكشلار وفا كوروب قووانه

Que les opprimés, voyant qu'on leur tient parole, se réjouissent.

[1] P. 86, v. 29, on rencontre aussi انكـكار, et v. 43, مونككار.
[2] Cf. Schmidt, *Grammatik der mongolischen Sprache*, p. 29.

De là vient le mot قووانجى «prix donné pour une bonne nouvelle,» comme on lit dans Seïf-el-Melik, p. 11.

كه بركاى ديب خداوندهم قووانجى

En disant: Puisse Dieu leur donner le prix de la bonne nouvelle.

Chapitre VI:

تورت صحبهنينك فضيلتين ايور

Parle de la prééminence des quatre compagnons.

Le cinquième vers est ainsi conçu:

باشا فاروق اردى كيشى اوتْرومى
تيلى كونكلى بيرتك بوتون كوترومى

En outre était Omar, choisi entre tous, dont la langue et le cœur étaient à l'unisson, élevé au-dessus des autres hommes.

Le mot اوتْروم signifie proprement «l'action de faire passer avant,» et par extension «ce qu'on préfère,» du verbe اوتورمك «faire passer devant, choisir,» dérivant lui-même de اوتمك qui signifie «passer, dépasser.» On devrait lire اوتوروم, mais la mesure exige qu'on prononce اوتّروم. Quant à كترروم, il est pour كوتاروم «l'action d'élever,» et par extension «ce qu'on élève,» de كوتورمك, pour كوتارمك «élever.» C'est ainsi que كوتاريملیك signifie «élévation, noblesse,» ainsi qu'on le lit dans Bâber, p. 168.

اولوقلار كوتاريمليك كيراك

Il faut que les grands aient de l'élévation dans les sentiments.

Dans le second hémistiche du septième vers:

كيشى دا اوتورميش اى دنك اليك

je crois plus exact de traduire par « il a été la noble libéralité insigne (qu'on fait passer avant tout, qu'on préfère) parmi les hommes, » que de dire, comme M. Vambéry : « Zu den Leuten gelang seine freigebige Huld. »

Chapitre VII :

ياروق ياز فصلن اولوق بوقرا اوکتوسون ايور

Parle de la saison du printemps brillant et de l'éloge de Bokra.

P. 72, v. 37, on lit :

بو يانكليق تاپوق‌قا ييلبندی اچون

Le monde s'est hâté de se rendre à ce service.

Le verbe ييلمك est employé également dans le sens réfléchi, comme on le voit dans le *divan* d'Ahmed-Turkestâni, fol. 47 v°.

پير ايسته‌کيل ييليب يوروب خدمت قيل‌غيل

Recherche un directeur et hâte-toi de te mettre à son service.

*Ibid.* v. 46, on lit :

اتی کچکو سوز بو مثل‌دا کلير

Ce que M. Vambéry traduit par : « ein sehr altes Wort kommt in diesen Spruche. » Si je ne me trompe, il est plus exact de dire : « un mot très-répandu (très-digne de passer partout) se présente pour exprimer cette vérité proverbiale. »

*Ibid.* v. 50, on lit :

بيتيسه قالور سوز اچون تيزکينور

« Quand on l'écrit, la parole reste, tandis que le monde se meut, c'est-à-dire s'éloigne, passe, » au lieu de « so lang die Welt sich rührt, » qui me paraît détruire le contraste que l'auteur veut signaler entre la durée de la parole écrite et l'inconstance des biens de ce monde. Dans ce passage j'ai

lu قالور au lieu de كلير que porte le texte imprimé, par suite d'une faute évidente.

P. 72, v. 53, on trouve cet hémistiche :

سورين اسن طوت ياغى سين كوتور

Garde sain et sauf son ami, éloigne[1] son ennemi.

اسن signifiant « sain et sauf » se lit encore p. 90 v. 16, dans ce passage :

كيمينك قيرق دا كچسه ييكيت ليك ييلى
اسن كچتى اركا تيريكليك يلى

A quiconque les années de la jeunesse ont dépassé la quarantaine, le vent de la vie soufflera sans encombre (sain et sauf) dans l'âge viril.

Je crois cette traduction plus exacte que celle de M. Vambéry qui porte : « dem Manne ist sicher das Lebens Wind abgeschnitten. »

اسن ou plutôt ايسان signifie encore « vrai, authentique. » C'est ainsi qu'on lit dans le roman de Seïf-el-Melik, p. 122.

ايسان بولسه نه توشماس آدميغه

Si cela est vrai, que n'arrivera-t-il pas à l'homme ?

De اسن dans le sens de « sain, bien portant, » on a formé le verbe اسنداشمك, qui veut dire « se souhaiter mutuellement une bonne santé, » comme on le voit dans un des chants publiés par le docteur Radloff, t. III, p. 109.

اوز تمير خان دى آتدن كوتوردى اويكا اوتورغوزدى اماناشتى اسنداشتى

Il enleva Euz-Temir-Khan de son cheval et le fit asseoir dans sa

[1] Je lis كوتور au lieu de كتور que porte le texte imprimé et qui ne donne pas un sens satisfaisant.

tente; puis ils se saluèrent réciproquement et se souhaitèrent une bonne santé.

P. 72, v. 55, on lit :

بولور بولسا آوران توچی آوریلور
قوتی بولقو دشمن باشی قوبقولور

Quoi qu'il arrive le ciel tourne toujours; son bonheur toujours prêt à se réaliser, la tête de son ennemi est creusée, mise à vide.

قوبقولمق signifiant «être creusé» paraît appartenir à la même racine que قوبقا «seau à tirer de l'eau,» قوبور «vase, soucoupe, étui,» et قوبوز «sorte de guitare en forme de poire,» qui tous désignent un objet creux et vide. Remarquons en outre que, dans le mongol, la racine [mongol] renferme implicitement l'idée d'évacuation, de creusement, de destruction [1]. *Kobi,* dans le mandchou, désigne aussi ce qui est creux, et par extension «les narines [2].»

Chapitre VIII :

یدی یولدوز اون ایکی اوچاك برجون ایور

Traite des sept étoiles (planètes) et des douze signes de la voûte céleste.

Je crois devoir donner ici les noms des planètes et des douze signes du zodiaque, d'après le Koudatkou-Bilik, attendu qu'ils sont reproduits d'une manière incomplète dans la grammaire de Lumley Davids, p. XXXIV et XXXV du discours préliminaire. 1° سکندیز Saturne «la plus haute de toutes [3]»

[1] Cf. Schmidt, *Mongolisch-Deutsch-Russisches Wörterbuch*, p. 166 col. a.

[2] Cf. *Mandschu-Deutsches Wörterbuch* von H. C. von der Gabelentz, p 134.

[3] Dans le divan de Bâki, p. 2 de l'édition lithographiée à Constantinople, on lit aussi :

بالای چرخ هفته کیوان کهنه سال
اوتورمشیدی نیتهکه هندوی پیل بان

«Le vieux Saturne (Keïvân) était assis au plus haut des sept cieux, semblable à un cornac indien.»

بولاردين بيك اوسنون, 2° اونكقاى Jupiter, 3° يوروت Mars, 4° يـاشيق le soleil, 5° سبيه Vénus, 6° تيلك Mercure, 7° يالچيق la lune.

Le premier hémistiche du dixième vers de ce chapitre est ainsi conçu :

اوچونج يوروت كلدى كورك كبين يورير

En troisième lieu vient Mars, qui marche avec sa beauté.

Il y a à remarquer ici la particule كبين signifiant « après, avec » et dont la trace se retrouve si fréquemment dans l'osmanli, comme : سومكين, اولمغين, etc. locutions qui se composent du nom d'action du verbe et de la particule كبين, et signifient proprement : « avec l'action d'aimer, avec l'action d'être. »

Venons-en maintenant aux douze signes du zodiaque ; ce sont : 1° قوزى le Bélier (proprement « l'agneau »), 2° اوت le Taureau.

Le mot اوت dans ce sens se trouve aussi dans une pièce de vers publiée par A. Bergé[1], où on lit, p. 57 :

يوخدور بر روزى رسان بارى خدادن غيرى
اود ومور وملخه رزق ويرن آسانى

Dieu seul, le créateur, distribue sa part à chacune des créatures ; il donne d'une main libérale la nourriture au taureau, à la fourmi, à la sauterelle.

3° اكنديز les Gémeaux, 4° اوچيق le Sagittaire, 5° ارسلان le Lion, 6° قووشتى le Cancer, 7° اولكى la Balance, 8° چينان le Scorpion. Peut-être faut-il lire چيان, qui signifie « mille pieds, lézard, scorpion. » 9° اوغلاغ le Chevreau, 10° يونك le Verseau, 11° سوجى la Vierge (l'amante), 12° باليق le Poisson.

[1] *Dichtungen transkaukasischer Sänger des XVIII und XIX Jahrhunderts in adserbeïdshanischer Mundart*, gesammelt von Adolph Bergé.

Chapitre IX :

يالينقوق اوغولى عزيزليغى بيليك اوقوش بيله اردوكين ايور

Enseigne comme quoi le fils de ce monde (l'homme) n'acquiert de l'honorabilité que par la science et la culture de l'intelligence.

Le mot يالينقوق est proprement un adjectif qui signifie « flatteur, flagorneur, » et s'applique parfaitement au monde. Il vient du verbe ياليمق « flatter, flagorner, » d'où dérive, si je ne me trompe, يالين « flamme, » c'est-à-dire « ce qui séduit et charme par son éclat. » D'après cela je crois qu'il n'est pas tout à fait exact de traduire, ainsi que l'a fait M. Vambéry dans son dictionnaire, p. 244, par « das Vergängliche, das Eitle, » mais par « das Trügerische » comme il l'a très-bien vu lui-même.

Le premier vers de ce chapitre mérite d'être cité parce qu'il renferme les noms des quatre éléments :

توراتتى اتيردى قيز[1] يل اوكو قوق

Il a produit, il a créé le feu, le vent, l'eau, la terre.

Vers 3, on lit :

اوقوش بردى اوترو يلزيلدى توكون

Il a donné l'intelligence, laquelle s'est toujours développée dans son entier.

توكون signifiant « entier, entièrement » n'existe pas dans mon dictionnaire, où ce mot n'est rendu que par « nœud, lien, poulain, » mais on y trouve توكن, توكان « complet, » توكانيش « accomplissement », توكانكانيلمك « être achevé, » et توكوز ou توكوس « complet, parfait », d'où le verbe توكوسمك « être fini, achevé, » dont je trouve l'exemple suivant dans les chants publiés par le docteur Radloff, t. III, p. 115.

[1] M. Vambéry a imprimé قيزى, ce qui cause une difficulté pour la mesure, à moins de confondre le ى de قيزى avec celui de يل ; j'ai lu قيز qui signifie « feu, chaleur » et qui est consigné dans mon dictionnaire, p. 447.

قيرق سبا قيميز توكوستى

Quarante outres de *koumis* furent achevées.

Le 12[e] vers est ainsi conçu :

اوقوش اول بوروندوق انى طوتسه ار
تيلككا تكور اول تومن ارزو يير

Le mot بوروندوق n'a pas été traduit par M. Vambéry, qui a rendu ainsi le premier hémistiche : « Der Verstand ist ein . . . . . . wenn der Mensch ihn hält. » Cette expression, où l'on remarque la racine بورون, qui signifie « ce qui est placé en avant, la partie proéminente, » se trouve cependant expliquée dans mon dictionnaire[1], p. 168, où je l'ai rendue par « bride qui passe par les narines du chameau, housse, général. » D'après cela il me semble qu'on peut lui donner ici le sens de « guide, directeur » et traduire ainsi tout le vers :

La raison est un guide ; quiconque l'adopte arrive au but de ses désirs et goûte mille jouissances.

Le vers 14 est ainsi conçu :

اوقوش بيرله ايشله قموق ايش كتوك
بيليك بيرله بكله بو بيلميش اوتوك

que M. Vambéry traduit par :

Mit Verstand thue jede Arbeit . . . . . mit Wissen schliesse diese bekannte . . . . .

en laissant de côté les mots كتوك et اوتوك. Le premier est synonyme de كتّه « grand, puissant, » et se rencontre encore à la p. 120, v. 20 ; d'ailleurs, M. Vambéry l'a rendu dans son dictionnaire par « gross, stark. » Quant au second, il ne lui

[1] Ce mot se trouve imprimé fautivement بورونددون dans le *Dictionnaire arabe-persan-turk* de M. Zenker, p. 217.

a attribué que le sens de « Bitte, Gesuch, » qui ne convient pas ici. Le véritable sens se trouve dans mon dictionnaire, p. 46, où il est rendu par « rouleau de papier, volume, » qui s'accorde très-bien avec notre passage. Je pense donc qu'il faut rendre ainsi ce vers :

Fais avec la raison chaque œuvre importante; garde avec la science ce livre que tu connais.

Chapitre X :

تيل ارتامين مونونك اسغى يازين ايور

Traite de la dignité de la langue, de ses avantages et de ses inconvénients.

Chapitre XI :

اتكولوك قيلمق اوكتىسين اسيق ليغين سوزلر

Fait l'éloge de la bienfaisance et énumère ses avantages.

Vers 39, le premier hémistiche est ainsi conçu :

اولاردين تلوكلدى اتكو تورو

Le mot تلو rappelle à M. Vambéry, p. 232, l'arabe طالع signifiant « bonheur, bonne étoile. » Je ne crois pas qu'il soit nécessaire de recourir à une étymologie aussi hasardée. تلو est évidemment le même que تيلاو, que j'ai expliqué dans mon dictionnaire, p. 265, par « valeureux, brave, » et signifie aussi « bon, bien, » comme dans notre exemple, qu'il faut traduire ainsi :

D'eux sont venues de bien bonnes lois.

تلو signifiant « bon » se trouve dans ce vers, cité dans le dictionnaire de M. Vambéry, p. 232 :

بو يانكليق بكى بولسه ارتام طولو
وزيرى نكوتك كرك يا تلو

Lorsqu'il se trouve un beg de ce genre rempli de mérite, comment faut-il que soit son vézir, ô homme de bien?

Vers 46, on lit :

کورو برسه امدی بو تورك بكلاری
اچون بكلرنده بولار یكاری

Si les begs des Turks savent voir cette vérité, ils seront les meilleurs des begs de ce monde.

Il est à remarquer que le mot تورك, qui est pris en mauvais sens dans le dialecte des Osmanlis, n'implique ici aucune idée de blâme ou de mépris ; dans Bâber même, qui est de beaucoup postérieur à l'auteur du Koudatkou-Bilik, تورك se dit d'un homme brave et disposé à bien se battre, mais jamais d'un homme grossier et mal élevé.

Les vers 49 et 50 méritent d'être cités :

بو تورك بكلاری دا ادی بلكولوك
تونككا الب ار اردی ادی بلكولوك
تاجیكلار ایور انی افراسیاب
بو افراسیابتون ایتلار تیلاب

Son nom est célèbre parmi les begs turks ; c'était un homme fort et brave, d'une grande réputation ; les *tadjiks* l'appellent Afrasiâb ; de cet Afrasiâb ils attendent toute sorte de prospérité.

Remarquons d'abord le mot تونككا. Dans son dictionnaire, p. 236, M. Vambéry donne le mot تونك qu'il explique par « gross, mächtig, erhaben, stark, » et qu'il rapproche du mongol ᠲᠡᠭᠦᠰ, signifiant « vollkommen, gänzlich ; » mais il ne rend pas raison de la particule كا qui termine le mot. Dans sa préface, p. 34, il dit bien que le vocatif se forme, entre autres, par l'addition de la voyelle *a*, dans lequel cas on double souvent la consonne finale du mot ; d'où il résulte que تونككا est le vocatif de تونك et signifie « ô fort. » J'avoue que je ne suis pas bien convaincu de la vérité de cette assertion, et fût-elle incontestable, je ne vois pas ce que nous aurions à faire ici du vocatif. N'est-il pas plus naturel de voir dans cette

terminaison une forme énergique, comme dans ارکه, formé de ار, et qui n'est qu'un adoucissement de ارکك, de même que کتّه est un adoucissement de کتوك? De cette manière, تونککا signifie « essentiellement fort » et s'applique parfaitement à notre passage. Nous avons encore à remarquer le nom d'*Afrasiâb* donné comme un éloge, ce qui imprime à la rédaction du Koudatkou-Bilik un cachet tout à fait touranien. N'oublions pas qu'à cette même époque le *Châh-Nâmeh,* imbu des préjugés iraniens, faisait du nom d'*Afrasiâb* le synonyme de « magicien, de perfide, de tyran dangereux et cruel. » Ce que j'ai peine à m'expliquer, c'est qu'un pareil nom pût être un éloge dans la bouche des *tadjiks*[1], que leur origine rattachait plutôt aux Iraniens qu'aux Touraniens.

Chapitre XII :

کتاب ادی یوروکین ایور بیمه ابوشقه‌لیغین سوزلر

Explique le nom du livre et parle de son âge.

Le vers 6 est ainsi conçu :

باسا اینتیم امدی کور اوکتولمیشین
اوقوش ادی اول بوباتوتور ایشین

Il y en a encore un autre que j'ai nommé Euktulmich ; le nom de la raison est précisément ce qui le fait prospérer.

باتوتمك veut dire proprement « faire croître, faire prospérer, élever, distinguer, » et dérive de باتومك « être élevé, croître, prospérer, » d'où le mot باتوك « haut, élevé, puissant, » qu'il faut rapprocher du mongol ᠪᠠᠲᠤ, signifiant « fort, dur. » A la même famille appartient encore, si je ne me trompe, le mot باتا « bénédiction, heureux souhait, » qu'on rencontre dans les chants publiés par le docteur Radloff, entre autres, t. III, p. 103, où on lit :

[1] Ce mot désigne proprement les aborigènes de la Perse du nord-est. Cf. les *Mémoires d'histoire orientale*, etc. par M. C. Defrémery, p. 387, n. 1.

بالاسى سوزين المادى باتاسين سورادى

Son fils n'accepta pas ses conseils et lui demanda sa bénédiction.

Chapitre XIII :

اى طولدى كون طوقتى تابوغينقا كلميشين ايور

Raconte que Aï-Doldi vint au service de Gun-Doldi.

Le premier hémistiche du vers 49 est ainsi conçu :

ياناما آيْتتى تيلبكينك نه اول

Il ajouta : Quel est ton désir ?

Le mot ما qui signifie dans ce passage « encore, aussi, en outre, » a également le sens de « prends, tiens », comme on le voit dans Radloff, t. III, p. 118, où on lit :

گيمينك يوق بولسا ماديب بيرگيم تاشتادى

Il lui jeta un vêtement en lui disant : Si tu n'en as pas, en voilà un.

Le vers 51 mérite d'être cité :

ايشيتتيم ييراقتين ايليك چاوينى
بيليكين اوقوشون سليك ساوينى

J'ai entendu parler au loin de la renommée du Prince, de sa science, de son intelligence, de sa réputation pure.

On remarquera dans ce passage le dernier mot du premier hémistiche et le dernier du second, qui ne diffèrent que par la première lettre. چاو et ساو ont le même sens [1] et ne sont qu'une seule et même expression plus ou moins nette-

[1] D'après la règle ce devrait être deux mots différents, parce qu'il n'est pas permis d'établir la rime des deux hémistiches sur le même mot pris dans le même sens ; mais le *Koudatkou-Bilik* n'a pas de ces scrupules, comme le prouve, entre autres, le v. 49 du chap. XI, p. 88, où les deux hémistiches finissent par le mot بلكولوك.

ment prononcée. Je crois que la meilleure orthographe est ساو, d'où vient ساوُن «invitation, convocation,» dont on trouve deux exemples dans Aboul-Gâzy, p. 10 et 110 de la première édition. La confusion du ≍ et du ≮ dans l'alphabet ouïgour n'est pas plus étrange que celle du س et du چ dans l'alphabet arabe, et prouve que, dans l'un comme dans l'autre système d'écriture, les mots turks ne sont pas toujours faciles à exprimer nettement[1].

Le second hémistiche du vers 52 porte :

تابينقالى كلديم انينك قاپوغونقا

Je suis venu pour me prosterner à sa porte.

Il faut remarquer que la forme قالى ou كالى s'ajoutant à la racine pour exprimer «le but, l'intention, la direction de l'acte,» est d'un grand usage dans le djagataï; mon dictionnaire en offre de nombreux exemples.

V. 53, on lit:

ياراغ كورسه حاجب اوتونكو سوزوم

M. Vambéry traduit ainsi :

Möge der Vezir mich würdig finden und mir vergeben.

Il vaut mieux dire, je pense:

Si le chambellan approuve les paroles que j'ai à exposer.

ياراغ veut bien dire «convenable». On lit dans le *Seïf-el-Melik*, p. 118 : ياراغ اول كورديلار «ils jugèrent convenable;» de là : ياراغ سيز «inconvenant,» comme on le lit p. 80, v. 14 de notre ouvrage :

تيليڭدين چيقارمه ياراغ سيز سوزونك

Ne fais pas sortir de ta langue des paroles inconvenantes.

[1] Je fais cette observation parce que j'ai entendu de savants Ottomans dire qu'il était fâcheux que l'alphabet arabe eût été adopté par leurs ancêtres, vu son imperfection pour rendre les sons turks.

Le second hémistiche du vers 85 porte :

ارانداك ايسى كيشيدك اونكى

que M. Vambéry traduit par :

Sein männergleiches....... sein menschenähnliches Aussehen,

en laissant de côté le mot ايسى « intelligence, » lequel paraît être une méprise pour ايچى « son intérieur, » qui s'accorde parfaitement avec le contexte. Nous avons ici un nouvel exemple de la confusion du ـــ et du ـبـ. Quant au mot اونك signifiant « extérieur, » il désigne proprement « la partie de devant, » puis « d'abord, » comme بورون, et se construit aussi avec un ablatif; c'est ainsi qu'on lit dans le *Kisseh-i-Youçouf*, p. 88 :

آچمازدن اونك اوپوب آنى يوزه سوردى

Avant de l'ouvrir, il la baisa et la frotta contre sa face.

On trouve encore l'expression adverbiale اونكين « avant tout, d'abord, en tête. » Pour en revenir à notre hémistiche, il faut le traduire ainsi :

Son intérieur est celui d'un homme libre, son extérieur celui d'un homme.

Chapitre XIV :

اى طولدى جوابى ايليككا

Réponse de Aï-Doldi à Ilik.

On lit au second hémistiche du vers 14 :

ارينج دنيا دولت تليم اتكولر

Le repos, les biens de ce monde, la fortune, beaucoup de prospérité.

Si les mots ارينج et دنيا ne sont pas rattachés ensemble par la conjonction و, c'est parce que rien n'est plus contraire au génie de la langue turke que l'emploi de la conjonction

en pareil cas, et ils n'en forment pas moins deux sujets très-distincts. Il n'est donc pas exact de les réunir en une seule expression, comme l'a fait M. Vambéry, qui les a rendus par « Weltenruh. »

Le mot اريغ doit se présenter aussi sous la forme ايريغ, car j'ai mentionné dans mon dictionnaire, p. 109, d'après M. Vambéry[1], l'adjectif ايريغاك « faible, paresseux. »

On pense involontairement aux célèbres vers de Virgile en lisant le second hémistiche du vers 22 :

قوزى بيرله قاتليب يورودى بورى

Le loup s'est associé avec l'agneau.

Chapitre XV :

ايليك اى طولدى اوغلى اوكتولميشنى اوقيميش بن ايور

Raconte comme quoi Ilik appelle auprès de lui Euktulmich, fils de Aï-Doldi.

Le vers 7 commence ainsi :

من ايكديش قولونك من تابوقچى سنينك

M. Vambéry traduit ايكديش par « hausgeborener, » et dans son dictionnaire, p. 187, par « eingeschaltet, einverleibt, » ce qui ne me paraît pas tout à fait exact. Dans mon dictionnaire[2], p. 122, ce mot est traduit par « cheval dont le père et la mère sont de race différente ; Turk dont la mère est Indienne ; tout ce qui est de deux races différentes. » D'après cela, et guidé d'ailleurs par le contexte, je crois qu'il faut rendre ainsi cet hémistiche : « je suis ton esclave métis (étranger par ma mère ,

[1] P. 233 dans le dictionnaire imprimé à la suite de ses *Cagataische Sprachstudien*.

[2] J'ai écrit ايكديج et ايكديش. M. Zenker (*Türkisch-Arabisch-Persisches Handwörterbuch*) écrit, entre autres, ايغدج, اغدج, ايغديش, ايكدج, ايقدش, et se borne à traduire par « Verschnittenes Pferd ».

indigène par toi, que je regarde comme mon père). » ایکدیش semble aussi avoir le sens général de « haras, » d'où le mot ایکدیشجی « gardien des haras. »

Chapitre XVI :

اوکتولمیش تابوقچی نکوتك کرکین ایور

Euktulmich dit comment doit être un serviteur.

Chapitre XVII :

اوکتولمیش ایلیککا سوباشلار بك سپه‌سالار[1] نکوتك کرکین ایور

Euktulmich explique à Ilik comment doit être le beg qui commande une armée.

Vers 75 on lit :

ایشینك اورتاسین طوت ای اتکوکشی .

Prends le terme moyen, ô homme de bien !

Le mot اتکو est le synonyme de ایذکو, qui est usité dans le dialecte de Kasan et dont voici un exemple tiré du *Kisseh-i-Youçouf*, p. 28 :

مکر بیزکا ایذکو دعا قیلا ایمدی

Peut-être fera-t-il une bonne prière en notre faveur.

Il est facile de reconnaître dans اتکو et ایذکو l'origine de l'osmanli ایو.

Vers 76 on lit :

بور ایچمزکرك بك فساد قیلماسا

Le beg ne doit pas boire de vin, s'il ne veut pas commettre d'acte criminel.

[1] Je pense que le mot سپه‌سالار n'est qu'une glose explicative de سوباشلار بك.

Le mot بور « vin, » qu'on retrouve encore p. 120, v. 80, signifie proprement, si je ne me trompe, « brun foncé » et doit être comparé au mandchou *boro* « bai-brun » et au mongol ᠪᠣᠷᠣ « limoneux, vaseux, » sans doute à cause de la couleur foncée du limon [1].

Au vers 81 on trouve un exemple remarquable de قارا « peuple, sujets, gens de la suite de....... » par opposition à بك « seigneur : »

قارا بورجی بولدی نکی بولدی یل
بکی بورجی بولسا قاچان طورقای حال

Le peuple est devenu buveur et tout son bien s'en est allé au vent; si son beg fait ripaille, comment iront les affaires?

Vers 102, on lit au second hémistiche :

مونی تك یوق ارسه سن آندین تونكول

S'il n'est pas comme cela, détourne-toi de lui.

تونكولمك signifiant « se détourner, s'écarter vers ou de, » se rencontre aussi dans le *Fevz-un-Nedjat* [2], p. 91 et 168.

بری عجب بری كبر آندین تونكول

L'un est la vanité, l'autre l'orgueil; détourne-toi de cela.

Vers 104, l'emploi des mots arabes همّة et مروّة, ainsi que celui de فساد, p. 120, v. 86 et 87, sans en compter bien d'autres, montrent combien l'auteur, quoique d'origine turke, a fait d'emprunts à la langue et aux idées de l'islamisme.

Le second hémistiche du v. 107 porte :

اتیقلایه افسون قوتورتك اوجی

[1] Cf. Gabelentz, p. 24, et Schmidt, p. 115, col. B.
[2] C'est un traité de morale religieuse imprimé à Kasan en 1840.

que M. Vambéry traduit par

Betrunken gleich dem Bären, einen Groll gleich dem Tollen.

Le savant traducteur semble avoir lu اقسوم « ivre, » quoiqu'il ait imprimé اقسون « fripon, fourbe. » (Voyez mon dictionnaire, p. 28, au mot اقسين.) Cependant l'épithète de « fripon » convient bien à l'ours, comme on peut s'en convaincre en lisant ce que Pallas dit de la manière dont cet animal attaque les ruches établies dans les forêts de l'Oural[1]. Quant au mot قوتور, qui se dit d'« un chien galeux, hargneux et malade, » j'ignore pourquoi M. Vambéry l'a rendu dans son dictionnaire par « Wildschwein, » à moins qu'il n'ait pensé au mongol ᠬᠦᠳᠦᠷ, qui signifie « chèvre à musc[2]. » D'après cela je rendrais ainsi ce passage :

Fripon comme un ours, faisant rage comme un chien hargneux.

Chapitre XVIII :

اوكتولميش قارا عم[3] بيله ادب قيلغوسين ايور

Euktulmich dit comment on doit se comporter avec le commun du peuple.

Vers 10, je remarque la postposition اوچون prise adverbialement, ce qui, à ma connaissance, n'a pas lieu dans l'osmanli.

قارا ير قاتيندا ياتيرلار اوچون

A cause de cela ils sont couchés sous la terre noire.

Chapitre XIX :

علوىلار بيرله قاتيلماغين ايور

Explique dans quels rapports on doit être avec les descendants d'Ali.

[1] Pallas, édit. in-4°, t. II, p. 24.
[2] Cf. Schmidt, p. 287, col. B.
[3] عم semble être une glose explicative de قارا.

Chapitre XX :

تاریقچیلار بیرله قاتیلماغین ایور

Explique dans quels rapports on doit être avec les laboureurs [1].

Chapitre XXI :

ساتیقچیلار بیله قاتیلقوسین ایور

Explique dans quels rapports on doit être avec les marchands.

Le vers 8 porte :

قیطای ارقیشی کسسه ارقیش طورور
قایون کلکو اردی تومن تو اغی

Quand la caravane de la Chine franchit la route (qui conduit chez nous), en voilà une caravane ! Combien de milliers d'hommes généreux ont dû venir ave celle !

Cette mention de la « caravane de la Chine du nord, » dont il est aussi question p. 68, v. 5, prouve que, si notre auteur avait reçu, par l'islamisme, des influences littéraires et religieuses du côté de l'Occident, il vivait cependant dans un des principaux centres de la civilisation chinoise [2].

Chapitre XXII :

اوتچیلار بیله قاتیلماغین ایور

Explique quelles relations on doit avoir avec les médecins.

Chapitre XXIII :

مقاسملار بیله قاتیلماغین ایور

Explique dans quels rapports on doit être avec ceux qui font usage des conjurations.

[1] تاریقچی signifie proprement « celui qui ensemence, » et dérive du verbe تاریمق « semer, » d'où تاریقلاق « champ ensemencé. »

[2] Il ne faut pas croire du reste que l'enseignement de l'islamisme dans l'Asie centrale eût pour point de départ unique les contrées situées à l'occident de Kachgar; il était établi en Chine dès une époque reculée, comme le prouvent de curieuses inscriptions sinico-arabes que mon savant collègue M. Ch. Schefer a bien voulu me communiquer.

Le mot مقاسم, que M. Vambéry a fort bien rendu par « Wunderdoctor, Beschwörer, » doit être rapproché du djagataï قام et n'a pas ici son sens arabe, comme le prouvent les vers 4 et 5, où on lit :

اوتَجی اونـامـاز مـقـاسم سـوزيـن
مـقـاسم اوتَجی قـا اَوْرور يـوزيـن
اول ايميش اوتـوق يسه ايك كا يارار
بو ايميش بيتيك طوتسه بيك لار بيرار

Le médecin n'accepte pas la parole d'un conjurateur, lequel, de son côté, tourne le dos au médecin : celui-ci dit que si le malade prend un remède, il lui sera salutaire; celui-là prétend que s'il se munit d'un écrit (un talisman), le mal s'éloignera.

Chapitre XXIV :

ايكديش جی لار بيله قاتيلماغين ايور

Explique les rapports qui doivent exister avec les gardiens des haras.

Vers 3, le mot كولوك que M. Vambéry a passé dans sa traduction et qu'il a rendu dans son dictionnaire, p. 219, par « Šklave, Diener, » signifie, si je ne me trompe, « un chameau, une bête de somme, » comme je l'ai consigné dans mon dictionnaire, p. 475. Au surplus j'ai donné plus haut l'explication de ce passage.

Chapitre XXV :

باشا اكين لارى[1] اوزلار بيرله قاتيلماغين ايور

Explique dans quels rapports on doit être avec les serfs de toutes les catégories.

[1] Je proposerais de lire اكين, qu'on prononce aussi اوكون et اوكين, et dont on trouve un exemple p. 130, v. 4 et p. 142, v. 1, dans le sens de « catégorie, espèce », au lieu de اكيلارى que M. Vambéry a imprimé sans chercher à le traduire.

Chapitre XXVI :

چيقایلار بيله قاتيلماغين ايور

Explique dans quels rapports on doit être avec les pauvres.

Chapitre XXVII :

اولوك كيشى نكوتنك القوسين ايور

Explique comment on doit prendre une femme.

C'est un des plus curieux et des plus dignes d'être médités.

Chapitre XXVIII :

اوغول قيز طوقسا نكوتنك اكينتكوسين ايور

Explique comment, s'il naît un fils ou une fille, on doit les élever.

Chapitre XXIX :

كيشى آش قا اوقيمق تورروسين توقوسين ايور

Explique quelles sont les lois et les coutumes à observer pour inviter quelqu'un à manger.

Chapitre XXX :

ايليك سوالى اوتقورميش قا

Question que fait Ilik à Otkourmich.

Chapitre XXXI :

اوتقورميش جوابى ايليك كا

Réponse d'Otkourmich à Ilik.

Chapitre XXXII :

اوتقورميش ايليك كا پند برميشين ايور

Expose quels conseils Otkourmich donne à Ilik.

Le vers 3 mérite d'être cité :

كوسوش طوت تيريكليك كرك ايشكا ايت
اوله ننك كيشىكا موبان اوزكا تيت

M. Vambéry traduit ainsi le second hémistiche :

Theile Güter aus, hierorts bezähme dich.

ce que je trouverais très-bien, s'il ne disait dans son dictionnaire, p. 228, sous la forme dubitative, il est vrai, que [illegible] signifie « Hilfe, Unterstützung, » et que, dans notre passage, il n'était autre chose qu'un adverbe et devait se traduire par « hier, hierorts ». Pour moi, je n'hésite pas à reconnaître dans [illegible] موبان le mot بويون « cou, » qui convient parfaitement aux exemples cités par M. Vambéry. Dans l'un on lit :

موبان بركو تنكرى ساغينجيم يديلك

Puisse Dieu te prêter le cou (t'aider), tu as partagé mes préoccupations ;

ce qui offre un sens parfaitement raisonnable. Il en est de même pour l'autre, qui se trouve dans le vers en question. Je proposerai donc de traduire ainsi le tout : « Jouis de la vie, fais-en usage pour les choses nécessaires ; fais part de tes biens aux autres ; mets une bride à ton cou (modère tes passions). » Quant à l'emploi du م au lieu du ب, il est fréquent dans le dialecte de Crimée, et on lit, entre autres, اوز موينونه آليب pour اوز بوينونه, p. 386 du recueil de M. Véliaminof-Zernof[1].

Le second hémistiche du v. 4 est ainsi conçu :

كچوركاى سنى اوت ادى يك قيليين

[1] *Matériaux pour servir à l'histoire du Khanat de Crimée*, recueillis par V. Véliaminof-Zernof, Saint-Pétersbourg, 1864.

que M. Vambéry traduit :

Die Zeit wird dir schwinden, thue viel Gutes.

Il vaut mieux dire, je pense :

Pour que le temps te fasse passer à la postérité, fais-toi une bonne renommée.

Chapitre XXXIII :

اوتقورميش دوش كورميشين ايور

Raconte qu'Otkourmich vit un songe.

Chapitre XXXIV :

اوكتولميش اوتقورميش نينك دوشينكا تعبير قيلور

Euktulmich donne une interprétation au songe d'Otkourmich.

Chapitre XXXV :

اوتقورميش اولوق دوشنى اتين ساق يورور

Otkourmich interprète autrement le grand songe.

Le chapitre XXXVI est un extrait de l'avant-dernier chapitre de l'ouvrage et commence par ce vers :

اچون قيلقى بارچا اتين بولدى كور
كيشى كونكلى تيلدين اتين بولدى كور

Les manières de ce monde sont toutes différentes ; vois un peu ! le cœur des hommes est tout autre que leur langue ; vois un peu !

Le premier hémistiche du second vers porte :

وفا كيتّى خلقدين جفا اوستادى

La bonne foi s'est retirée du milieu des hommes, l'iniquité a prévalu.

Dans son dictionnaire, p. 207, M. Vambéry explique

اوستامق par « verlängern, in die Länge ziehen, » et le rattache ainsi à la racine اوز, d'où vient اوزون, اوزاق et اوس d'où اوسمك « grandir, croître, » dont il existe deux exemples dans Aboul-Gâzi, p. 41 et 160, et اوسك « gros, grand, puissant, » qui se rencontre dans le Koudatkou-Bilik, p. 158, v. 19. Je crois qu'il vaut mieux le rattacher à اوست « supérieur, en haut, » d'où le sens de « avoir le dessus, » puis par extension « mettre la main dessus, prendre, » comme on le voit dans Radloff, t. III, p. 118, où on lit :

او قيزينك امچاكين اوستاماى نەسى بار

D'où vient donc qu'on ne met pas la main sur le sein de cette fille [1] ?

Au second hémistiche du v. 5, on lit :

اوتونلار اوكوش بولدى ايتّى سيليك

Les pécheurs se sont multipliés et les purs ont été perdus.

J'ignore pourquoi M. Vambéry n'a pas traduit les deux derniers mots qu'il a laissés en blanc.

Le second hémistiche du v. 22 est ainsi conçu :

اچونلوق [2] سيقيقلى ايلكى اخى كينك

et est ainsi rendu :

Der die Welt. . . . . und freigebig ist.

Je pense qu'il faut traduire :

Qui tient les gens de ce monde sous sa puissance (sa pression), dont la main est généreuse, large.

[1] Lorsqu'un jeune homme attrape une jeune fille à la course, il a le droit de lui mettre la main sur le sein, à la charge par lui de se garer des coups de fouet qu'elle cherche à lui donner. (Radloff, t. III de la traduction allemande, p. 149.) M. Vambéry, *Voyages dans l'Asie centrale*, p. 295, parle d'un usage analogue.

[2] Le texte porte, je pense par une faute d'impression, اچوبوق.

Chapitre XXXVII :

كتاب اتاسى يوسوف خاصّ حاجب اوزينكا پند برير

Le père du livre, Youçouf, le chambellan intime, se donne à lui-même des conseils.

Le second hémistiche du v. 29 porte :

بو غفلت اوزيندين منى اوتقورا

que M. Vambéry traduit par :

Rette von der Leichtsinnigkeit mich.

et il dit dans son dictionnaire, p. 204, que اوتقورمق signifie « beruhigen, zufrieden stellen, zufrieden sein. » Je crois que ce mot doit être assimilé à اوتغوزمق, qui veut dire, entre autres, « élever, enlever, » comme on le lit dans le divan d'Ahmed Turkestâni, fol. 74 r° :

مؤمنلارنى التون تختكا اوتغوزوبان

Élevant les fidèles sur un trône d'or.

Je traduirais donc ainsi notre hémistiche :

Élève-moi au-dessus de cette indifférence.

Le vers 34 n'a pas été entièrement traduit par M. Vambéry : en voici le texte :

تيلينك تيت بوغوزونك اوتيمه اوكوش
كوزونك يوم قولاق قو بيرا نچه طورا

Retiens ta langue, ne soigne pas trop ton gosier, ferme ton œil, laisse de même ton oreille se tenir tranquille.

Le verbe اوتيمك ou اوتامك se trouve encore pris dans le sens de « soigner, » p. 78, v. 11 :

يورى اى بيليكسيز ايكينكنى اوتا

En avant, ignorant, soigne ta maladie.

A la suite des chapitres du Koudatkou-Bilik, M. Vambéry a publié deux morceaux en prose : l'un est une lettre de franchise émanée de la chancellerie de Tamerlan ; l'autre, un extrait du *Bakhtiâr-Nâmeh*. Trois mots seulement dans le premier morceau m'ont paru mériter une observation.

P. 172, l. 3, تارتاقچیلار est traduit par « Spendenvertheilern. » Je crois que cette expression doit s'entendre des « officiers préposés à la garde des présents offerts au souverain ». En effet تارتاق est le même que تارتیغ, « présent offert à un supérieur, » dont j'ai cité dans mon dictionnaire, p. 197, deux exemples tirés du *Bâber-Nâmeh*. En outre, l. 16 de la page 172, il est recommandé aux officiers de ne percevoir ni تمغا « droit de douane, » ni تارتاق « présent. »

P. 172 l. 3, les mots بوکاول et توتقاول sont rendus par « geheimen Wachen und Polizei-Agenten. » Il vaudrait mieux dire, je pense, « les officiers dégustateurs ». Quoique توتقاول signifie « passage, passe », comme je l'ai traduit dans mon dictionnaire, p. 222, d'après deux exemples tirés du *Bâber Nâmeh*, son association à بوکاول semble lui donner ici un sens analogue à celui-ci.

Je ne pousserai pas plus loin ces observations qui paraîtront peut-être déjà trop multipliées. En les terminant, je tiens essentiellement à faire remarquer qu'elles n'ont pas pour but de diminuer en quoi que ce soit la reconnaissance due à M. Vambéry pour son beau travail ; elles tendent, au contraire, à attirer sur lui l'attention des orientalistes qui s'intéressent aux études relatives à l'Asie centrale. Il n'y a pas grand mérite à relever ainsi quelques inexactitudes de détail qui échappent forcément à l'attention la plus soutenue, obligée de se porter sur tant de points obscurs et contestables ; mais il y en a beaucoup à aborder le premier, d'une manière sérieuse, l'une des parties les moins connues et les plus difficiles de la philologie orientale, en même temps que l'une de celles qui offrent un intérêt de premier ordre pour le classement des langues touraniennes.

PAVET DE COURTEILLE.

*Nouveau testament de N.-S. Jésus-Christ*, version arabe. Imprimerie des Pères Dominicains à Mossoul. 1872, gr. in-8° (559 p.).

Je ne sais si c'est la reproduction d'une ancienne traduction ou un travail nouveau, et je n'ai pas sous la main les moyens de m'en assurer. Ce qui m'a frappé, c'est l'existence d'une imprimerie à Mossoul, qui m'était entièrement inconnue. Les types dont elle se sert sont évidemment gravés en Orient; ils sont assez bien calibrés, mais grêles et sans grâce; dans les notes, on a employé un petit corps de la même forme. Les éditeurs ont introduit une ponctuation assez bien entendue; pour la virgule, ils mettent un petit point (.); pour le point-virgule, un point plus gros (•); pour le point, une étoile (*), et ils emploient les deux points (:) comme nous; le tout s'allie bien avec l'écriture arabe et ne dérange pas l'œil.

Je vois, par le catalogue des livres arabes publiés par ces Pères, qu'ils ont imprimé une quarantaine de volumes en arabe, pour la plupart de petits livres d'école et de piété, et quelques-uns pour des élèves plus avancés et un public plus lettré, comme par exemple le *Kalila et Dimna*, la *Récréation des Khalifes*, le *Délassement de l'esprit dans le jardin de la littérature arabe*, et quelques autres du même genre.

J. M.

---

Nous recevons de Constantinople une nouvelle qui sera accueillie avec plaisir et aussi avec un peu d'étonnement. Un grand dictionnaire turc-oriental y est sous presse et paraîtra prochainement. Le nom de l'auteur nous inspire toute confiance. Ahmed Véfyk Efendi, ancien ministre de l'instruction publique et vice-président du Conseil d'État, profitant des rares loisirs que lui laissaient ses fonctions, a recueilli les

éléments de cette utile publication. Les travaux de Vambery, de Veliaminoff, ceux de notre confrère M. Pavet de Courteille ont répandu l'étude des dialectes turcs-orientaux en Europe, mais aucune tentative de ce genre n'avait été faite en Turquie, et tout l'honneur en reviendra à l'éminent ministre qui a déjà rendu de nombreux services littéraires à ses compatriotes. Nous nous réservons de rendre compte du nouveau dictionnaire dès son apparition. Bornons-nous aujourd'hui à déclarer qu'il ne fera pas double emploi avec les travaux analogues publiés en Europe.

Constantinople est, pour les investigations philologiques, une ville admirablement située. Le monde entier y est représenté, et les types originaux que Boukhara, Khiva et Kachgar y envoient offrent au lexicographe, comme ils offriraient à l'artiste, un sujet d'études variées. L'auteur n'a pas négligé les informations orales. De là une foule de mots qui enrichissent son dictionnaire et y prennent place à côté des preuves fournies par les sources écrites.

B. M.

---

Unexplored Syria, by Richard F. Burton and Ch. F. Tyrwhitt Drake, 2 vol. in-8°, Londres 1872 (x-360 et 400 pages, avec une carte et de nombreuses vignettes et planches).

M. Burton a été pendant dix-huit mois consul d'Angleterre à Damas et a fait pendant ce temps des excursions dans le Liban et l'Antiliban, à Palmyre, à Alep et dans les régions pierreuses à l'est de Damas. Le récit de ces différentes explorations est tantôt de sa plume, tantôt de celle de M^me^ Burton, tantôt de leur compagnon de voyage, M. Drake. Les différentes relations ne tiennent pas ensemble, car l'intention des auteurs n'était point de composer un ouvrage systématique ou une description complète de la Syrie, mais de fournir leur cote de matériaux pour la connaissance des parties les moins fréquentées du pays, ou

de rectifier et de contrôler les données de leurs prédécesseurs. Tous ces récits sont écrits dans un style vif, quelquefois trop vif; les pays visités sont intéressants, les descriptions des localités sont précises et détaillées, les aventures sont bien racontées, et néanmoins le livre n'est pas facile à lire à cause de la préoccupation perpétuelle des auteurs de corriger leurs prédécesseurs. Il faudrait avoir toujours devant soi toutes les cartes dont ils se sont servis et qu'ils critiquent, et les comparer avec celle que M. Johnston a construite avec les indications des auteurs et qui est jointe au volume.

Le récit des explorations est suivi de plusieurs appendices, une liste de proverbes syriens, un traité de M. Drake sur les règles suivies dans la copie de la Bible par les copistes juifs, des notes de M. Burton sur les inscriptions de Hamak, avec dix planches lithographiées, qui les font connaître pour la première fois au public. Ces *fac-simile* ont été faits d'après des impressions sur du papier appliqué sur la surface des pierres, enduites de couleur. Les lithographies du volume sont réduites au quart. J'ai entendu mettre en doute la parfaite exactitude de la reproduction; on pourra la contrôler par des photographies que la Société pour l'exploration de la Palestine a fait exécuter et qu'elle mettra sans doute en vente pour l'usage des savants qui voudront s'exercer à résoudre le très-curieux problème qui se cache sous ces inscriptions. Le second volume contient un très-long appendice sur la collection ethnographique et archéologique formée par M. Burton en Syrie, et des *fac-simile* d'une centaine d'inscriptions grecques recueillies par lui.

J. M.

---

*A* Catalogue of sanskrit *manuscripts* contained in the private libraries of Gujarat, Kathiavad, Kacheh, Sindh and Khandesh, compiled under the superintendence of G. Bühler, by order of Government. Fasc. III. Bombay, 1872, in-8° (141 pages).

J'ai annoncé dans le cahier précédent du Journal le second

fascicule de ce catalogue; le troisième cahier, que j'ai reçu depuis, contient les manuscrits de six classes de sujets; 1° Grammaires, 169 ouvrages; 2° Glossaires, 49 ouvrages; 3° Alamkara, 89 ouvrages; 4° Métrique, 32 ouvrages; 5° Dharma, 419 ouvrages. En tout, le catalogue comprend 758 ouvrages et au moins le double de volumes, parce qu'il ne cite en détail qu'un seul exemplaire de chaque livre et donne seulement en note le nombre des autres exemplaires connus, qui souvent est assez considérable. Le système suivi est le même que dans les fascicules antérieurs, indication du titre, de l'auteur, du nombre des feuillets, des lignes par page, de la date des manuscrits et des nom et lieu de demeure du propriétaire. On fait bien de se contenter d'une indication aussi sommaire, qui remplit le but qu'on s'est proposé, de faire connaître l'existence des ouvrages sanscrits qui restent encore et d'en assurer par cela même la conservation; si l'on avait demandé un catalogue raisonné, on aurait attendu bien des années, et une grande partie de ces trésors littéraires aurait probablement disparu dans l'intervalle. C'est une véritable œuvre de civilisation que le gouvernement de l'Inde a entreprise et qu'il poursuit avec une persévérance très-louable.

J. M.

Correction. A la page 297, ligne 11 de la note, il faut lire *occidentale*, au lieu d'*orientale*.

# TABLE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.





Nota. Les personnes qui désirent devenir *membres de la Société asiatique* doivent adresser leur demande au secrétaire ou à un membre du Conseil.

MM. les membres de la Société s'adressent, pour l'acquittement de leur cotisation annuelle (30 francs par an), pour les cotisations à vie (300 francs une fois payés), pour les réclamations qu'ils auraient à faire, pour les renseignements et changements d'adresse, ou pour obtenir les ouvrages publiés par la Société au prix fixé pour les membres, directement à M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, n° 28.

MM. les membres reçoivent le Journal asiatique directement de la Société.

Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, au palais du Luxembourg.

Les personnes qui ne sont pas membres de la Société, et qui désirent s'abonner au Journal asiatique, doivent s'adresser :

A Paris, à M. Ernest Leroux, libraire de la Société, rue Bonaparte, n° 28;

A Londres, à MM. Williams et Norgate, n° 14, Henrietta street (Covent-Garden).

Le prix de l'abonnement d'un an au Journal asiatique est :

Pour Paris, 25 francs; pour les départements, 28 francs 50 cent. et pour l'étranger, 30 francs. Le Journal paraît tous les mois.


PARIS. — IMPRIMERIE NATIONALE.



# JOURNAL ASIATIQUE,

OU

## RECUEIL DE MÉMOIRES,

D'EXTRAITS ET DE NOTICES

RELATIFS À L'HISTOIRE, À LA PHILOSOPHIE, AUX LANGUES
ET À LA LITTÉRATURE DES PEUPLES ORIENTAUX;

RÉDIGÉ

PAR MM. BARBIER DE MEYNARD, BELIN,
CHERBONNEAU, DEFRÉMERY, J. DERENBOURG, DUGAT, DULAURIER,
FEER, FOUCAUX, GARCIN DE TASSY, [illegible]
MOHL, OPPERT, REGNIER, RENAN, SANGUINETTI,
SÉDILLOT, DE SLANE, ETC.

ET PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

SEPTIÈME SÉRIE.

TOME PREMIER.

N° 4. — MAI-JUIN 1873.



PARIS.

ERNEST LEROUX, ÉDITEUR,

LIBRAIRE DES SOCIÉTÉS ASIATIQUES DE PARIS, DE CALCUTTA ET DE NEW-HAVEN (U. S.),

RUE BONAPARTE, N° 28.

## OUVRAGES PUBLIÉS PAR LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

Nouveau Journal asiatique (2e série de la collection), années 1828-1835, 16 vol. in-8° .... 144 fr.

Journal asiatique (3e série), 1836-1842, 14 vol. in-8° .... 126 fr.

Journal asiatique (4e série), 1843-1852, 20 vol. in-8° .... 180 fr.

Journal asiatique (5e série), 1853-1862, 20 vol. in-8° .... 250 fr.

Journal asiatique (6e série), 1863-1872. 20 vol. in-8° .... 250 fr.

Meng-tseu, seu Mencius, Sinarum philosophus; latine transtulit *Stan. Julien.* Lut. Par. 1824, in-8° .... 9 fr.

Fables de Vartan, en armén. et en franç. par *Saint-Martin* et *Zohrab.* in-8°. 3 fr.

Éléments de la Grammaire japonaise, par le P. *Rodriguez;* traduits du portugais par *C. Landresse;* précédés d'une explication des syllabaires japonais, par *Abel Rémusat,* avec un supplément; in-8° .... 7 fr. 50 c.

Élégie sur la prise d'Édesse par les musulmans, par *Nersès Klaietsi,* publiée en arménien, par *J. Zohrab.* In-8° .... 4 fr. 50 c.

Essai sur le Pali, ou langue sacrée de la presqu'île au delà du Gange; avec six planches lithographiées, et la notice des manuscrits palis de la Bibliothèque royale, par *E. Burnouf* et *Ch. Lassen.* 1 vol. in-8° .... 9 fr.

Observations sur le même ouvrage, par *E. Burnouf.* Grand in-8° ... 2 fr.

La Reconnaissance de Sacountala, drame sanscrit et pracrit de Calidasa, publié en sanscrit et en français, par *A. L. Chézy.* Paris, 1830, in-4°. 24 fr.

Yadjnadattabadha, ou la mort d'Yadjnadatta, épisode extrait du Râmâyana, en sanscrit et en français, par *A. L. Chézy.* 1 vol. in-4° .... 9 fr.

Vocabulaire de la Langue géorgienne, par *Klaproth.* In-8° .. 7 fr. 50 c.

Chronique géorgienne, texte et traduction, par M. *Brosset.* 1 vol. in-8°. 9 fr.
La traduction seule, sans le texte .... 6 fr.

Chrestomathie chinoise, publiée par *Klaproth.* Paris, 1833, in-4° .. 9 fr.

Éléments de la Langue géorgienne, par M. *Brosset.* 1 vol. in-8° .. 9 fr.

Géographie d'Aboulféda, texte arabe, publié par MM. *Reinaud* et *de Slane.* Paris, Imprimerie royale, 1840, in-4° .... 24 fr.

Râdjatarangini, ou Histoire des rois du Kachmîr, publiée en sanscrit et traduite en français, par M. *Troyer.* Paris, 1840-52, 3 vol. in-8° ... 36 fr.

Précis de législation musulmane, suivant le rite malékite, par *Sidi Khalil.* Troisième tirage. Paris, 1872, in-8° .... 6 fr.

### COLLECTION D'AUTEURS ORIENTAUX.

Voyages d'Ibn Batoutah, texte arabe et traduction, par MM. *Defrémery* et *Sanguinetti.* Paris, Imprimerie impériale, 1853-58, 4 vol. in-8° ... 30 fr.

Index alphabétique pour Ibn Batoutah. Paris, 1859, in-8° ... 1 fr. 50 c.

Maçoudi. Les Prairies d'or, texte arabe et traduction, par M. *Barbier de Meynard* (les trois premiers volumes en collaboration avec M. *Pavet de Courteille*). Tom. I-VII, 1861-72, in-8°. Chaque volume .... 7 fr. 50 c.

### LES PUBLICATIONS DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE SE TROUVENT

A Paris, chez Ernest Leroux, rue Bonaparte, n° 28;

A Londres, chez Williams et Norgate, Henrietta street, n° 14.

JOURNAL ASIATIQUE.

MAI-JUIN 1873.

# OBSERVATIONS

SUR

# LES COUDÉES DU MEḲYAS[1],

PAR M. E. FAGNAN.

Volney, dans son *Voyage en Égypte*, état physique, chap. III, examinant la question de l'exhaussement du Delta et celle des coudées du Meḳyâs qui s'y rattache, cite un passage d'un auteur arabe, qu'il appelle Kâlkâchenda, à l'effet de prouver qu'en réalité la crue du fleuve n'a jamais varié, mais seulement la manière de le mesurer. « Dans les premiers temps que les Arabes occupèrent l'Égypte, ils s'aperçurent que lorsque le Nil n'atteignait pas le terme de l'abondance, chacun s'empressait de faire sa provision pour l'année; ce qui troublait incontinent l'ordre

[1] Nous avions reculé devant la publication de ces notes, rassemblées depuis plus de deux ans, à raison du peu de certitude des résultats auxquels nous sommes arrivé. La publication du travail de Mahmoud Bey sur les mesures de l'Égypte (cahier de janvier du *Journal*) nous fait croire qu'elles pourront lui servir d'utile complément historique.

public. On en porta plainte au khalife Omar, qui donna ordre à Amrou d'examiner la chose, et voici ce qu'Amrou lui manda : « Ayant fait les recherches « que vous nous avez prescrites, nous avons trouvé « que, quand le Nil monte à 14 coudées, il procure « une récolte *suffisante* pour l'année; que s'il atteint « 16 coudées, elle est *abondante;* mais qu'à 12 et à « 18, elle est *mauvaise.* Or, ce fait étant connu par « les proclamations d'usage, il s'ensuit des mesures « qui portent le trouble dans le commerce. » Omar, pour remédier à cet abus, eût peut-être voulu abolir les proclamations; mais la chose n'étant pas praticable, il imagina, sur l'avis d'Abou-Taaleb, un expédient qui vint au même but. Jusqu'alors, la *colonne de mesure,* dite *nilomètre,* avait été divisée par coudées de 24 doigts; Omar la fit détruire, et, lui en substituant une autre, qu'il établit dans l'île de Rouda, il prescrivit que les 12 coudées inférieures fussent composées de 28 doigts au lieu de 24, pendant que les coudées supérieures resteraient comme auparavant à 24. De là il arriva que désormais, lorsque le Nil marqua 12 coudées sur la colonne, il en avait réellement 14; car ces 12 coudées ayant chacune 4 doigts en excès, il en résultait une surabondance de 48 doigts ou 2 coudées. Alors, quand on proclama 14 coudées, terme d'une récolte *suffisante,* l'inondation était réellement au degré d'abondance : la multitude, partout trompée par les mots, s'en laissa imposer. Mais cette altération n'a pu échapper aux historiens arabes, et ils ajoutent que les co-

lonnes du Saïd ou haute Égypte continuèrent d'être divisées par 24 doigts; que le terme 18 (vieux style) fut toujours nuisible; que 19 était très-rare et 20 presque un prodige.»

Disons d'abord que l'auteur que cite Volney n'a pas été consulté dans l'original par celui-ci, qui n'a fait, ainsi qu'il le dit, que reproduire un extrait donné par Shaw (*Travels*, App. p. 57)[1]. Bien que Hadji Khalfa n'attribue à Ḳalḳachendî qu'un *Dictionnaire des tribus arabes*, ce n'est pourtant pas dans cet ouvrage que se trouve le passage relatif au Nil. Il se trouve sans doute dans un livre dont l'auteur s'appelle aussi Abû'l ʿAbbās Aḥmed al-Ḳalḳachendî: c'est un *Inchâ* qui comprend dix traités et qui est conservé à la Bibliothèque bodléienne (Catal. Uri, p. 100, n° 365; cf. n° 366). En présence de cette similitude de noms, il est bien probable, pour ne pas dire certain, que Ḳalḳachendî est l'auteur des deux ouvrages, et bien probable aussi que c'est de cet *Inchâ* que Gagnier, suivi par Shaw, a extrait le passage en question. On retrouve le même récit chez plusieurs auteurs arabes, qui, on le sait de reste, se copient à

[1] Abū'l ʿAbbās Aḥmed al Ḳalḳachendī est un auteur natif de Ḳalḳachenda, village situé près du Caire (Abdallatif, éd. de Sacy, p. 601; Ibn Khallikan, éd. de Slane, trad. II, 545). Hadji-Khalfa, qui place sa mort en 821 H., lui attribue un dictionnaire des tribus arabes (*s. v.* نهاية الارب), qui se trouve en manuscrit à la Bibl. nat. n° 655, suppl. ar. La première page de ce dernier donne son nom ainsi: Moḥammed ben Aḥmed ben ʿAbd Allah ben Ahmed Al-Ḳalḳachendī; mais on ne peut douter qu'il ne soit le même. Son nom se trouve aussi cité *Journ. as.* 1840, t. I, p. 211; *Not. et Extr.* VIII, 129.

l'envi et servilement : ainsi chez Maḳrîzî, Soyûṭî, Abû'l Maḥâçin. Mais Maḳrîzî cite sa source : c'est Ḳoḍāʿī, qui lui-même parle d'après Ḥaçan ben Mohammed ben ʿAbd el Monʿim. Voici ce passage tiré de la *Description de l'Égypte*, et qui a déjà été publié par Marcel (*Paléographie arabe*, p. 224, n° 44), mais d'une manière qui prouve qu'il n'en comprenait absolument rien; nous suivons l'édition de Boulaq, I, p. ٥٨, en comparant avec Abû'l Maḥâçin (*Nodjûm*, ٧٤٣) :

قال القضاعىّ ووجدتّ فى رسالة منسوبة الى الحسن بن محمد بن عبد المنعم قال لمّا فتحت العرب مصر عرف عمر بن الخطّاب رضه ما يلقى اهلها من الغلاء عند وقوف النيل عن حدّه فى مقياس لهم (A.M. عن مقياس لهم) فضلا عن تقاصره وانّ فرط (A. M. فضل) الاستشعار يدعوهم الى الاحتكار وانّ الاحتكار يدعو الى تصاعد الاسعار (A. M. lit الاشعار) بغير قحط فكتب عمر الى عمرو يسأله عن شرح الحال فاجابه إنى وجدتُّ ما تُروى به مصر حتى لا يقحط اهلها اربعة عشر ذراعا والحدّ الذى تُروى منه الى سائرها حتّى تفضل منه عن حاجتهم ويبقى عندهم قوتُ سنة اخرى ستّة عشر ذراعا والنهايتانِ المخوفتانِ فى الزيادة والنقصان وهما الظمأ والاستبحار (A. M. والاستخارة) اثنى عشر ذراعا فى النقصان وثمانية عشر ذراعا فى الزيادة وهذا البلد فى ذلك الوقت محفور

الانهار معقود الجسور عند ما تسمّوه من القبط وخميرة (حميدة .A. M) العمارة فيه ۞ ولمّا وقف عمر بن الخطاب على كتاب عمرو بن العاص استشار عليًّا فى ذلك ثم امره ان يكتب اليه ببناء مقياس وان ينقص ذراعَيْن عن اثنى عشر ذراعا وان يقرّما بعدهما على الاصل وان ينقص من كلّ ذراع بعد الستّة[1] عشر ذراعا اصبعَيْن ففعل ذلك وبناه عمرو اعنى المقياس[2] بحلوان فاجتمع له كلّ ما اراد[3] من حلّ الارجاف وزوال ما منه كان يخاف بان جعل الاثنى عشر ذراعا اربع عشرة لان كل ذراع اربع وعشرون اصبعا فجعلها ثمانيا وعشرين من اوّلها الى الاثنى عشر ذراعا يكون مبلغ الزيادة على الاثنى عشر ثمانيا واربعين اصبعا وهى الذراعان وجعل الاربع عشرة ست عشرة والست عشرة ثمانى عشرة والثمانى عشرة عشرين

«Koḍâ'i dit avoir trouvé ce qui suit dans un traité attribué à Ḥaçan ben Mohammed ben ʿAbd el Monʿim : Après la conquête de l'Égypte par les Arabes, ʿOmar ben Khaṭṭâb fut informé du prix élevé des denrées quand le Nil n'atteignait pas sa hauteur ordinaire dans un nilomètre dont on se servait, et

[1] Peut-être الاثنى.
[2] Ces trois derniers mots ne sont pas dans Maḳrîzî.
[3] Ab. Moh. s'arrête ici.

à plus forte raison quand le niveau était notoirement trop bas. Par crainte de la famine, on accumulait de grands approvisionnements, ce qui faisait hausser le prix du blé, lors même que l'inondation n'avait pas fait défaut. Omar écrivit à Amr pour lui demander des renseignements à ce sujet, et voici la réponse qu'il reçut : « J'ai trouvé que 14 coudées « donnent une inondation suffisante, et qu'avec 16 « toutes les terres sont inondées et donnent une ré« colte qui, outre qu'elle satisfait aux besoins présents, « laisse du blé en quantité suffisante pour l'année « d'après. Les deux points extrêmes qu'on redoute et « qui donnent l'un la sécheresse, l'autre une inonda« tion excessive, sont de 12 pour celle-là, de 18 pour « celle-ci. Le pays, à cette époque, est entrecoupé de « canaux sur lesquels courent des chaussées, ainsi « que cela se faisait déjà chez les Coptes, et la ferti« lité germe dans le sein de la terre. » Omar, à l'instigation d'Ali, qu'il avait consulté, écrivit à Amr de bâtir un nilomètre en diminuant de deux le nombre de 12 coudées, mais en laissant subsister l'ancien état pour le reste; en outre en diminuant de deux doigts les coudées au-dessus de la seizième. C'est ce que fit Amr dans le Meḳyâs qu'il éleva à Holwan. Ainsi se réalisa le but du khalife de faire cesser l'inquiétude et les troubles qui en étaient la suite. Il fit douze coudées nouvelles égales à quatorze anciennes, car chaque coudée avait 24 doigts, et les coudées comprises entre la première et la douzième en avaient 28. L'accroissement total était donc de 48 doigts

sur les 12 coudées, c'est-à-dire égalait les deux coudées *en question*. 14 coudées en valurent donc 16, 16 en égalèrent 18, et 18, 20.»

Tous les auteurs arabes, peut-on dire, sont d'accord sur ce changement de la division des coudées par Omar. A ceux qui ont été cités plus haut, on peut encore ajouter Maçoudi (*Prairies d'or*, II, 363, celui-ci ne cite pas Omar); Soyûṭi (*Kitâb el Rauḍah*, ms. de la Bibl. nat. S. A. n° 935, fol. 66; mss. 1912, S. A. *id.* fol. 83; n° 813, A. F. Ar. p. 13 et 35)[1].

La première réflexion que l'on fait, c'est qu'Omar, pour éviter les troubles qu'occasionnait la crainte d'une crue insuffisante, s'y serait pris plus adroitement en faisant diminuer la longueur des coudées : les masses, en effet, se laissent toujours facilement égarer par une similitude de mots qui couvre une différence de choses. Mais ce qui est plus singulier, c'est que, fort souvent, à des époques immédiatement postérieures à Omar, des crues de 12 coudées et plus au nilomètre de Rauḍah sont signalées comme ayant eu la famine pour conséquence, alors pourtant que 12 coudées juste, équi-

[1] Ce ms. porte pour titre القول المفيد فى النيل السعيد, et l'auteur en est شهاب الدين احمد بن الحماد; sur la première page, on trouve cette mention : «L'extrait fait pour le Comité en 1791, Deguignes.» C'est une maigre compilation sur divers sujets relatifs à l'Égypte et notamment au Nil, qui a été écrite en 720. Le n° 933, S. Ar., porte le même titre, mais est attribué à جلال الدين المحلى. Hadji Khalfa n'en parle pas. Malgré cette différence de titre, les deux ouvrages n'en forment qu'un, comme il est facile de s'en convaincre.

valant à 14 de l'époque antérieure à Omar, auraient dû donner une récolte suffisante. Denys de Telmahre, qui écrivait en 840 de J. C., parlant du nilomètre de Raudah, indique 15 ou 16 coudées comme nécessaires pour une récolte moyenne. En 352 H., la famine règne malgré une crue de 15 coudées 4 doigts. Makrîzî décrit la terrible mortalité qui dépeupla l'Égypte en 355, malgré une crue de 12 coudées et quelques doigts. Les 16 coudées dont parle Denys de Telmahre constituent en effet le وفاء النيل, ce qu'on appelle l'*eau du Sultan* ou du *Kharâj*, parce que ce n'est que quand le Nil a atteint cette hauteur que la totalité de l'impôt devient exigible, et toujours, en Égypte, les dominations qui se sont succédé ont pris et devaient prendre, à raison de la nature du pays, la hauteur de l'inondation comme la mesure de l'impôt à prélever. Au commencement du XIII^e siècle de J. C., Abdallatif évalue à 16 coudées la crue nécessaire à une récolte moyenne, et à 18 celle qui donne aux habitants une récolte complète et au prince la totalité de l'impôt. Continuant enfin de descendre vers notre époque, nous trouvons d'autres chiffres encore chez Abû'l Mahâçin : il rapporte un passage de Maçoudi (*Prairies d'or*, II, 362), où 17 coudées sont données comme le maximum d'une bonne inondation, et où une hauteur plus grande est indiquée comme causant des ravages; puis il ajoute que de son temps (IX^e s. Hég.) 21 coudées et au delà sont nécessaires.

L'attribution à ʿAmr du changement de la divi-

sion des coudées de Raudah est absolument fantastique, en dépit de l'affirmation si positive de Volney et de plusieurs écrivains arabes. En effet, du temps de ʿAmr, il n'existait pas de nilomètre à Raudah, et, sur ce point, il n'y a pas la moindre divergence : c'est Oçâma ben Zéid qui le fonda en 96 H. sous le khalifat de Walîd ou de Soléimân. ʿAmr a fait élever deux nilomètres, à Oswan et à Denderah, selon d'autres, à Holwân. Il est donc impossible qu'il ait changé la mesure d'un Mekyâs non existant. Tout au plus pourrait-ce être la mesure du nilomètre antérieur à la conquête musulmane, qui existait à Memphis et qui continua sans doute de servir, pour cette partie du pays, jusqu'à l'établissement de celui de Raudah. Remarquons, du reste, que Makrîzî, dans le passage cité, parle de Holwân. Mais en admettant même que ce changement eut lieu à l'ancien nilomètre de Memphis, on devra bien accorder que les mêmes raisons, supposées bonnes, continuaient d'exister à l'époque d'Oçâma, et que, jointes au respect de la tradition, elles auraient dû faire conserver la nouvelle division des coudées. Or, la tradition voit généralement dans la colonne nilométrique encore existante celle d'Oçâma, malgré les reconstructions entières ou partielles qu'a subies l'établissement, notamment celles de Mamûn, 199 ou 207, et de Motawakkil, 233 ou 247.

On comprend facilement que, mesure de l'impôt et moyen de gouvernement, le nilomètre a toujours

dû être gardé avec un soin jaloux. Aussi l'accès n'en était-il guère facile, et c'est en vain que Pococke, Niebuhr, Norden essayèrent de l'examiner de près, au moins à l'époque de l'inondation. Ce n'est que lors de l'expédition française que, grâce à la qualité de vainqueurs en laquelle on se présentait, on put s'en rendre un compte plus exact. Or, de l'examen qui fut fait alors, il résulte que les coudée sont, à peu de chose près, la même mesure; Marcel, aussi témoin oculaire, ne mentionne non plus aucune différence considérable dans la longueur des coudées, bien qu'il rapporte le texte cité de Makrîzî et semble l'appliquer à Raudah; Mahmoud Bey enfin (*Journ. as.* janvier 1873) nous le confirme. Soyûṭi (*l. l.* fol. 66) prétend que ce changement subsiste encore à son époque. Or, il est certain que, quand bien même la tradition qui voit dans la colonne nilométrique actuelle celle d'Oçâma serait inexacte, celle qui aurait remplacé cette dernière aurait conservé les mêmes divisions. Comment donc n'en resterait-il plus de trace maintenant[1]?

La coudée usitée au Meḳyâs était celle dite *noire;* tout le monde en convient[2]; de même qu'on s'ac-

[1] Il faut bien distinguer le Meḳyâs de Raudah des Meḳyâs du Said : en effet, on reconnaît unanimement que le *nombre* de leurs coudées est inférieur à celui de Raudah (Soyûṭi, *l. l.* fol. 65; Maçoudi, II, 366, où il faut corriger une légère erreur dans la traduction : les mots اكبرها ذراعا, l. 11 et 12, doivent se traduire «ayant le plus grand nombre de coudées,» et non «le plus grand de tous par son échelle métrique»).

[2] Mahmoud Bey, *l. l.* p. 107, prétend qu'aucun auteur arabe

corde à la diviser en 27 doigts (Cf. Reinaud, Introd. à Abulféda, p. CCLXIV). Selon les uns, ce fut Mamoun, selon les autres, Haroun-Arrachîd qui l'institua. Mais cette division en 27 doigts aurait été changée sur l'*échelle* de Rauḍah, puisque les auteurs arabes s'accordent à diviser la coudée y employée en 24 doigts et 28 aux douze inférieures. Ceci est encore confirmé par le relevé dressé par Quatremère (*Not. et Extr.* t. VIII) des hauteurs des crues; on y voit plusieurs fois que le قاع ou niveau du fleuve avant la crue est de tant de coudées, plus 24, 25, ... doigts. Il est néanmoins remarquable que personne, en parlant de la coudée noire, ne mentionne cette division, réelle ou conventionnelle.

Il importe peu, même chronologiquement, que ce soit Haroun plutôt que Mamoun qui ait établi la coudée dite noire; mais quelle coudée servait donc avant cette époque à mesurer le Nil? Personne n'en dit rien, du moins à notre connaissance. Peut-être faut-il supposer, d'après le récit de l'innovation attribuée à Omar, que le nom seul de *noire* a été donné par l'un de ces deux princes à l'ancienne coudée existant avant eux. Puis, d'après l'examen de la colonne où les longueurs des coudées sont, à très-peu de chose près, les mêmes, on est conduit à penser que les soi-disant coudées de 28 doigts, en tant qu'exprimant une longueur plus grande, n'ont jamais

n'affirme cela; nous lui opposerons notamment les témoignages de Maverdi (*Const. Pol.* p. 266) et de Soyûṭi (*l. l.* fol. 68). Nous concédons du reste qu'ils doivent faire erreur.

existé. L'existence de cette division en 28 doigts ne peut, à en juger par les chroniqueurs orientaux, guère être révoquée en doute, mais comme division seulement et sans qu'elle portât sur la longueur réelle, c'est-à-dire qu'une seule et même coudée était divisée tantôt en 24, tantôt en 28 doigts. C'est à la même conclusion qu'est arrivé Lepsius pour la coudée de l'ancienne Égypte. Mais on retombe alors dans la difficulté signalée plus haut, que le changement aurait dû avoir lieu en sens inverse, par la diminution de la hauteur des coudées, car un simple changement du nombre des subdivisions n'aurait eu aucun résultat pratique.

Mais, arrivé à ce point, il nous faut faire observer que nous avons raisonné jusqu'à présent en faisant nôtre la confusion qui s'est opérée dans l'esprit des chroniqueurs, c'est-à-dire en attribuant au Meḳyâs de Rauḍah ce qu'on ne rapportait d'abord que de celui de Holwân. Nous croyons avoir démontré que les coudées du premier n'ont subi aucun changement.

Il nous reste à expliquer la différence des évaluations dans la hauteur nécessaire des crues. Pour les Arabes, la chose semble toute simple: ils expliquent la nécessité d'une crue plus forte que 16 coudées par le changement des circonstances et de l'état des canaux dérivés du fleuve. En d'autres termes, le Nil, se pliant aux circonstances, augmenterait sa crue à proportion de la négligence des hommes.

Sans partager les opinions extrêmes d'Hérodote

ou de Fréret, il faut bien reconnaître que le sol de l'Égypte s'exhausse annuellement par suite du limon qu'y dépose le Nil débordé. Mais de là à conclure qu'un jour le pays cessera d'être inondé et partant deviendra un désert, il y a loin. Comme l'a fait en effet remarquer Lepère, si le sol de l'Égypte s'exhausse, le lit du fleuve en fait autant, car lui aussi conserve une partie du limon que l'eau charrie; l'exhaussement est donc simultané, et la situation respective du fleuve et du pays reste la même ou à peu près. Or, si la colonne est restée la même, son pied a dû nécessairement peu à peu s'envaser, et les coudées inférieures, ayant été successivement recouvertes, n'ont plus pu marquer une crue réelle du fleuve au moment de l'inondation. Mais si, ce qui est très-vraisemblable, on a continué de faire entrer ces coudées en ligne de compte pour mesurer la hauteur de l'inondation, on a dû fatalement arriver à exiger 17, 18,... coudées, là où autrefois on n'en demandait que 16, 17, etc. D'un autre côté, en admettant l'exactitude des chiffres qu'on donne comme la mesure de l'exhaussement du sol, cette solution est inadmissible. Cet exhaussement est estimé à 0,120 par siècle. Or, d'Omar à Maçoudi, c'est-à-dire dans un espace d'environ trois siècles, il nous faudrait trouver 0,120 × 3 ou 0,36. La coudée, noire ou autre, du Mekyâs est évaluée 0,53 ou 0,54 d'après les mesures prises lors de l'expédition française, 0,53 selon Mahmoud Bey (*l. l.* p. 99). Ces 0,36 ne font pas une coudée, ce qu'il fau-

drait pour égaler la différence entre 16 coudées, nécessaires, dit-on, à l'époque d'Omar pour obtenir une inondation complète et non exagérée, et les 17 que requiert Maçoudi pour le même résultat. La différence sera encore plus forte en comparant les époques d'Omar et Abû'lmahâçin, environ neuf siècles : $0,120 \times 9 = 108$, environ deux coudées. Or, ce dernier parle de 21 coudées. Pococke, vers 1735, dit qu'il en faut 22 pour un *bon Nil*, et ajoute qu'il n'a trouvé nulle part d'exemple d'une crue de 24 coudées. On cite pourtant celle de 761 de l'hégire comme ayant atteint cette hauteur. Pococke n'aura sans doute fait que rapporter les dires des Musulmans et les chiffres cités dans les proclamations; car Jomard dit formellement que l'échelle fictive du Meḳyâs, dont on se sert pour les proclamations, a 24 coudées. On ne peut pourtant soutenir que 16 étant les 2/3 de 24, on mesure toujours le Nil d'après cette coudée fictive; comment évaluer alors les grandes crues, c'est-à-dire celles qui dépassent 16 coudées réelles ou 24 fictives? On aurait des chiffres de 25, 26... coudées, ce dont ne parle personne. Enfin, ce qui achève de compliquer la question, c'est que Mahmoud Bey, bien placé pour connaître les faits, nous affirme que maintenant et depuis le IXe siècle de l'hégire, sans citer d'où il tire cette date, le scheikh mesureur ne donne 0,54 de longueur qu'aux 16 premières coudées et 0,27 seulement à celles entre la 17e et la 22e incluse, outre qu'il place son zéro 0,18 plus bas que celui de l'é-

tiage. Cela ne nous explique pas encore qu'avant le IXe siècle on trouve des crues plus élevées qu'à aucune époque antérieure.

S'il y a eu réellement un changement dans la coudée employée au nilomètre serait bien difficile à dire. Les valeurs attribuées aux diverses coudées par les Arabes semblent de la haute fantaisie : impossible de concilier leurs assertions. Queipo (*Système métrique*, t. II) a cru pouvoir déduire des mesures précises; mais nous doutons fort de l'exactitude de ses résultats. Il croit notamment pouvoir assimiler les coudées d'Ibn Abi Leila et Joséphite, tandis que Maverdi les distingue formellement et donne à la seconde un doigt de plus qu'à la première. Il y a sans doute à distinguer entre les époques et les pays, comme semble le faire l'auteur du passage cité par Casiri (I, 364), et bien probablement un même nom a été porté par des mesures différentes. Ajoutez à cela qu'on évalue les diverses grandeurs tantôt en doigts de 6 grains, tantôt de 7, ce qui est une autre cause de confusion. Pour ne citer qu'un exemple, la coudée, noire ou autre, du nilomètre est, nous dit-on, divisée, tantôt en 24, tantôt en 28, tantôt même, selon Pococke, en 26 doigts; au contraire, Ibn Jobaïr ne parle que d'une seule division, en 24 doigts. Si nous comparons les données de Maverdi, nous trouvons de tout autres résultats. Il ne donne pas directement la valeur de la coudée noire, dont il déduit les autres, mais il nous apprend que la grande Haschémite, royale ou Zia-

dite, plus grande qne la noire de 5 2/3 doigts, vaut une coudée noire, plus 1/8 + 1/10, autrement dit 9/40. De là on déduit que 5 2/3 doigts = donc 9/40 de la noire, et que celle-ci équivaut à 25 5/27 doigts. D'autre part, la petite Haschémite ou Bélalienne, dit-il, plus grande de 2 2/3 doigts que la noire, est de 3/40 plus petite que la grande Haschémite. La différence entre 5 2/3 et 2 2/3 ou 3 doigts fait donc 6/40, de sorte qu'on trouve alors 20 doigts pour la valeur de la coudée noire.

Ces contradictions et les nombreuses mesures déjà usitées du temps d'Omar, puisque, selon Maverdi, il y en avait au moins trois, ne servent pas peu à embrouiller la question, et ne peuvent pas, dans tous les cas, résoudre le problème qui nous occupe. En résumé, malgré les recherches auxquelles nous nous sommes livré, nous ne pouvons expliquer d'une manière absolument précise toutes les différences qu'on remarque dans la mesure des inondations, bien qu'on puisse jusqu'à un certain point, comme on l'a vu plus haut, en suivre la marche. Les chroniqueurs n'ont guère pu la connaître, à cause des précautions prises pour empêcher d'approcher du nilomètre au moment de la crue, et ont expliqué le changement d'une manière enfantine. D'après les chiffres cités, l'altération n'a dû se faire que peu à peu, et trouve une explication facile dans deux faits : la crainte des émotions populaires que ne pouvait manquer d'exciter l'insuffisance de la crue, et l'avidité du fisc, des revenus

duquel un certain nombre de coudées est la mesure. La connivence du scheikh mesureur n'aura pas fait défaut au gouvernement, et c'est ainsi que nous trouvons actuellement les mesures fictives dont parlent Jomard et Mahmoud Bey.

# ÉTUDES SABÉENNES.

EXAMEN CRITIQUE ET PHILOLOGIQUE DES INSCRIPTIONS SABÉENNES CONNUES JUSQU'À CE JOUR.

PAR M. HALÉVY.

## I. — SABÉEN ET HIMYARITE.

Quand l'attention de la linguistique est attirée vers un nouveau sujet, pour le faire entrer dans son domaine, ce qui importe tout d'abord, c'est de donner un nom convenable à la langue dont elle se propose d'étudier la construction et l'esprit; autrement elle court le danger d'induire en erreur l'ethnologie, qui a pour but le classement méthodique des races humaines. Je crois donc nécessaire, au début même de cette esquisse, de rechercher quel nom il convient de donner à la langue dans laquelle sont rédigés les nombreux documents épigraphiques apportés de l'Arabie méridionale.

Depuis la reprise des études sémitiques, on entend souvent parler des inscriptions himyarites et de la langue himyarite, que l'on considère comme identique au sabéen. Cette qualification a été acceptée à l'exemple des auteurs musulmans, qui emploient très-rarement l'expression سبايون, mais très-fré-

quemment, au contraire, le mot حِمْيَر, dont ils ont même formé un verbe dénominatif حَمَّر. L'identification de ces deux mots ne me paraît pas justifiable au point de vue historique; je me propose d'en déterminer le sens et d'indiquer les limites dans lesquelles chacune de ces expressions doit être employée.

Des deux noms *Saba* et *Himyar*, le premier est incontestablement le seul qui puisse être regardé comme le véritable nom national. Ni les écrivains bibliques, ni les auteurs grecs antérieurs à l'ère chrétienne ne font mention des Himyarites. Pline et Ptolémée, qui citent les premiers les Homérites, les décrivent comme de proches voisins des Sabéens, à côté des *Minaei*, des *Rhadamaei* et d'une foule d'autres peuplades qui étaient alors constituées en royaumes indépendants. Les écrivains ecclésiastiques seuls étendent la dénomination Homérite à tous les habitants de l'ancien royaume de Saba, et cet usage a été adopté par les auteurs arabes, qui, pour légitimer cette innovation, n'ont pas reculé devant la personnification de Ḥimyar.

Si nous consultons les documents originaux, nous obtenons le même résultat. Les inscriptions, surtout celles que j'ai récemment recueillies, fournissent une riche variété de noms de peuplades, et même de royaumes divers, mais elles se taisent sur le compte de Ḥimyar; on peut en conclure avec toute probabilité qu'à l'époque de la rédaction de ces textes, le nom de Ḥimyar n'existait pas, encore

moins le royaume himyarite. A cette unanimité de témoignages négatifs on ne peut opposer que deux textes trouvés dans le Ḥadramaout, l'un à Ḥiṣn Ghourab, l'autre au Wâdi Doan, qui parlent distinctement du מלך חמירם, roi de Ḥimyar, et du ארץ חמירם, pays de Ḥimyar; mais ces inscriptions sont des plus modernes, et datent de quelques années après la chute finale de la puissance himyarite qui, depuis on ne sait pas combien de siècles, avait supplanté l'ancien empire sabéen.

La dénomination Ḥimyar devient intelligible lorsqu'on y voit le nom d'une localité où la dynastie qui a suivi les Sabéens aurait établi le siége du nouveau gouvernement. Pour rechercher la situation de cette localité, nous possédons heureusement deux documents authentiques qui nous donnent indirectement des indications précieuses. Le premier document est une médaille himyarite que M. de Longpérier a publiée dans la Revue numismatique, nouvelle série, t. XIII, 1868. Le second document est l'inscription éthiopienne du roi Aïzana rapportée par M. Rüppel. A l'aide de ces deux documents, nous sommes à même d'établir que Ḥimyar était le nom d'un château fort situé dans le voisinage de la ville de Raïdân.

On sait que les rois sabéens portaient ordinairement le titre de rois de Saba et de Raïdân, מלך | סבא ודרידן (H.[1] 658, etc.); mais la pièce précitée, frappée à Raïdân, contient une variante très-instructive :

[1] H. ou Hal. = Halévy (J.), *Inscriptions sabéennes*, J. as. 1872, et *Rapport sur une mission archéologique dans le Yémen*.

au lieu de Saba apparaît, sous la forme d'un monogramme, le nom de מריב, Maryaba, ce qui prouve l'identité de ces deux noms; mais, d'autre part, les inscriptions nous montrent, à côté de Maryaba, une autre ville du nom de *Silḥin*, סלחן, qu'elles qualifient de demeure royale : ביתן | סלחן | והגרן | מריב « la maison (royale) de Silḥin et la ville de Maryaba » (Fr. n° LIV). Si, de plus, on compare l'inscription d'Abyan, où se produit une locution analogue : הגרן עדן | וביתנהן | אבינם « la ville d'Aden et la demeure d'Abyan » (Ab.[1] I, 10, 11), on est induit à constater que les rois de ce pays avaient l'habitude d'habiter une ville ou un château fort dans le voisinage de leur capitale, et l'on peut en conclure que Silḥîn était également située près de Maryaba.

Cette combinaison une fois admise, on peut se demander si la ville de Ḥimyar n'était pas, elle aussi, une habitation royale voisine d'une des grandes villes connues. C'est pour résoudre cette question que nous aurons recours à l'inscription du roi Aïzana. Le monarque abyssin, qui avait ajouté l'Arabie Heureuse à ses États d'Afrique, s'intitule נגש ··· חמר וורידן וסבא וסלחן « roi de . . . Ḥimyar et de Raïdân, et de Saba, et de Silḥîn; » la disposition observée dans l'énumération de ces villes, qui représentent le Yémen entier, montre jusqu'à l'évidence que Ḥimyar se trouve par rapport à Raïdân exactement comme Silḥin relativement à Saba ou Maryaba, c'est-à-dire

[1] Ab. = Abyan (Inscription d'), texte publié par M. Fr. Lenormant (*Lettres assyriologiques*, t. II).

qu'Ḥimyar était la demeure habituelle des rois de Raïdân, et qu'elle était située probablement à peu de distance de cette ville.

Dès lors le rapport entre le royaume sabéen et le royaume himyarite devient on ne peut plus clair. Saba représente la partie orientale et Raïdân la partie occidentale du royaume. Le peuple a reçu son nom de la capitale de l'est, où résidait l'ancienne dynastie; mais, à un temps donné et par suite d'une catastrophe inconnue, la famille royale quitte Maryaba et se transporte au château de Ḥimyar, non loin de Raïdân, la capitale de l'ouest. Ḥimyar devient une autre dénomination pour Raïdân et, par extension, pour le territoire et le peuple placé sous la dépendance du gouvernement qui y résidait. Cette transformation se produit au point de vue politique seulement; pour ce qui concerne la langue nationale, il va sans dire que le changement de capitale ou de dynastie n'y apportait aucune modification sensible.

D'après cet exposé on comprendra facilement combien est inexacte une appellation telle que inscription himyarite, langue himyarite; lorsqu'on dit : inscription himyarite trouvée à Saba, on fait un contre-sens manifeste. Cette manière de parler n'est justifiée qu'au point de vue de la tradition arabe, qui attribue l'origine de la langue de Mousnad au patriarche prétendu Ḥimyar, fils de Saba. La science, qui ne peut rien accepter d'autorité, ne doit pas employer des termes qui sont de nature à répandre

des notions fausses parmi les historiens qui n'ont pas fait une étude spéciale de la philologie.

### II. — LANGUES ET ÉCRITURES DES ANCIENNES POPULATIONS DE L'ARABIE.

L'auteur du Périple de la mer Érythrée, qui se montre très-bien renseigné des choses arabes, signale formellement l'existence, dans l'Arabie méridionale, de différents dialectes et même de différentes langues. Cette donnée n'a rien d'étonnant quand on considère la vaste étendue du pays et la grande variété du climat et du terrain. Cependant les quelques mots rapportés par les auteurs classiques avec leur traduction, presque tous des noms géographiques, ne suffisent pas pour nous donner une idée des idiomes jadis parlés dans ces contrées, et toutes les tentatives faites jusqu'à présent de les réduire à des formes arabes n'ont produit aucun résultat satisfaisant.

La question présente une face toute différente par rapport aux renseignements que les auteurs arabes fournissent sur les langues qui étaient autrefois en usage chez les diverses populations de leur pays. Comme ces renseignements ne dérivent pas de source étrangère, et que les spécifications qu'ils donnent ont un air local, on ne peut pas, à moins de preuve contraire, leur refuser un certain degré de vraisemblance, d'autant plus qu'un bon nombre de traditionnistes et de lexicographes étaient originaires du Yémen, où plusieurs idiomes étaient en-

core en usage et subsistèrent jusqu'au quatrième siècle de l'hégire. Si, en dépit de tous ces avantages, on ne trouve dans les ouvrages arabes que fort peu de mots sabéens, et absolument aucun mot tiré des autres langues parlées dans l'Arabie méridionale, il faut y voir une tendance à faire oublier les idiomes des infidèles, et à faire dominer exclusivement la langue du Coran. A côté des bas adorateurs de l'idiome qoréischite, il s'est trouvé certainement quelques auteurs yéménites qui, mus par le désir de réhabiliter leur nation, se sont appliqués à traiter avec soin les langues indigènes; mais leurs ouvrages ne sont pas arrivés jusqu'à nous, et ils pourrissent à l'heure qu'il est dans quelque coin oublié d'une mosquée prête à s'effondrer. D'après mes informations, l'existence de pareils ouvrages ne peut pas être révoquée en doute. Peu de jours après mon arrivée à Ṣanʿā j'ai appris qu'un ancien auteur arabe du nom de *Abou'l-Hassan el-Hamdâni* a consacré un volume entier de son ouvrage intitulé *Kitâb el-Eklil* à la grammaire de la langue de Ḥimyar; mais il m'a été impossible de me procurer cet ouvrage. De retour à Aden, j'ai eu sous les yeux deux volumes de ce livre, qui appartiennent à M. Miles; le traité de grammaire himyarite y est souvent mentionné. A défaut de ce traité, qui serait certainement d'un grand intérêt, j'ai rencontré deux phrases que l'auteur désigne comme himyarites, et dont il donne une traduction en arabe. Ces deux phrases, si courtes et si défigurées qu'elles soient par la négligence des

copistes, laissent néanmoins entrevoir la nature de la langue qu'il appelle himyarite; l'auteur donne en outre une inscription en caractère mousnad, qu'il transcrit en arabe et qu'il fait suivre d'un alphabet de cette même écriture. Mais avant de discuter la valeur de ces renseignements, il est nécessaire d'exposer l'opinion adoptée par les auteurs arabes relativement aux langues et écritures qui étaient jadis en usage chez les habitants de la péninsule.

Les écrivains musulmans partent généralement du point de vue peu soutenable que les différents idiomes des anciens Arabes possédaient chacun un système d'écriture qui lui était propre, de sorte que langue et écriture se confondent chez eux sous la même appellation; quelquefois cependant ces deux objets sont distingués par un nom particulier.

Voici la liste des idiomes parlés en Arabie, avec leurs écritures correspondantes, d'après la tradition arabe :

I. *El-Mousnad* (المسند), langue et écriture employées par Ad, Thamoud, Amaliq et les Gorḥum (Djorḥoum) antérieurs; après la disparition de ces peuples, elles ont été adoptées par les Himyarites.

II. *El-Wouqoufa* (الوقوفه); écriture correspondante : *Ez-Zoubour* (الزبور), usitée d'abord chez les seconds Gorḥum (Djorḥoum); elles ont ensuite passé dans une partie du Yémen et du Ḥadramaout.

III. *Ez-Zaqza* (الزقزة), langue et écriture des

Qaḥthanides, employées plus tard par le peuple nommé par les Arabes *El-Asch'aroun* (الاشعرون).

IV. *El-Djewil* (الجويل), langue et écriture des Midianîtes, adoptées dans la suite par les habitants de Mahra.

V. *Er-Rasaq* (الرسق), langue et écriture des Yâqisch, dont se sont servis ensuite les habitants de Djanad et d'Aden.

En parcourant cette liste assez étendue des idiomes supposés primitifs, on ne tarde pas à remarquer le fond fabuleux de cette nomenclature, malgré l'air de précision qu'elle affecte. Ce qui choque de prime abord, c'est la déplorable confusion qui s'y fait jour relativement à la géographie et à l'ethnographie de l'Arabie ancienne. En laissant de côté le *Mousnad*, qui est la langue même de nos inscriptions, et dont la provenance himyarite et sabéenne ne peut être contestée, on se sent placé sur un terrain où l'imagination se donne libre cours. Tantôt ce sont les langues et les écritures des peuples du nord (Midianites) et de l'est (Yâqisch), transportées comme par enchantement dans les contrées les plus éloignées du sud (Aden, Hadramaout, Mahra); tantôt les Joqthanides sont dotés d'une langue et d'une écriture différentes de celles qui sont en usage chez les Himyarites, et cependant, de l'aveu des docteurs musulmans eux-mêmes, Joqthanides et Himyarites sont identiques.

Mais ce qui étonne le plus dans ces noms étranges, c'est d'y remarquer deux mots qui accusent une provenance juive : الموقوفة (de وقف, *stetit*) «se tenant droit debout,» qualification plus applicable à une écriture qu'à une langue, rappelle aussitôt le nom de אשורי, que le Talmud applique à l'écriture hébraïque actuelle, parce que ces lettres se tiennent droites debout, מיושרת באותיותיה; les deux expressions arabes الموقوفة, الزبور sont purement et simplement la traduction du כתב אשורי des rabbins, dont les docteurs musulmans ont fait deux objets différents. Le mot جويل, dont la signification arabe «chose agitée par le vent» ne convient pas du tout à une langue ou à une écriture, montre encore mieux son origine talmudique; les rabbins appellent *gewil*, גויל, les rouleaux de parchemin sur lesquels on écrit le Pentateuque destiné à être lu dans la synagogue. Si la langue الجويل, c'est-à-dire la langue du Pentateuque ou l'hébreu ancien, est attribuée aux Midianites, cela provient seulement de ce que, d'après la tradition du Coran, Schoaïb-Iethro, le beau-père de Moïse, prophète et apôtre des Midianites, avait réussi à convertir une partie de ses concitoyens et à échapper avec eux à la tempête violente qui fit périr les autres (*Coran*, IX, 85-98). Après avoir constaté une confusion pareille dans les n[os] II et IV, on est peu porté à ajouter foi aux autres données, qui reposent aussi sans doute sur des méprises analogues. Il devient clair que, pour la recherche des langues et des écritures des anciens Arabes, nous

n'avons d'autre guide que les quelques renseignements péniblement conquis pendant notre voyage dans le Yémen, ou rapportés par d'autres voyageurs.

Que la langue de Mahra diffère de l'arabe, c'est un fait maintenant hors de doute. Fulgence Fresnel l'a, le premier, démontré d'une manière concluante; les voyageurs Carter, Rüppel, et tout récemment M. de Maltzan, ont fourni de précieuses additions à notre connaissance de cet idiome singulier. Je m'en suis moi-même occupé dans un petit travail publié dans les actes de la Société de linguistique (Paris, 1869) sous forme de lettre à M. d'Abbadie, et j'ai cherché à relever le caractère africain de cet idiome; je compte reprendre cette question à la fin de ce mémoire.

Si l'on pouvait se fier aux dires des Arabes du *Wâdi Ḥabaouna*, au nord du *Beled Nedjrân*, les *Beni-Kelb*, qui parcourent le désert à l'est des *Beni-Qaḥthan*, parleraient une langue inintelligible aux autres Arabes. Je ne sais pas ce qu'il peut y avoir de vrai dans cette allégation. Notons encore que les *Beni-Kelb* sont la terreur de cette partie de l'Arabie; on les tient pour des êtres extraordinaires, d'une physionomie repoussante, et à queue.

L'avis qui m'a été donné par un israélite de *Beyḥân* paraît avoir plus de consistance; cet homme m'a assuré que certaines tribus de Yâfaʿ (يافع) font usage d'autres langues que de l'arabe. En arrivant à Aden, cette nouvelle m'a été confirmée par M. Miles, qui a obtenu un petit vocabulaire de l'un des trois

dialectes parlés par trois tribus, entre Aden et Makalla; tous les trois diffèrent de l'arabe. Il est à espérer que ce savant ne tardera pas à faire connaître en Europe le résultat de ses recherches.

Toutes ces données, en partie problématiques, concernent des langues déjà éloignées du centre de l'empire sabéen; encore n'ont-elles trait qu'à des langues sans écriture; il est donc de la plus haute importance de constater l'existence d'une langue ayant un système graphique particulier dans un pays contigu au territoire de Saba. Déjà, à mon arrivée à Aden, j'ai obtenu une photographie d'une tablette en bronze contenant une inscription en caractères différents des autres textes sabéens; le révérend M. Kirk, à qui appartient la tablette de même que deux autres fragments écrits dans le même caractère, les a achetés à des Arabes de l'intérieur, qui n'ont pas voulu dire l'endroit où ils ont été trouvés. Leur authenticité m'était d'abord suspecte à cause de certaines tournures de lettres et de formes insolites. Mais, en examinant à mon retour les copies de mon recueil, j'ai trouvé certaines inscriptions du Wadi Saba qui montrent çà et là des lettres analogues à celles des tablettes en question, de sorte qu'il faut repousser l'idée d'une falsification. Une coïncidence des plus heureuses m'a même permis de déterminer le territoire d'où ces tablettes peuvent venir. L'inscription qui contient plusieurs de ces caractères insolites (H. 615), malheureusement très-mutilée à la fin des lignes, fait voir le mot רדמן

comme étant le pays d'un individu nommé Bahl[m], fils de Mas. . . (בהלם בן מס···). Le nom de רדמן, *Radaman*, rappelle involontairement les *Rhadamaei* des géographes grecs et romains, dont Pline fait les descendants de Rhadamanthe, frère de Minos, le héros crétois (Pline, vi, p. 28, l. 27). L'auteur latin place les *Rhadamaei* immédiatement au sud de Carnon, ce qui est d'une rigoureuse exactitude, comme je le prouverai à la fin de ce travail (appendice 2). Carnon est la dernière ville du district de Mareb vers le sud; là commence le territoire appelé encore de nos jours *Radamân*, ردمان, avec son chef-lieu Beyḥân (بيحان). Il y a donc lieu de supposer que les caractères des tablettes en question étaient tellement usités chez les *Rhadamaei*, que, même en écrivant le sabéen, ils y mêlaient par habitude leurs caractères nationaux. Cette hypothèse est pleinement confirmée par l'examen de la grande tablette. Au milieu de termes inintelligibles, on voit figurer un mot très-lisible et qui contient précisément le nom de רדמן, Radamân. On peut donc considérer comme certain que les *Rhadamaei*, voisins méridionaux des Sabéens, étaient en possession d'un idiome particulier et faisaient usage d'un caractère différent du mousnad, quoique dérivé du même prototype et ayant plusieurs letires en commun avec lui.

Nous passons maintenant à la langue que les auteurs arabes nomment *himyarite;* il s'agit de savoir si cette langue est identique avec celle des textes épigraphiques ou non. Ce doute m'a été suggéré par

l'observation que l'auteur arabe cité plus haut, El-Hamdâni, qui prétend fournir un alphabet complet du mousnad, ne paraît pas comprendre grand'chose à l'inscription qu'il rapporte. L'analyse de deux phrases himyarites que j'ai trouvées citées par cet auteur achèvera de prouver que l'himyarite des écrivains musulmans, loin de représenter la langue des textes épigraphiques, est simplement une espèce de jargon parlé dans le Yémen pendant les premiers siècles de l'hégire, et dans lequel entraient plus d'éléments empruntés à l'éthiopien et à l'arabe qu'à l'ancien sabéen, idiome qui était probablement mort depuis longtemps.

La première phrase est très-courte et se trouve également citée par d'autres auteurs : elle consiste en trois mots, ثب على القاع, traduits en arabe par اقعد على الارض « assieds-toi par terre, » où le premier mot seul est sabéen, car وثب signifie en arabe « sauter » (voir Ibn Doraïd), les deux autres mots sont parfaitement arabes et n'apparaissent pas dans nos textes.

La seconde phrase est plus longue; mais, par suite de l'incorrection manifeste du texte, une partie est restée lettre close pour moi :

PHRASE HIMYARITE.

مهلك لارى يشثم لى منذ دو طحن بمنذ دو بحرى فل
وسنه لى فاتعقدك مغبرى فمن سمع بى فلبحولى فانما اتيبه
ليب حبنى لتكون حنح موتى

TRADUCTION ARABE.

امرت عبدى يشترى لى فى حطمة وقعت من طحين بمد لؤلؤ فلم تجد فاتعقدك اى غلقت عليها بابها حتى ماتت ثم داعت على كل امراة تلبس حلتة (? حلية) بعدها ان تكون موتها مثل موتها.

J'ai ordonné à ma servante de m'acheter dans une année de famine un peu de farine pour une mesure de perles, et elle n'en a pas trouvé. J'ai fermé sa porte sur elle jusqu'à ce qu'elle mourût, puis j'ai fait un vœu contre toute femme qui désormais se parerait, qu'elle mourût comme elle[1].

Le texte himyarite ne montre pas de mots correspondant à فى حطمة وقعت; au lieu de حلتة, je lis حلية « toilette de femme, » sens très-convenable au contexte. Ce qui choque dans cette phrase, c'est le changement du genre; les formes féminines موتها, ماتت se rapportent à عبد, qui est masculin et qui est suivi par يشترى, également au masculin; le sens général semble pourtant indiquer qu'il s'agit d'une esclave femelle. Tout cela fait supposer que la phrase a été dictée par un homme qui n'a connu l'arabe que fort incomplétement; l'auteur la rapporte telle quelle, sans prendre la peine de la corriger.

Si le texte arabe laisse déjà tant à désirer au point

[1] M. Hartwig Derenbourg, le savant traducteur de Nabigha, a bien voulu m'aider de ses lumières dans l'interprétation du texte arabe, qui est très-incorrect dans le manuscrit.

de vue de la correction, à plus forte raison doit-on s'attendre à plusieurs fautes dans la phrase himyarite, dont la restitution serait tout à fait impossible, si la langue éthiopienne ne nous prêtait pas un concours efficace. Commençons l'analyse :

مهلك, prétérit du radical مهل, première personne singulière; le suffixe ك est identique avec le ኩ gueez, qui remplace le ت arabe. مهل « insister, ordonner, » ne peut présenter ni la racine arabe مهل, qui signifie « mora, quies, » ni محل, qui a le sens de « sterilitas, fraus, etc. » mais bien le መሐለ éthiopien, « jurare, adjurare, » duquel se rapproche aussi መሀላ ou ምህልላ « supplicatio, intercessio. »

لاری, le ی étant le suffixe de la première personne dans toutes les langues sémitiques, il reste لار pour « esclave; » un mot pareil n'existe, que je sache, dans aucun idiome de cette famille; il est donc particulier à l'himyarite de notre auteur. S'il était permis de faire une conjecture, j'aimerais lire باری, qui représenterait ainsi le mot amharique ባርያ, *baria*, « serviteur, esclave, » et avec le suffixe « mon esclave. »

يشثم ou تشثم, imparfait d'un radical شثم ayant le sens de « acheter, » également inconnu aux autres langues sémitiques. J'incline cependant à y voir une altération du verbe gueez ሠየጠ (en caractères arabes شيط, imp. يشط), qui, à la quatrième forme, signifie « emit, mercatus fuit; » comparez ተሣያጢ « emtor. »

لى « à moi, » mot commun aux langues sémitiques;

l'éthiopien littéraire y ajoute encore un *t*, mais cette lettre s'élide régulièrement dans la langue populaire dite *Tigré*.

منند pour l'arabe مُدّ «mesure;» l'*n* supplée seulement au redoublement de la consonne suivante; cela arrive aussi en araméen, où l'on dit מִנְדָּה pour מִדָּה.

ذو, ce petit mot est très-intéressant; il rend, à coup sûr, le relatif ד des inscriptions sabéennes. Les écrivains musulmans l'identifient à tort avec le ذو arabe, qui signifie «maître, patron;» Osiander a suivi leur exemple en expliquant les épithètes telles que דרידן, דהרן par «maître de Raïdan, maître de Hirrân;» la vérité est que cette particule répond exactement au ዘ éthiopien, qui n'a jamais d'autre sens que celui du relatif «de,» sens qu'a également le ד araméen. (Voyez ma notice sur l'inscription du temple d'Aṯtar à Mein.)

طحن «farine,» forme gueez ጥሕን, *ṭĕḥĕn;* en arabe ce mot s'écrit طحين, *thaḥîn*, avec *i*.

بحرى traduit لُؤلُؤ «perles;» ce mot, introuvable dans les dictionnaires arabes, est d'un usage très-fréquent en éthiopien pour indiquer la perle; il s'écrit ባሕርይ.

Les mots qui doivent répondre aux expressions arabes فلم تجد ne sont pas clairs; le ك qui suit est assurément superflu. Dans la forme فاتعقدك, à part le ف copulatif qui existe aussi en sabéen, se voit le verbe عقد à la cinquième voix, ayant la signification

## OPINIONS OF THE PRESS

This is one of the most useful works of its class which have been for a long time issued from the press... It contains a compilation of verbal facts perfectly astounding... This volume is not merely a dictionary of words, but it is a vocabulary of French and English phrase in which the pronunciation is well indicated, and it is supplemented by French and English measures of weight, size, and money.

(*Liverpool Mercury.*)

It deserves the highest praise. It is a dainty little volume, well bound and gilt-edged, measuring only 4 $\frac{1}{2}$ by 3 inches, and three-quarters of an inch thick, and weighing only four ounces. As to printing only, it is a typographic triumph in the clearness and beauty of the letter, the clearness of the impression, and the tone of the paper... The volume is as full of facts as half a dozen large volumes, and these are so well arranged as to be found at the first glance.

(*Birmingham Daily Post.*)

It is simply one of the most perfect works that has ever issued from the press.

It is too beautiful to use, and too useful to be merely looked at.

(*Birmingham Daily Mail.*)

It is not too much to say that nothing equal to it has yet appeared.

(*British Friend.*)

Paris. — Typ. Rouge frères et Comp.

de « fermer. » Dans les autres langues sémitiques, ce verbe signifie « attacher, lier. » Le suffixe ك désigne la première personne, comme en éthiopien.

مغيرى doit répondre à l'arabe بابها « sa porte; » le suffixe ne montre pas de trace d'un ه, ce qui rappelle la forme gueez *ā* pour la troisième personne féminine; le ى indique, à ce qu'il paraît, le son d'un *ā* long. Le mot pour « porte » est مغير et ne se trouve dans aucune langue sémitique avec cette signification, à moins qu'il ne signifie « maison, » et alors il pourrait provenir, ainsi que l'hébreu מָגוֹר « domicile, » de la racine גור.

Le mot فن semble devoir être remplacé par فت ou mieux فتت, puisque le verbe « mourir » se rend toujours par مات, מת. L'autre verbe, سمع, est pris ici dans le sens de « faire un vœu, » proprement « faire entendre; » en éthiopien סמע signifie « témoigner. » Les mots qui suivent après لى sont inintelligibles; le texte est certainement corrompu.

حبتى paraît être parallèle à موتى et avoir une signification analogue; le suffixe est de nouveau celui de la troisième personne du féminin.

Dans ليكون on voit le lâm précatif, très-usité en éthiopien et en sabéen.

Un mot, حخ, pour dire « comme, » n'a rien de sémitique; je suppose une altération de كم, l'éthiopien **ከመ**, qui a cette signification.

Je crois que cette analyse suffit pour prouver que la langue appelée par El-Hamdâni himyarite est un dialecte gueez, quelque peu corrompu, qui paraît

avoir été la langue populaire dans une partie du Yémen durant l'occupation des Éthiopiens; mais il n'est en aucune manière le même que l'idiome des textes épigraphiques. Le seul trait vrai que les auteurs musulmans aient rapporté de la langue sabéenne, c'est la mimmation. Cela ne nous surprend pas, les noms propres, auxquels la mimmation s'attache le plus souvent, étant les éléments les plus tenaces d'une langue et se conservant longtemps encore après la disparition de l'idiome vivant. Pour confirmer ce point de vue, nous rappelons que, parmi les noms propres eux-mêmes, ce sont principalement les noms de villes où les auteurs musulmans remarquent la mimmation, tandis que les noms d'hommes sont cités par eux sans mimmation, comme مرثد, عبشمس (pour عبدشمس), كلال, noms écrits, dans les textes épigraphiques, מרתֿדם, עבדשמסם, כללם; c'est qu'à l'époque de ces écrivains les anciens noms propres d'hommes étaient déjà remplacés par des noms musulmans; seuls, les noms géographiques existaient encore avec leurs formes primitives.

L'ensemble de cette recherche nous autorise à penser que la langue sabéenne n'existait déjà plus comme langue vivante au commencement de l'hégire. Les fréquentes émigrations qui partent du Yémen vers le nord aux premiers siècles de l'ère chrétienne, causées probablement par les incursions incessantes des Éthiopiens, ont, à ce qu'il paraît, donné la première impulsion à la corruption de la langue sabéenne, tout en la conservant comme langue

littéraire. Les soixante et dix ans de l'occupation abyssinienne ont suffi à créer une espèce de dialecte où l'éthiopien entrait pour beaucoup, car une langue dégénère plus facilement au contact d'une langue parente que par le voisinage d'une langue différente. L'arabe a eu peu à déblayer de l'idiome ancien; il s'est seulement substitué à un jargon qui n'avait de l'idiome ancien que le nom, et ce n'est pas sans une certaine raison que les Arabes ont appliqué à la langue des inscriptions, qu'ils supposaient identique avec ce jargon, l'épithète dédaigneuse de *mousnad*, مسند, c'est-à-dire «abâtardi.»

Avant de terminer ce chapitre, disons encore quelques mots des dialectes de la langue sabéenne, d'après ce que les textes épigraphiques nouvellement découverts nous permettent de reconnaître.

L'examen attentif de ces textes fait distinctement constater dans l'idiome sabéen l'existence de trois dialectes, dont je tiendrai compte en traitant les questions de phonétique et de grammaire :

1° Le sabéen commun, langue dans laquelle sont rédigées la presque totalité des inscriptions connues avant mon voyage et la plus grande partie de celles que j'ai découvertes;

2° Dialecte minéen, dans lequel sont rédigées les trois cent cinq inscriptions que j'ai copiées sur les ruines des villes appartenant au peuple nommé *Minaei* par les géographes grecs et romains;

3° Dialecte de l'intérieur du Ḥaḍramaout. Il se rapproche beaucoup du dialecte minéen; un examen

minutieux fait pourtant découvrir certaines différences. Jusqu'à ce moment on ne connaît que trois inscriptions rédigées dans ce dialecte, l'inscription de Naqab el-Ḥadjar, publiée d'abord par Wrede et recopiée dernièrement par MM. Munzinger et Miles, et les deux textes qui figurent sous les n[os] 28 et 29 chez Osiander (Br. Mus. pl. XV, n° 31, et pl. V, n° 6).

III. — PALÉOGRAPHIE. — CARACTÈRE MONUMENTAL. — CARACTÈRE CURSIF. — CLASSEMENT DES INSCRIPTIONS D'APRÈS LEUR CONTENU.

L'alphabet sabéen possède des signes particuliers pour représenter non-seulement tous les sons de la langue arabe, mais encore un son particulier; il tient, parmi les systèmes graphiques des peuples sémitiques, une place analogue à celle que le dévanagari occupe parmi les écritures ariennes, et, comme l'alphabet indien, il est destiné à rendre aussi exactement que possible les articulations de la langue vivante, sans prendre garde à l'étymologie; tel est au contraire le seul objet des écritures sémitiques, qui ne cherchent pas à atteindre une représentation exacte des sons vocaliques; cette lacune a été comblée par l'alphabet gueez ou éthiopien.

On doit à Osiander la détermination exacte de la valeur des caractères 𐩶 et 𐩮, comme représentant respectivement les lettres غ et ص de l'alphabet arabe. Le caractère 𐩼 ou 𐩼 a été pris par ce savant pour un homophone de 𐩳, 𐩮 = צ; mais un examen attentif m'a montré qu'il représente le ظ arabe, auquel

on n'a pas trouvé jusqu'à présent de correspondant. En effet, les mots 𐩱𐩼𐩡𐩣 (Os. vi, 1), 𐩢𐩼𐩺 (*l. c.* xx, 5), 𐩣𐩺𐩤𐩼 (*l. c.* xxvi, 9), transcrits par Osiander אצלם, חצי, מיקץ, reçoivent une explication plus satisfaisante quand on les considère comme dérivés de radicaux ظلم, حظى et وقظ; le dernier exemple est tout à fait décisif, comme je le montrerai dans la traduction de ce texte. Ce signe se rencontre aussi dans les mots 𐩢𐩼𐩧 (H. 63, 3), 𐩢𐩰𐩼 (H. 192, 2), 𐩼𐩠𐩧𐩬 (H. 365, 2), qui paraissent répondre à حظر, حفظ et ظهر. Ainsi on doit transcrire les mots 𐩢𐩼𐩼𐩣 (Os. x, 1) et 𐩤𐩼𐩱𐩩 (*l. c.* xxix, 3) חיטׄם et קטׄאת, quoiqu'ils n'aient pas d'analogues en arabe. Au lieu de 𐩼, 𐩼, les inscriptions du Wadi Saba montrent régulièrement 𐩼, 𐩼, dont l'homophonie est attestée par le mot טׄהרן, que je viens de citer et qui se trouve aussi écrit 𐩼𐩠𐩧𐩬 (H. 49, 12). Un autre signe pour טׄ est assurément 𐩼, qui termine le mot 𐩨𐩧𐩲𐩼 dans les inscriptions les plus soignées des stèles de Medinet Haram, et qui permute avec 𐩼.

Un caractère particulier à l'alphabet sabéen est 𐩻 ou 𐩻; après une comparaison minutieuse de tous les mots où figure ce signe, je suis arrivé à conclure qu'il désigne une articulation qui tient le milieu entre les lettres ث et ت de l'alphabet arabe. Ainsi les mots 𐩥𐩡𐩥𐩻𐩱 (Os. xviii, 8), 𐩻𐩭𐩬𐩻𐩽𐩻𐩭𐩬𐩽 (*l. c.* vii, 7), 𐩺𐩱𐩻𐩣 (*l. c.* viii, 1; H. 22), 𐩺𐩱𐩻𐩡 (*l. c.* xxxv, 5), proviennent de racines وثا, ثخن, اثم, اثل; pour plus de certitude, nous citerons le nom propre 𐩢𐩻𐩰𐩧𐩣

(Os. I, 11), qu'on trouve aussi écrit ᗡϽ◇8Ψ (H. 51, 21); nous le transcrivons h̆.

La formation des caractères qui représentent les articulations transitoires, qui font défaut aux alphabets sémitiques du nord, montre d'une manière évidente l'absence totale du sentiment étymologique : tandis qu'en arabe les lettres غ, ض et ظ se distinguent seulement par des points des lettres primitives ع, ص et ط, les caractères sabéens 𐩶, 𐩭, 𐩳, 𐩹, 𐩼 n'ont aucune ressemblance avec les lettres qui rendent les sons simples 𐩲, 𐩮, 𐩷, 𐩸; au contraire, 𐩶 représente visiblement la modification de 𐩴; 𐩭 est transformé de 𐩢, 𐩳 de 𐩮 et 𐩹, 𐩼 de )(, X. Une pareille méthode de transformation, très-exacte pour l'indication du son, est tout à fait fautive au point de vue étymologique, et rend très-difficile la tâche de reconnaître la forme primitive des racines. Malgré la certitude de ce fait paléographique, on ne saurait en induire que le sentiment grammatical ait fait défaut aux Sabéens, quand on sait que les Hindous, dont l'alphabet s'est aussi plus conformé à la représentation phonétique qu'aux exigences de l'étymologie, ont néanmoins porté la grammaire à un très-haut degré de perfection.

Les Sabéens rivalisent avec les Égyptiens et les Assyriens dans le soin extrême qu'ils ont appliqué à leurs textes graphiques; aussi les inscriptions du Yémen ont-elles leur place parmi les plus belles de l'antiquité. Elles sont tracées sur pierre ou sur métal, et présentent un caractère monumental qui

paraît avoir été immuablement fixé depuis une haute antiquité, car autrement il n'aurait pas pu se maintenir avec une telle uniformité des bords de l'Euphrate jusqu'à Aden. Les quelques nuances que l'on remarque dans certaines lettres ne sont pas limitées à tel ou tel pays, mais proviennent seulement du graveur. Cependant, malgré la netteté générale des caractères, il est impossible aux copistes de ne pas confondre quelquefois les lettres qui se ressemblent, principalement lorsqu'ils ont affaire à un texte oblitéré ou vû de loin. Voici les principaux cas qui donnent lieu à des confusions : 1° 𐩱, 𐩯, 𐩫, 𐩮 (א, ס, כ, צ); 2° Π, ◻, A, H, Ħ, 8, Д, Ж (ב, ד̄, צ̈, ט, ח̆); 3° 𐩴 et 𐩡 (ג, ל); 4° 𐩠, 𐩺, 𐩤, 𐩢 (ה, י, ק, ח); 5° 𐩥 et 𐩲 (ו et ע); 6° 𐩸 et 𐩰 (ז et פ); 7° 𐩺 et 𐩻 (י et ת̄); 8° 𐩮 et 𐩼 (צ et ט̈); 9° 𐩤 et 𐩰 (ק et פ); la comparaison soigneuse des textes peut seule établir la vraie leçon.

Il y a lieu de croire qu'à côté de l'écriture monumentale il se fût développé une écriture plus maniable d'un caractère cursif; les inscriptions du Beled Arḥab, du Beled Nehm et de Silyâm, et principalement les graffiti du Djebel Scheyḥân, qui contiennent tant de signes bizarres, en font foi. Il est même possible qu'une partie de ces signes doivent leurs formes insolites à des combinaisons de deux ou trois lettres. Les caractères sabéens ne répugnaient pas aux ligatures, comme le prouve l'existence de nombreux monogrammes, dans lesquels un trait commun sert à lier ensemble deux, trois et même quatre lettres. Ainsi que beaucoup d'autres peuples,

les Sabéens faisaient aussi usage de lettres ornées; nous en avons deux échantillons (H. 164 et 686).

Dans la désignation des voyelles, l'orthographe sabéenne observe une extrême sobriété. La voyelle *a* n'est jamais représentée graphiquement; *î* et *oû* sont rendus par י et ו à la fin des mots seulement; les exceptions sont très-rares. Il y a, au contraire, une grande tendance à élider dans le corps des mots les lettres précitées, même quand elles sont radicales ou quand elles représentent un élément de flexion grammaticale. On rencontre ainsi : הכם (H. 624, 2), אסן (H. 155, 1), בנהו (Os. IV, 1), תּ֯דם (H. 589), au lieu de l'orthographe usuelle הוכם, אוסן, בניהי, תידם. Quelquefois la *scriptio defectiva* est généralement adoptée, sans qu'on puisse cependant révoquer en doute l'existence d'une diphthongue; ainsi, par exemple, le nom du *Hadramaout* est presque toujours écrit חצ֯רמת; de même אצף (Os. XVIII, 5) pour אצוף.

Les mots sont généralement séparés par un trait vertical; dans les inscriptions en caractères cursifs, ce signe est souvent omis, ce qui aggrave la difficulté de l'interprétation. Souvent le signe de séparation, étant un peu trop rapproché des caractères avoisinants, donne lieu à des méprises qu'un interprète consciencieux doit éviter, par exemple : 𐩲| et 𐩧 (ע| et ר), |𐩴 et 𐩨 (|ג et ב), |𐩬 et 𐩫 (|נ et כ), 𐩴| et 𐩲 (ג| et ע). La fin de l'inscription est quelquefois indiquée par certaines figures d'ornementation; il y a aussi deux ou trois signes pour indiquer le commencement, notamment

dans les longs textes gravés sur les grands édifices; les inscriptions de peu d'étendue, qui sont destinées à attirer l'attention du public, sont renfermées entre les lettres 𐩠 (𐩠) et 𐩢, ayant une dimension plus grande que les autres caractères, ou bien on les entoure d'un cartouche ou bordure; ce dernier usage est particulier au Nedjrân.

Quant à la matière, au contenu des textes épigraphiques, ils sont d'une grande variété et embrassent la plus grande partie de la vie religieuse, civile et politique de plusieurs peuplades sabéennes; lorsque l'on sera arrivé à surmonter les difficultés philologiques, l'histoire de ces peuplades sera plus à notre portée que l'histoire des Arabes antéislamiques. Nous essayerons d'indiquer ici les principales divisions des inscriptions sabéennes. Il va sans dire que ce classement est tout provisoire, car un bon nombre de textes permet à peine de deviner la matière qui y est traitée.

I. *Inscriptions votives :* elles sont ordinairement gravées sur des tablettes de bronze ou sur des stèles, placées soit à l'intérieur soit aux alentours immédiats des temples. Il y est fait mention d'une foule de divinités tantôt nationales et tantôt locales, ce qui donne la certitude que le panthéon sabéen a été d'une extrême richesse et d'une variété prodigieuse.

II. *Proscynèmes :* ces inscriptions appartiennent aux étrangers qui, ayant accompli leur acte de dévotion dans le sanctuaire, y ont inscrit leurs noms et leur ori-

gine. Les proscynèmes sont gravés sur des stèles appropriées à cet usage; les formules en sont peu variées. Le principal intérêt de ces sortes d'inscriptions réside dans le grand nombre de territoires, de villes et tribus qu'elles nous font connaître, ce qui nous permet de rétablir l'ancienne géographie et ethnographie de l'Arabie méridionale.

III. *Inscriptions architecturales :* elles sont tracées sur les murs des temples ou d'autres édifices publics, à l'effet de commémorer le nom du constructeur ou des individus qui ont contribué à la construction. Dans ce dernier cas, on a soin d'indiquer la dimension exacte de la portion construite par chacun, et s'il y a dans le nombre un étranger, on désigne son pays et sa tribu. Les inscriptions appartenant à cette catégorie forment la majorité dans mon recueil.

IV. *Inscriptions historiques :* destinées à annoncer une victoire remportée sur un peuple ennemi, ou à rappeler un événement où l'auteur a joué un rôle. Sous ce chef se rangent quelques textes de Mareb et de Ṣirwâḥ, l'inscription de Ḥiṣn Ghourâb, et notamment l'inscription du monolithe de Ṣirwâḥ, dont la copie m'a été enlevée par les Arabes.

V. *Ordres de police :* ces inscriptions sont gravées sur des piliers placés devant l'entrée des temples ou d'autres propriétés publiques, afin d'avertir le peuple de n'y commettre aucun dégât sous peine d'amende. Ces textes sont d'un grand intérêt, parce qu'ils prou-

vent une haute perfection d'organisation civile et l'existence d'un code pénal chez les Sabéens. Je donnerai, à la fin de mon mémoire, la traduction d'un de ces curieux documents.

VI. *Inscriptions funéraires :* elles sont assez rares; cela provient de la manière toute particulière dont les Sabéens disposaient les sépulcres. Avant d'arriver au *Wâdi Saba*, j'avais remarqué d'innombrables maisons carrées, construites en plaques de schiste et étalées en ligne droite le long des routes ou sur le dos des montagnes. Ces maisons formaient, pour la plupart, un tas de décombres; celles qui étaient intactes n'avaient ni porte ni fenêtre, de sorte qu'il était impossible d'y entrer. J'ai en vain demandé aux Arabes la destination de ces maisons, qu'ils appellent ʿAdiât (عاديان), *adites*. En explorant les grandes ruines du Djaouf, j'ai été arrêté par un problème plus embarrassant encore : dans tout cet espace si vaste et si peuplé autrefois, je n'ai pas trouvé trace d'un cimetière; cette lacune m'avait fait penser que peut-être les Sabéens avaient l'habitude de brûler les cadavres, mais j'ai trouvé le mot de l'énigme le lendemain de mon départ de Nedjrân. Là, comme partout ailleurs, je n'ai pu découvrir aucun vestige de cimetière; mais, dans la vallée qui court parallèlement à Nedjrân du côté sud, j'ai rencontré de nouveau un grand nombre de maisons construites en plaques de schiste, et, près d'une d'entre elles, j'ai remarqué des ossements humains qui surgis-

saient du sol. Il est devenu évident pour moi que les Sabéens n'enterraient pas leurs morts dans la proximité des villes ni dans d'autres endroits peuplés, mais qu'ils transportaient les cadavres dans les vallées isolées ou sur les hauteurs des montagnes, et qu'ils avaient l'habitude d'élever sur l'emplacement des tombeaux des huttes en schiste, pour les garantir contre toute attaque de la part des hommes et des bêtes sauvages. L'éloignement des tombeaux explique le petit nombre des inscriptions funéraires relativement aux autres inscriptions.

### IV. — PHONÉTIQUE DE LA LANGUE SABÉENNE.

Comme toutes les écritures sémitiques, l'alphabet sabéen représente seulement les consonnes; il est dès lors impossible de se faire une idée exacte de la prononciation vocalique des mots sabéens, pour laquelle on n'a d'autre guide que l'analogie des langues sœurs. Notre étude est naturellement restreinte à la recherche des lois phonétiques qui affectent les consonnes. Nous les grouperons d'après les organes de la voix, et nous les examinerons successivement.

*Gutturales.* Nous avons déjà dit plus haut que le א ne devient presque jamais *mater lectionis* dans les mots sabéens. Il faut encore ajouter qu'autant que les textes connus jusqu'ici permettent de le voir, le א ne s'élide jamais devant un autre א, comme cela arrive en arabe et en hébreu. Ainsi écrit-on אאשר (H. 535, 1), אארנ̄סם (H. 465, 3), de אשר, אר̄ן; en

arabe on aurait écrit آشر, آذن avec *madda*. En cela l'orthographe sabéenne concorde avec l'éthiopien, où l'on dit également አአመረ, አአዘነ; mais où le sabéen s'éloigne de l'arabe et de l'éthiopien à la fois, c'est dans le rejet total du *wasla;* aussi trouve-t-on la dixième voix verbale immuablement écrite סתמלא סתופי, et non pas אסת comme en arabe آستقبل et en éthiopien አስተገብረ. Il est vraiment étonnant qu'un observateur aussi sagace qu'Osiander ait pu méconnaître cette loi fondamentale de la phonétique sabéenne (*Z. D. M. G.* t. XX, p. 212). Il va sans dire que le ס de la voix précitée est mû par une voyelle brève, probablement *a*. Le non-emploi du *wasla* à la dixième forme est aussi un trait caractéristique de l'assyrien (Oppert, *Gramm. assyr.* 1868, p. 71).

Le ה reste généralement après les lettres préformatives de l'imparfait; ainsi: יהפין, יהפרע. Il y a cependant quelques exceptions : יופין (H. 152, 14), יפרע (Os. VIII, 11). Dans le dialecte minéen le ה est quelquefois considéré comme une voyelle, on écrit ainsi très-souvent בהן (בהנסם H. 188, 5), ארבעהי (H. 199, 1)[1], ערבהת (H. 111, 5), pour בן, ארבעי, ערבת.

[1] Cette règle si simple a été étrangement méconnue par M. Praetorius (*Zeitschrift der deutschen morgenländischen Gesellschaft*, 1872, p. 427), qui voit dans בהן un pluriel interne « welcher wahrscheinlich als بهان aufzufassen ist » (!). Je n'aurais pas relevé cette méprise si ce savant n'avait pas accompagné la forme ארבעהי d'un superbe « sic » (*l. c.* p. 748); avec un peu de patience, il eût pu se convaincre que le ה entre aussi dans le nom de nombre תהמנהי = תמני,

Cela a lieu de même dans le nom divin מרצ̄והי (H. 222, 1; 229, 2), dérivé certainement du radical רצ̄ו (رضو = רצה). Les autres gutturales, ח, ח̇, ע et ע̄, n'offrent aucune particularité.

Les lettres ו et י, comme le premier radical des verbes, sont souvent élidées après les lettres serviles : יתאן, יקה pour יותאן, יוקה; lorsque le ו forme le troisième radical, il reste généralement immuable : רצ̄ו, אתו, (שבו(ת; on trouve pourtant aussi רצ̄י, רצ̄ים (Os. xii, 9; i, 9).

Relativement à la lettre י nous avons remarqué un phénomène qui mérite d'être signalé : quand un radical ל״י forme le premier élément d'un nom propre composé, le י se change constamment en

80, et dans d'autres catégories de mots. M. Praetorius prend, du reste, un air par trop doctoral, quand il juge les travaux des autres. Il se plaît à me rendre responsable des quelques fautes qui se sont glissées dans mon recueil de textes sabéens (*Journ. asiat.* 1872), fautes qui sont dues en partie à l'impression et sont rectifiées dans la traduction provisoire de ces mêmes textes, et qui, en partie, proviennent du mauvais état des monuments, dont la correction n'incombe pas au copiste. A propos des six cent quatre-vingt-six inscriptions sabéennes que j'ai livrées à la publicité, M. Praetorius sait seulement dire qu'elles sont « leider höchst flüchtig und fehlerhaft copirt » (*l. c.* p. 417, note). Mon critique va même plus loin : il me signale huit fautes dans le n° 686 seul. Or, la vérité est que, sauf un 𐩥 superflu dans le mot 𐩱𐩢𐩪𐩬, transcrit *Aḥṣan* dans mes traductions, le texte est irréprochable (la seconde lettre du troisième mot de la première ligne est douteuse), tandis que M. Praetorius, qui, outre ma transcription, avait encore un bon estampage à sa disposition, ne fait pas moins de quatre fautes : il lit בהג pour בהל, יתג pour יתל et תע̄צ̄ר pour תגבר; aussi quels tours de force pour expliquer ces mots imaginaires !

ה; tels sont les noms סמהכרב (H. 650, 3), רמהנחעם (H. 588), qui proviennent assurément de racines סמי (سمى) et רמי (رمى); ce changement n'a pas lieu dans לחיעתת (Os. XVIII, 1), afin d'éviter l'accumulation de trois lettres gutturales.

Le ה servile devient ordinairement ס dans les dialectes minéen et ḥaḍramotite; ainsi le suffixe de la troisième personne הו־, ה apparaît dans ces dialectes sous la forme de סו־, ס, par exemple בנסו ou בנס, אנפססם au lieu de בנהו (בנה), אנפסהם (אנפסהמו, אנפססם). De même la quatrième forme du verbe, qui est הפעל dans le sabéen ordinaire, devient ספעל dans les dialectes précités, par exemple : sabéen הקני, החרת, dialectes minéen et ḥaḍramotite סקני, סחרת. Cela constitue un autre rapprochement avec l'assyrien et, en général, avec les langues de l'Afrique orientale. Cette forme répond au שפעל araméen et au אספעל éthiopien.

La permutation du ה servile en ס est beaucoup plus strictement observée dans le dialecte du Ḥaḍramaout que dans celui des Minéens, où l'on trouve quelquefois la forme usuelle. Le premier dialecte montre encore une autre particularité : quand le ס doit s'ajouter à un mot qui se termine en ת, il tombe entièrement et le ת se change en ת̄; ainsi : עלפת̄, אחת̄, גנאת̄, בנת̄ (N. Ḥ. 1), pour עלפתס, אהתס, גנתס[1].

[1] J'incline à présent à croire que ce ת̄ représente seulement une prononciation aspirée du ת féminin, comme cela a lieu en Barbarie et dans certains cantons du Yémen. (Note de 1873.)

Une confusion entre ה et ח est rare, je n'en connais que trois exemples : הופיחו (Fr. LV, 4), אהת (N. Ḥ. 1) et אהבשן (Ḥ. G. 1, 8), pour הופיהו, אחת, אחבשן; encore provient-elle peut-être d'une erreur de copie.

Une confusion bien plus importante à noter est celle qui rend le son עׄ (gh) par un simple ג (g). On trouve ainsi écrit גיב (Os. XVII, 8-9) au lieu de עׄיב (*id.* XVIII, 10). De même la racine גמת (H. 169, 2) doit s'assimiler à l'arabe غمت, et la racine cachée dans la forme יגתרן (Hal. 639, 3) ne diffère pas de celle qui figure dans יעׄתורו (Os. IV, 10-11). Cette confusion prouve que les Sabéens prononçaient le ג toujours dur et non pas *dj* comme les Arabes modernes.

A la répétition de deux consonnes semblables le sabéen préfère la forme pleine non contractée. Cette particularité me paraît limitée aux liquides ל, מ, נ, ר, par exemple : יהדֿללן (Os. X, 7), יתעממן (D. M. XXIX, 1), עננן (Os. XV, 2), סררע (H. 191, 1), au lieu de יהדֿלן, יתעמן, ענן, סרע. Le nom propre ודדאל doit certainement se prononcer *waddâdêl*, de וַדַּד (وَدّاد) « ami, » comme le prouve la forme du participe מודד(ת) (H. 187, 2).

Les racines de la langue sabéenne sont, à peu d'exceptions près, trilitères, et présentent toutes les formes qui se trouvent dans les autres langues sémitiques :

1° Racines parfaites : כבר, שבע, סטר, הרג, דֿבח;

2° פ״ו, פ״י : וקה, וכל, וסט, ולד, ורד, ופר; יהר, יבס, ידע, יגר;

3° ע״ו, ע״י et ע״ע : תֹוב, זוד, כון; שׂים, עֿיב, קיח; סלל, חבב, זנן;

4° ל״ו, ל״י et ל״א : רצֿו, שבו, אתו; בני, עסי, צרי; קטֿא, גנא, ברא, מרא, הנא;

5° Racines mixtes : ופי, ילל, ומי, וצֿא, ודד.

Je n'ai rencontré de racines quadrilitères que dans quelques noms propres, חתֿפרם ou חתֿפרם, חרֿבר, et dans le nom de la divinité עתֿתר. Ce nom s'abrége en עתֿ pour composer des noms d'homme : הופעתֿ, הוקעתת, contractés de הופע־עתֿתר, הוקע־עתֿתר. Le nom תֿדלת est contracté de תֿד־אלהת (תֿיד). Le mot באחצֿר « bélier » (H. 187, 6 etc.) semble être composé de בוא־חצֿר « celui qui entre dans la maison; » cette épithète paraît se rapporter au peu de gêne de cet animal[1].

Considérons maintenant les formes que revêtent les consonnes de la langue sabéenne, comparées à la phonétique des idiomes sémitiques du nord. La dégradation des sifflantes peut être représentée par l'échelle suivante :

*a.* ז — דֿ* — ד

*b.* שׁ — שׂ — ס* — תֿ* — תֿ** — תּ

*c.* צ — צֿ* — טֿ* — ט — ע

[1] On pourrait toutefois considérer le terme באחצר comme désignant le bœuf engraissé à l'écurie, comparable au שׁוֹר אֵבוּס ou בְּקַר בְּרִאִים, en opposition avec le בְּקַר רְעִי (I Rois, v, 3).

Ces transitions ne se font pas dans les langues sémitiques avec régularité et d'une manière conséquente; ces transformations sont possibles sans être nécessaires. Les formes accompagnées d'un astérisque sont communes à l'arabe et au sabéen; ce dernier idiome peut dégrader le שׂ primitif d'un degré de plus, en le transformant en ת̌. L'araméen descend jusqu'au dernier degré de dégradation.

Pour les autres consonnes le sabéen suit généralement la phonétique de la langue arabe; cependant quelquefois il s'en écarte et suit une voie différente qui lui est propre. Parmi ces cas, il faut signaler le fait indubitable que les mots arabes مِن « de, » et مَن « qui, » en sabéen, sont rendus l'un et l'autre par בן, de sorte qu'il est souvent difficile de les distinguer du substantif בן « fils. » Les preuves de cette présomption seront fournies dans le chapitre des pronoms et des particules.

V. — VERBE. — VOIX. — TEMPS. — MODES. — CONJUGAISON. — PARTICIPE.

Les voix que l'on peut constater jusqu'à présent dans les textes épigraphiques sont les sept suivantes :

1. Forme primitive, קל. Qal : ד̄מר, ידע, מלא, ומי, ע(ו)ן, שים, קף.

2. Forme énergique, פעל. Paʿel : פררע, ודד.

3. Forme réfléchie, תפעל. Tafaʿel (tafâʿel) : תנ̄חי, תקדם.

4. Forme réfléchie interne, פתעל. Patʿal : כתרב, סתטר, קתדם, סתאל.

5 *a.* Forme causative, הפעל, Hafel : החדת, האחר, הקני, הופי, הדלל, הצרע.

5 *b.* ספעל, Safʿel : סחדת, סקני, ס(ו)תב, ס(ו)צא, סנכר (dial. minéen et ḥadramotite).

6. Forme causative réfléchie, סתפעל, Satafʿal : סתמלא, סתעדר, סתרצו.

7. Forme causative et réciproque, הנפעל, Hinfaʿal : הנחפש.

Le qal est la voix principale dont dérivent les autres voix, soit par des modifications intérieures du radical, soit à l'aide de certaines lettres ajoutées extérieurement. Comme l'écriture sabéenne ne montre que le squelette des mots, nous ne pouvons pas constater les diverses nuances vocaliques de la racine. Nous ignorons, par conséquent, si le deuxième radical était prononcé avec une des voyelles *a*, *i*, *ou*, comme dans la plupart des langues sémitiques, ou bien s'il était affecté d'un *scheva*, comme en éthiopien.

Parmi les voix dérivées par modification intérieure de la racine, il nous a été possible de vérifier l'existence du pael, grâce à l'usage de prononcer séparément les liquides redoublées : סררע, עננן, פררע (H. 188, 2); le nom propre שההרם (H. 193, 1) conduit aussi à שַׁהַר (شهّر); à la voix pael appartiennent aussi סאל (סאלהו, Os. VIII, 3) et סעד (סעדהו, Os. VI, 4; VII, 4-5, etc.). Naturellement le pâʿel (troisième

forme arabe), se distinguant seulement par la voyelle, n'est pas visible dans les textes; mais comme cette voix existe aussi en éthiopien, elle ne devait pas manquer en sabéen.

Une voix bien plus intéressante est la voix patʿal, qui répond à l'iftaʿal arabe et qui manque à l'éthiopien, ainsi qu'aux autres langues du nord à l'exception de l'assyrien. On en trouve de nombreux exemples : סתטר (H. G.), כתרב (H. 187, 3), קתדם (N. Ḥ.[1] 1), סתאל (Os. XII, 5), נתדר (H. 484, 4), עתכר (H. 478, 16), de סטר, כרב, קדם, סאל, נדר, עכר.

Les voix formées par une augmentation extérieure sont les mêmes qu'en arabe et qu'en éthiopien, seulement la physionomie des préformatifs est plus originale que dans ces langues. Pour le tafaʿal (cinquième forme arabe) nous avons quelques exemples: תנבא (Fr. n° LV XIV, 3; Os. V), תמלא (Fr. n° LV), תנחי (תנחיו, H. 147, 1), תבנט et תבקבט, d'où sont dérivés les noms divins מתבנטין (H. 144, 6; 145, 3, 146, 3, etc.) et מתבקבט (H. 189, 1; 222, 1).

L'addition d'un ה préfixe sert à former le causatif; cette voix, identique avec le הפעיל hébreu, correspond au אפעל des autres langues sémitiques. Une preuve évidente que le ה est primitif, c'est qu'au lieu de הפעל les dialectes minéen et ḥadramotite emploient régulièrement la forme ספעל; or, comme la permutation du ה servile en ס se répète dans le

[1] N. Ḥ = inscription de Naqab-el-Ḥadjar dont j'ai parlé plus haut, p. 454.

pronom, il devient clair que le ספעל de ces dialectes implique l'existence d'un הפעל; le א est donc une dégradation du ה, et non pas le ה un renforcement de א. Nous insistons sur ce point, d'ailleurs généralement adopté, parce qu'il nous servira tout à l'heure de base pour reconnaître la nature des préfixes verbaux sémitiques en général. Le הפעל apparaît très-fréquemment dans les inscriptions, en voici quelques exemples : החדֿת (החדֿתי, Fr. n° LIV) הקני; הופי (הופיו, Os. VII, 3), האחֿר (האחֿרו, Os. X, 5), הצֿרע (הצֿרעת, H. 681, 5-6, 682, 9); dial. méd. et ḥadr. סחדֿת (H. 257, 1), סקני (H. 353, 2; 63, 2), סֿצא (ריסֿצאם, H. 257, 3).

La voix satafal (ספתעל) répond à la dixième forme arabe, qui se retrouve en éthiopien et en assyrien; dans les deux premières langues elle affecte un א prosthétique, et le ס est dénué de voyelle. Les exemples de cette voix sont nombreux : סתמלא (סתמלאו, Os. XVI, 7), סְתופי (Cruttenden Ṣanà, 1), סתעדֿר (סתעדֿרתהו, H. 681, 4), סתקרא (H. 51, 2), סתרצֿו (H. 535, 2).

Enfin la dernière voix que l'on peut constater en sabéen est le hinfaal (הנפעל), la septième forme arabe; le ה primitif apparaît aussi en hébreu, surtout dans l'impératif; je ne puis produire qu'un seul exemple certain de cette voix : הנחפש (H. 237, 7); par cet exemple, emprunté à un texte minéen, on voit simultanément que tous les dialectes sabéens sont d'accord sur ce point. C'est de cette voix que pro-

vient probablement le nom divin נכרח (H. 189, 191, 2 etc.), dont la racine paraît être כרח.

On peut présumer que les formes emphatiques pael (فاعل), tafâel (تفاعل), qui sont usitées en arabe et en éthiopien, existaient également en sabéen; peut-être aussi les voix (א)סתפַעַל et (א)סתפָעַל, que l'éthiopien a développées avec une admirable conséquence; mais ces nuances délicates, portant seulement sur les voyelles, sont imperceptibles dans les textes épigraphiques. En ce qui concerne les consonnes préfixes, qui se sont maintenues en sabéen dans un état très-primitif, il est important de faire remarquer que le réfléchi est formé par ת seul, sans l'appui d'une gutturale, tandis que la forme réciproque est précédée d'un ה; cela fait penser que cette forme (cinquième forme arabe), au lieu d'être identique avec le hitpael hébreu, comme on le croit généralement, constitue un élément simple et antérieur d'où dérive la forme hébraïque, composée du ה causatif et du ת réfléchi. Une observation analogue s'impose également au sujet de la septième forme arabe, qu'on identifie communément avec le נפעל hébreu, sans regarder qu'elle a pour forme organique non pas le נ seul, mais הנ (הִנָּמֵל = הִנְנָמֵל, בְּהִקָּבֵץ contracté de בְּהִנְקָבֵץ, etc.), absolument comme en sabéen, c'est-à-dire un complexe formé du ה causatif et d'un נ réciproque; on peut donc se demander si le א de l'infaal arabe représente l'affaiblissement du ה organique, ou bien s'il est seulement paragogique (euphonique), et, dans ce cas, il représen-

terait la forme simple d'où dériveraient les formes sabéenne et hébraïque. La nature de la voyelle attachée aux lettres personnelles de l'imparfait de cette forme semble faire pencher la balance en faveur de la dernière alternative; on sait qu'à l'imparfait les lettres personnelles affectent en général le son *a* : يَقْبَل, يَتَقَبَّل, يَقْتَبِل, etc., en face de l'*i* (*e*) hébraïque, à l'exception de la IIe (IIIe) et IVe forme, dans laquelle lesdites lettres sont prononcées avec *ou* : يُقَبِّل (يُقَابِل) يُقْبِل, tandis que l'hébreu a *scheva* : יְקַדֵּשׁ ; יַקְדִּישׁ=יְהַקְדִּישׁ; il est donc évident que si la Ve forme était identique avec le הנפעל hébreu, la ponctuation de l'imparfait aurait été يُنْقَبِل avec *ou*, et non pas يَنْقَبِل avec *a*; on doit, par conséquent, se décider à regarder l'infaal arabe comme n'ayant qu'un seul préformatif, le נ, semblable en cela à la Ve forme qui, se combinant avec la particule du causatif, a produit le hitpael hébreu.

Mais si la formation simple a été démontrée pour les Ve et VIIe formes arabes, la composition de la Xe forme devient aussi explicable, grâce aux renseignements qui nous sont fournis par le sabéen. En faisant abstraction de l'aleph prosthétique, qui manque dans le sabéen, on voit facilement que le préformatif סת est composé du causatif ס, qui remplace le ה dans les dialectes, et du réfléchi ת, de sorte que cette forme répond matériellement au hitpael de la langue hébraïque.

La table suivante donne un aperçu de l'ensemble

des formes les plus usitées dans les langues sémitiques, l'arrangement des voix procède du simple au composé.

| | Simple. | Emphatique. | Énergique. |
|---|---|---|---|
| Thème primitif ou *qal.* | פעל | פָעל (ar. éth sab. ?) | פעל |
| —— réfléchi. | תפעל (aram. ? ass.) | תפָעל (ar. éth. sab. ?) | תפעל (aram.) |
| —— réfléchi interne. | פתעל (ar. sab. ass.) | | פתעל (ass.) |
| —— réciproque. | נפעל (ar. ass.) | | נפעל (ass. ?) |
| —— causatif. | הפעל (héb. sab. arab. aram. éth. | | |
| | ספעל (aram. ass. éth. dial. min. et had.) | ספָעל (éth. dial. sab. ?) | ספעל (éth. dial. sab. ?) |
| —— caus. et réfléchi. | התפעל<br>סתפעל (aram. ass. éth. dial. min. et had.) | סתפָעל (éth. dial. sab. ?) | התפעל (héb.)<br>סתפעל (éth. dial. sab.) |
| —— caus. et récip. | הנפעל (héb. sab.) | | |
| —— récip. et réfl. *a.* | נתפעל (héb. rabb. ass. aram.) | | |

Comme on vient de le voir, les langues sémitiques, tout en disposant largement des moyens de réduplication et de modification de voyelles, font usage de trois particules, ת, נ et ה (ס, ש), tantôt une à une, tantôt combinées, à l'effet de former des voix dérivées, pour indiquer une action qui frappe

par son effet extérieur. Ces particules sont visiblement des thèmes pronominaux qui servent aussi à la flexion des noms, et, véritable trait-d'union entre ces deux catégories de mots, montrent d'une manière concluante que verbe et nom étaient originairement confondus dans la conception linguistique des Sémites. Le moyen le plus puissant dont ces langues se soient servies pour différencier l'idée verbale de l'idée nominale, c'est l'accent tonique si bien conservé par l'hébreu; ainsi : verbe *ḥabál*, חבל « blesser, » nom חבל, *ḥabl*, *ḥébel* « blessure; » verbe גָדַל, *gadál* « grandir, » nom גֹדֶל, *godel* (*godl*) « grandeur; » verbe קמץ, *qamaṣ* « empoigner, » nom קמץ, *qômes* (*qoums*) « poignée. » Nous reviendrons à plusieurs reprises sur ce fait important.

Les peuples sémitiques, qui montrent un sens si délicat pour peindre les mouvements de l'âme qui produisent l'action, sont restés dans un état très-primitif pour ce qui concerne la manière d'indiquer la succession des actions. Plus fidèles à la nature, ils n'ont pas conçu le temps comme une chose déterminée et fixe, sinon comme un point insaisissable, reculant toujours, et dont on ne peut parler que dans un sens relatif. Ainsi les verbes sémitiques n'ont originairement aucune désignation particulière pour différencier le temps dans l'acception moderne du mot. Les noms de passé et de futur, que les grammairiens indigènes ont appliqués aux deux principales flexions verbales, sont inexacts au point de vue sémitique; ces formes n'indiquent ni un passé

absolu, ni un futur absolu, elles désignent seulement une succession relative flottant entre un passé éloigné et un futur éloigné; l'appellation parfait et imparfait, dénuée de toute conception du temps, est plus convenable. Le parfait marque l'action à l'état absolu, accompli, tandis que l'imparfait la désigne dans un état subordonné, inachevé. On peut même dire qu'entre le parfait et l'imparfait il y a une relation analogue à celle qui existe entre le nom et l'adjectif. Il en résulte que, dans la conjugaison, le parfait, étant considéré comme une espèce de nom verbal, précède les désinences du sujet; l'imparfait, marquant au contraire une action qui a encore besoin du sujet, est placé après lui, de sorte que les pronoms personnels sont placés en tête du complexe.

Les modifications de voyelles subies par les lettres radicales du verbe pour indiquer le mode subjonctif nous échappent naturellement, mais elles ne devaient pas différer de la méthode adoptée par la langue éthiopienne, avec laquelle la conjugaison sabéenne a plusieurs traits communs. Parmi les désinences des modes, la terminaison נ est assurément d'un grand intérêt. Déjà les premiers interprètes des textes sabéens ont remarqué que l'imparfait affecte souvent un נ à la fin du mot, à la manière de l'imparfait emphatique arabe. Cet *n* est regardé comme identique avec la particule hébraïque נָא « maintenant, voilà, » qui servirait à renforcer l'idée d'une action qui attend encore l'achèvement; mais cette explication s'accorde mal avec le fait que cet *n* reste

aussi devant les suffixes personnels dans les formes poétiques : יְשַׁבְּחוּנְךָ, יְשַׁחֲרֻנְנִי, יְכַבְּדָנְנִי, תַּעְשְׂרֶנָּה, יְבָרְכֶנְנוּ; il se trouve, de plus, très-souvent employé dans les particules בַּעֲדֵנִי, תַּחְתֶּנָּה, et même quelquefois devant les suffixes possessifs attachés au parfait. Osiander a voulu tourner cette difficulté en supposant que l'*n* hébreu a une origine différente de l'*n* arabe et sabéen, tandis que, d'autre part, il a déclaré que l'*n* du parfait ne doit son existence qu'à une fausse analogie avec l'imparfait; mais un pareil système, en dehors de ce qu'il a d'arbitraire, multiplie les difficultés au lieu de les résoudre; il reçoit le plus formel démenti par le fait, désormais indéniable, que le sabéen ajoute l'*n* même au parfait. On peut appeler ces deux modes parfait consécutif et imparfait consécutif, car ils sont presque toujours subordonnés au verbe absolu et précédés du ו consécutif; exemples de l'imparfait consécutif singulier : הופיהו אלמקה ויהופין (Fr. n° LV, 4-5); le pluriel montre deux *n* : קניו ויקנינן (Os. XXV, 5, 6), סתמלאו ויסתמלאנן (*id.* XVI, 7); cette forme, prolongée, se retrouve aussi à la suite d'autres particules : יפקלן (Os. X, 10), יפתחן (*id.* X, ), יקהן (*id.* IV, 15), יעברן (*id.* XVIII, 5), ישצין (*id.* XVII, 11). Pour le parfait on voit un seul *n* au pluriel : בראו והשקרן (H. 3, 2-3; 10, 1-2; 10, 2-3); au duel : בניי והותרן (H. 43, 2), חמרי והנקצן ואחרן (Os. XXXV, 1); pour le singulier je connais trois exemples, un au masculin : בניי ונמתן (H. 169, 2), et deux au féminin : תנחית ותנדרן (H. 681, 2; 682,

2); חטאת ותחלאן (H. 681, 6); d'où l'on voit que le ת féminin disparaît devant cette terminaison[1]. On peut en conclure que l'*n* constitue un élément tellement important pour le verbe qu'il est redoublé au pluriel de l'imparfait.

La préposition ל est fréquemment ajoutée à l'imparfait pour lui donner le sens subjonctif; elle s'ajoute tantôt à la forme simple, tantôt à la forme prolongée, par exemple : ולדין (H. 259, 1), ול | יהב (H. 259, 3), ול | ירבחו (Os. IV, 11-12), ול | יעתורו (Os. IV, 10-11), ול | יתאן (Os. XXVII, 9), ליטלען (H. 152, 4), ליחדרן | ול | ינדרן (H. 147, 6), ליסתופינן (Os. XXXV, 4), et même au parfait dans ces deux formes : ול | ותא (Os. VI, 6, 7; VII, 8), ול | חרין (*id.* XX, 6), פל | חדרן (H. 149, 11), לתובן (*id.* 149, 9); ces formes sont peut-être des infinitifs. J'ai aussi constaté un exemple de l'emploi de la préposition ב jointe à l'imparfait : ביקנס (H. 259, 7), forme très-usitée dans l'arabe vulgaire et dans les dialectes éthiopiens.

Le verbe sabéen distingue deux genres, le masculin et le féminin, et trois nombres, le singulier, le duel et le pluriel. L'existence du duel, d'abord supposée par Fresnel, puis niée par Osiander, ne souffre aucun doute; chaque fois qu'il s'agit de deux sujets le verbe prend la terminaison י au lieu de ו, qui est la marque du pluriel : (אלשרח ואחיהו יאתל)

[1] Il me paraît maintenant plus probable que dans les deux derniers exemples le second verbe est à l'imparfait, analogue à la formule נעמת | ותנעמן, qui est si fréquente dans les inscriptions d'Amrân. (Note de 1873.)

חמ̄רי (Os. xxxv, 1), החדת̄י (כרבאל והלכאמר) (Fr. n° LIV, 2), בניי (H. 169, 2); le duel féminin se forme par תי, comme l'atteste un exemple très-frappant : (אח̄תאמהו ושפנרם) שמתי (Os. xxxiv, 4). Les terminaisons י, תי sont les formes organiques du duel ـَا, تَا arabe, et semblent avoir été prononcées *-é*, *-té*. On sait que le duel des verbes a disparu dans les autres langues sémitiques, y compris l'éthiopien. Je n'ai pas trouvé d'exemple pour le duel de l'imparfait; mais il devait y exister, d'après l'analogie du parfait.

Nos textes épigraphiques, étant tous conçus à la troisième personne, nous laissent dans l'obscurité sur les suffixes personnels de la première et de la seconde personne du parfait. Il y a pourtant lieu de croire qu'ils étaient ך, ךְ, comme en éthiopien; d'abord la phrase himyarite analysée au chapitre II montre la forme مهلك en face de l'arabe امرت, puis la prononciation de la palatale est encore actuellement en usage dans certains endroits du Yémen. Le guide arabe que j'ai pris à Moudmar, dans le district de Ḥarrâz, disait invariablement : *djikou* « je suis venu, » *akalka* « tu as mangé, » *samiʿkoum* « vous avez entendu, » et de même dans tous les autres verbes que je lui ai donnés à conjuguer; cette prononciation m'avait tellement frappé que je n'ai pu m'empêcher de demander à mon Arabe s'il n'était pas originaire de l'Abyssinie, mais il m'a assuré que tout le monde parle ainsi chez lui. Le dialecte du Mahra emploie également les palatales au lieu des dentales communes à toutes les langues sémitiques du nord.

Pour la conjugaison des verbes פ"ו, il faut remarquer que le ו tombe au subjonctif; ainsi ירדנן (Fr. n° xi, 3), ליהב (H. 259, 3), ריקהן (Os. iv, 13), de ורד, והב, וקה. Les verbes ל"י n'élident jamais le *yod :* בניו (Ab. 1, 5), תנחיו (H. 147, 1), תנחית (H. 681, 2; 682, 2). Pour les verbes ע"ו il est intéressant de constater que le ו médial est maintenu : כונת, חור, תּוב; il était probablement prononcé *ô* comme en éthiopien, ኮነ, ኮነት, et ne devenait pas *â* comme en arabe. La même ressemblance avec le système éthiopien se fait observer pour les racines ע"י, le *yod* reste dans שים (H. 76, 1; Os. iv, 5), קיף (H. 8, 1), quelquefois aussi קף (H. 44, 2, 3); mais devant les suffixes qui commencent par une consonne, le *yod* est élidé : שמתי (Os. xxxiv, 4). Le *e* y était vraisemblablement prononcé *ê*, à l'instar du gueez ሤጠ, ሤመ.

Le verbe, tant au parfait qu'à l'imparfait, peut se lier avec les suffixes personnels exprimant le régime. La règle est que le parfait fait suivre immédiatement le troisième radical par les suffixes סאלהו (Os. viii, 3), סעדרתהו (H. 681, 4), ענו (prob. pour ענוה « exaudivit eam ». H. 681, 7), וקההמו (Os. 1, 5), וקההמי (Os. xxxiv, 6). Exemples pour l'imparfait simple : יסנכרם (dial. m. = יהנכרהו), יסצאם (= יהצאהו, H. 257, 2-3), ימזרסם (= ימזרהם, H. 465, 4), יספאיסם (= יהפאיהם, H. 465, 4); pour l'imparfait prolongé : יתכרנהו (H. 680, 2), f. יתובנה (H. 681, 7-8).

PARADIGME.

| | Parfait 1. | | | | Parf. 2. | Imp. 1. | Imp. 2. |
|---|---|---|---|---|---|---|---|
| 3e pers. | סטר | בני | כון | שים | גמתן | יקני | יקנין |
| 3e p. f. | סטרת | | כונת | | | | |
| 2e pers. | סטרך *[1] | | | | | | |
| 2e p. f. | סטרכי * | | | | | | |
| | ou | | | | | | |
| | סטרך * | | | | | | |
| duel m. | ח̄מרי | בניי | | | אח̄רן | | |
| duel f. | סטרתי * | | | | שמתי | | |
| | סטרו | בניו | | | | יקניו | יקנינן |
| | סטרכמו * | | | | | | |
| | סטרכן * | | | | | | |
| | סטרו | | | | | | |
| II, 2. | סאל | | | | | יסמיו | |
| II. causatif. | | | | הקני | | | |
| | | | | סח̄דת | | | |
| | | | | הצ̄רעׄת | | | |
| | | | | החדת̄י | | | |
| | | | | החדת̄ו | | | |
| III. réfléchi int. | | | | כתרב | | | |
| IV. réfléchi ex. | | | | תנבא | | | |
| | | | | תנח̄ית | | | |
| | | | | תנח̄יו | | | |
| V. caus. et réfl. | | | | סתופי | | | |
| | | | | סתעד̄רת | | | |
| | | | | סתמלאו | | | |
| VI. caus. et récip. 2. | | | | הנחפש | | | |

[1] Les formes accompagnées d'un astérisque sont dues à l'analogie seulement et n'ont pas encore été constatées dans des textes épigraphiques.

AVEC LES SUFFIXES RÉGIMES.

| | |
|---|---|
| | וקההו |
| | ענו |
| | וקההמי |
| | וקההמו |
| IV. | תנבאהו |
| V. | סתעדרתהו |
| II. | הראשהמי |
| Précatif 1. | לותא |
| | לידבחו |
| Précatif 2. | ביקנס |
| Passif. | יומי |

## VI. — NOMS.

Les noms, auxquels appartiennent aussi les infinitifs des verbes, sont tantôt simples, tantôt formés par l'addition de certaines lettres, soit à l'intérieur, soit à l'extérieur des radicaux; les noms de formation simple sont très-nombreux : אהל, ברי, אמה, דמר, בעל, עץ, נחל, רצף; avec terminaison féminine : ורתת, צרית; avec la terminaison ן : נעמן, הרן, נחסן, עמרן, והרן, גבאן.

Comme préfixes des substantifs on emploie les lettres מ, ה (dial. m.), ס et ת, par exemple : מזנד, מקם, מדבח, מסבא, מרעית, הקנית (min. סקנית), תנחית תעלם. Les deux dernières formes dérivent respectivement du הפעל et du תפעל. Pour les noms propres, les préfixes les plus fréquents sont א et י, par exemple : ארפט, אחרף, אשיב; comparez l'hébreu אשכל,

אשכל, et le phénicien אשמן; la formation avec י est encore plus usitée : יהנעם ou ינעם (Fr. n° LIV, 1 ; XL, 1), יהפרע ou יפרע (Os. VIII, 10), יאתֿם (Os. VIII, 1), ינהב (Os. XXXV, 1), יאתֿל (Os. XXXV, 5), יכסל (N. Ḥ. I, 1); formation identique avec les noms hébreux יצחק, יעקב, יפתח. En face du י qui exprime, à proprement parler, la troisième personne du masculin, se rencontre le préfixe ת, qui désigne le genre féminin תנף (H. 686, 5; Os. XXXI, 5), pour le masculin ינף; ainsi est formé le nom de la ville de תנעם, dans le Khaoulân, bâtie au pied du mont *Yinʿâm*, ינעם; une formation semblable se trouve dans le nom sémitique de Palmyre, תַּדְמֹר. Le préfixe נ se trouve dans le nom divin נכרח(ם) (H. 189, 1, etc.), dérivé de la voix הנפעל comme l'hébreu נפתלי. Cette formation est très-usitée en assyrien[1].

Les lettres qui entrent dans le corps du radical sont principalement ת, נ, ו et י; le ת affecte les noms ou infinitifs qui dérivent de la voix פתעל, par exemple : כתרב (H. 474, 4); le נ se trouve dans חנבצ(ם) (H. 157, 11-12), qui s'écrit aussi חיבצם (*id.* 1); ו se voit dans פוקמן (Os. XVII, 1); *yod* apparaît dans הינמת (Os. IX, 1) et se prononçait probablement aussi dans הנהת = هيْنَهة (H. 588); un phénomène fort intéressant est l'insertion des lettres ו et י après le second radical, par exemple : צרוח, *Ṣirvâḥ* (صِرْوَاح), חמיר(ם), *Ḥimyar* (حِمْيَر); peut-être peut-on ajouter מריב, *Maryaba* (Fr. n° LIV, LVI).

[1] Oppert, *Gramm. ass.* p. 100-101.

L'existence d'un diminutif en sabéen est attestée par la prononciation Χόλαιϐος, כליב (= كُلَيب), transmise par l'auteur du Périple. Nos textes offrent la forme כריב, *Kouraib* (נשאכריב, H. 48, 13), diminutif de כרב; mais les noms קרינ(ם) (Os. XIII, 1) et אסידם (Os. XI, 1) ne peuvent pas le démontrer avec certitude, parce qu'il se peut qu'elles aient été prononcées *Qaryan, Asyad* d'après l'analogie de חמיר; ceci est cependant peu probable.

Pour l'adjectif, on y constate toutes les formations extérieures usitées en arabe : מסעד(ם) (= مَسْعُودٌ), מזוד (مزوّد) מודדם (مُوَدَّد) מתבקבט (H. 202, 1); quant aux mots כבר (Os. XXXV, 5), קרב (Os. XX, 8), רחק (Os. XX, 7-8), il y a doute si on les prononçait *kebîr, qarîb, raḥîq*, comme l'arabe فعيل, ou si l'on disait *kebour, qaroub, raḥouq*, comme en éthiopien. Le participe actif, שנא, était certainement prononcé فاعل, *schâni* (شانئ). Les deux prononciations ont dû exister simultanément, puisque les noms צרוח et חמיר, cités précédemment, ne peuvent dériver que des formes פעיל, פעול; il faut encore citer les noms propres כבור et מהורת (?).

Les adjectifs dénominatifs sont formés par l'addition d'un נ, par exemple שרקן (H. 257, 3) « oriental » de שרק « orient. » Les *gentilitia* affectent la terminaison י, par exemple : סבאי(ן) (Os. XXVII, 3), « sabéen, » מעני(ן) (Os. XXVII, 1) « minéen, » מתבנטי(ן) (H. 144, 6-7), celui de מתבנט, בבי(ן) (H. 682, 3), celui de בב, f. חנכית(ן) (H. 682, 1-2), celle de חנך, appartenant à la peuplade des Anchitæ.

Le sabéen, comme l'arabe, distingue trois nombres : le singulier, le duel et le pluriel. Le duel se forme par l'addition des lettres ני, qui représentent visiblement l'abréviation du nom de nombre תֿני, phén. שנ(ם), hébr. שני(ם), par exemple : תֿני | צחפתני | (H. 520, 10), תֿני | מעליני | (H. 353, 4), הבתתני « double don » (H. 259, 4), מחפדני(הן) (H. 535, 1). Le נ peut aussi tomber, et il ne reste alors que le yod, qui se prononce probablement *é;* c'est ainsi qu'il faut comprendre l'*y* de סמוי « ciel, » qui entre dans la composition du nom divin דֿסמוי, le *Baal-samem* des Phéniciens. Cette forme abrégée est adoptée par toutes les langues sémitiques qui possèdent le duel, par exemple : phén. שמ(ם), *samêm*, hébr. שמי(ם), יומי(ם) « deux jours; » en arabe, يومي(ن). Cette brusque apparition de la forme organique et tout à fait consonnantique du duel en sabéen coupe court à l'opinion émise par quelques grammairiens, d'après laquelle le duel sémitique ne serait que le pluriel mis à l'accusatif de la déclinaison arabe; il est maintenant clair que le duel, ainsi que beaucoup d'autres flexions, doit son existence à la dégradation de mots entiers incorporés successivement dans les termes qu'ils sont destinés à fléchir.

Le pluriel externe se voit rarement à l'état absolu; il est indiqué par les désinences י, נ, ם. Dans les noms des dizaines on trouve constamment un י, par exemple : עשרי « 20 » (Wr. 5), ארבעי (Ḥ. G. 1, 10), ou ארבעהי (H. 199, 1) « 40, » סבעי « 70 » (H. 3, 4). La lettre נ est probablement le signe caractéristique

du pluriel dans les autres mots : רחמנן (H. 3, 3) « (dieux) miséricordieux. » Le *noun* du pluriel ne disparaît pas devant une autre désinence comme dans les langues sémitiques du nord, par exemple : ביתנ(הן) « les maisons » (H. 657, 2; Ab. 1, 11), כופננ(הן) (H. 373, 4). L'éthiopien maintient aussi l'*n* du pluriel devant les désinences qui s'ajoutent au mot ጻድቃኒክ; cette circonstance rend très-vraisemblable que les Sabéens prononçaient la désinence du pluriel *ân* conformément à l'usage éthiopien.

Le pluriel en *-ât*, ־ָת, se rencontre même dans des mots qui ne se terminent pas en ה au singulier : נחלת(ס) (Os. xxxv, 6), ארצֹּת(ם) (H. 63, 5), מסקית (H. 169, 2), מרתֹדת(סם) (H. 484, 9), et avec des modifications internes : מקימת (Os. xxxi, 3), ארומת (H. 51, 7), de מקם (Os. xx, 9), ארם (Os. xi, 3). La réduplication a lieu dans אלאלת, l'Alilat d'Hérodote, de אל, primitivement « Ilos, » le *Cronos* sémitique, puis par extension « dieu[1]. » Les textes minéens montrent souvent ־הת, par exemple : ערֹבהת(י) (H. 666), מוהת(ן) (H. 361, 2; 362, 2, 3), בינהת(ס) (H. 395, 2), הֹבתהת(ן) (*id.* 403, 2).

Les diverses formes du pluriel interne ne sont pas sensibles dans l'écriture consonnantique; la forme qu'on trouve le plus en usage est אפעל (افعول, افعال),

[1] Le rapprochement que j'ai cru établir dernièrement entre le אלאלת sabéen et le אֱלִיל hébreu (*J. as.* 1872, p. 537; Rapport, etc. p. 285, 286) est erroné. Ce dernier mot dérive de la racine אלל, comme l'a justement remarqué M. Fr. Lenormant (*Lettres assyriologiques*, t. II, p. 99, 100).

אארֹנ(ם) (Os. xxxi, 3), אנפסס(ם) (H. 468, 3), אבעל (Fr. xlv, 2), אסרר(ן) (Os. iv, 14), אחרר(המו) (*id.* xiii, 8); אצף (Os. xviii, 5) probablement = אצוף, *aṣwouf*. Il y a aussi des exemples pour le pluriel du pluriel צחפתנ(הן) (H. 666), אחררת(המו) (Os. xiii, 8), אקנית(ן) (*id.* xx, 3).

L'état construit des pluriels externes a le yod pour trait caractéristique, de sorte que le pluriel se confond graphiquement avec le duel, par exemple : בני (Os. xviii, 3), אחׄי(הו) (Os. ix, 1), מלכי (Os. xxxv, 5), אלהי | ואלהתי « les dieux et les déesses de … » (Os. xxix, 6). Dans le pluriel interne, le yod est régulièrement omis. Le yod est quelquefois remplacé par un ו, par exemple : בנו (Os. ix, 2, etc.[1]), באלהו (ובאלהתי) (Ab. i, 11-12). On voit que l'on n'a aucun égard au cas, contrairement à l'usage arabe.

Parlons maintenant de la mimmation sabéenne, phénomène qui a son analogie dans la nounnation arabe et dont l'origine se retrouve en hébreu, tandis qu'il n'en existe de trace évidente dans aucune des autres langues sémitiques. Les grammairiens arabes, qui ont remarqué la terminaison en *m* dans beaucoup de noms propres himyarites et indigènes, l'ont avec raison regardée comme apocopée du pronom ما, *quod*, qui donne ainsi un sens indéfini au nom qu'il affecte; bref, l'*m* est un signe d'indétermination.

[1] Il paraît cependant que l'usage de la forme בנו se limite aux seuls noms de tribus, comme בנו מרתׄדם (Os. i, 1; iv, 1), בנו ארפט (*id.* ix, 2; xi, 3), בנו והרן (*id.* xviii, 2), etc.

La mimmation sabéenne suit en général les mêmes règles que le *tanwîn* arabe : שמסם (עבדשמסם, Os. x, 1) = شَمْسٌ, יתֿעם (Ab. 1, 5) = héb. ישע; תֿורם (Os. 1, 11) = ثَوْرٌ, והבם = وَهْبٌ, בחרם (H. 478, 16) = بَحْرٌ, יבסם (*id.*) = يَبْسٌ, שרקם (*id.*) = شَرْقٌ, מערבם (*id.*) = مُعْرَبٌ, נעמתם (H. 681, 8) = نِعْمَةٌ, מסעדם = مَسْعُودٌ, et les diminutifs אסידם = أُسَيْدٌ, קרינם (Os. XIII, 1) = قُرَيْنٌ, סעידם = سُعَيْدٌ, et les pluriels internes אולדם = أَوْلَادٌ, אתֿמרם = أَثْمَارٌ.

Ne reçoivent pas l'*m*, toujours en accord avec le tanwîn arabe : 1° les noms propres terminés en א et en ו, par exemple : סבא « Saba, » קנא « Cane, » כמנהו « Caminacum, » קרנו « Carnon, » et le nom divin עתֿתר, l'Astarté sémitique; 2° l'élatif אסעד = أَسْعَدُ, ארפט, אטֿלם; 3° les noms propres qui ressemblent à une des flexions de l'imparfait ou bien à la troisième personne du parfait: יהפרע ou יפרע, יאתֿל, יהצֿב, יהשמן, שמר, שמרת, קשבת, הינמת, כלבת, הנהת; 4° les noms propres terminés en ן : עמרן, קתבן « Catabani, » עצֿרן « Gedranitæ, » גבאן « Gebanitæ. » Ces règles souffrent néanmoins beaucoup d'exceptions, et l'emploi ou l'omission de l'*m* semble dépendre de l'usage local. Ainsi trouve-t-on אלם, בעדנם « Vodona, » חצֿרמתם « Ḥadramaout, » à côté de אל, בעדן, חצֿרמת; la chute de l'*m* est encore plus fréquente, et il est même superflu d'en donner des exemples.

Comme signe de l'indétermination l'*m* doit naturellement tomber à l'état construit, où le premier

mot se rattache étroitement au mot suivant et reçoit ainsi un sens déterminé : בית עתתר (H. 257, 1) «la maison, le temple d'Aṯtar,» אשעב | סבא «les peuples de Saba,» אמלך | מענם «les rois de Meʿîn ou des Minéens;» l'*m* se maintient encore moins devant les suffixes personnels עבדהו, צדקהמו, etc.

Du phénomène de la mimmation, qui constitue un vrai article indéfini, passons à la question de l'article défini. Ici se présente un problème linguistique des plus intéressants : la langue sabéenne possède-t-elle un article défini comme presque tous les idiomes sémitiques du nord, ou bien ne le possède-t-elle pas, en conformité avec l'éthiopien? Osiander, après avoir fait des recherches très-minutieuses, s'est décidé à déclarer que la langue sabéenne, dès le principe, manquait tout à fait d'article, et il voit en cela un rapprochement particulier avec le gueez et les autres langues de l'Abyssinie. Pour ma part, j'avoue que ce rapprochement entre l'éthiopien et le sabéen me paraît très-discutable; on comprend facilement qu'une langue qui, comme le latin et l'éthiopien, n'a pas pensé à développer un article indéfini ne sente pas non plus le besoin de former un article dans un sens opposé ou défini; mais ce qu'on comprend moins, c'est qu'une langue telle que le sabéen, qui a su se créer un article indéfini, ait pu négliger de développer une forme particulière pour indiquer l'idée beaucoup plus saillante de l'emphase et de la détermination. Cette argumentation suffit, je crois, pour que *a priori* l'on puisse établir

qu'un article défini n'a pas dû manquer au sabéen. Un examen assidu des textes épigraphiques m'a fait découvrir ce nouveau phénomène linguistique, qui, plus compliqué que la mimmation, nous donne la clef de certaines flexions sémitiques inexpliquées jusqu'à ce jour. Comme contre-poids au *mim*, qui ajoute un sens indéterminé, la langue sabéenne juxtapose au mot la syllabe הו pour lui donner un sens déterminé, emphatique; cette syllabe s'attache aussi bien aux noms propres qu'aux noms appellatifs, par exemple : כמנהו « Caminacum » (H. 327, 2), ורחהו « le mois de... », הגרהו | נשקם « la ville de Nescus » (H. 282), אלמקהו; le ו disparaît souvent dans l'écriture, c'est même l'orthographe usuelle; on écrit ainsi : אלמקה, לבה, רחבה, ידעסמה, nom d'une divinité (H. 144, 8-9); dans le nom divin מרצוהי, le *waw* est devenu yod probablement par suite de la réaction du waw précédent, tandis que le ה est tombé dans קרנו « Carnon. » Ce הו n'est visiblement autre chose que le pronom de la troisième personne הוא, הא, dont dérive aussi l'article défini hébreu ־ה devenu préfixe tandis qu'il est suffixe en sabéen, exactement comme le ־א emphatique des langues araméennes, qui est lui aussi une dégradation du pronom הוא. La particule en question peut rester même à la fin des mots qui sont à l'état construit, par exemple : חרמתהו מדב (Hal. 176, 2-3) « le sanctuaire de Madhab », ביתהו מרדעם (H. 596, 4, 5) « la maison de מרדעם », ביומה יתעאל (Hal. 185, 5) « dans le jour de Yeṭʿael »,

מלכה מענם (Hal. 353, 9) « roi de Meʿîn, » אלאלתה מענם (Hal. 465, 2) « les dieux de Meʿîn. » Les dialectes sabéens montrent souvent un ס à la place du ה, par exemple : מחרמס אלם (Os. xxix, 5) « le sanctuaire de Elm, » ביתס | יפש (Hal. 208, 3) « la maison de יפש, » שעבס מענם (Hal. 193, 2) « le peuple de Meʿîn. » Même dans les noms propres composés, le ה tend à se maintenir surtout après des monosyllabes formés de racines ל״י, par exemple : סמה כרב (Os. i, 10), סמהעלי (Fr. xlix), רמהנחעם (Hal. 588), quoique, dans ces compositions étroitement unies, le sens primitif de cette particule, qui signifie proprement « il, lui, » se soit presque effacé.

Nous avons déjà indiqué que l'état emphatique araméen א־ est identique à la formation sabéenne qui vient d'être constatée; en hébreu, il en est de même de certains noms propres, comme יְרֵחֹה ou יְרִחוֹ, יִתְרוֹ, גַּשְׁמוּ, שׁוֹכוֹ, אוֹנוֹ, עַכּוֹ, יָפוֹ et quelques autres; pour l'état construit, il existe des formes telles que בְּנוֹ בְעוֹר (Nomb. xxiv, 3) « fils de Beʿôr, » et notamment dans les noms propres composés : מְתוּשֶׁלַח, חֲמוּטַל, Asdrubal = עַזְרֻבַּעַל, où le ו s'altère souvent en י : שְׁמִירָם, מַלְכִּיצֶדֶק, פְּנוּאֵל et פְּנִיאֵל. L'arabe n'a conservé du הו organique que la voyelle *ou* (ُ), qu'il emploie avec une grande conséquence toutes les fois que le mot est pris dans un sens déterminé : أَحْمَدُ, اَلْكَلْبُ, اَلْحَمْدُ, عَبْدُ ٱللّٰهِ. Quant à l'éthiopien, il n'est pas sans intérêt de constater les traces du signe déterminatif הו dans les cas suivants : 1° dans la terminaison *ou* (hou),

qui donne au mot un sens déterminé, ወይኑ, ዝቁ (Mar. ii, 22), ብእሲሁ (Juges, xvii, 5), etc.[1], et qui est devenue formellement un article défini en langue amharique; ainsi ሰው, *sawoa* « l'homme, » ባርያው, *bâryâou* « l'esclave, » en face de ሰዎ, *saw* « homme, » ባርያ « esclave; » 2° dans la terminaison *ā*, qui caractérise l'état construit et l'accusatif en éthiopien; ainsi ሀገረ, qui peut se traduire « la ville de » et « urbem, » représente seulement la contraction de la forme sabéenne הגרהו. Ajoutons que l'éthiopien a conservé une partie plus substantielle du הו primitif dans les formes *īā* et *hā*, qui, d'après certaines règles, remplacent l'*a* bref de l'état construit et de l'accusatif. On peut donc tirer la conclusion que les langues sémitiques n'avaient pas à l'origine, comme les langues ariennes, de flexion destinée à distinguer les cas. Les modifications de voyelles des déclinaisons arabe et éthiopienne ne sont devenues possibles que longtemps après que les éléments consonnantiques du signe de détermination avaient disparu de l'usage en ne laissant après eux, comme un écho de leur articulation, qu'une voyelle vague qui pouvait facilement se plier à de nouvelles modifications.

Outre les signes d'indétermination et de détermination, le sabéen a sous la forme de הן un troisième signe, qui paraît équivaloir à un article défini très-énergique et presque démonstratif; cette terminaison, ordinairement abrégée en ן et visiblement

[1] Voir Dillmann, *Gram. der aeth. Sprache*, p. 334.

composée de הו et d'une autre racine pronominale, ressemble ainsi à la particule hébraïque הֵן « voici, » dont la forme prolongée est הִנֵּה. Cet article énergique est même d'un emploi plus fréquent que les deux autres désinences, par exemple : הגרהן | שבות (Os. XXIX, 6) « (les dieux et les déesses) de cette ville de Sabota, » דׄן | מזנדן (Os. VII, 2) ou seulement מזנדן (Os. I, 4; IV, 2, etc.) « cette table, » חגן = חג | דׄת (Os. I, 4; IV, 3) « parce que, » ביתן | רצפם (Hal. 257, 1-2) « la ou cette maison de dalles, » מענין (Os. XXVII, 1) « le minéen, » חנכיתן (Hal. 682, 1-2) « celle qui appartient aux Anchitæ, » כררין (Hal. 615, 30) « celui des Caurarani, » בדתׄאן | ובחׄרפן (Har. VI, 9-10) « dans l'hiver et dans l'été » = héb. בַּקַּיִץ וּבַחֹרֶף. Afin de mieux établir la signification que je suppose à cette curieuse terminaison toute particulière au sabéen, je citerai un exemple des plus instructifs d'une longue série de mots identiques qui se présentent dans la même inscription, tantôt simplement, tantôt affectés de l'*n*, et parmi lesquels il y a des pluriels. Ess. X, 2 contient les mots : (א)נחׄל | ואענב | ומדׄרא | ומוהת | ומקבלת, et ligne 2 (comp. *id.* IX, 2), nous lisons : ארצׄתן | ואנחׄלן ואענבן | ומדׄראן | ומוהתן. Un autre exemple non moins décisif est l'expression : כל | אביתן | הרן | ודׄטׄהרן (*id.* XIII, 2), dont le sens est sans contredit : « toutes les maisons de Hirrân et de Ṭhouhran ». C'est probablement le complexe organique הן qui forme cette nombreuse classe de noms propres qui se terminent en *n*, par exemple : כהלן = كَهْلَان, גבאן, עמרן, נחסן, צנקן,

רותן, רדמן, נעמן, הרן, טֹהרן, קתבן, וחרן, etc., particularité très-fréquente dans les noms des anciens Ḥorites, qui paraissent avoir été d'origine couschite (Gen. xxxvi, 26, 27) : דִּישָׁן, חֶמְדָּן, אֶשְׁבָּן, יִתְרָן, כְּרָן, etc. et aussi chez les Abrahamides qeṭouréens : זִמְרָן, יָקְשָׁן, מְדָן, מִדְיָן (*id.* xxv, 2).

Cet exposé, qui embrasse à peu près toutes les variations des noms autant qu'elles se laissent observer dans les textes, me paraît de nature à confirmer d'une manière certaine l'idée émise dans le chapitre précédent, relativement à l'identité primitive des catégories verbale et nominale dans les langues sémitiques; en effet, les flexions de ces deux catégories de mots se font par les mêmes cinq thèmes pronominaux : א, הו contracté en ה, ו, י, ם, נ, ת et les composés הן et הת.

1° א, élatif dans les noms; forme אפעל des verbes en araméen; cet א paraît provenir d'un ה primitif;

2° הו, dans les noms : article déterminatif, signe dénominatif; dans les verbes : causatif, voix הפעל;

3° ם, dans les noms : signe d'indétermination; dans les verbes : signe des participes et des noms verbaux;

4° נ, הנ, dans les noms : signe de collectivité (pluriel), article démonstratif; dans les verbes : signe du réciproque, action emphatique;

5° ת, הת, dans les noms : genre neutre (féminin); dans les verbes : intransitif, passif, expression de souhait, désir.

A cette conformité consonnantique il faut ajouter

les transformations exclusivement de voyelles qui, dans les idiomes sémitiques, principalement dans ceux du midi, modifient aussi bien l'idée verbale que l'idée nominale, et il n'y a pas lieu de s'étonner que la langue arabe ait introduit pour le verbe les mêmes désinences casuelles que pour les noms. Aussi dit-elle avec une admirable conséquence يفعلُ, يفعلَ, يفعلْ parallèlement à الجبلُ, الجبلَ, الجبلِ, et aussi يقتلَن, يقتلُنَّ en face de جبلٌ, جبلاً; cette dernière conformité est plus saillante en sabéen, où l'*m* et l'*n* sont tenus séparés et où la nasale נ affecte aussi le parfait, de sorte que la similitude entre les deux modes verbaux d'un côté et les noms substantifs et adjectifs de l'autre ne laisse plus subsister de lacune.

## VII. — PRONOMS.

Les pronoms jouent un grand rôle dans les langues à flexion, principalement les pronoms démonstratifs, qui paraissent constituer un élément des plus importants dans la composition des mots d'autre catégorie. Le nombre des thèmes pronominaux est fort restreint et consiste généralement en monosyllabes, à la différence des racines nominales et verbales, qui sont toujours bilitères ou trilitères dans les langues sémitiques. Dans ces langues essentiellement polysyllabiques, les thèmes pronominaux, poussés par la force de l'analogie, tendent à se combiner entre eux afin d'échapper au monosyllabisme, de sorte qu'on les rencontre rarement à l'état simple.

Commençons par constater les pronoms démonstratifs contenus dans les textes sabéens. Le pronom ד̄, qui correspond à ז (phén.), זה (héb.), ዘ (éth.), ذا (ar.), דא (aram.) des autres langues sémitiques, ne s'y trouve pas isolé avec le sens démonstratif, mais seulement combiné avec נ, autre démonstratif qui ne reste pas non plus à l'état isolé; on a ainsi un complexe דן̄, qui rappelle le דֵּן, דְּנָא araméen et le (ٱلَّذِينَ) arabe, par exemple : דן̄ | סטרן (Hal. 615, 14; Fr. L) «cette inscription,» דן̄ | ותנן (Hal. 602, 5; 603, 5-6; 604, 2, 3) «cette idole,» דן̄ | פתחן (Hal. 252, 6) «cette porte,» דן̄ | מנפקן (Hal. 48, 12), דן̄ | מזנדן (Os. VII, 2; VIII, 2; IX, 3-4, etc.) «cette tablette,» דן̄ | מבנין (Hal. 438, 1) «cette construction.» Au féminin apparaît דת̄ = זאת, ذات, ዛቲ des autres idiomes sémitiques, par exemple : דת̄ | תנחתן (Hal. 149, 15) «cette convention (?),» דת̄ | צחפתן (Hal. 217) «cette planche (?),» דת̄ | מתבתן (Hal. 51, 17) «cette décision.»

Comme les langues sémitiques du nord, le sabéen emploie le pronom הא (= הוא) pour le démonstratif éloigné; il se trouve soit isolé, soit combiné avec נ. Je connais un seul exemple du premier cas : הא טהרן (Hal. 49, 15) «cet éclaircissement-là;» la forme composée est plus fréquente : הן | מבני (Hal. 203, 2) «cette construction-là,» הן | בלטן (Hal. 49, 11), הן יברן? (Hal. 149, 3). Le féminin ou neutre suit l'analogie de דת̄, mais le ו radical reparaît; ainsi הות,

forme remarquable par sa physionomie archaïque et qui a servi de prototype au signe de l'accusatif את, אות (héb.), אית (phén.), ית, ות (aram.) des langues du nord, et aux pronoms ውእቱ, ይእቲ de l'éthiopien. J'en ai pu constater trois exemples certains : הות | ארצן (Hal. 49, 8) « ce terrain-là, » הות | כפרן (*id.* 48, 5) « ce village (?) -là, » הות | מרצן (*id.* 62, 9).

Pour le démonstratif pluriel, le sabéen emploie le mot אל commun à toutes les langues sémitiques, qui est quelquefois écrit אהל dans les textes minéens. Il se rencontre tantôt isolé, tantôt combiné avec נ, par exemple : אל | רצף (H. 196, 5; 191, 10; 243, 13) « ces dalles ou stèles, » אלן | אותנן (Hal. 352, 3) « ces idoles; » constatons encore un fait très-intéressant, c'est que ce démonstratif a aussi une forme féminine אהלת, car on lit אהלת | מכנתן (Hal. 465, 2) « ces endroits. »

Le démonstratif éloigné paraît être au pluriel הם, bien que cette forme ne puisse pas être constatée avec certitude à cause du mauvais état des textes; mais la forme המת pour le féminin, malgré sa physionomie étrange, se trouve deux fois dans Os. IV (l. 14 et 19), où on lit המת | אסררן, ce qui signifie à coup sûr « ces champs-là. » המת a été formé d'après l'analogie de הות, et c'est à l'effet de différencier le nombre que l'*m* se maintient au pluriel, d'autant plus que l'*m* donne précisément l'idée de l'indéfini, de la collectivité. Nous savons d'ailleurs par l'éthiopien que la nounnation-mimmation peut être

maintenue même à l'état construit ou devant les suffixes.

Les langues sémitiques n'ont qu'une seule racine pour indiquer le sujet d'une manière indéfinie : c'est מ dont la voyelle est exprimée par ה en hébreu et par א dans presque toutes les autres langues de la même famille. Par sa nature, il désigne des objets dépourvus d'individualité saillante, partant les choses; pour devenir personnel, il a besoin de se combiner avec d'autres pronoms. En hébreu, il se compose avec le radical simple הו et produit à force de transformations phonétiques la forme מִי, qui, tandis que les idiomes congénères ont choisi le complexe הן et après l'élision du ה, apparaît sous la forme מָן, مَن. Le sabéen suit cette dernière méthode de combinaison, mais présente une particularité phonétique très-singulière, le changement de l'*m* en *b;* on dit ainsi בן pour מן; peut-être cet usage est-il restreint au dialecte minéen, où il revient très-souvent : בן | דׄיהׄרג | ובן | דׄיעתכר (Hal. 257, 3) « celui qui retire, celui qui dérange, » et בן | דׄימזר (Hal. 535, 4) « celui qui renverse. » J'ai aussi trouvé un exemple où le מ se montre sans changement : מן | יעכר (Hal. 259, 2), et ce cas se retrouve surtout dans le sabéen commun (Hal. 242, 2; 343, 3; 344, 29). Pour le מ simple, il y a un exemple peu sûr : מה | כצדקם (Hal. 188, 5); mais il paraît exister sous forme de ב dans בכן, qui se joint soit au parfait (Os. x, 3; xiii, 3, 10; xxvii, 3), soit à l'imparfait (*id.* xiii, 10); ce mot me paraît représenter la locution arabe ما (لما)

كان « quod, cum erat; » ainsi la phrase : במסאלהו | בכן תסאל | בעמהו (Os. xiii, 3), comparée à la variante : במסאל | יסתאלן | בעמהו (*id.* xii, 5), peut se traduire : « dans la prière qu'il lui a adressée, » mot à mot : « dans la demande qu'il a demandée de lui; » cette signification convient aussi aux autres passages. Le מ peut aussi être redoublé pour exprimer l'idée vague « quoi que ce soit, quelconque », par exemple : מן | מום | קללם (Hal. 149, 10) « d'un dégât quelconque. » Ce mot curieux rappelle d'une manière frappante le מְאוּמָה ou מְאוּם hébraïque, qui s'emploie comme substantif dans le sens de « quelque chose; » le ו médial paraît être la copule « et, » et le complexe entier signifie proprement « quoi et quoi. »

Quelques-uns des pronoms qui viennent d'être étudiés sont aussi employés comme relatifs. En première ligne, il faut mentionner le pronom ד̄ qui se rattache aux verbes : ד̄יתֿברנהו (Pr. in. ii, 2) « celui qui le casserait, » ד̄שפתהו (Os. xxvii, 2-3) « (ce) qu'il lui a présenté, » דסתוכלהו (*id.* xxxvi, 3) « en qui il a confiance »; au lieu de ד̄ on trouve quelquefois ד̄ן, par exemple : ד̄ן | תנבאהו « ce qu'il lui a demandé; » quand ד̄ est placé devant les noms substantifs ou propres, il signifie toujours « de », comme le ד araméen et le ዘ éthiopien; il ne doit jamais être pris dans le sens du ذو arabe, qui signifie « maître, possédant, » ainsi qu'Osiander l'a pensé. ד̄ sert exclusivement à exprimer la périphrase du génitif, là où l'objet doit être relevé avec plus d'emphase : מֿלך

סבא | ודרידן (Fr. xlv, 3) « roi de Saba et de Raïdân », עתתר | דיהרק (Hal. 465, 3) « ʿAṭtar de Iahrâq », עבד | בן עמכרב | דחצלן | דאהל | גבאן (Hal. 233, 10-11) « Abd fils d'Ammikarib de Khaḍlân du (appartenant au) peuple de Gabân ; » il sert aussi à former des adjectifs : עתתר דקבצם | וע' | שרקן (Hal. 442, 3) « ʿAthtar égyptien et ʿAthtar oriental ; » pour le féminin on emploie דת, par exemple : דת | מרתדם (Os. xv, 1) « la marthadite, » חלכם | דת | בני | עבדם | דרותן (*id.* xxii, 1, 2) « Ḥalk$^m$ la beni-abdite (appartenant à la tribu nommée Beni-ʿAbd) de Raoutân. » ד est quelquefois remplacé par הי, qui est évidemment une altération du démonstratif הו, par exemple : אלמקה | היהרן (Os. vii, 5) = אלמ' | דהרן « Elmaqahou de Hirrân. » Le démonstratif אל s'emploie aussi comme relatif, il est alors traité comme un singulier « is qui : » אל | התמר (Hal. 349, 12) « celui qui fait fructifier, » אל | יהופר (*id. ibid.* 6) « celui qui accélère (?), » אל | להו (*id.* 344, 26) « celui qui a ; » ce fait remarquable se retrouve dans l'arabe vulgaire et dans le tigré, et prouve une fois de plus que les dialectes populaires conservent quelquefois des éléments anciens voués à l'oubli par la langue littéraire.

Quant à l'origine de אל, que sa forme bilitère range à côté de הו, il est d'abord hors de doute que ce n'est pas une racine pronominale proprement dite, car autrement ils devraient se décomposer tous deux en deux monosyllabes employés séparément, ce qui n'a jamais lieu pour ces deux pronoms. Il ne reste d'autre alternative que de les considérer comme dé-

rivés de racines verbales et formant une espèce d'infinitif. En effet, le verbe הוא «être» se trouve en araméen et avec une légère variante en hébreu היה; le type primitif de אל me paraît être le verbe éthiopien **ሀለወ**, הלו, tig. אַלַי, amh. אַלַ «être, exister,» dont dérivent apparemment les particules hébraïques הֲלוֹם «par ici,» proprement «existant,» sous-entendu «lieu» et הָלְאָה (= הלוה) «par là.» Ces deux verbes synonymes ont fourni chacun un démonstratif éloigné, qui s'est à son tour transformé en article défini : הוא = הַ en hébreu et הלו = ألْ en arabe; on sait que le ה s'est encore maintenu dans la prononciation des Bédouins du Nedjd.

Passons aux pronoms personnels. Ici, il est très-intéressant de faire remarquer que nos textes sont la meilleure réfutation de l'idée préconçue qu'ont émise de nombreux psychologues, et d'après laquelle les Sémites seraient en général une race entièrement personnelle et subjective. Une pareille supposition n'a d'autre base que l'extension injustifiable du caractère arabe à toute la race sémitique. Un fait indéniable, c'est que les huit cents inscriptions sabéennes connues jusqu'à ce jour sont toutes conçues à la troisième personne et ne présentent aucune trace ni de la première ni de la seconde personne, à l'exception de certains cas, où l'emploi de la première personne est indispensable; le même usage se retrouve dans les écrits hébraïques et dans les textes phéniciens, où le pronom de la première

personne non-seulement est rare, mais est même évité à dessein par l'emploi de la circonlocution עבד; ainsi lit-on : לעבדי (= לְעַבְדוֹ) pour לי (His. I, 2), עבדך (= עַבְדְּךָ) pour אנך (Sid. 3), עבדך (= עֲבָדֶיךָ) au lieu de אנחן (Mel. I, 2). Comparez aussi la répétition volontaire des mots בדעשתרת מלך צדנם, afin d'éviter la forme personnelle כבנת (Sid. II, 3,4).

Il y a plus : les pronoms personnels des langues sémitiques présentent un phénomène qui mérite de fixer l'attention des physiologistes non moins que celle des linguistes, et qui met dans le meilleur jour l'objectivité primitive de la race sémitique; tandis que les idiomes ariens possèdent un radical *ah*(*am*), *az*(*em*), *ad*(*am*) pour la première, et un *tw* (*tû*) pour la seconde personne, les langues sémitiques ne possèdent rien de pareil, de sorte qu'elles sont obligées de recourir à des combinaisons de racines démonstratives, dont la signification personnelle est plutôt accidentelle que naturelle; cela devient clair par l'analyse, car אני, אנא, انا, አነ a pour forme organique הוא־נ־הוא, mot à mot « is qui (est) is; » אַתָּה, אַנְתְּ est composé de הוא־נ־ת « is qui (est) id. » Ajoutons que la forme complète de ces pronoms est אָנך (אנכי), אנתך. Le ך final est radical, comme le prouve d'un côté le pluriel אנחנו, אנחנא, אנחן commun à toutes les langues sémitiques et où le כ s'est maintenu sous forme de ח. Pour la deuxième personne, l'originalité du כ devient aussi évidente par la comparaison du suffixe possessif ך « tuus, » bien que le אנתך primitif ne se trouve qu'en égyptien. Pour établir

la signification du ך, il y a lieu de l'identifier avec la particule éthiopienne ከ dans ከያሁ, etc., indiquant l'identité et que j'ai rencontrée dans les textes sabéens : סתב | כם (Hal. 450, 3) «posuit eumdem, ipsum,» סתב | כסם (*id.* 437, 2) «posuit eosdem» (comp. Hal. 259, 3, 4; *id.* 478, 17); אנכי est par conséquent composé de הוא־נ־כ־הוא «is qui (est) idem is,» אנתך de הוא־נ־ת־ך «is qui (est) id idem,» et אנחנו de הוא־נ־כ־נ־ו «is qui (est) idem qui + pl.»

Revenons aux pronoms personnels en sabéen. On peut regretter que, par suite du ton trop impersonnel de nos inscriptions, il soit impossible de savoir si la forme hébraïque de la première personne אני אנכי (אנך) était en usage dans le sabéen. Cela me paraît pourtant invraisemblable, puisque ces formes sont inusitées dans la plupart des idiomes congénères. En ce qui concerne la deuxième personne, elle ne pouvait pas différer de la forme אנת, אנתי commune à toute la famille sémitique. Le pronom isolé de la troisième personne est identique avec le démonstratif הא (הוא), mais on ignore si le féminin était הא (היא) comme dans les langues sœurs, ou bien s'il ressemblait à la forme démonstrative הות particulière au sabéen. Le pluriel masculin הם se trouve dans plusieurs passages (Hal. 446, 2; *id.* 344, 18; 346, 4), et l'analogie des autres langues sémitiques fait supposer avec certitude l'existence du complexe הן (= הון, هُنّ) pour le féminin.

Comme suffixes possessifs, on ne rencontre plus

que ceux de la troisième personne: au singulier masculin הו, dial. minéen סו; le ו disparaît souvent dans l'écriture : בנהו (Os. I, 1), בהנסו (Hal. 478, 1), בנם (Hal. 187, 2) « son fils; » dans עינסוו (Os. XXIX, 7) « son œil, » il y a un ו de trop. Pour le féminin, nous n'avons par hasard aucun exemple, mais il était à coup sûr ־ה, ־ס. Au lieu de הו simple, on trouve quelquefois ם, הם, ן, הן : במסאלם = במסאלהו (Os. I, 5) « dans sa prière, » ימת | ארצ̄ם | וקמהם | וימת | הגרן (Hal. 478, 10) « périsse son pays et son peuple, et périsse (aussi) sa ville; » cette forme intéressante, qu'il est impossible de prendre pour un suffixe du pluriel, comme je le croyais d'abord, doit être considérée comme composée de הו prolongé par les particules מ et נ servant respectivement d'article indéfini et d'article défini. Un fait identique a lieu çà et là en hébreu, למו, פנימו pour לו, פניו, et plus souvent en phénicien, לם (Marseille, 3), על בנם (= *περὶ τοῦ υἱοῦ*, Carth. 90), יסנחם = יְצַּנְחוֹ ou יְצַּנְחֶנּוּ (Mel. III, 3) « il a planté (enfoncé dans la terre) lui (נצב), » d'après l'explication de M. Schlottmann[1], à laquelle j'adhère pleinement. Il faut encore noter que le אנא (אינא, pl. אינון), qui provient de הו+ן, c'est-à-dire la forme prolongée de הו, était tellement considéré comme un élément simple pouvant remplacer le yod de la troisième personne commune à toutes les langues sémitiques, que le syriaque emploie נקטל, נאמר, évidemment raccourci de אינ־קטל, אנ־אמר = הו־נ־קטל,

[1] *Z. d. D. M. G.* 1870, p. 406, etc.

הו־נ־אמר en face de la forme usuelle יקטל, יאמר abrégée de הו־קטל, הו־אמר.

En terminant ce chapitre, tâchons de résoudre la question relative à l'antiquité et à l'originalité des racines pronominales supposées. On considère généralement les pronoms comme formant une partie ancienne de la langue et comme constituant une catégorie à part de racines. Pour moi, j'ai grand' peine à adopter cette opinion. Je n'hésite pas à déclarer que dans les langues sémitiques au moins il n'existe pas une seule racine pronominale; il n'y a que des thèmes pronominaux, produits de racines verbales par voie d'extrême abréviation, qui leur donne une physionomie monosyllabique. Ces thèmes pronominaux doivent être rangés avec les particules בכל״ם, qui sont elles aussi abrégées de verbes et qu'un examen consciencieux a prouvées consister en majeure partie en racines doublement faibles, c'est-à-dire en racines dont deux lettres sont un des caractères אוי, qui à cause de leur son faible se perdent facilement dans la prononciation.

Les particules pronominales et autres, dont on reconnaît facilement l'origine verbale, sont הו et אל (הל), qui dérivent, ainsi que je l'ai exposé précédemment, des verbes synonymes הוא, הלו « être, exister; » de même או « ou » de אוה « vouloir » (comp. le latin *vel*); איה, אי « lequel, où, » également de אוה dans l'acception de « placer, tracer une ligne; » ב « dans, » ל (אל) « à, vers » proviennent respectivement des verbes בוא « entrer, » לוה « ajouter. » Une

dérivation semblable peut être adoptée pour les particules ו «et,» ת, signe du neutre abrégé : l'une vient de ואה, ואי «accrocher,» resté dans le substantif וו «crochet;» l'autre de תוה (תוי) «signaler, marquer». Il est aussi très-vraisemblable que le נ démonstratif provient de נוה «placer, établir» (נוה «demeure, place»), le ז «ce» de זוה (زوّى) «avoir une forme saillante,» d'où זוית «angle,» et le שֶׁ, signe du génitif, de שוה «valoir,» d'où שוי (rab.) «prix;» comparez le mot متاع «marchandise,» qui sert aussi à renforcer le génitif dans l'arabe vulgaire. Les deux particules מ et כ semblent avoir oblitéré un נ radical, car מ peut être ramené à la racine מון[1] (d'où תְּמוּנָה) «former,» et כ à כון «proportionner, façonner,» d'où se forme כן « de telle façon,» et après la perte du noun, כ «comme,» et dans un sens substantif «identité,» proprement «façon de.» La disparition du noun radical se répète dans la particule מִ, écrite aussi מן, qui dérive de מנה «compte, nombre;» il est à remarquer, à propos de la particule מה, מא, que le noun radical s'est aussi conservé en éthiopien, où il se présente sous la forme de מנת, composé visiblement de מן = מני et du ת, marque du neutre[2].

[1] J'incline maintenant à adopter pour l'origine de cette particule la racine מהה du verbe הִתְמַהְמַהּ «retarder,» laquelle racine paraît indiquer primitivement l'idée de «retenir, arrêter.» (Note de 1873.)

[2] D'après l'hypothèse que je viens d'émettre dans la note précédente, l'éthiopien מנת serait plutôt à décomposer ainsi : מ+נ+ת. (Note de 1873.)

### LISTE DES PRONOMS CONSTATÉS DANS LES TEXTES SABÉENS.

#### PRONOMS DÉMONSTRATIFS.

| | Singulier. | Pluriel. |
|---|---|---|
| *a.* | ד̄, ce; f. ד̄ת, celle. | אל, ces; f. אלת, אהלת. |
| *b.* | ד̄ן, celui-ci. | אלן. |
| *c.* | הא, celui-là; f. הות. | הן, ceux-là. |
| *d.* | הן, celui-là. | הם, ceux-là; f. המת, celles-là. |
| *e.* | כ, celui-là. | |

#### PRONOMS INTERROGATIFS.

מן, בן } qui ?

מה, (ב) } quoi ?

#### PRONOMS RELATIFS.

*a.* ד̄, ד̄ן } celui qui, de; f. ד̄ת, celle qui, de.

*b.* הי, celui de.

*c.* אל, celui qui.

#### PRONOMS PERSONNELS ISOLÉS.

הא, il. הם, ils.

#### PRONOMS PERSONNELS SUFFIXES.

ה, הו<br>
ס, סו } son.<br>
ס, ן (הם, הן)

המו<br>
סם } leur.

Duel : המי.

## VIII. — NOMS DE NOMBRE. — CHIFFRES. — ÈRES. — ÉPONYMES. — JOURS RELIGIEUX. — MESURES.

Les nouveaux textes épigraphiques fournissent presque tous les noms de nombre et montrent avec évidence qu'ils avaient en sabéen une double forme, l'une présentant les radicaux seuls, l'autre prolongée par l'addition d'un ת. A l'appui des autres adjectifs, les noms de nombre affectés de ת se mettent devant les noms masculins, tandis que la forme simple est réservée aux féminins ou à ceux qui sont considérés comme tels.

| | | |
|---|---|---|
| 1 | אחד (Hal. 446, 3.) | אחת (Hal. 598, 2.) |
| | | אחת (Hal. 667, 1-2.) |
| | | אחת (N. Ḥ. 1.) |
| 2 | תני (Hal. 353, 4; Wr. 5.) | תנתי (Hal. 598, 5.) |
| | | תתי (Hal. 667, 2.) |
| 3 | שלתת (Hal. 50.) | תלת |
| | תלתת (Hal. 3, 4.) | תלת (Fr. LI-LV.) |
| 4 | ארבעת (Hal. 412, 2.) | ארבע (Hal. 148, 10.) |
| | ארבעתן (Os. XXXI, 1, 2.) | ארבען |
| 5 | (חמסת) | חמס (Hal. 152, 6-7, 8-9.) |
| 6 | סדתת (Hal. 192, 1.) | סדת (Hal. 192, 1; 256, 2.) |
| | | סת (Ḥ. G.) |
| 7 | (סבעת) | סבע (Hal. 199, 1.) |
| 8 | תמנים (Hal. 51, 19.) | תמן (Os. 1, 8.) |
| 9 | (תסעת) | (תסע) |

| | | |
|---|---|---|
| 10 | עשרת (Hal. 125, 14-15.) | עשר (Hal. 152, 5.) |
| 17 | | סבע I עשר (Hal. 199, 1.) |
| 20 | עשרי | |
| | עשרנהן (Os. XXXI, 1-2.) | |
| 30 | ת̄לת̄י (Hal. 485, 3.) | |
| 40 | ארבעי (Hal. 48, 10; Ḥ. G. fin.) | |
| | ארבעהי (Hal. 199, 1.) | |
| 50 | (ח̄מסי) | |
| 60 | סדת̄י (Hal. 352, 3.) | |
| 70 | סבעי (Hal. 3, 4.) | |
| 80 | ת̄מני (Hal. 412, 2, 3; 661, 2.) | |
| | ת̄המני (Hal. 384, 3.) | |
| | ת̄המנהי (Hal. 466.) | |
| 90 | (תסעי) | |
| 100 | מאת (Hal. 598, 4; 466.) | |
| | מאתם (Hal. 3, 4.) | |
| 1000 | אלף (Hal. 535, 1.) | |
| | אלפם (Hal. 49, 3, 4.) | |
| | אלפן (Hal. 526, 2.) | |

Les formes variées que les noms de nombre présentent dans la table qui précède proviennent, en premier lieu, de l'addition des désinences ם et נ, qui s'attachent notoirement aux noms d'une autre classe. En second lieu, ces variantes sont dues à l'insertion du ה, qui s'emploie comme *mater lectionis* dans l'orthographe du dialecte minéen. Ce dialecte retranche

aussi le נ de תּ̄נתי et prononce תּ̄תי, à ce qu'il paraît, avec redoublement du ת, absolument comme en hébreu שְׁתַּיִם pour שְׁנְתַּיִם. La prononciation אחת̄ pour אחתת paraît propre au dialecte ḥaḏramotite; la fluctuation entre אחת et אחת se fait déjà observer dans le sabéen commun; de même entre שלת̄, תלת̄, תּ̆לת (תלת); enfin סדת̄ s'est contracté en סת̄ dans l'inscription de Ḥiṣn-Ghourab, qui est probablement un des textes les moins anciens. Pour la formation des dizaines, on peut remarquer que l'apparition du yod sans nounnation est identique avec l'usage assyrien et ne se reproduit dans aucune autre langue sémitique; naturellement le נ revient quand le mot est prolongé par une terminaison quelconque, par exemple : ארבעתן | ועשרנהן | אצלמן (Os. XXXI, 1) « ces vingt-quatre images. »

Nous avons peu d'exemples de noms de nombre dérivés. Les nombres radicaux servent aussi de noms de nombre ordinaux, par exemple : ביום | תּ̄מנים « le huitième jour. » Dans les nombres composés, on ajoute un ל au premier numéral, par exemple : ד̄לת̄לת̄ת | וסבעי | וח̄מס | מאתם (Hal. 3, 4) « de (l'an) 573; » ד̄לארבעי | וסת̄ | מאתם | ח̄רפתם « de l'an 640. » En fait de numéraux multiplicatifs je n'ai rencontré que כלתי, qui me paraît signifier « deux paires, » dans כלתי צחפתי[1] (Hal. 375, 2) « deux paires de planches? » écrit défectivement au lieu de כלאתי, qui rappelle l'éthiopien ክልኤ (tigré ክልኤት) « deux, tous deux »

[1] Le texte imprimé porte fautivement ትዕገሄ.

et l'hébreu כִּלְאַיִם. Parmi les fractions, on constate שׁולת (Hal. 200, 2) « un tiers, » en conformité avec l'arabe ثُلْث « un tiers, » رُبْع « un quart, » forme propre à dénoter les fractions dans la plupart des langues sémitiques. Arrêtons-nous à la circonlocution suivante : תתי | יד | עשר (Hal. 667, 2), qui paraît signifier « deux parties de dix, » car le mot יד, proprement « main, » indique aussi « part, portion ; » cette locution prouve d'une manière certaine que les Sabéens employaient le système décimal dans les mesures de longueur, sur lesquelles je reviendrai.

Comme toutes les nations civilisées de l'antiquité, les Sabéens faisaient usage de chiffres, mais leur système de notation diffère de celui des autres peuples sémitiques. Les chiffres sont toujours mis entre deux échelles, ‖ ‖, qui dépassent les autres caractères afin qu'on ne les confonde pas avec les lettres B, A. Le tableau qui suit donne les chiffres que j'ai pu trouver dans mon recueil; par analogie, on est à même de rétablir ceux qui manquent :

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | ‖I‖ | 11 | ‖Io‖, etc. |
| 2 | ‖II‖ (Hal. 154, 8.) | 12 | ‖□o‖ |
| 3 | ‖III‖ (Hal. 151, 9.) | 15 | ‖Чo‖ (Hal. 192, 3.) |
| 4 | ‖IIII‖ | 17 | ‖ΠЧo‖ (Hal. 199, 1; 478, 12-13.) |
| 5 | ‖Ч‖ | 18 | ‖ΠIЧo‖ (Hal. 208, 4.) |
| 6 | ‖IЧ‖ | 20 | ‖oo‖ |
| 7 | ‖IIЧ‖ ou ‖ΠЧ‖, etc. | 22 | ‖Πoo‖ (Hal. 478, 10.) |
| 10 | ‖o‖ (Hal. 453, 2.) | | |

| | | | |
|---|---|---|---|
| 25 | 𐩿𐩭𐩲𐩲𐩿 (Hal. 196, 10-11.) | 60 | 𐩿𐩲𐩾𐩿 (Hal. 352, 3.) |
| 30 | 𐩿𐩲𐩲𐩲𐩿 (Hal. 188, 3; 459, 2.) | 63 | 𐩿𐩽𐩽𐩽𐩲𐩾𐩿 (Hal. 151, 10.) |
| | | 100 | 𐩿𐩣𐩿, 𐩿𐩽𐩿 (Hal. 412, 2, 3.) |
| 40 | 𐩿𐩲𐩲𐩲𐩲𐩿 (Hal. 400.) | 300 | 𐩿𐩽𐩽𐩽𐩿 (Hal. 150, 8.) |
| 47 | 𐩿⊓𐩭𐩲𐩲𐩲𐩿 (Hal. 199, 1.) | 1000 | 𐩿𐩱𐩿 |
| 50 | 𐩿𐩾𐩿 (Hal. 150.) | 4000 | 𐩿𐩱𐩱𐩱𐩱𐩿 |

Un coup d'œil jeté sur ces chiffres fait acquérir la certitude que le système de notation sabéen procède du même principe qui sert de base à la notation romaine, c'est-à-dire que les grands nombres sont indiqués, autant que possible, par les lettres initiales du terme qui les exprime dans la langue vivante; ainsi 𐩭, ח̄, initial du numéral 𐩭𐩣𐩪, ח̄מס, cinq, pour 5; la lettre 𐩲, ע, qui commence le mot 𐩲𐩦𐩧, עשר, dix pour 10; de même 𐩣, מ, première lettre de 𐩣𐩱𐩩, מאת, cent, pour 100, et enfin 𐩱, א, initiale du nombre 𐩱𐩡𐩰, אלף, mille, pour 1000; c'est ce qui m'a tout d'abord aidé à déterminer la valeur de ces chiffres, et la détermination a été depuis pleinement confirmée par quelques passages dans lesquels les chiffres sont précédés par des noms de nombre écrits en toutes lettres; ces passages sont les suivants: 𐩿⊓𐩭𐩲𐩿, סבע | עשר | אמה (Hal. 199, 1), 17 aunes; 𐩿⊓𐩭𐩲𐩲𐩲𐩲𐩿, סבע | וארבעהי | אמה (*id.*), 47 aunes; 𐩿𐩲𐩾𐩿, סרתי שוחט (Hal. 352, 3), soixante pieds[1]; 𐩿𐩲8·𐩣𐩿, ת̄המנהי | ומאת... (Hal. 466, 2-3),

[1] Ces chiffres se restituent ainsi : 𐩿𐩲8𐩾𐩣𐩿; le 8 remplace 𐩲𐩲

180 . . . . . . Le chiffre ꟷ pour 1000 se trouve souvent répété dans l'inscription du monolithe de Ṣirwâḥ, qui m'a été enlevée par les Arabes, mais je n'en ai pas trouvé d'exemple dans les autres inscriptions, où ce nombre paraît être indiqué par ǁ|ǁ, signe qui représente évidemment le chiffre 1 agrandi pour caractériser le nombre mille comme une très-grande unité. Quant au chiffre 𐩷, pour 50, il est visiblement la moitié de 𐩸, qui rend le nombre cent. Ainsi qu'on a pu s'en convaincre, le système de notation sabéen porte un cachet évidemment national, qui n'a pas même passé chez les Éthiopiens, malgré l'identité de l'écriture des deux peuples.

En ce qui concerne les poids et mesures ou les monnaies qui avaient cours chez les Sabéens, nos inscriptions fournissent quelques données précieuses mais insuffisantes que je signale à l'attention du lecteur. L'unité de mesure semble avoir été chez les Sabéens, comme chez les autres peuples sémitiques, la coudée, אמה (pl. אמת), l'hébreu אַמָּה, pl. אַמּוֹת. On lit סבע | עשר | אמה (Hal. 199, 1), 17 coudées; סבע | וארבעי | אמה (*id.*), 47 coudées; סדת | אמה (Hal. 256, 2), 6 coudées; שולת | אמה (Hal. 200, 2); un tiers de coudée; חמס | אמה (Hal. 413, 1; 417, 2), cinq coudées. Parmi les divisions de la coudée figure le doigt, אצבע, qui est deux fois mentionné dans nos textes : אחת | אצבעם (Hal. 667, 1-2), un doigt; תמני | אצבע (*id.* 661, 2), huit doigts. Puis vient le קב, *qab*, qui, chez les Juifs, était une mesure de capacité. Ce fait res-

sort du passage suivant : [מנ]פק | אמת | וחׄמס | קבם (Hal. 215, 2), une demi-coudée et cinq *qab*. Le pied semble avoir été désigné par le mot שחט (=شاحط, pl. int. שוחט), de شحط «recessit :» סדתׄי | שוחט (Hal. 352, 3), soixante pieds (?). Une subdivision du pied est le טׄבר (pl. int. אטׄבר), représentant apparemment le mot ظفر, צפרן «ongle,» pour indiquer sans doute le pouce. Le passage dans lequel cette mesure est mentionnée porte סבע | וארבעהי | אטׄברם (Hal. 199, 1), 47 pouces.

Parmi les poids en usage chez les Sabéens, un seul nom peut être reconnu avec quelque vraisemblance, c'est רב, qui paraît avoir servi pour peser surtout les métaux précieux. Bar. XLIII, 2,3 semble se rapporter à une somme d'argent dépensée par certains personnages pour la construction d'un édifice public qui montait à תׄהמנהי | ומאת | רב, « 180 *roubb.* » Hal. 148, 7 fait aussi mention du רב comme d'un poids, on y lit : פרע | מתבנטין | מקדחם | דׄרב [illegible] « il a voué (propr. élevé = הֵרִים) au dieu Moutbannathiân un puisoir (مِقْدَحُ) de 60 roubb. » Une espèce de monnaie courante est peut-être désignée par le nom de סלע, pl. int. אסלע[ם]; ainsi Hal. 152, 8-9 fait mention de חׄמס | אסלעם « cinq selà. » Le mot סלע signifie « rocher, pierre, » et désigne, dans les écrits rabbiniques, le poids d'une demi-drachme ou *zouza*, זוזא. D'autres noms, qui ont l'air d'appartenir à la catégorie des poids et mesures, sont d'une nature encore plus problématique; ce sont : 1° le אול, qui

se rencontre dans la phrase באחת | אזלם (Hal. 598, 2) « pour une *azl*[m] ; » 2° le תפדם(ם), qui se trouve dans trois passages : תפדם | ממד (Hal. 148, 8-9), תפדם | מאתם (*id.* 154, 18) « cent *taoufid*[m], » תמ̄רן | תפדם ‖III⊕1‖ (*id.* 151, 10) « des dattes soixante-trois *taoufid*[m] », et enfin 3° le חיאלי, dont il est fait mention deux fois dans la même inscription : ח̄מס | חיאלים (Hal. 152, 6,7) « cinq *ḥaïâlay*[m], » et עשר | חיאלים (*id.* 152, 5) « dix *ḥaïâlay*[m]. »

Nous réunissons les mots qui paraissent indiquer des poids et des mesures :

1. אמה « coudée »
2. אצבע[ם] « doigt »
3. קב[ם] « qab »
4. שחט (pl. int. שוחט) « pied? »
5. ט̄בר (pl. int. אט̄ברם) « ongle, pouce? »
6. רב
7. סלע (pl. int. אסלעם)
8. אזל[ם]
9. תפד[ם]
10. חיאלי[ם][1]

Nous allons aborder la question de la chronologie en usage chez les peuples de Saba. Nos textes jettent sur ce problème obscur un jour tout nouveau, qui doit servir à nous éclairer pour des recherches ultérieures. Le commencement de l'année sabéenne tombait, à ce qu'il paraît, vers l'équinoxe de l'automne, car le mot ח̄רף, qui désigne l'année, signifie

[1] On pourra peut-être ajouter à cette liste le terme א̄ר qui suit le nom de nombre שלת̄ת (Hal. 50; Fr. 9), et qui paraît désigner une mesure de longueur comprenant plusieurs אמת ou coudées. Je crois aussi reconnaître une nouvelle unité de poids dans l'expression ברם (Os. 1, 8). Voir ma traduction de ce texte. (Note de 1873.)

proprement automne, c'est-à-dire la saison des pluies en opposition avec l'autre moitié de l'année appelée דת̄אן, de la racine דת̄א = דשא « germer, produire des plantes, » dans laquelle la terre se couvre de végétation. Les mois étaient lunaires, comme on peut le conclure du nom ורח̄ « mois, » qui signifie proprement « lune; » les Sabéens doivent, en conséquence, avoir employé des intercalations de mois et de jours, à l'effet de faire concorder l'année lunaire avec l'année solaire, qui règle les saisons. Voici les noms de dix mois que j'ai trouvés dans les textes épigraphiques.

| | |
|---|---|
| [ורח̄ \| ד̄]ח̄רף (Hal. 3, 4) | [ורח̄ \| ד̄]חצ̄ר (H. 188, 7) |
| [ורח̄ \| ד̄]חלתן (Ḥ. G. fin) | [ורח̄] \| עבר \| נגות (*id.* 5) |
| [ורח̄ \| ד̄]פרע \| בנים (H. 51, 19, 20) | [ורח̄ \| ד̄]סלאם (*id.* 152, 15) |
| [ורח̄ \| ד]אבהי (*id.* 51, 10, 11) | [ורח̄ \| ד̄]ח̄לעת̄ (*id.* 16) |
| [ורח̄ \| ד̄]פלסם (*id.* 48, 11, 13) | ד̄מהט̄ר \| קדמתם (*id.* 149, 14) |

Nous n'essayerons pas d'assigner une époque précise à chacun de ces mois; cependant quelques remarques sur ce sujet ne seront pas déplacées : le mois ח̄רף, ainsi que son nom l'indique, tombait en automne et était probablement le premier mois de l'année; le mois חצ̄ר « verdoyant » paraît avoir été le mois après la cessation des pluies, le nom חצ̄ר rappelle celui du mois חזיראן des Syriens, qui répond au סִיוָן du calendrier juif. L'expression ד̄מהט̄ר קדמתם signifie sans aucun doute « de la première

moisson, » מחטר dérive de חצר=חטר, araméen « moissonner; » or la première moisson se fait dans le Wâdi-Saba au mois de mars; de la forme de ce nom on peut conclure qu'il y avait aussi un autre mois qui portait à peu près le nom דמחטרם | תניתם « mois de la seconde moisson, » celle-ci ayant lieu environ trois mois plus tard. Le nom du mois דפרע | בנים signifie probablement « élévation de construction, » il rappelle par sa forme le mois éthiopien ጥቅምት, notre octobre, qui dérive de ጠቀመ « construire, bâtir. » Les mois דאבהי et דחלעת paraissent d'origine mythologique; דאבהי signifie « des pères » et rappelle le mois אב des Hébreux, peut-être était-il consacré aux mânes. L'autre nom חלעת semble composé de חל « force, » et de עת, abrégé du nom divin עתתר, l'Astarté des Sémites du nord; le mois hébreu et phénicien בל paraît aussi cacher le nom divin בעל. Cette circonstance n'a rien d'extraordinaire chez un peuple comme les Sabéens, qui avaient l'habitude d'appeler certains jours d'après des personnages célèbres, révérés peut-être comme demi-dieux; en voici quelques exemples :

יום | הע | חרמתם (Hal. 50, 1, 2) « Le jour de Ha$^c$ Ḥarmat$^m$? »

ביום | נף (Ab. 1, 5) « Au jour de Naouf. »

ביומה | יתעאל | רים | ובנס | תבעכרב | מלכי | מען (Hal. 485, 5) « Au jour de It$^c$aêl Riyâm et son fils Tobba$^c$-Karib, rois des Minéens. »

ביום | מראסם | וקהאל | יהע | ובנס | אליפע | ישר | מלך | מען etc. (Hal. 504, 3, 4) « Au jour de leurs maîtres

Waqhael le Sauveur et son fils Eliafa le Juste, rois de Me'în, etc.»

וותראל ׀ ידמרמלך ׀ יום (Hal. 145, 6, 7; 146, 6, 7; 148, 12, 13) «Au jour de Idhmarmalik et de Watrael.»

ובעתתר ׀ ידמרמלך ׀ ביום (Hal. 153, 8, 9) «Au jour de Idhmarmalik et de Ba'ttar.»

ויתעאל ׀ אבידע ׀ ביום (Hal. 209, 2) «Au jour d'Abyada' et d'Itaêl.»

ביומה ׀ יתעאל ׀ צדק ׀ ובנס ׀ וקהאל ׀ יתע ׀ מלכי ׀ מענם ׀ (Hal. 522, 2) «Au jour d'Itaêl le Juste et de son fils Waqhaêl le sauveur, rois de Me'în.»

Au sujet des ères, ce qui frappe tout d'abord c'est que, contrairement à l'usage adopté par les Sémites du nord, les textes sabéens ne datent jamais du règne de tel ou tel roi. Il y a deux modes différents pour fixer les dates. Le premier procédé, celui qui est le plus récent, se rapporte à une époque antérieure qui, par suite de quelque événement mémorable, est devenue le commencement d'une ère nouvelle. On ne connaît jusqu'à présent que deux inscriptions portant trace d'une ère. L'inscription n° 3 de mon recueil, laquelle se trouve aussi chez Fresnel sous le même numéro, porte la phrase תלתת ... חיו ׀ מאתם ׀ וחמס ׀ וסבעי «573 Ḥayw.» L'opinion émise par Fresnel, que le mot חיו, qu'il traduit «vivez,» a été ajouté seulement pour ne pas terminer la phrase par le mot מאתם «cent,» qui ressemble au verbe מת «mourir,» est trop fantastique pour qu'on puisse s'y arrêter; la seule chose sûre, c'est que חיו, écrit aussi חיום, est un nom sabéen très-fréquent; ce

nom est, à ce qu'il paraît, celui du graveur. Le commencement de cette ère peut être fixé approximativement vers l'an 115 avant Jésus-Christ. Cette date résulte de l'inscription de Ḥiṣn Ghourâb, qui est de l'an 640 (ארבעי | וס̄ת | מאתם | ח̄רפתם), et qui est l'œuvre d'un prince échappé aux Éthiopiens après leur victoire sur le dernier roi himyarite (voyez plus loin l'interprétation de ce texte); or comme cet événement, d'après les meilleures chronologies, eut lieu en 525 après Jésus-Christ, il est clair que l'ère en question ne peut pas dépasser l'an 115 avant Jésus-Christ. A cette époque l'empire sabéen était encore dans toute sa puissance, car un peuple ne prend pas d'ordinaire un événement néfaste pour point de départ de sa chronologie. Un siècle plus tard, la renommée des grandes richesses accumulées par les Sabéens s'était répandue jusqu'à Rome, au point de tenter la cupidité d'Auguste.

Le procédé le plus généralement adopté est d'autant plus intéressant qu'il ne se retrouve pas chez les autres peuples sémitiques, à l'exception des Assyriens, et il prouve une organisation politique autrement puissante et stable que celle des peuples syro-arabes[1]. Les Sabéens, comme les Assyro-Babyloniens, faisaient usage d'éponymes, c'est-à-dire que les années étaient nommées d'après certains personnages célèbres, probablement des rois et des gou-

[1] Toutefois, l'usage de dater des années des archontes ou suffètes se retrouve chez les Carthaginois et dans leurs colonies, à Marseille, à Malte et en Sardaigne.

verneurs. On voit que, pour désigner les années, les Sabéens employaient le même système que pour indiquer les jours remarquables. Nos connaissances historiques sont tellement imparfaites que ces sortes de dates sont pour nous lettre close; mais il est possible qu'avec des fouilles dans les grandes ruines du Yémen, on découvre des tablettes éponymiques pareilles à celles de l'Assyrie. Pour le moment il suffit de constater ce procédé par les passages suivants, extraits des textes épigraphiques.

1° בחרף | עמכרב | בן | סמהכרב | בן | חתפרם (Os. I, 9-11) « L'année de ʿAmmikarib, fils de Samhikarib, fils de Ḥa't-far[m]. »

2° בחרף | סמהכרב | בן | תבעכרב | בן | פצחם (Os. X, 4, 5) « Dans l'année de Samhikarib, fils de Tobbaʿkarib, fils de Faḍḥ[m]. »

3° בחרף | ודדאל | בן | יקהמלך | כבר | חלל (Os. XIII, 12, 13) « Dans l'année de Waddàdêl, fils de Yaqaḥmalik Kebir Khalil (ou le grand, le bien-aimé). »

4° בחרף | סמהכרב | בן | תבעכרב | בן | חדמת (Os. XIV, 5, 6) « Dans l'année de Samhikarib, fils de Tobbaʿkarib, fils de Ḥadhmat. »

5° ······בן | והבאל | יחת | מלך | סבא (Os. XXXII, 3) « . . . fils de Wahbêl Yaḥat, roi de Saba. »

6° [בחרף] | נבטאל | בן | עמאמר (Os. XXVI, 9-10) « Dans l'année de Nabthaêl fils d'ʿAmamir. »

7° דחרף | ···כרב | בן | נשאכריב | בן | פצחם (Hal. 48, 12, 13) « De l'année de ..... Karib, fils de Nischakourayb, fils de Faḍḥ[m]. »

8° דחרף | בעתתר | בן | חדמת (Hal. 51, 10, 11) « De l'année de Baʿṯtar, fils de Ḥadhmat. »

9° דחרף | נשאכרב | בן | כבר | חלל (Hal. 51, 19,20) « De l'année de Nischakarib, fils de Kabir Khalil. »

10° בחרף | סמהעלי | בן | אלשרח | בן | סמהעלי (Ab. 1, 5-7) « Dans l'année de Sambiʿali, fils de Elascharḥ, fils de Sambiʿali. »

Disons-le encore une fois, ces dates sont de vrais éponymes et ne se rapportent nécessairement pas au roi régnant, comme le prouve clairement l'inscription d'Abyan, qui fut gravée sous le règne de תבע שרחבאל et qui n'en est pas moins datée de l'année de Sambiʿali II[1].

[1] Le fait des éponymes sabéens a été déjà signalé par M. Fr. Lenormant dans un travail antérieur à mon retour du Yémen.

(La fin à un prochain numéro.)

# BIBLIOGRAPHIE OTTOMANE

OU

## NOTICE DES LIVRES TURCS

IMPRIMÉS À CONSTANTINOPLE,

DURANT LES ANNÉES 1288 ET 1289 DE L'HÉGIRE,

PAR M. BELIN,

CONSUL GÉNÉRAL, MEMBRE CORRESPONDANT DE L'ÉCOLE SPÉCIALE DES LANGUES ORIENTALES VIVANTES, ETC.

La notice bibliographique que nous offrons aujourd'hui aux amateurs de la littérature orientale est la *quatrième* de la série dont nous avons entrepris, depuis plusieurs années, la publication successive. La périodicité biennale de notre *Bibliographie ottomane* a permis, nous l'espérons, d'apprécier la nature et l'importance du mouvement littéraire dans la capitale de la Turquie, et l'on a pu constater ainsi les progrès obtenus tant dans le nombre que dans le choix des ouvrages livrés chaque année au public. On a pu remarquer également qu'un certain groupe d'hommes, trop peu nombreux encore, mais parmi lesquels figurent telles notabilités con-

sidérables surtout par leur zèle et leur savoir, se sont imposé la noble tâche de répandre l'instruction parmi le peuple, de cultiver son esprit, de lui former le goût, et en même temps, sous l'inspiration d'un sentiment tout patriotique, de dépouiller l'idiome actuel des vaines parures empruntées à l'étranger pour lui rendre, dans l'expression comme dans la forme, un caractère plus particulier, plus national. Ces généreux efforts ont trouvé des imitateurs, et la présente notice, comprenant les livres publiés à Constantinople durant les années 1288 et 1289 de l'hégire (du 22 mars 1871 au 27 février 1873), se fait remarquer non moins par les choix faits dans la littérature orientale elle-même que par les emprunts faits à l'Occident.

Comme d'usage, les livres sortis des presses de l'Imprimerie impériale sont de deux catégories : l'une destinée au commerce, l'autre aux écoles du Gouvernement.

Pour l'année 1288, la première catégorie a fourni 46,590 volumes; la seconde, 74,000; soit en tout : 120,590 volumes.

Pour 1289, le chiffre des volumes de la première catégorie a été de 50,880; celui de la seconde, de 45,000; soit en tout : 95,980.

Constantinople, le 12 mars 1873.

## 1287.

1. الجام العوام «Le frein du peuple,» ouvrage dogmatique, composé par Imam Mohammed elgha-

zâli, afin de démontrer la vraie doctrine traditionnelle, les points qui s'en écartent ou qui sont altérés; tout arabe; 91 pages, in-12; imprimerie du *Mouhib;* prix : 4 piastres.

Ce traité se compose de trois chapitres : chap. 1er, Démonstration de la véritable doctrine des anciens; chap. II, Preuves de la vérité de cette doctrine et du caractère d'innovation de tout ce qui y est contraire; chap. III, Fragments divers et utiles sur ce sujet.

2. احكام عدليه «Code civil,» IIIe livre; *de la caution*, comprenant une préface, technologie et trois chapitres : bases et conditions de la caution; ses divers modes; libération de la caution; art. 612 à 672; 15 pages, grand in-8°; Imprimerie impériale, rébi ewel 1287; prix : 3 piastres.

Ce fascicule (*medjellè*) est signé par Djevdet pacha, président de l'Ahkiâmi-adlïè, deux membres de la même cour, deux conseillers d'État et un membre de la commission. (Voyez notre précédente Notice, année 1287, n° 1.)

1288.

I. THÉOLOGIE, SCIENCES RELIGIEUSES, LÉGISLATION.

3. احكام عدليه «Code civil,» IVe livre : *De la cession* (*havâlè*, assignation de payement sur un tiers), comprenant : préface, technologie et deux chapitres : bases et conditions de la cession; dispositions judiciaires y relatives; art. 673 à 700; p. 1 à 7 inclusivement.

*Id.* Ve livre : *Du gage* (*réhin*), comprenant préam-

bule, technologie et quatre chapitres : remise du gage; de celui qui donne le gage et de celui qui le reçoit; de la chose donnée en gage; dispositions judiciaires concernant le gage; art. 701 à 761; pages 1 à 12 inclusivement, grand in-8°; Imprimerie impériale, moharrem 1288; les deux livres réunis en un; prix : 5 piastres.

Mêmes signatures qu'au troisième livre.

4. احكام عدليه «Code civil,» VIe livre : *Du dépôt* (*védi'a*), comprenant : préambule, technologie et cinq chapitres : base et conditions du dépôt; dispositions judiciaires relatives au dépôt; conditions de la remise du dépôt; motifs nécessitant la garantie du dépôt; dispositions concernant le déposant et le dépositaire; 18 pages grand in-8°; Imprimerie impériale, djemazi ewel 1288; prix : 5 piastres.

Ce livre paraît avoir été refondu et par suite annulé; en effet, quoiqu'il commence à l'art. 762 et finisse à l'art. 839, le livre suivant commence aussi au même art. 762, pour finir à l'art. 840.

Une traduction des codes ottomans a été faite, en grec, par M. Nicolaïdis, et en bulgare, par M. Arnaoudoff.

5. تركيب بند «Recueil de poésies spirituelles,» composées l'année précédente et publiées par Aïetoullah beï efendi, *mouavin* (auditeur) au Conseil d'État.

6. تفسير شريف «Commentaire du Coran,» par Osman efendi, ancien mufti de la grande maîtrise de l'artillerie, commençant à «la grande nouvelle»

(chap. LXXVIII), et finissant à la sourate Tabbat, dite aussi Abou-Lahab (chap. CXI).

Rédigé d'abord en arabe, ce livre a été ensuite traduit en turc par l'auteur; prix, le volume arabe : 15 piastres; la version turque, 25.

7. ثمرات الفواد فى المبدا والمعاد « Les fruits du cœur sur le principe et la fin; » ouvrage de philosophie et d'histoire religieuse en cinq chapitres, écrit en 1034 de l'hégire, par Sâri Abdullah, reïsul-kuttâb, et l'un des savants les plus distingués du Roum; édition publiée d'après un manuscrit corrigé par l'auteur; 311 pages; Imprimerie impériale; prix : relié, 25 piastres.

Chap. 1er : De la création d'Adam et des êtres animés; chap. II : Du principe de l'amour, de la pureté du cœur, du *djezb;* chap. III : Du *sulouk,* des *tâlib* et du *taryq;* chap. IV : Des dangers du monde, exhortation pour entrer dans les voies de Dieu; chap. V : De la *chaîne* des différentes congrégations religieuses; des naqchbendïè, des khalvetïè; biographie des *saints;* conseils, etc.; le tout entremêlé de citations et de morceaux choisis, empruntés aux principaux maîtres de la littérature persane.

L'auteur de ce livre était l'un des savants les plus distingués de son temps; il a écrit un commentaire remar uable du *Mesnévi*, ainsi que les livres suivants : *Nacihatul mulouk, Dèrè vè djevhèrè, Destourul-inchâ, Mirâatul esfiâ, Meslekul-ouschaq,* traitant des doctrines et des saints du soufisme; il a encore écrit divers traités sur d'autres sujets, et a donné une nouvelle édition corrigée des *Futouhâti-mekkïè.* Il mourut en sefer 1071 (1660); sa biographie se trouve en tête du premier volume de son commentaire du *Mesnévi.*

8. در الصكوك « La perle des actes (judiciaires); »

choix de *hudjets* et titres judiciaires divers, dressés par les câdis les plus célèbres. Imprimerie impériale; prix : 80 piastres.

Cf. Bianchi, *Bibliographie ottomane*, n° 123.

9. سورة الواقعة تفسيرى «Commentaire de la sourate de l'événement,» ou du jugement dernier; le LVI^e chapitre du Coran; prix : 5 piastres.

10. مثنوى معنوى «Le *Mesnévi* de Djâmi;» texte; Imprimerie impériale; prix : 15 piastres.

11. مثنوى شريف شرحى «Commentaire du *Mesnévi*,» par le reïsul-kuttâb Sâri Abdullah efendi; cinq volumes; Imprimerie impériale; prix : 150 piastres.

Cf. ci-dessus, n° 7.

12. مجمع الاصول «Recueil des principes,» traité de jurisprudence, avec commentaire. Imprimerie impériale; prix : 24 piastres.

13. مجمع نوح «Recueil de Nouh,» ou mieux de ses traités sur des questions religieuses; lithographie d'Es'ad efendi; 517 p. grand in-8°; prix : 38 piastres.

14. مرقاة ترجمسى Version turque du *Mirqât uloluçoul ila ilmelouçoul*, de Molla Khosrou; traité arabe des principes de la science religieuse, par Osman ibn Moustafa elguelibouli, elistambouli : texte arabe surligné, traduit et commenté; Imprimerie impériale; 326 pages, in-8°; prix : 20 piastres.

15. ميزان الموازن فى امر الدين «Le criterium du critique en fait de religion,» traité de discussion

religieuse, en persan, par Mirza Nedjef Ali, secrétaire de l'ambassade persane à Constantinople; Imprimerie impériale; prix : 23 piastres.

16. نظم الفوائد کتابی « L'arrangement des choses utiles, » commentaire de l'*Aqâïd* de Djâmi, par Cheïkh-Zadè; Imprimerie impériale; prix : 5 piastres et demie.

17. ولایتنامه « Traité de la sainteté, » par Hazreti Khounkiâr Hadji Bektâch véli elkhouraçâni; exposé des vérités de la foi musulmane. Avant-propos et neuf chapitres : degrés de l'élévation successive de l'homme vers Dieu; *taryqat* (la vie religieuse); *ma'rifet* (connaissance de Dieu); *haqyqat* (la vraie connaissance) et ses divers degrés; *tevhid* (unité de Dieu); de Satan et de ses œuvres; de l'unité des sciences; de la création d'Adam, de l'homme; 80 pages in-12; imprimerie de Tatios; prix : 5 piastres.

2. LITTÉRATURE, MORALE, POÉSIE.

18. اثالر سوزی « Paroles des anciens, » ou *zuroubi-emçâli osmânïè* « proverbes ottomans; » recueil de proverbes ou locutions proverbiales turques, réuni et édité par S. E. Ahmed Véfyq efendi, ancien ministre de l'instruction publique; Imprimerie impériale; 168 pages in-12; prix : 10 piastres.

Ce recueil, classé selon l'ordre alphabétique, contient plus de 5,000 proverbes ou locutions proverbiales; il est suivi du *Micromégas* de Voltaire, traduit en turc par le même savant; 31 pages, avec introduction de l'éminent traducteur.

Cette dernière partie ne se trouve pas jointe à toute l'édition des proverbes.

19. الف ليله وليله «Les mille et une nuits,» traduit de l'arabe en turc; imprimerie des Arts-et-Métiers; relié à la franque : 120 piastres; à certains exemplaires se trouve jointe l'*Histoire de Hâtem-Taï;* prix : 130 piastres.

Une édition de ce livre a été publiée, en 1286, à l'imprimerie du *Djéridèï-havâdis :* 10 piastres le volume. (Cf. sur le *Dâçitâni Hâtem tâïi,* Hammer, *Journ. asiat.* mars 1843, n° 172.)

20. بوستان شيخ سعدى «Bostan de Cheïkh Sadi;» Imprimerie impériale; 158 pages; prix : 12 piastres.

Édition revue avec soin, d'après une copie choisie par le commentateur lui-même. En tête du volume se trouve l'article du *Kechfuz-zunoun* relatif au Bostan et fournissant les renseignements suivants : «Ce livre, rédigé par Sadi, mort en 691, a été l'objet des études de plusieurs commentateurs, parmi lesquels on peut citer Cheikh Moustafa ibn Chaaban, surnommé *Essúrouri,* mort en 969, commentaire persan; Mevlana Chem'y, Mevlana Soudi elbosnavi, tous deux morts vers l'an 1000; ce dernier commentateur est le meilleur de tous; enfin, Elhavâli elboursavi, mort en 1017.»

21. ديوان «Recueil de poésies,» de feu Noman Mâhir beï efendi, ancien ministre de l'evcaf; édition correcte; Imprimerie impériale; prix : 10 piastres.

22. سودى شرح بوستان «Commentaire du Bostan, par Soudi.» Imprimerie impériale; format oblong; 2 volumes, précédés chacun d'un index; le premier, de 604 pages, terminé en sefer 1288; le

second, de 402 pages, terminé durant le cours de la même année; prix : broché, 43 piastres; relié, 45; à la franque, 56 piastres.

En tête du premier volume se trouve cette notice biographique, tirée du *Zeïl ul-Chaqâïq* : « Mevlana Soudi elbosnavi, après avoir acquis un grand renom dans les lettres et dans les sciences religieuses, s'était contenté d'une modique pension de retraite; mais, rappelé à la vie active, il fut nommé professeur des pages (*ghilmân*) du sultan, à Ibrahim pacha saraï; il mourut dans l'exercice de ses fonctions vers l'an 1000 de l'hégire; il est auteur d'un commentaire du *Mesnévi* et d'une version de la *Kâfïè* et de la *Châfïè.* »

23. شرح نطق حیدری « Commentaire du *Noutqy-haïdèri,* » par Moustafa Vehbi efendi, membre de l'instruction publique; Imprimerie impériale; prix : 7 piastres.

24. کلبهٔ هندی « La chaumière indienne, » de Bernardin de Saint-Pierre, traduite en turc, sans nom d'auteur; prix : 2 piastres et demie.

25. له رویین ده پالمیر « Les ruines de Palmyre, » de Volney, traduites en turc par un auteur anonyme; prix : 2 piastres.

26. مجموعه من نوادر الادبا واثار الظرفا « Recueil de morceaux choisis, » en vers et en prose, tirés des meilleurs auteurs ottomans; troisième fascicule; Imprimerie impériale; prix : 6 piastres.

Voyez notre Notice pour l'an 1287, n° 25.

27. مقامات حریری « Les séances de Harîri, » version turque du texte arabe, dédiée à S. M. le Sultan

par un savant contemporain; imprimée à Constantinople pour la première fois; Imprimerie impériale; I[er] volume, prix : 30 piastres.

28. منتخبات اثار عثمانيه «*Selectæ* ottomans,» morceaux choisis de littérature en vers et en prose, tirés des meilleurs écrivains ottomans, savoir : Aâli pacha, Kiâmil pacha, Sâmi pacha, Nevrès pacha, Safvet pacha, Ethem pacha, Kemâl pacha, Djevdet pacha; et parmi les anciens : Veïci, Nerguèci, Qara tchelebi-zâdè, Moustafa hâdjib, Aâcim, Aâli tchelebi, Pir-zâdè sâhib, Na'ïma, Mehemmed Sa'ad-eddîn; poëtes : Bâqy, Râghib, Rouhi bagdâdi, Sourouri, Féhim, Sâmi, Aïni, Fuzouli, Aârif pacha, Cheref, Fitnet, Es'ad Moukhlis pacha, Nef'i, Nédîm, Vehbi, etc.; prix : 30 piastres.

29. منظومهء منصور «Poésies de Mansour Niïazi efendi;» Imprimerie impériale; prix : 3 piastres et demie.

30. نصائح الاطفال «Conseils à la jeunesse,» recueil sommaire de conseils et de morale, pour la bonne éducation des enfants; à l'usage des écoles *ruchdïè*, par Emîn-Ïumni efendi; prix : 2 piastres et demie.

31. نوادر الاثار «Œuvres remarquables,» recueil de poésies des auteurs turcs, anciens et modernes; prix : 1 medjidiè d'argent.

Réimpression d'une édition épuisée, imprimée en Égypte.

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE.

32. تاریخ جودت « Histoire ottomane de Djevdet ; » VII[e] volume ; Imprimerie impériale ; 492 pages ; prix : 45 piastres.

Ce volume traite des événements compris entre la fin de 1212 et 1219 (1797-1804), savoir : les préparatifs et le récit de l'expédition française en Égypte, la campagne de Syrie, les événements du Liban ; la paix de la France avec l'Autriche ; l'évacuation de l'Égypte, la paix avec la Turquie ; le soulèvement ouahabite, les affaires de Servie, du Montenegro, etc. ; p. 1 à 409.

Suit, p. 410 à 492, une série de pièces et de documents annexes, au nombre de 21.

33. تاریخ جودت « Histoire ottomane de Djevdet pacha ; » VIII[e] volume ; Imprimerie impériale ; 456 p. ; prix : 45 piastres.

Ce volume contient le récit des événements accomplis entre la fin de l'année 1219 et 1223 (1804-1808), savoir : l'avénement de Napoléon Bonaparte à l'Empire, le nouveau partage de l'Allemagne, la coalition européenne contre la France ; la nomination de Mohammed Ali pacha au gouvernement de l'Égypte, la destruction des Mamlouks, la guerre du Hedjaz, l'alliance russo-turque, les victoires de la France dans toute l'Europe, l'entrée des Français en Pologne, le passage des Dardanelles par l'escadre anglaise, les séditions militaires à Constantinople, la paix de Tilsitt, l'ambassade de Seïd Vahid efendi à Paris, la guerre d'Espagne ; mort de Sultan Selim ; avénement de Sultan Mahmoud II. Résumé, etc., p. 1-438 ; pièces et documents annexes, p. 439-456, au nombre de 10.

34. بیك ایکیوز یتمشده فرانسه ایله پروسیا محاربه سنك تاریخی « Histoire de la guerre franco-allemande

de 1870,» traduite en turc sur la version grecque de Leipzig par Ïanco Vatzidis, traducteur à la direction générale des douanes; grand in-8°; imprimerie voisine de la Sublime Porte; fascicules 1 à 5; 1er fascicule, 48 pages; prix : 1 bechlik d'argent.

Cet ouvrage est accompagné des portraits lithographiés avec le *fac-simile* de la signature des personnages ayant pris part à ces événements; l'ouvrage entier doit former douze fascicules.

35. تاريخ مجمل قوانين روما «Histoire abrégée des institutions de l'ancienne Rome,» par Vaça efendi, ancien membre de l'*ahkiâmi-adlïè.* Imprimerie de la *Société scientifique ottomane;* prix : 7 piastres.

Cet ouvrage a été publié, en une série d'articles, dans le journal turc *Haqâïqul-veqâï.* Le même auteur a publié aussi, dans le *Courrier d'Orient,* février 1872, une *Esquisse historique sur le Montenegro,* d'après les traditions de l'Albanie.

36. حكايهء طيار زاده «Histoire de Taïar-zâdè,» récit du Bataq-khânè sis à Fâzil pacha Saraï, du temps de Sultan Mourad ghâzi; prix : 3 piastres.

37. دفتر عاشقان وسير صادقان «Le livre des amants (divins), la biographie des justes,» par Gheïghousouz sultan, l'un des plus illustres hommes de Dieu; prix : 5 piastres.

38. ترجمهء روضة الاحباب «Version du verger des amis,» faite du persan, par Mahmoud Maghniçaoui Bikli-zâdè; 3 *maqced* «chapitres,» en quatre volumes; Imprimerie impériale; 2e édition; prix : les quatre volumes reliés en deux, 120 piastres; en quatre volumes : 130 piastres.

Histoire musulmane, depuis le commencement de la mission de Mahomet jusqu'à la fin de la dynastie des Abbacides, accompagnée du récit de l'affaire de Kerbelah.

Cet ouvrage, écrit en persan, à l'instigation de Mir Alichir Nevâïi, par Ataoullah Djemal eddin, est divisé en trois *maqced* « chapitres, » dont les deux premiers sont contenus dans les tomes I, II et III; le IV<sup>e</sup>, de 530 pages, traduit en 1112 de l'hégire, renferme l'histoire des douze imams, des Ommiades et des Abbacides. Une première édition de ce livre a été publiée sous Sultan Abdul Medjid et dédiée à ce prince.

39. شفیق نامه « Chronique de Mehemmed Chéfyq, » relation de la sédition dite « d'Andrinople, » arrivée en 1115, sous Sultan Moustafa II; prix : 20 piastres.

Livre très-élégamment écrit, racontant, en énigmes (*laghz*) et allusions (*mouamma*), la déposition de Sultan Moustafa et l'avénement d'Ahmed III; seconde édition, augmentée, sous ce titre, *Chéfyq nâmè cherhi*, d'un *riçalè* ou traité d'Ahmed ibn elhadj, expliquant les expressions métaphoriques et proverbiales contenues dans le premier ouvrage. (Cf. notre Notice pour l'an 1282 et aussi la *Biblioth. Silvestre de Sacy*, t. III, manuscrits, n° 355.)

40. طبری تاریخی ترجمه سی « Version (turque) de la chronique de Tabari; » Imprimerie impériale; prix : 130 piastres.

Cf. Hammer, *Journ. asiat.* août-septembre 1846, n° 221.

Feu Dubeux a publié, pour le *Comité des traductions*, un premier volume de cet ouvrage, avec traduction française; et plus tard, M. Kosegarten une version latine. M. Zotenberg a publié une nouvelle traduction française dont trois volumes ont paru.

41. کرید تاریخی « Histoire de Crète, » par Huceïn

Kiâmi beï; I^er volume; imprimé avec les beaux caractères de feu Moustafa Izzet efendi; prix : broché, 20 piastres; relié, 23.

Relation publiée, pour la première fois, de l'histoire ancienne et moderne de la Crète, accompagnée de carte et planches.

4. SCIENCES DIVERSES.

42. بدرقهء اطبا « Le guide des médecins, » par le docteur Huceïn efendi, inspecteur des études à l'école impériale de médecine; prix : relié, 28 piastres; broché, 23.

43. برازيليا سياحتنامه سى « Voyage au Brésil, » par Imam Abdurrahman baghdâdi, aumônier de l'escadre ottomane envoyée, il y a quelques années, à Basra, voie du Cap, et qui, dans le cours du voyage, toucha au Brésil; récit écrit d'abord par l'auteur en arabe; la version turque approuvée par le conseil supérieur de l'instruction publique; Imprimerie impériale; prix : 5 piastres.

44. پرمير قونسانس « Premières connaissances, » traité des matières enseignées aux enfants dans les écoles d'Europe, traduit en turc sous le titre de *ma'loumâti ibtidâïiè* « traité des connaissances élémentaires. »

45. جغرافيا « Traité de géographie, » par Halîm beï; I^er volume; Impr. impériale; prix : 35 piastres.

46. جغرافيا ترجمه سى « Version turque d'un traité français de géographie, » par Abdul-Halîm beï, auditeur au conseil d'État; I^er volume, grand in-8°,

deux parties : la première, de 307 pages; la seconde, de 303 pages; Impr. impériale; prix : 35 piastres.

47. سالنامه « Annuaire » pour l'année 1288; Imprimerie impériale; 255 pages; 26e année; prix : 10 piastres.

Cet annuaire, précédé d'un index, contient les chapitres suivants : calendrier comparé, arabe, grec et franc (vieux et nouveau style); heures du lever du soleil, de l'*asr* ou *ikindi* (trois heures après midi) et du coucher du soleil; concordance des années solaires et lunaires; latitude et longitude des principales villes de l'empire; événements généraux les plus célèbres; chronologie des sultans ottomans; bibliothèques de Constantinople; formules officielles de protocole; corrélation hiérarchique de la magistrature, de l'armée et de l'administration; hiérarchie judiciaire; maison du sultan (*mâbéïn*); conseil des ministres et conseil privé; conseil d'État; haute cour de justice; conseil supérieur de l'instruction publique; conseil de la guerre; conseil de l'amirauté, de la grande maîtrise de l'artillerie; cour des comptes; cour du contentieux, aux finances; cour d'appel; tribunal de commerce; conseil des douanes; conseil de la police; conseil de l'inspection des vacouf; conseil des travaux publics; conseil de préfecture; conseil sanitaire; municipalité; hiérarchie des bureaux de la Porte; fonctionnaires des diverses administrations; référendaire du divan impérial; chefs des bureaux de la Porte; chefs des bureaux de l'instruction publique; chefs du ministère de la guerre; chefs du ministère des finances; chefs de l'amirauté et de l'artillerie; chefs du trésor impérial (monnaie); ministère de la police; chefs des bureaux de la douane, de la préfecture, du *tidjâret* (ministère du commerce) et du domaine; fonctionnaires de la magistrature, de l'armée, des divers corps d'armée; état-major de l'artillerie; corps des officiers de la marine; école impériale militaire; écoles préparatoires de Constantinople et des provinces;

école impériale du génie; commissaires auprès des chemins de fer et des routes; école impériale de médecine et société impériale de médecine; école des arts-et-métiers; inspecteurs des écoles; académie (*dârul-funoun*); lycée impérial de Galata-seraï; école normale pour les deux sexes; école d'administration; école bureaucratique; école des ingénieurs; école normale primaire; écoles *ruchdïè* des deux sexes à Constantinople et ses environs; administration impériale des mines; écoles *ruchdïè* de Roumélie et d'Anatolie; conseil de la division de gendarmerie; agents des prisons; médecins consultants, par quartiers; pompiers; résidence des points centraux de police; administration des bateaux à vapeur du Bosphore; liste des gouverneurs généraux, inspecteurs et autres fonctionnaires des *vilâïet* ou préfectures; représentants à Constantinople des gouverneurs généraux; directeurs des douanes dans les provinces; tribunaux de commerce dans les provinces; manufactures relevant de la grande maîtrise de l'artillerie et de la liste civile; corps diplomatique et consulaire ottoman; corps diplomatique et consulaire étranger; chefs des cinq communautés religieuses : 1° grecque; métropolitains, évêques, résidence, juridiction; 2° arménienne (non unie); grades, évêques, moines, résidence, juridiction; 3° catholique (arménienne unie); résidence, *mourakkhaça*, moines; 4° grecque unie; titres, nom, grade, juridiction; 5° israélite; résidence, nom, juridiction; listes des divers journaux publiés à Constantinople; agents de l'administration des télégraphes; agents de la poste ottomane; tarif postal; nomenclature des préfectures, sous-préfectures et cantons de l'empire.

48. سهم الغيب « Le tirage de l'inconnu; » opuscule sur les horoscopes; version turque du *saint* imam Djafer Sâdyq; Imprimerie impériale; prix : 3 piastres.

49. فن اسپنچیاری « La science du pharmacien, »

par le docteur Huceïn efendi, professeur à l'école impériale de médecine; prix : relié, 23 piastres.

Cf. ci-dessus, n° 37.

50. معلومات نافعه « Connaissances utiles, » abrégé des sciences, par demandes et réponses, par Costantinidis efendi, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique; imprimerie de l'École des arts-et-métiers; 40 pages; prix : 3 piastres.

5. LINGUISTIQUE.

51. حديقة الاعلال « Le jardin des mutations, » traité grammatical; Imprimerie impériale; prix : 5 piastres.

52. سيلكوتى على التصديقات « Commentaire de Silkiouti sur le *Tasdiqât*, » l'un des chapitres du *Chemsiètéïn* « les deux soleils, » ouvrage de rhétorique.

Voyez la notice de Hammer, sur une précédente édition de ce livre, *Journal asiatique*, août-septembre 1846, p. 255, et notre Notice pour l'année 1286, n° 5.

53. سؤال وجواب رسالهسى « Questions et réponses; » traité élémentaire de grammaire, par Ishaq efendi, réimpression; Imprimerie impériale; prix : 8 piastres.

Cf. notre Notice pour l'année 1283, LINGUISTIQUE.

54. مفتاح لسان « La clef du langage, » vocabulaire dressé en forme de *Tohfèï-Vehbi* « jardin des racines de Vehbi, » contenant les mots français les plus usités, le nom des jours de la semaine, des mois, des astres; les signes de convention pour lire

le français écrit en lettres turques, avec le terme français au-dessous, etc.; prix : 6 piastres.

Cf. notre Notice pour l'année 1281, LINGUISTIQUE.

## 1289.

### 1. THÉOLOGIE, SCIENCES RELIGIEUSES, LÉGISLATION.

1. احكام عدليه «Code civil,» VI^e livre: *Des dépôts* dits *émânât*, «choses se trouvant auprès d'une personne, regardée, tenue comme sûre;» variété du *védi'a*, s'il ne lui est identique; point d'index; préambule, technologie; trois chapitres : dispositions judiciaires générales, touchant les *émânât;* conditions et garanties du dépôt (*védi'a*); du prêt (*'aârié*); articles 762 à 832; p. 1 à 18, grand in-8°.

*Id.* VII^e livre : *Du don* (*hibè*); sans index; préambule; technologie; deux chapitres : base et réception (acceptation) du don; dispositions judiciaires relatives au don; articles 833 à 880; p. 1 à 10; Imprimerie impériale, sefer 1289; les deux livres en un; prix : 5 piastres.

Ce *medjellè* porte les mêmes signatures que le n° 2 de l'année 1287, ci-dessus.

2. احكام عدليه «Code civil,» VIII^e livre: *De l'attentat contre la propriété* (*ghasb*); technologie; chapitre I^er, deux paragraphes : de la détention arbitraire du bien d'autrui, ou possession de mauvaise foi; chapitre II, quatre paragraphes : de la perte (destruction ou dommage, *itlâf*) de la propriété; ar-

ticles 881 à 940; Imprimerie impériale, djemazi akher 1289; 18 pages, grand in-8°; prix : 5 piastres.

Une version française du *Code civil ottoman*, livre Ier, *De la vente*, a été publiée par M. Vitchen Servicen, licencié en droit de la Faculté de Paris; Constantinople, 1872; 88 pages in-8°. — Cette version, qui se recommande par son exactitude, est accompagnée de *références* au Code français.

Enfin, la collection générale des lois de l'empire, dont le premier volume vient de paraître, a été publiée par M. Aristarchi bey (Grégoire) sous ce titre : *Législation ottomane ou recueil de lois, règlements, ordonnances, traités, capitulations et autres documents officiels de l'Empire ottoman;* Ier volume, 1873; 427 pages in-8°; prix à Constantinople : demi-livre turque; à l'étranger : 13 francs. Notre version française de la loi sur *la propriété foncière* a été reproduite textuellement dans ce recueil. (Voyez *Étude sur la propriété foncière en pays musulman et spécialement en Turquie*, par Belin.)

3. اجل قضا « La destinée, » par Tevfyq efendi; cinq chapitres; prix : 7 piastres et demie.

4. اظهار الحق ترجمه‌سی « Traduction de l'*Izhâr ul-haqq*, » de Hadji Rahmetoullah efendi; ouvrage dogmatique; prix : 30 piastres.

Voyez notre Notice pour l'année 1284, n° 2.

5. بوستان العارفين « Le jardin des savants (dans les sciences divines); » ouvrage de morale, par Aboulleïs Samarqandi; Impr. impériale; prix : 12 piastres.

6. بهجة الفتاوى « L'éclat des fetva, » recueil de décisions juridiques; ouvrage renommé dans la magistrature, par Mevlana Aboulfazl efendi, el-ïenichehiri, surnommé « la gloire du rite hanéfite ». Imprimerie impériale; prix : 100 piastres.

Mufti de la cour, ce personnage occupait les fonctions de cheikh ulislam depuis le mois de mai 1718; il fut destitué en 1143 = 30 septembre 1730. On peut voir dans Hammer (XIV, 147) le fetva rendu par lui à l'occasion de l'ambassade, à Constantinople, du prince Afghan Echref Khan, et qui décida la continuation des hostilités entre la Turquie et la Perse.

Cette édition a été revue avec soin au Cheikh ulislam capouçou; elle est accompagnée de nouvelles décisions inscrites à la marge et d'un appendice intitulé *Meçâïli muteferriqa* « questions diverses. » Je possède, dans ma bibliothèque, un bel exemplaire manuscrit de cet ouvrage.

7. ترجمهء درر الحكام فى شرح غرر الاحكام « Traduction du *Dourer* sur le commentaire du *Ghourer*, » de Molla Khosrev; grand ouvrage de jurisprudence religieuse. Imprimerie impériale; prix : 45 piastres.

Cf. Hammer, *Journ. asiat.* mars 1844, n° 299.

8. تقرير القوانين المتداولة من علم المناظرة « Exposé des lois en vigueur sur la science des débats litigieux, » par Mehemmed elmar'achi satchaqly zâdè; quatre parties : préface, deux chapitres et *khâtimè;* ouvrage arabe de jurisprudence; 35 pages, in-8°; imprimé à l'Imprimerie impériale, par Es'ad efendi elqarahiçâri; prix : 10 piastres.

9. خلاصة الاجوبة « Le résumé des réponses; » réunion, en un seul ouvrage, des six principaux recueils de fetva suivants : le *Nétîdjè*, Ali-efendi, le *Behdjet*, Abdurrahim efendi, Ibn Nedjîm et Feiziïè, classés dans un ordre qui permet de reconnaître facilement la similitude ou la différence existant entre

chaque décision; relié: 4 medjidiè et demi; broché, 4.

Cf. ci-dessus, n° 6.

10. دستور «*Corpus* des lois civiles ottomanes;» nouvelle édition, en cours d'impression, commencée sous le ministère de S. E. Ahmed Vefyq efendi et sous sa direction; imprimé à 12,000 exemplaires.

Voyez notre Notice pour l'année 1282.

11. رساله Opuscule de Qozâni hadji Haçan efendi, l'un des docteurs de la congrégation des Naqchbendïè, sur le *mevloud* du prophète; lithographié; prix : 2 piastres.

Je possède dans ma bibliothèque, en manuscrit, le *Husnul maqced fiamelil-moled*, de Djelal eddin essoïouti.

12. شرح مثنوى شريف «Commentaire du *Mesnévi*,» par Sâri Abdullah efendi, savant uléma, reïs efendi de Roum; prix, relié : 150 piastres.

13. عبد الرزاق وطرسوس «Glose du *Mirâat* de Djami;» livre de jurisprudence religieuse, par Abdurrazzâq; Imprimerie impériale; prix : 35 piastres.

Voyez notre Notice pour l'année 1282.

14. كتاب منيرى «Livre dit *Munîri*,» par Imam Berguévi, sur le dogme. Imprimerie impériale; prix : 4 piastres.

Berguévi a composé un traité dogmatique sous ce titre : *Riçâlèï itiqâdïè*, dont il a fait un résumé auquel il donna le nom de *Munîri*, en l'honneur de l'un de ses disciples, nommé Munir; c'est le traité mentionné ici; puis il a rédigé, du même livre, un second résumé dit *ilm hâl* «catéchisme ou exposé de la foi musulmane.»

15. مثنوى شريف شرح «Commentaire du *Mesnévi*,» par Cheïkh Ismaïl Enguravi; Imprimerie impériale; sept volumes; prix : reliés, 250 piastres.

16. مصحف شريف «Coran;» édition phototypée, publiée, avec l'autorisation de la Porte, par M. Fanton, d'après un exemplaire de l'an 1094, écrit par le célèbre calligraphe Hafiz Osman; prix : huit medjidiè d'argent.

Cette édition est accompagnée du certificat de sept *qourrâ* «lecteurs,» attestant l'exactitude du texte et les divergences existant entre les écoles de Coufa et de Basra, quant au nombre des versets du livre sacré.

17. مظهر حقائق مثنوى ومظهر دقائق معنوى «L'apériteur des vérités et des subtilités du *Mesnévi*,» par Pir Ibrahim Gulchéni essunni; commentaire de ce livre par Cheïkh Mehemmed Fenâïi Laalli, l'un des membres les plus illustres de la congrégation des gulchéniiè; accompagné de la biographie de ce personnage, par Salâheddin Dèdè efendi, supérieur (*poust-nichîn*) du Mevlevi-khanè de Ïeni-capou; et de la biographie et des écrits de Cheïkh Sezâï, membre renommé du même ordre; prix : relié à la franque, 25 piastres; broché, 21 piastres.

18. مفتاح المعين «La clef du souverain auxiliaire;» traité de la règle des Naqchbendiiè et de leurs œuvres, par Abdulghani Nablouci; traduit pour *les frères* par Osman efendi, disciple de Cheïkh Chirvâni Ahmed efendi; prix : 8 piastres.

19. مفتاح التفاسير ومصباح الايات الجليله «La clef

des commentaires, le flambeau des versets du Coran; » concordance des versets du Coran, par Esseïd Elhafiz Mehemmed escherif, ibn Esseïd Elhaffiz elhadj Abdullah elhaqqy, ancien mufti de Kutahïè, auteur du *Miftah elboukhari* et du *Tekmilet elmucemmât bilféïz eldjâri ala riâzi éhadis elboukhari.* Un fort volume avec double préface, en arabe et en turc, table et errata; 295 doubles pages; Imprimerie impériale; prix : 25 piastres.

Ce livre, qui a pour objet de faciliter la recherche de l'interprétation des versets du Coran dans les divers commentateurs, présente sur chaque page, d'après l'ordre alphabétique du premier mot du verset, le texte de ce verset avec l'indication de la sourate et du *djuzv;* puis en regard, à l'autre page, le volume et la page des commentaires suivants où il se trouve expliqué :

*Tefcîr* de Beïzavi et de la glose de Cheïkh-zâdè réunis; édition de Boulaq, 1263;

*Rouhul-béïân,* tefcîri-kébir, édition de 1264;

*Tefcîr* du mufti Aboussooud ibn Mohammed elammâdi, édition de 1275;

*Tefcîri-kebîr* d'Aboulleïs, édition de 1278;

*Tefcîr* dit *ettibiân*, édition de 1267;

*Mevâkib,* édition de Constantinople de 1282;

*Hâchïè* de Qounavi et de Beïzavi réunies, édition de 1288;

*Tekmilet.*

20. المنقذ من الضلال « L'affranchissement de l'erreur, » par Imam Elghazâli; version turque, seconde édition; prix : 6 piastres.

Voyez notre Notice pour l'an 1287, n° 17.

21. موضوعات كبير « Grand recueil des *hadis* non authentiques, » par Ali ibn essoultan Mehemmed

elqâri; Imprimerie impériale; 130 pages, format oblong; prix : 8 piastres.

Cet ouvrage contient les *hadis* répandus dans le peuple, mais dont l'authenticité est douteuse; ils sont classés d'après l'ordre alphabétique et accompagnés des corrections ou de l'opinion des *muhaddis*, à l'endroit de leur degré d'authenticité.

22. مهجة الابرار فی شرح لجة الاسرار « L'âme des purs, sur le commentaire du flot des mystères; » commentaire par Salih efendi, professeur à l'école préparatoire de Matchqa, près Constantinople, de la célèbre *qacidè* aux cent distiques, de Mevlana Djâmi, dite *Lehdjetul esrâr;* tiré des œuvres de ce personnage, écrites de la main de son fils Abdurrahman; dédié à S. M. le Sultan; prix : 20 piastres.

Le *Lehdjetulesrâr* est l'imitation, par Djâmi, du *Deriai-ebrâr* de Khâdjè Khosrou, imité également par Miralichir Nevâï, dans son *Tohfetul efkiâr.* (Voyez notre *Notice biographique et littéraire* sur Alichir, p. 133.)

23. نفحات الانس « Les haleines de la familiarité, » traité du soufisme et biographie des personnages illustres de cette doctrine, composé par Mevlana Djâmi, à l'instigation de Mir Alichir Nevâï; version turque; prix : 50 piastres.

Silvestre de Sacy a donné, dans les *Notices et extraits des manuscrits* (XII, 287 et suiv.), une importante notice de cet ouvrage. (Voyez, t. XV, table des quatorze premiers volumes, par M. Gust. Dugat, les mots *Djami* et *Kitab nefehât eluns.*) Une édition du même livre a été déjà publiée à Constantinople, en 1270 de l'hégire.

24. Commentaire des paroles du khalife Ali, par

Moustafa efendi, ancien membre du conseil supérieur de l'instruction publique.

### 2. LITTÉRATURE, MORALE, POÉSIE.

25. اثر ممدوح مناظرهء سيف وقلم «Colloque ou débat entre le sabre et la plume,» poésies de Memdouh beï efendi, secrétaire du ministère de l'instruction publique. Impr. impériale; prix : 5 piastres.

26. اطالا «Atala,» de Châteaubriand, traduit en turc par Ekrem beï, auteur du *Naghameï sahar.* (Voir ci-après.)

27. اطواق الذهب «Les colliers d'or,» petit traité de morale, en 101 paragraphes; texte arabe, par l'imam *Djâri oullah*, le cheïkh des Arabes et des Adjem, Mahmoud Zamakhchâri; pages 1 à 48; suivis du اطباق الذهب «Les assimilations d'or,» imitation du livre précédent, dans le même nombre de paragraphes, commençant chacun par le mot du paragraphe correspondant, et traitant le même sujet, par Abdul Moumin elmaghrebi elisfahâni, tout arabe; pages 49 à 144. Impr. impériale; prix : 10 piastres.

28. اوراق پريشان «Fragments» de morale et de politique, par Kemâl beï efendi, ancien gouverneur de Gallipoli; trois fascicules, contenant la biographie de Salaheddîn Eïoubi et de Sultan Mehemmed elfatih; prix : demi-medjidiè le fascicule.

29. پول اويرژينى ترجمهسى «Traduction de *Paul et Virginie*,» de Bernardin de Saint-Pierre; trois fascicules; 1 piastre 10 paras le fascicule.

30. ترجمهٔ حکایهٔ هفت پیکر «Traduction du conte des sept fées,» par Emin ïumni efendi; sept fascicules; 7 piastres l'un.

31. تسهیل العروض «Traité de prosodie,» version turque d'un traité de métrique, avec l'exposé clair et précis, d'après les meilleures sources, de la scansion des vers de chaque *bahr* «mètre;» accompagné des indications nécessaires pour la connaissance de la prosodie; I^er^ vol., prix : 10 piastres; II^e^ vol., contenant le *Bédâï* et le *Qavâfi;* prix : 6 piastres.

Conférez *Rhétorique et prosodie des langues de l'Orient musulman,* par M. Garcin de Tassy, 2^e^ éd. Paris, 1873.

32. تمثیلات فارسیه «Proverbes persans,» traduits en turc par Emin ïumni efendi; prix : 1 piastre et demie le fascicule.

33. دیوان ذاتی «Divan de Zâti,» disciple d'Ismaïl Haqqy; nouvelle édition, revue et corrigée; prix : 8 piastres.

Cf. Hammer, *Journal asiatique,* mars 1843, p. 259.

34. سرکذشت میر ندیم «Les aventures de Mir Nédîm;» livre de morale, par Bahri efendi, rédacteur du *Latâïfi-açâr;* prix : demi-medjidiè le fascicule.

35. سندباد بحری وسندباد بری «Les voyages de Sindbad, sur terre et sur mer;» sept fascicules.

36. Description en vers de la ville de Brousse et de ses environs, par Lâmii tchélébi; prix : 3 piastres.

37. ضروب امثال عثمانیه «Recueil de proverbes

turcs, » par Ahmed Midhat efendi; chaque proverbe accompagné d'un récit en faisant l'application; prix : 2 piastres et demie le fascicule.

38. غوليور نام مولفك سياحتنامهسى « Les voyages de Gulliver, » traduits de l'anglais, par Mahmoud Nedîm efendi, l'un des secrétaires du tribunal de commerce; prix : 3 piastres le fascicule.

39. لطائف منتخبه « Choix d'histoires amusantes, » par un anonyme; prix : 3 piastres.

40. محبوب القلوب « L'ami des cœurs, » de Mir Ali chir Nevâïi, texte publié d'après les manuscrits réputés les meilleurs, par S. E. Ahmed Vefyq efendi, ministre de l'instruction publique, en collaboration avec M. Belin; 207 pages; index et errata accompagnés de la liste des œuvres en vers et en prose de Nevâïi, pages 1 à 12; in-12; Imprimerie impériale; prix : 10 piastres.

On peut consulter, sur le *Mahboub ulqouloub*, les extraits que nous avons donnés de ce livre dans le *Journal asiatique* en 1866.

S. E. Ahmed Vefyq efendi prépare pour l'impression un grand dictionnaire turki, expliqué en turc osmâni, avec exemples, pour ainsi dire, à chaque mot; ce dictionnaire, qui comptera environ 9,000 mots classés méthodiquement, d'après l'ordre philosophique de leur formation, permettant de suivre, en quelque sorte, la *genèse* de chacun d'eux, présentera ainsi, à côte du lexique conçu sur un plan entièrement nouveau, une anthologie turque-orientale aussi étendue qu'importante. Ce savant s'occupe en outre de la préparation d'une édition turki du *divân essighyr* de Nevâïi.

41. مخزن اسرار شعرا «Le trésor du secret des poëtes;» traité de prosodie et de rime, par Abdun-Nâfi, ancien gouverneur d'Hersek; prix: 10 piastres.

42. مرثيه «Panégyrique élégiaque,» de Haqqy beï, poëte contemporain.

43. مونته قريستو «Monte-Christo,» par Alexandre Dumas, traduction exécutée par la rédaction du *Diogène;* prix de chaque fascicule : 2 piastres.

44. مفتاح الجنة «La clef du paradis,» par Feridoun Ahmed ettevqyi (grand chancelier); sans nom d'imprimerie; 16 pages in-12; prix : 1 piastre 10 paras.

Petit traité de morale en sept paragraphes, composé, dit l'auteur, en 1013 de l'hégire, selon la valeur numérique des lettres du titre formant chronogramme.

45. منتخبات اشعار شناسى *Selectæ* des poésies de Chinâci efendi; 2e édition; Imprimerie impériale; prix : 5 piastres.

Voyez notre Notice pour 1287, n° 26.

46. منظومهٔ حسنى اثر «Poésies de Husni pacha,» ancien ministre de la police; Imprimerie impériale; prix : 2 piastres.

47. نغمهٔ سحر «Les murmures du matin;» recueil de poésies, par Ekrem beï, maître des requêtes au Conseil d'État, suivi d'un petit divan du même auteur.

48. هدائي ديوانى «Divan de Houdâïi;» accompa-

gné du *riçâlè* du même auteur sur le *djem'* et le *farq;* prix : 20 piastres.

Cf. notre Notice pour 1287, n° 6.

3. HISTOIRE, BIOGRAPHIE.

49. بارقۀ ظفر «L'éclair de la victoire;» récit sommaire de la prise de Constantinople par les Ottomans; imité de Vassâf, par Nâmyq Kemâl beï; 16 pages in-12; sans nom d'imprimerie; prix : 3 piastres.

Cet opuscule, écrit avec recherche et élégance, est enrichi de vers qui augmentent le mérite de sa rédaction.

50. Préface à une *Histoire de l'Inde*, par Nouri beï, ancien mektoubdji d'Angora; commencement des premières opérations des Anglais dans l'Inde; prix : 3 piastres et demie.

51. تاریخ صاف «Târikhi sâf;» histoire des Ottomans et des califes ommiades et abbacides; 3 fascicules; prix : 20 piastres.

52. تبصرة الاشقیا «La réduction des rebelles;» récit, par un écrivain qu'on pourrait qualifier de second Veïci, de l'établissement, par Eumer pacha, du *Tanzimât* en Bosnie, en 1266 de l'hégire, et de la façon dont le serdâr sut apaiser les troubles qui se produisirent alors dans la population; édition très-correcte; prix : 6 piastres.

53. تشریفات قدیمه «Ancien *techrîfat* (cérémonial);» description des règlements et de la hiérar-

chie des janissaires, de leurs usages et de leurs coutumes; imprimerie de l'École des arts-et-métiers; prix : 10 piastres.

Livre explicatif du musée des anciens costumes.

54. ثمرات الفواد «Le fruit du cœur;» histoire d'Adam, de la création, des membres de la famille du prophète et des saints, par Roum Sâri Abdullah efendi; prix : 25 piastres.

55. *Histoire de la guerre franco-allemande* de 1870, par le major Tevfyq beï, professeur à l'école militaire; 2 volumes avec cartes et plans.

56. حركات جسيمهٔ عسكريه «Grandes opérations militaires,» par Ethem beï, lieutenant-colonel d'état-major; traité recueilli dans les livres militaires et les historiens les plus autorisés, sur les campagnes célèbres des divers temps; ouvrage enrichi de cartes et plans; imprimerie de l'état-major, au Séraskiérat (ministère de la guerre).

57. خلاصة التواريخ «Résumé de l'histoire;» histoire universelle, par Mehemmed Aâtif efendi; I^er^ volume, prix : 9 piastres; II^e^ volume : 11 piastres.

58. دولت عثمانيه تاريخى «Histoire ottomane;» par Khaïr-oullah efendi; réimpression, X^e^ volume, prix : 6 piastres.

59. Récit des services rendus à l'État et à son pays par l'ancien grand vizir, *Khédivi-ekrem*, Rechid pacha; prix : 2 piastres.

60. رشيد پاشا مرحومك بعض اثار سياسيهسى

« Choix de pièces et documents diplomatiques dus à la plume de Rechid pacha; » publié par Tevfyq efendi; 2^e^ édition; 1^er^ et 2^e^ fascicule; imprimerie du *Tasvîri efkiâr;* prix : 2 piastres le fascicule.

Années 1263 de l'hégire à 1270 : affaire Costaki beï; rupture avec la légation hellénique durant la guerre de Crimée; affaire du pavillon avec la légation persane à Constantinople; mémoire aux Puissances touchant la déclaration de guerre à la Russie; mémoire à cette dernière Puissance sur le même sujet.

61. قرون وسطى « Abrégé de l'histoire du moyen âge, » par M. Duruy, ancien ministre de l'instruction publique, traduit en turc par Ahmed Tevfyq beï, second secrétaire de l'ambassade ottomane à Rome; prix : 15 piastres.

62. كائنات « Les êtres; » histoire générale, par Ahmed Midhat efendi, des différents peuples du globe; III^e^ volume : histoire de Suède et de Norwége; IV^e^ volume : histoire de Russie; prix : 10 piastres le volume.

63. مجمل دولت عليه تاريخى « Abrégé de l'histoire ottomane, » d'après les meilleurs auteurs français et turcs, par Huceïn efendi, préfet des études à l'École préparatoire de médecine; imprimerie de l'École de médecine; prix : 8 piastres le fascicule.

64. تاريخ مجمل فرانسا « Abrégé de l'histoire de France, » par Sâmi beï, employé au Bureau de la presse; prix : 8 piastres le fascicule.

65. وقعهٔ احزاب « L'affaire des confédérés; » récit

du siége de Médine par les confédérés, à l'instigation des Juifs de Nadhir; rapporté d'après les meilleurs écrivains et dans un style clair et facile; 38 pages; prix : 2 piastres et demie.

Cf. *Coran*, dont le chapitre XXXIII a rapport, en grande partie, aux circonstances de ce siége; et Caussin de Perceval, *Histoire des Arabes*, III, 136.

66. هيئت سابقهٔ قسطنطينيه « Ancien état de Constantinople; » description de l'ancien Constantinople et de ses trois faubourgs; des îles, des anciens monuments existant dans ces localités, par Chemsi beï, employé à la direction générale des douanes; 12 chapitres, 64 pages avec index; imprimerie de Midhat efendi; prix : 6 piastres.

4. SCIENCES DIVERSES.

67. تربية الاذهان « L'éducation de l'intelligence; » traité d'agriculture et de commerce, par Osman Khaïri Murchid efendi, professeur à l'école *ruchdïè* de Beïlerbeï; Imprimerie impériale; prix : 10 piastres.

68. تسهيل الحساب « Méthode facile pour apprendre à calculer, » par Tevfyq efendi, 3e édition; prix : 13 piastres.

Voyez notre Notice pour 1285, n° 42.

69. تقويم عثمانى « Almanach ottoman, » publié par Ïouçouf efendi; détails onomastiques, astronomiques, cosmographiques, statistiques et économiques; nouveaux poids et mesures, etc.; lithographié; 64 pages in-12; prix : 3 piastres.

70. جونستون جغرافیه‌سی « Géographie de Johnston, » traduite de l'anglais en turc, avec la carte des cinq parties du monde, par Mahmoud efendi, adjudant-major à l'École impériale de marine; prix, colorié : 3 medjidiè; en noir, 1 medjidiè.

71. حکمت طبیعیه « Traité de physique, » par Dervich pacha, ancien ministre de l'instruction publique; Imprimerie impériale; 2 volumes; prix : 30 piastres.

Voyez notre Notice pour 1284, n° 38.

72. دستور المهندسین « La règle des ingénieurs; » traité de calcul et d'algèbre, avec solution de problèmes; à l'usage des mathématiciens, des officiers d'état-major, des ingénieurs et des architectes; prix : 8 piastres.

73. رصد خانهٔ عامره‌نك سالنامه‌سی « Annuaire de l'Observatoire impérial, » pour 1289; 98 pages grand in-8°; imprimerie de Midhat efendi; prix : 5 piastres 30 paras.

Cet annuaire, publié pour la première fois en turc, par ordre d'Ethem pacha, ministre des travaux publics, a été traduit, en partie, de la version française, par Saïd efendi, professeur de sciences naturelles; le texte en a été revu par Hadji-Tâhir efendi, président du conseil supérieur de l'instruction publique, auteur du *Taqvîmul edvâr* « la connaissance des temps » (voyez notre Notice pour 1287).

Il contient les chapitres suivants : introduction, par M. Coumbary, directeur de l'Observatoire; famille impériale; calendrier comparé, temps moyen de Constantinople pour 1872-1289; nouveau style; ancien style; style lunaire de l'hé-

gire ; midi, au coup de canon ; déclinaison du soleil au temps vrai ; *id.* au temps moyen ; croissance et décroissance des jours ; table de la dépression de l'horizon et de la réfraction, diminuée de la parallaxe ; table du demi-diamètre apparent du soleil, pour 1872-1289 ; nombres spéciaux à Constantinople ; éclipses pour 1872-1289, visibles à Constantinople ; stations des planètes, leur révolution et leur distance moyenne du soleil ; comètes ; vitesse du son, de la lumière ; temps mis par la lumière de certaines étoiles, de distance connue, pour parvenir à la terre ; vitesse du vent ; éléments de cosmographie à l'usage des navigateurs ; conversion du temps non astronomique (moyen) en temps astronomique et *vice versa ;* exemples pour l'application ; explication des tables du calendrier ; conversion du temps vrai en temps moyen ; des instruments à réflexion (sextant) ; procédé pour relever la hauteur des étoiles, du soleil, de la lune ; calcul approximatif pour déterminer la latitude ; calcul vrai *id.* ; calcul de la déviation de l'aiguille aimantée, au moyen d'une observation ; tables y relatives. — Lois du 20 djemazi akher 1286-1869 sur les poids et mesures ; tableau des mesures métriques de superficie, de longueur, de capacité, de solidité ; poids, avec leurs correspondants dans les anciennes mesures turques ; tables comparatives des diverses mesures, par rapport à l'unité de chacune d'elles (voyez notre Notice pour 1287, n° 34).

Cet annuaire, le premier de ce genre publié en turc, et prenant *pour point de départ* le 1er janvier, nouveau style, contient, on l'a vu par la nomenclature ci-dessus, un grand nombre de renseignements importants et utiles. Une édition française a paru simultanément avec celle-ci ; mais, sauf sur le calendrier et quelques autres points, ces deux éditions diffèrent totalement l'une de l'autre et présentent, on peut le dire, deux textes entièrement distincts.

74. زبدة الجغرافيا « La quintessence de la géographie ; » description complète des cinq parties du

monde, mais en particulier de l'empire ottoman, avec cartes; prix : 15 piastres.

75. سال جديد تقويمى « Almanach pour la nouvelle année, » par Mehemmed hadji baba efendi, de l'ordre des bektâchi; prix : 3 piastres et demie.

76. سالنامه « Annuaire ottoman, » pour l'année 1289; 27e année; 259 pages; Imprimerie impériale; prix : 10 piastres.

Cet annuaire, avec index, ne diffère du précédent, dans la classification, que par l'ordre assigné à divers de ses chapitres. Comme titre courant du calendrier comparé lunaire, il porte cette mention : « Année solaire *hégirienne,* 1251. »

77. فوتوغراف رسالهسى « Traité de photographie, » par Husni efendi, capitaine-directeur de la photographie du seraskiérat, ancien élève de Paris; prix : 6 piastres.

78. لطائف الغاز « Jolies énigmes; » collection d'énigmes, recueillies par un amateur, contemporain de sultan Elfâtih; prix : 4 piastres et demie.

79. لطائف الكيميا « Les délices de la chimie; » résumé des traités de chimie, par Mahmoud Tal'at efendi, fonctionnaire à l'École impériale de médecine: 1er fascicule, prix : 2 piastres.

80. مربى الاطفال « L'éducateur des enfants, » par Tahcîn efendi, ancien directeur du *Dârul-funoun,* et Mahmoud Nedîm efendi, greffier au *Tidjâret;* édité par la Bibliothèque populaire; 2e fascicule; prix : 2 piastres.

81. معلومات الكافيه فى ممالك عثمانيه «Géographie de l'empire ottoman,» par Ahmed Djevad beï, chef d'escadron d'état-major; 1er fascicule; prix : 15 piastres.

Ce fascicule comprend une préface et deux chapitres; la première est un exposé général géographique, anthropologique et philologique, avec indication de la population générale de l'empire, les forces de terre et de mer, les routes, etc.; les deux chapitres donnent la description des *vilâiët* de Constantinople et d'Andrinople, l'importance des villes de l'empire aux points de vue militaire et administratif, les revenus agricoles, et des tableaux statistiques.

82. معلومات مختصره «Abrégé des sciences;» traité d'histoire naturelle, de chimie, de calcul, de géométrie, etc., avec cartes et planches, à l'usage des écoles *ruchdïè;* prix : 10 piastres.

83. نافع معول Traduction du *Moutaoual,* par Abd-un-Nâfi efendi, ancien gouverneur de Hersek; 1er volume, prix : 3 medjidiè.

### 5. LINGUISTIQUE, RÉDACTION.

84. اثر نزهت «Œuvres de Nouzhet;» recueil de lettres, de requêtes, suppliques, pièces relatives à la marine, au contentieux; titres et actes de contrats, choisis par le conseil supérieur de l'instruction publique, pour l'usage des écoles; 3e édition, prix : 5 piastres.

85. الفبای عثمانی «Alphabet ottoman,» dressé d'après une nouvelle méthode, pour enseigner à lire en quelques jours; exemples en caractères *neskhi*

et *riq'a*, modèles d'écriture *sulus* pour certains groupes arabes; prix : 4 piastres.

86. ترجمان اللغات « L'interprète des dictionnaires; » lexique offrant à chaque page, sur trois colonnes, et dans une forme qui dispense de consulter le *loghati osmâni*, le *ferhengui chuouri* et le *lehdjet ulloghat*, les mots arabes, turcs et persans, l'explication en turc des vocables arabes et persans, le correspondant de chacun placé en regard; Ier volume, prix : 46 piastres; le second, 40 piastres.

87. تسهيل الافكار « La facilitation de la pensée, » traduite du *Mantyq* et autres ouvrages de Kalembévi; Imprimerie impériale; prix : 12 piastres.

88. حاشيه « Glose » sur le *Teçavvurât* de Silkiouti, par Abdulhamid Hamdi efendi, commentateur du *Tohfet ulikhouân*, fils de Kharpoutly Eumer Naïmi efendi, célèbre commentateur du Borda; prix : 15 piastres.

89. خلاصة الصرف « Résumé de grammaire; » exposé des règles relatives aux mots arabes usités dans la langue ottomane; ouvrage publié pour les écoles primaires, sous les auspices du ministère de l'instruction publique; prix : 1 medjidiè d'argent.

90. در ناج « La perle du prédestiné; » ouvrage de logique, par Baba Keuïlu Ruchdi efendi; Imprimerie impériale; prix : 8 piastres.

91. دستور سخن « La règle du langage; » grammaire arabe-persane, en persan, par Mirza-Habîb,

professeur des langues arabe et persane au lycée impérial ottoman de Galata-Seraï; dédié à S. E. Haçan Ali khan, ambassadeur de Perse à Constantinople; imprimerie d'Izzet efendi; 178 pages.

Ce livre, destiné à l'usage du lycée, explique les règles de la langue persane, suivies de leurs correspondantes en arabe; l'ouvrage, écrit dans un style clair, simple et facile, contient, en outre, un grand nombre d'exemples et de citations tirées des meilleurs auteurs.

92. شيخ رضى «Commentaire de la *Kâfïè,*» par Cheïkh Razy; Imprimerie impériale; prix: 30 piastres.

93. عزى شرح «Commentaire d'Izzi;» ouvrage de grammaire, par Ali elqâri; Imprimerie impériale; prix : 4 piastres.

94. عصمة الله على الجامى «Traité de grammaire,» sur Djâmi, par Ismet Oullah efendi; Imprimerie impériale; prix : 16 piastres.

Commentaire de la glose de Djâmi, sur le *Maqçoud;* ce livre et l'*Izhâr* sont les plus usités dans les écoles.

95. علاقه شرح «Commentaire de l'*Alâqa;*» traité sur les tropes, par Seïd Hâfiz; Imprimerie impériale; prix : 5 piastres.

Cf. nos Notices 1284, n° 8, et 1285, n° 18.

96. فوائد اطفال «Choses utiles pour la jeunesse;» ouvrage de grammaire arabe, par Khâdjè Ismaïl Haqqy, *muderris* «professeur» à Scutari; prix : 3 piastres.

97. قواعد عثمانيه جديده «Nouvelle grammaire

ottomane, » pour étudier les trois langues arabe, persane et turque; prix : demi-medjidiè.

98. قواعد فارسيه « Grammaire persane, » d'après une nouvelle méthode, par Naïm beï, membre du bureau de la presse; prix : 6 piastres.

99. كتاب تفصيل « Livre de détail; » bases ou règles du *sarf* et du *nahv*, par Ibrahim efendi, secrétaire archiviste de l'evcaf; Imprimerie impériale; prix : 16 piastres.

100. كفاية المبتدى « Le *sufficit* du commençant; » ouvrage de grammaire, par Mevlana Mohammed Emîn pîr Ali; Imprimerie impériale; prix : 5 piastres.

101. كلزار قواعد فارسى « Le jardin des règles de la langue persane; » par Hafiz Ibrahim efendi, professeur à l'École impériale du génie; texte persan avec version turque en regard, et interprétation turque des vers persans cités; prix : 8 piastres.

102. كنجينهٔ منشات « Trésor épistolaire; » recueil de morceaux choisis, tirés des œuvres des personnages défunts qui se sont fait un nom dans la science du gouvernement et de la rédaction; 1er fascicule du *Mouharrèrât nâdirè*, ci-après.

103. لغت اخترى كبير « Grand dictionnaire arabe-turc, » d'Akhteri *qarahiçârly;* Imprimerie impériale; prix : 55 piastres.

Hammer (*Hist. de l'empire ottoman*, XVI, 506) mentionne une édition du même ouvrage imprimée en 1242 (1827).

104. لومون نام ذاتك علم صرف ونحوى « Version

turque de la grammaire de Lhomond;» texte avec traduction turque en regard, par Costantinidis efendi, membre du Conseil supérieur de l'instruction publique; prix : 10 piastres.

105. مبيّن المعانى على ترتيب حروف المبانى «Exposition du sens des particules, classées selon l'ordre alphabétique;» traité grammatical des particules arabes, accompagné d'exemples et de citations appuyant les définitions, par Châhin efendi, membre de l'instruction publique; tout arabe; Imprimerie impériale; 79 pages in-12; prix : 3 piastres.

106. مجموعهٔ جواهر الآثار «Recueil de précieux documents;» 30 fascicules; le premier contenant des morceaux dus à la plume de Rechid pacha, Aali pacha, Kiamil pacha, Avni pacha, etc.; prix: 2 piastres et demie le fascicule.

107. محررات نادره «Écrits remarquables;» recueil de documents, écrits par les hommes qui, dans le présent comme dans le passé, se sont illustrés dans l'art du gouvernement et de la rédaction, tels que Rechid pacha, Aakif pacha, Aali pacha, Fuad pacha, Râmi pacha, Nâbi, Hifzi efendi; 6 fascicules, prix : 4 piastres et demie l'un.

Ce recueil, spécialement destiné aux employés de l'administration, offre une sorte de *Collection de papiers d'État.*

108. محمد امين حاشيه‌سى «Glose grammaticale de Mehemmed Emîn,» sur le traité de Qara-Khalîl; Imprimerie impériale; prix : 35 piastres.

Voyez Hammer, *Journal asiatique*, 1846, août-septembre, n° 207, et notre Notice pour 1287, n° 54.

109. مختصر معانى « Abrégé du *Me'âni;* » rhétorique d'el-Teftazâni; Imprimerie impériale; prix : 15 piastres.

Cf. Hammer, *Journal asiatique*, 1846, août-septembre, n° 209.

110. مختصر منشات « Abrégé de modèles de style, » par Nouzhet efendi; Imprimerie impériale; prix : 5 piastres.

Voyez notre Notice pour 1287, n° 56.

111. مراح شرح « Commentaire du *Merâhul-ervâh;* » cours complet de grammaire arabe, d'Ahmed ibn Ali ibn Mes'oud, par Kemâl-pacha-zâdè; Imprimerie impériale; prix : 10 piastres.

Cf. Bianchi, *Journal asiatique*, 1843, juillet-août, n° 39.

112. مشرق قواعد حساب « L'orient de la science du calcul, » par feu Ahmed beï, lieutenant-colonel, mathématicien connu; prix : 15 piastres.

113. مفتاح البلاغة ومصباح الفصاحة « La clef du beau langage, le flambeau de l'éloquence; » traité de la science du *bedi* et du *béïân*, par Cheïkh Ismaïl Enguravi, commentateur du *Mesnévi*, d'après le *Ménâzir ulinchâ* de Khadjè Djihân; prix, relié à la franque : 12 piastres.

114. مكتوبات « Lettres; » secrétaire turc, extrait des meilleurs auteurs; imprimé sur leurs manuscrits, 15 fascicules, composés chacun de 15 *djuzv;* le pre-

mier et le second contenant des fragments dus à la plume de Rif'at pacha.

115. منشات عزيزيه « Le secrétaire turc, » dédié à S. M. Abdul Aziz; 3e édition, revue et augmentée; prix : 22 piastres.

Voyez notre Notice pour 1285, n° 52.

116. نمونۀ انشا « Modèles de lettres, » par Ahmed Aacim beï; prix : demi-medjidiè.

117. Recueil de morceaux choisis, dus à la plume de sultan Abdul Medjid, Rechid pacha, Aali pacha, Fuad pacha, Kiamil pacha; etc.; dédié à S. M. le Sultan; prix : 4 piastres et demie le fascicule.

---

# NOUVELLES ET MÉLANGES.

## SOCIÉTÉ ASIATIQUE.

### PROCES-VERBAL DE LA SÉANCE DU 9 MAI 1873.

La séance est ouverte à huit heures par M. Mohl, président.

Le procès-verbal de la dernière séance est lu; la rédaction en est adoptée.

Sont présentés et reçus membres de la Société :

MM. GUÉRIN, interprète militaire à Orléansville ;
L. LAMBERT, à Lodi Médéa, tous deux présentés par MM. Barbier de Meynard et Richebé ;
Philippe BERGER, 52, rue de Vaugirard, présenté par MM. Bergaigne et Guyard ;
LANDBERG BERLING, 3, hôtel d'Harcourt, boulevard Saint-Michel, présenté par MM. Mohl et Barbier de Meynard.

Une place de censeur étant vacante par suite de la démission de M. Sanguinetti, M. Brunet de Presle est nommé provisoirement à cette fonction.

M. Cordier, habitant Shanghaï, envoie au nom de son fils le catalogue de la Bibliothèque de la *North China Branch of the Royal Asiatic Society* et le journal de cette Société. Des remerciements sont adressés au donateur. M. Legrand écrit à la Société pour demander des renseignements sur la vente des livres chinois de feu M. Pauthier, auxquels il voudrait joindre les types chinois gravés par Marcelin Legrand, sous la direction de M. Pauthier. Cette demande de renseignements sera communiquée à M. Leroux, libraire de la Société, chargé du catalogue de cette vente.

M. Barbier de Meynard lit le rapport de la Commission des fonds sur les comptes de l'année 1872 : ce rapport sera imprimé dans le procès-verbal de la séance annuelle.

M. de Charencey présente quelques observations sur le symbolisme des couleurs appliqué à l'architecture ; il en cherche l'origine chez les Sémites et en suit la trace dans l'Inde, en Chine, dans les îles de l'Archipel indien. Des souvenirs assez vagues d'ailleurs de la symbolique des couleurs se trouveraient, d'après M. de Charencey, en Grèce et même dans le Nouveau-Monde. M. Mohl conteste quelques-unes des assertions archéologiques que M. de Charencey invoque en faveur de sa thèse.

La séance est levée à neuf heures et demie.

OUVRAGES OFFERTS À LA SOCIÉTÉ.

Par le Comité de rédaction. — *Journal des Savants*, mars et avril 1873, in-4°.

Par les éditeurs. — *Mélanges d'archéologie égyptienne et assyrienne*, t. I, fasc. I, nov. 1872, in-4°.

Par l'Académie de Pesth. — *A. M. T. Akadémia évkönyvei*, tizenegyedik kötet, x, xi, xii; tizenharmadik kötet, i, ii, iv; gr. in-4°.

— *A magyar tudományos Akadémia., Alapszabályai*, Pesth, 1869.

— *A magyar tudományos Akadémia Ertesitöje*, második évfolyam, 13 à 20; harmadik évf. 1 à 20; negyedik, éfv. 1 à 12, in-8°.

— *A magyar nyelv szótára*, ötödik kötet i, ii, iii, iv; gr. in-8.

— *Nyelvtudományi Közlemények*, hetedik kötet, elsö, má sodik, harmadik füz.; nyolczadik kötet, elsö, mas., harm. füz., in-8°.

— *Ertekezések a nyelv és széptudomanyi osztaly köréböl*, 1868, szam ii à vi; 1870, vii à x, in-8°.

— *Magyar tudom. Akadémiai Almanach*, 1869 et 1870, pet. in-8°.

Par la Société. — *Journal of the Asiatic Society of Bengal*, part. i, n° ii, et part. ii, n° ii; 1872, in-8°.

— *Proceedings of the Asiatic Society of Bengal*, n° ix, nov. 1872, in-8°.

— *Journal of the American oriental Society*, vol. IX, num. ii, et tirage à part du IX$^e$ vol. New-Haven, 1871, in-8°.

— *Zeitschrift der D. M. G.* XXVI Band, Heft iii, iv, et Register zu Band XI-XX. Leipzig, 1872, in-8°.

— *Journal of the North-China branch of the Royal Asiatic*

*Society, for 1869 and 1870,* new series, n° VI, Shanghaï, 1871, in-8°.

Par l'éditeur. — *The Phœnix,* vol. III, n° 32, febr. 1873, in-4°.

— *The Indian Antiquary,* vol. II, part. XIII and XIV, jan. febr. 1873, in-4°.

— *Mookerjee's Magazine* (new series), vol. I, n^os^ II à IV, Calc. 1872, in-8°.

— *Annuario della Società italiana per gli studi orientali,* anno primo, 1872, in-8°.

*The Academy,* n^os^ 69 et 71, 1873. In-4°.

BIBLIOTHECA INDICA :

— *Index of names of persons and geographical names occurring in the Badshanamah,* by Maulavi Abdur Rahim. Calc. 1872, in-8°.

— *Chhandah Sútra of Pingála Achárya,* with the commentary of Halá Yudha, fasc. II, Calc. 1872, in-8°.

— *Taïtiríya Pratisâkhya,* with the commentary entitled the Tribháshyaratna, fasc. III, Calc. 1872, in-8°.

— *Cháturvarga-Chintámani,* by Hemadri, part. II. Dankhaṇḍa, fasc. VI, Calc. 1872, in-8°.

Par l'auteur. — *A Catalogue of the Library of the North-China branch of the Royal Asiatic Society,* by H. Cordier. Shanghaï, 1872, in-8°, 86 p.

Par le ministère. — *Grammaire comparée des langues indo-européennes,* par M. F. Bopp, traduite sur la deuxième édition et précédée d'introductions, par M. Michel Bréal; t. II, III et IV, Paris, 1868-72, gr. in-8°; XVIII - 429, LXXXIV - 482, XXXII - 427 p.

Par le gouvernement du Bengal. — *Notices of Sanskrit Mss.* by Rajendralála Mitra, vol. II, p. II. Calc. 1872, in-8°.

Par l'auteur. — *Neue Beiträge zur Erklärung der himjari-*

*schen Inschriften,* von Frank Prætorius. Halle, Buchh. des Waisenhauses, 1873. Broch. in-8°, 34 p.

— *De Infinitivi linguarum sanscritæ, bactricæ, persicæ, græcæ, oscæ, umbricæ, latinæ, goticæ, forma et usu.* Scripsit Eug. Wilhelmus. Eisenach, Bacmeister. In-8°, 96 p.

*Selections from the Bostan of Sadi,* translated into english verse by Dawson Melancthon Strong. Londres, Trübner, 1872. Broch. in-12, 56 p.

---

*Bibliotheca geographorum arabicorum* edidit M. J. de Goeje. — Pars secunda. Viæ et regna; descriptio ditionis moslemicæ auctore Abu'l-Kasim Ibn-Haukal. Lugd. Batav. 1873. In-8°.

La ville féerique de Réchid et de Mamoun, la brillante capitale dont la renommée avait retenti jusqu'aux confins de l'Europe barbare, Bagdad n'était plus qu'un repaire de voleurs en l'an de grâce et de l'hégire 331. Un khalife imbécile avait élevé Haçan, le chef de la maison de Hamdân, aux fonctions d'*Émir-el-omera*, c'est-à-dire à la toute-puissance. Ce vassal, couronné sous le nom de *Naçir-eddooleh*, ne jouit pas longtemps de la haute position qu'il devait à la reconnaissance ou plutôt à la pusillanimité de son maître. Un Émir turc nommé *Touzoun* voyait avec inquiétude l'influence que le Hamdanite exerçait sur le vicaire de Mahomet; il avait juré de la briser et tint parole. Un jour, le 7 de ramadan de cette néfaste année (mai 943), il envahit Bagdad avec une armée nombreuse, chassa son rival et usurpa un pouvoir que d'autres compétiteurs se préparaient déjà à lui disputer.

Le triomphe des Turcs, c'était l'émeute en permanence avec son triste cortége de pillage et d'incendies; aussi plusieurs des riches marchands de Bagdad et de Kerkh fermèrent leurs magasins et prirent tristement le chemin de l'exil. De ce nombre était un jeune homme, Abou'l-Kaçem, fils de Haukal, que les soins du négoce n'avaient pas entièrement distrait de l'étude. Fils de marchand, sans cesse en rapport

avec les étrangers que l'appât du gain attirait à Bagdad, il avait conçu dès l'enfance une vive passion pour les voyages. Les relations de Kodama, d'Ibn-Khordadbeh, la géographie rédigée sous les auspices de Djeïhani étaient ses lectures de prédilection, et, du fond de son comptoir, il rêvait de les surpasser un jour. Les malheurs de sa patrie firent de ce rêve une réalité : le monde musulman s'ouvrait devant lui, et, à vrai dire, les steppes du Turkestân, les rudes sentiers du Caucase étaient un séjour moins dangereux pour lui que celui de sa ville natale. Il partit le jour même où les hordes turques entraient triomphantes dans la capitale des Khalifes. Pendant plus de vingt années, les voyages le retinrent loin de sa patrie; nous ne savons si cette existence nomade l'enrichit; mais, à coup sûr, elle devait enrichir le monde savant et léguer à la postérité un document d'un prix inestimable pour la géographie du moyen âge.

Au cours de ses explorations, tandis qu'il se trouvait dans la vallée de l'Indus, il rencontra un voyageur originaire de Persépolis (Istakhr) aussi passionné que lui pour les courses lointaines et observateur non moins judicieux. Istakhri et son jeune émule étaient faits pour se comprendre, et l'échange de leurs observations leur fut d'un mutuel secours. Voici comment Ibn-Haukal s'exprime à cet égard : « Je rencontrai Abou Ishak le Persan : il avait dressé une carte de l'Inde assez fautive et une excellente carte du Fars. De mon côté, j'avais dessiné la carte de l'Azerbaïdjân, qu'on trouve dans cet ouvrage; il la jugea bonne et approuva aussi ma carte de l'Aldjezireh. Mais il condamna comme absolument mauvaise ma carte de l'Égypte et me signala de graves erreurs dans celle du Magreb. Enfin, *après avoir tiré mon horoscope*, il reconnut en moi d'heureuses dispositions et me laissa le soin de corriger son ouvrage. J'y fis de nombreuses corrections et le publiai d'abord sous son nom; mais, plus tard, je me déterminai à ne placer que mon nom seul sur l'édition corrigée que j'en donnai, en y ajoutant mes propres cartes et un texte explicatif. Je me suis fait aussi un devoir de ne rien

emprunter au traité de Kodama, malgré la certitude de ses renseignements et l'avantage que j'aurais trouvé à lui faire des emprunts; mais je n'ai pas voulu donner à mon livre des développements démesurés en y introduisant le résultat des recherches d'autrai[1]. »

Il résulte clairement du passage qu'on vient de lire que le livre d'Ibn-Haukal intitulé *Routes et Provinces* n'est qu'une édition nouvelle, corrigée et amplifiée, du *Livre des Climats,* dont la paternité appartient sans aucun doute au géographe originaire d'Istakhr. Mais ce qui n'était jusqu'ici qu'une présomption a pris le caractère de la certitude depuis la publication de ces deux ouvrages, due au travail infatigable et à l'érudition solide de M. de Goeje. Il serait néanmoins injuste de ne voir dans Ibn-Haukal qu'un plagiaire; l'examen que nous avons fait des deux textes, d'après l'excellente édition de Leyde, nous a démontré que, par l'importance de ses recherches, Ibn-Haukal a acquis, jusqu'à un certain point, le droit de signer un livre dont le véritable auteur lui avait fait d'ailleurs pleine et entière cession. La rapide analyse que nous donnerons plus loin de leur œuvre commune confirmera cette assertion. Mais tout d'abord il importe de connaître le plan que se traça Ibn-Haukal lorsque, reprenant le manuscrit de son devancier, il y introduisit des améliorations qui plaident en faveur de son usurpation littéraire. Nous traduisons l'extrait ci-joint de sa préface, en rappelant au lecteur que, comme Istakhri, le voyageur bagdadien est resté dans les limites du monde musulman; c'était au IVe siècle de l'hégire un champ assez vaste pour satisfaire la curiosité du voyageur et les recherches de l'érudit.

« J'ai divisé l'empire musulman en climats, pays et districts dans chaque gouvernement. Je commence par le pays des Arabes, que je regarde comme formant un climat (*iklim*) distinct, parce qu'il renferme la Kaabah et la Mecque, *mère des villes,* qui est, selon moi, le centre de tous les climats.

[1] Texte, p. 236.

Après avoir décrit les montagnes et les plaines sablonneuses de l'Arabie et les cours d'eau qui se jettent dans la mer, je passe à la description de la mer Persique, laquelle borde presque tout ce pays. Je reproduis (sur la carte) la déclivité que forme cette mer à 50 parasanges d'Omân, au cap Djomdjomah, en se prolongeant à l'ouest depuis Mascate jusqu'à la Mecque et à la mer de Koulzoun. Je donne ensuite la carte et la description du Magreb en deux parties, l'une confinant à l'Égypte jusqu'à Mehdyeh et Kaïraouân, avec les villes peu nombreuses que renferment ses vastes plaines; l'autre, partant de ces deux villes et allant jusqu'à Tanger et Azila; je décris les villes du littoral, les routes qui conduisent à l'orient et à l'occident de cette contrée, etc. — Ensuite vient l'Égypte, divisée aussi en deux régions, avec leur topographie générale, la description des villes situées sur le Nil et dans l'intérieur; les montagnes, les canaux et leurs ramifications jusqu'à la mer, et le canal du Fayoum, qui se déverse dans le lac de Akna et Tenhamat. — Je décris après cela la Syrie, ses frontières militaires (*djound*), ses montagnes, ses fleuves, les villes du littoral de la Méditerranée, les lacs de Tibériade et de Zogar (mer Morte), le désert de l'Égarement, parcouru par les Israélites; — la Méditerranée, sa forme particulière, ses côtes orientales, c'est-à-dire celles qui sont opposées à la côte du Magreb, de la Calabre et de la Lombardie; — l'étroit chenal du Péloponèse (golfe de Corinthe); le détroit qui met cette mer intérieure en communication avec l'Océan enveloppant (Atlantique); les fleuves et rivières; les villes principales du pays des Grecs. — Quant à l'Espagne, comme sa description est comprise dans celle du Magreb, je n'ai plus à y revenir. — Je mentionne ensuite les îles principales de la Méditerranée, celles qui, par leur population et leur importance, méritent d'être signalées. — Je passe alors à la description de l'Aldjezireh, que l'on désigne sous le nom de Dyar-Rébyah, Dyar-Modar et Dyar-Bekr; je décris le Tigre et l'Euphrate qui bornent ce pays; ses montagnes et ses routes. — A cette

description succède celle de l'Irak avec ses rivières et canaux et les cours d'eau de l'Euphrate jusqu'à leur embouchure; — le Khouzistân, ses limites, ses rivières, sa topographie générale; — le Fars, ses rivières et montagnes, ses villes, celles de la région montagneuse et celles du littoral. — Puis je décris le Kermân, les côtes et l'intérieur de cette contrée, plaines, montagnes et routes; — le Sind, ses villes et ses voies de communication; le fleuve Mehrân (Indus), son cours vers Moultân, et les villes limitrophes qui font partie soit de l'Inde, soit du royaume musulman. — Je passe ensuite à l'Azerbaïdjân; je décris ses montagnes, ses routes, les fleuves d'eau douce, comme l'Araxe et le Kour; les deux lacs de Kilat et de Keboudân, qui ne communiquent pas avec la mer du Tabaristân, et enfin le Caucase, qui domine cette mer; — puis le Djebal (Médie) avec ses districts, ses villes situées dans les montagnes et la langue de terre qui pénètre dans le désert du Khoraçân et le Fars. — Je le fais suivre de la description du Guilân, du Deïlem, du Tabaristân, de la mer des Khazares avec les montagnes riveraines; du lac de Tabaristân avec ses deux îles; des fleuves et montagnes limitrophes. — Je mentionne ensuite le désert situé entre le Fars et le Khoraçân et les voies qui conduisent aux villes frontières; — le Sidjistân jusqu'au Ghour; les cours d'eau qui se jettent dans le lac Zareh; — le Kouhistân avec ses rivières, ses plaines et montagnes et les routes principales. — En dernier lieu, je décris le fleuve Djeïhoun (Oxus) et les pays situés au delà du fleuve, à savoir, les États de Boukhara, Samarcande, Ochrousneh, Esfidjâb, Chach et le Khârezm, avec leurs fleuves et leurs voies de communication[1]. »

Cette nomenclature se retrouve dans le traité d'Istakhri; le plan des deux voyageurs est identique, et les cartes d'Ibn-Haukal, lesquelles ne se trouvent pas dans toutes les copies, n'ont pas une grande supériorité sur celles d'Istakhri, publiées depuis longtemps par M. Moeller dans son édition au-

[1] Texte, p. 7 et suiv.

tographiée[1]. On ne peut donc qu'approuver M. de Goeje d'avoir renoncé à la reproduction des cartes pour l'un comme pour l'autre de ses géographes; c'eût été augmenter le prix de son édition sans en rehausser notablement l'importance. La valeur des deux géographes est tout entière dans la description qui accompagne leurs cartes; il nous reste à montrer par une courte analyse comparative que les deux relations, loin de faire double emploi, se complètent l'une par l'autre et ne peuvent, en quelque sorte, être étudiées séparément. Le résultat de cette comparaison sera presque toujours à l'avantage d'Ibn-Haukal.

Ainsi, pour suivre l'ordre même du récit, nous trouvons dans le chapitre de l'Arabie donné par ce dernier une nomenclature intéressante des grands vassaux qui se partageaient les riches districts du Yémen et reconnaissaient la suzeraineté d'Ishak, fils de Zyad; nous recueillons dans le même chapitre sur l'état politique du Bahreïn et de l'Omân des détails qu'on chercherait vainement dans la relation d'Istakhri.

L'Afrique septentrionale avait été ou explorée par Ibn-Haukal ou étudiée par lui dans les relations les plus authentiques[2]; il n'est donc pas étonnant qu'ici encore il ait l'avantage sur son devancier. Le monde savant étant redevable à M. de Slane d'une traduction annotée du même chapitre, nous ne croyons pas devoir insister sur ce point[3]. — Le paragraphe relatif à l'Espagne et à la Sicile est l'œuvre personnelle d'Ibn-Haukal, et, malgré ses lacunes, il a été consulté avec fruit pour la seconde de ces contrées par M. Amari[4]. — Signalons d'importantes retouches dans le chapitre de l'Égypte; l'auteur nous apprend qu'il a dessiné de ce pays une carte en deux feuilles, l'une pour le Saïd (Haute-Égypte), depuis Syène jusqu'à Fostat et Chantouf, au point de bifurcation du Nil; l'autre partant de ce point et suivant

[1] *Liber climatum*, Gothæ, 1839.
[2] Cf. texte, p. 57.
[3] Voyez *Journal asiatique*, mars 1842, p. 209.
[4] *Bibliotheca Arabo-Sicula*, 1855.

le fleuve dans ses deux bras jusqu'à leur embouchure à Damiette et à Rosette.

Il y a peu de différences notables entre les deux traités dans l'article Syrie, et la seule addition de quelque valeur qui soit due à Ibn-Haukal est le paragraphe final où se trouve un tableau de la situation politique et militaire de la Syrie, occupée alors moitié par les Musulmans et moitié par les chrétiens.

Plus loin, en parlant de la Méditerranée et du pays des Grecs, il cite le témoignage d'un vieux Cheïkh originaire de Palmyre, qui avait longtemps habité Constantinople; il donne, d'après ce voyageur, de curieux détails sur les prisons d'État à Byzance, sur la hiérarchie militaire et civile, et d'autres renseignements malheureusement mutilés par les copistes. Ce passage, malgré les lacunes irréparables qui le défigurent, pourra être utilement rapproché de la relation d'Ibn-Khordadbeh, dont nous avons entrepris autrefois la restitution [1]. — Ibn-Haukal conserve sa supériorité dans la description de la Mésopotamie; mais en revanche et de son propre aveu, Istakhri est beaucoup plus complet dans le chapitre suivant, consacré à la Perse proprement dite. Non-seulement les données topographiques sur le Fars occupent chez ce dernier une place plus considérable, mais ce qu'il ajoute sur les mœurs locales, le costume, les poids et mesures, l'état politique et religieux, l'historique des grandes familles persanes, la liste des hommes d'État et des écrivains célèbres, tous ces détails donnent à l'original une assez grande supériorité sur la copie [2]. Néanmoins, il faut savoir gré à Ibn-Haukal d'avoir, dans sa rédaction, détaché un feuillet de son carnet de voyage et agrémenté son récit, un peu sec en cet endroit, de certaines observations originales dont on voudrait le voir plus prodigue. Je vais essayer de traduire, malgré les lacunes et les obscurités du texte, une anecdote assez piquante dans laquelle il est personnellement en scène.

[1] Cf. *Journal asiatique*, janvier 1865.

[2] Cf. *Bibliotheca geogr. arab.* Pars prima, p. 96 et suiv.

Après avoir vivement reproché aux riches marchands de Perse leur faste arrogant et leur vanité de parvenus, il poursuit en ces termes[1] :

« J'ai rencontré à Basrah un de ces marchands persans, nommé Abou Bekr Ahmed ben Omar Saïrafi; c'était en l'année 355[2]. Je me présentai chez lui porteur d'une lettre qu'un personnage considérable lui adressait au sujet d'une affaire importante; il prit la lettre sans faire attention à moi, la lut et la mit de côté sans daigner jeter un regard sur moi. Cependant la personne qui lui écrivait lui recommandait de m'entretenir de l'affaire en question, de compléter, en m'interrogeant, les renseignements écrits, en l'assurant que je pourrais lui donner d'utiles indications; en un mot, elle rendait un excellent témoignage de mon savoir et s'exprimait sur mon compte dans les termes les plus flatteurs. Malgré cela, le marchand, se tournant vers un de ses serviteurs, se mit à parler de ses navires et de ses opérations commerciales. Irrité d'une pareille réception, mécontent du dédain qu'il me témoignait, je sortis brusquement de sa demeure. Il paraît qu'il remarqua mon départ et qu'il s'informa de ce que j'étais devenu. — « Quel est cet homme? lui demanda-t-on. — L'ami d'un tel. — Eh quoi! lui dit-on, c'est « l'ami d'un grand personnage que vous traitez avec ce dédain! « Il vient de sortir plein de ressentiment. — Qu'on le ramène « chez moi! » s'écria le marchand, et sur son ordre, ses gens se dispersèrent dans différentes directions. Son secrétaire, ayant réussi à me rejoindre, me dit : — « Le Cheïkh « regrette que vous vous soyez éloigné sans prendre congé de « lui, et, quand il a su par nous quelle émotion s'était emparée « de vous à votre départ, il nous a ordonné de courir à votre « recherche et de vous ramener chez lui. — Vrai Dieu,

[1] Texte, p. 206 et suiv.

[2] Le texte présente ici une lacune. Je pense avec l'éditeur qu'on peut lire ainsi au lieu de la date 305 que portent les copies. D'ailleurs, on verra plus loin dans le même récit qu'il est question de l'année 348 comme d'une date déjà ancienne.

« répondis-je, j'ai vu bien des rois, bien des chefs qui com-« mandaient à des milliers d'hommes de toute condition, mais « leur orgueil n'était rien auprès de la superbe et des dé-« dains de cet homme. — Il en a bien le droit, répliqua « mon interlocuteur. Sachez que le Cheïkh étant tombé dan-« gereusement malade en 348 fit son testament. Or, le tiers « de son bien, en y ajoutant une certaine somme (car il n'a « pas d'héritiers), s'élevait à 1 million de dinars[1], le tout en « navires armés et frétés par lui, en sommes déposées chez ses « agents, en traites payables à échéances fixes, ou bien en-« core en pierres précieuses et en parfums, dont ses magasins « sont remplis. Tous ces bâtiments, qui font voile vers l'Inde, « le Zanguebar et la Chine, sont à lui ; il n'a point d'associé ; « tout au plus cède-t-il quelquefois un de ses navires par com-« plaisance et sans réclamer le fret ni le nolis. » Ces paroles m'étonnèrent; je retournai chez le marchand, et celui-ci s'excusa du méchant accueil qu'il m'avait fait d'abord. En supposant même que ce n'était pas le tiers, mais la moitié de sa fortune dont il était question dans le testament, toujours est-il que je ne connais pas de négociant qui ait eu à sa disposition, ni de roi qui ait possédé une pareille somme. A vrai dire, un récit de ce genre ressemble à un rêve, à un conte de fées qui laisse le lecteur incrédule et méfiant. »

Après avoir consacré deux paragraphes assez maigres au Kermân et au Sind, sans rien ajouter d'important au texte qu'il avait sous les yeux, Ibn-Haukal, parvenu à l'extrême limite orientale de l'empire musulman, interrompt son récit. Dans un court avant-propos, il revient sur sa vocation de voyageur, sur l'ardeur avec laquelle il lisait et relisait les relations les plus en vogue, sur le soin qu'il mettait à interroger tous ceux qui avaient exploré les contrées lointaines. Le résultat de ses recherches ne semble pas l'avoir satisfait : « Presque toujours, dit-il, je constatais une ignorance pro-

[1] De dix à douze millions de francs, ce qui portait sa fortune à plus de trente millions, somme énorme au xe siècle.

fonde chez mes interlocuteurs et des contradictions flagrantes dans le récit que je recueillais de leur bouche. C'est le sentiment de ces imperfections autant que mon goût pour les voyages qui m'ont inspiré l'idée de rédiger le présent ouvrage. » Puis, touché d'un scrupule dévot, il croit devoir s'excuser devant Dieu d'avoir donné à la lecture de ces relations profanes un temps qu'il eût mieux fait de consacrer à l'étude de la jurisprudence et des traditions[1]. Ce scrupule n'a rien qui nous étonne dans une conscience musulmane. Moukaddessi, son contemporain, et Yakout, trois siècles plus tard, ont éprouvé les mêmes alarmes. Pour désarmer la sévérité de l'école théologique, ils entassent preuves sur preuves afin de démontrer que la géographie a droit de cité parmi les sciences orthodoxes. Mais, malgré la justice de leur cause, ils n'ont jamais réussi à se disculper entièrement aux yeux des ouléma rigides, et c'est en partie à cette prévention absurde qu'il faut attribuer le silence qui s'est fait autour de leur nom.

Les derniers chapitres de son livre dénotent chez Ibn-Haukal une richesse de matériaux qui manque à son prédécesseur. Dans la description de l'Arménie, par exemple, il joint à ses observations bon nombre de renseignements qu'il emprunte à des voyageurs ou à des fonctionnaires, tels que Ibn Abis-Sadj, Muflih et enfin le merzuban *Sallar,* dont le nom revient aussi sous la plume de Maçoudi. Ici encore nous avons à signaler, à côté de détails géographiques plus complets, une ou deux anecdotes qui coupent agréablement le récit. Nous regrettons que les bornes de cette notice ne nous permettent pas de raconter l'étrange mésaventure dont il fut victime à Tiflis, récit qui prouverait, si on ne le savait déjà, que le formalisme musulman peut atteindre aux dernières limites de l'absurde. C'est à désespérer la bureaucratie de nos civilisations plus avancées[2].

[1] Texte, p. 236.
[2] Voyez l'anecdote de la page 243.

Le dernier, chapitre intitulé : *Des pays au delà de l'Oxus*, justifie plus que tout autre le mérite d'originalité que nous revendiquons pour Ibn-Haukal dans la dernière partie de son ouvrage. Non-seulement ce chapitre jette une vive clarté sur le texte mutilé d'Istakhri, mais il fournit à l'érudition des données d'autant plus précieuses que le terrain est resté plus inexploré jusqu'à ce jour. Une addition importante, dont il convient de faire honneur au voyageur bagdadien, est le tableau des impôts fonciers et du rendement des provinces. Ce tableau, copié sur les états administratifs, mérite toute confiance, et, rapproché des évaluations correspondantes dans Kodama et Ibn-Khordadbeh, il permet d'établir sur une base solide la statistique agricole et financière de l'empire des Khalifes au IVe siècle de l'hégire. S'il nous manque pour quelques contrées, par exemple pour le Khoraçân, il faut en conclure que l'auteur, n'ayant pas eu accès aux sources officielles, a préféré laisser cette lacune dans son livre plutôt que d'y insérer des chiffres douteux et des données de fantaisie.

Si incomplète que soit l'analyse qui précède, elle suffit pour disculper en partie notre voyageur de l'accusation de plagiat. Mais les éloges qu'il mérite s'appliquent, selon nous, exclusivement au fond de son travail; quant à la forme, hélas! nous la souhaiterions plus servile, puisqu'elle ne doit son originalité qu'à une élégance de faux aloi. C'est de la rhétorique de comptoir. Comme on regrette le ton un peu sec, mais clair et précis des vieux géographes, en présence de ces allitérations, de ces assonances péniblement assemblées qui déroutent le lecteur et ralentissent le récit! Il faut pourtant en prendre son parti. Dès cette époque, l'affectation et le mauvais goût pénétraient toutes les branches de la littérature. Moukaddessi n'a pas mieux évité cet écueil, et, tout en voulant faire autrement que ses émules, il a renchéri sur leurs défauts en tant qu'écrivain. Puisque nous parlons de Moukaddessi, hâtons-nous d'ajouter que ce reproche est le seul que mérite ce merveilleux voyageur dont, il y a dix ans, on

connaissait à peine le nom. On en jugera bientôt. M. de Goeje nous annonce pour l'année prochaine la publication du texte complet, qui formera le tome troisième de sa collection. Une copie, exécutée sur l'exemplaire de Sainte-Sophie, est maintenant entre ses mains et sans doute déjà collationnée sur la copie de Berlin; l'impression du texte est donc probablement commencée. Ce sera la perle rare, le joyau inestimable de la collection; nous n'avons pas besoin d'ajouter qu'il sera monté avec le goût et le fini qu'on est en droit d'attendre d'une main aussi exercée.

Cependant la tâche du savant éditeur ne prendra pas fin avec la publication du troisième volume. Après avoir reconquis, au prix de tant d'efforts, des trésors que le temps n'avait pas épargnés, le droit, disons-mieux, le devoir de l'éditeur est de les rendre accessibles au grand public. J'ai déjà eu l'occasion de m'expliquer[1] sur le plan que M. de Goeje devrait, selon moi, adopter pour faire bénéficier la science du fruit de ses recherches, et je suis heureux de me trouver en conformité de vues avec une autorité plus imposante que ne le serait la mienne, celle de notre savant confrère, M. Defrémery. Nous pensons que l'ordre suivi dans la seconde partie de la Bibliothèque géographique devrait être celui-ci. Fondre en une traduction unique les deux traités d'Istakhri et d'Ibn-Haukal, en suivant de préférence le second, puisqu'il est plus détaillé. — Donner en note les variantes d'Istakhri, quand elles ont peu d'étendue; réserver pour un appendice les fragments d'ailleurs peu nombreux où il s'éloigne de son collaborateur. Quant à Mokaddessi, il ne peut être comparé à aucun de ses compatriotes : il a pris à tâche de n'en copier aucun et de tout tirer de son propre fonds. Il mérite donc d'être traduit *in extenso* et d'occuper un ou deux volumes de la collection. Ce travail une fois terminé, il resterait encore à rédiger un vaste index pour la commodité des recherches, et un voca-

[1] Cf. *Journal asiatique*, v[e] série, t. XVIII, p. 434.

bulaire des mots techniques qui se rencontrent plus souvent chez les géographes qu'ailleurs.

Voilà ce que nous nous proposions de faire pour Mokaddessi. Voilà ce que M. de Goeje, plus favorisé et mieux préparé que nous, fera pour la collection entière dans un avenir qui n'est pas éloigné. La rapidité du travail ne nuit jamais chez le savant professeur de Leyde au mérite de l'exécution : les deux volumes qu'il vient de nous donner en deux années en sont la preuve. Remercions-le dès à présent du service qu'il rend à nos travaux, et souhaitons qu'il puisse bientôt inscrire son nom avec un légitime orgueil sur le piédestal du monument qu'il élève à l'érudition orientale.

BARBIER DE MEYNARD.

---

# TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME I[er], VII[e] SÉRIE.

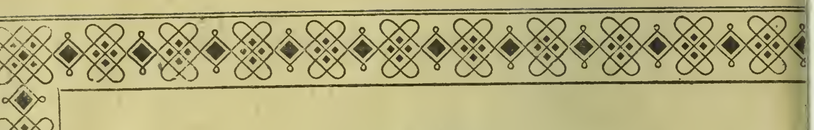
## MEMOIRES ET TRADUCTIONS.

## NOUVELLES ET MÉLANGES.



FIN DE LA TABLE.





# TABLE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE NUMÉRO.



Nota. Les personnes qui désirent devenir *membres de la Société asiatique* doivent adresser leur demande au secrétaire ou à un membre du Conseil.

MM. les membres de la Société s'adressent, pour l'acquittement de leur cotisation annuelle (30 francs par an), pour les cotisations à vie (300 francs une fois payés), pour les réclamations qu'ils auraient à faire, pour les renseignements et changements d'adresse, ou pour obtenir les ouvrages publiés par la Société au prix fixé pour les membres, directement à M. Ernest Leroux, rue Bonaparte, n° 28.

MM. les membres reçoivent le Journal asiatique directement de la Société.

Les séances de la Société ont lieu le second vendredi de chaque mois, à sept heures et demie du soir, au palais du Luxembourg.

Les personnes qui ne sont pas membres de la Société, et qui désirent s'abonner au Journal asiatique, doivent s'adresser :

A Paris, à M. Ernest Leroux, libraire de la Société, rue Bonaparte, n° 28;

A Londres, à MM. Williams et Norgate, n° 14, Henrietta street (Covent-Garden).

Le prix de l'abonnement d'un an au Journal asiatique est :

Pour Paris, 25 francs; pour les départements, 28 francs 50 cent. et pour l'étranger, 30 francs. Le Journal paraît tous les mois.


PARIS. — IMPRIMERIE NATIONALE.


UNIVERSITY OF ILLINOIS-URBANA
3 0112 114888370